

L'IMPARTIAL

Feuille d'Avis des Montagnes 1806

Quotidien neuchâtois et jurassien édité à La Chaux-de-Fonds
Rédactions régionales: Le Locle, Fleurier, Cernier, Neuchâtel, Saint-Imier, Saignelégier

Rédaction
Administration:
2301 La Chaux-de-Fonds
Rue Neuve 14
Tél. (039) 21 11 35
Télex 952 114

la voix d'une région

Société éditrice: Imprimerie Courvoisier - Journal L'Impartial S.A.

O

opinion

Abondance catastrophique

Rien ne va plus dans les vignes du Seigneur parce que le Bon Dieu a reconnu les siens et entendu leurs prières.

Après quatre années de vaches maigres voici, depuis 1982, cinq années de prières exaucées. Le ciel déverse sur les vignes la malédiction d'un superbe soleil sans gel ni grêle.

Le vigneron soucieux de la qualité de ses vins ne dit rien. Il a nuancé les bienfaits de la nature à coups de sécateur.

Mais les autres, les producteurs industriels de vendange qui ne pensent qu'à la quantité, ceux-là ont arrosé leurs vignes au lieu de ne conserver qu'un kilo de raisin au mètre carré, ce qui est la norme recommandée.

L'Espagne ne récolte que 35 hectolitres à l'hectare, en moyenne. La France ne tolère que 35 à 60 hectolitres pour les appellations contrôlées. La Suisse produit... 140 hectolitres en moyenne avec des pointes de plus de 200 hectolitres à l'hectare là où l'on fait cracher le vignoble comme un jet d'eau.

On court à la catastrophe, car nous avons en stock une récolte et demie d'avance par rapport à la consommation. Et 1986 sera encore une année très abondante et de qualité.

Le Suisse boit son coup et rien de plus, donc le négoce limite ses achats. A l'autre bout, la vigne est en surproduction. Pris dans cet étau: l'enclaveur.

Lié par des contrats, il achète la vendange, la presse et la vinifie. Il assume de gros engagements financiers. Puis il devrait vendre au négoce qui s'en tient au débit de la consommation et attend l'inévitable baisse des prix.

On veut assainir la situation grâce au Fonds vinicole alimenté par une taxe sur les vins importés, c'est donc le consommateur et non le contribuable qui trinque.

Mais ce plan de résorption du stock ne réussira que dans la mesure où l'on imposera au vignoble de contenir la démesure de la nature.

Il y a malheureusement gros à parier que seule l'anarchie d'une totale libéralisation du commerce de la vigne et du vin conduira à l'assainissement de la situation après un douloureux marasme des affaires. Car, hélas! les expériences des autres ne profitent guère et les vignerons ne sont pas plus disciplinés que les horlogers...

Gil BAILLOD

La CEE adopte des sanctions contre Pretoria Les mesures de la chèvre et du chou

La Communauté économique européenne (CEE) a finalement adopté hier un train de sanctions économiques limitées contre l'Afrique du Sud et s'est engagée à réexaminer l'imposition d'un embargo sur l'achat de charbon sud-africain à une date ultérieure, a-t-on appris de source diplomatique.



Lundi matin, de nouveaux affrontements ont eu lieu à Soweto, entre résidents de la cité et Zoulous émigrés de fraîche date. De maigres taudis, les habitations se sont muées en ruines. (Bélino AP)

Les sanctions retenues comportent quatre mesures dont le principe avait été arrêté la veille par les ministres des Affaires étrangères des «12»: interdiction de tout nouvel investissement de la part des pays membres de la CEE, et embargos sur l'importation de fer, d'acier et de pièces d'or d'Afrique du Sud.

En dépit d'un accord de principe, les Pays-Bas, l'Irlande et le Danemark avaient présenté des objections, en fai-

sant valoir que sans embargo sur les importations de charbon sud-africain, qui représentent un des postes les plus importants, ces sanctions perdaient de leur crédibilité.

Les modalités d'application de l'interdiction de tout nouvel investissement ainsi que sur l'importation de pièces d'or seront définies par un comité de diplomates de haut rang des pays membres.

Le Grande-Bretagne, qui assure la présidence de la CEE, s'est également engagée à rechercher un consensus au sein des «12» sur un futur embargo des importations de charbon sud-africain dans les mois à venir. Cet engagement a permis l'adoption du compromis sur les sanctions limitées de la part des pays qui souhaitaient l'adoption de sanctions plus dures, précise-t-on.

Les sanctions limitées retenues représentent moins d'un demi milliard de dollars des exportations sud-africaines vers la CEE qui s'élèvent à quelque neuf milliards de dollars par an.

Les sanctions économiques décidées mardi par la CEE à l'encontre de l'Afrique du Sud ont causé dans les milieux officiels du pays l'irritation, mais aussi un certain soulagement du fait de leur caractère limité.

Le patron de la Fédération des industries mécaniques et de l'acier, M. Sam Van Coller, n'a pas caché que le boycott communautaire des importations de fer et d'acier allait porter «un rude coup» à ce secteur, où il pourrait provoquer la suppression de 50.000 emplois.

Une des cinq grandes banques sud-africaines, la Volkskas, a publié mardi un rapport affirmant que les pays d'Afrique noire, notamment les voisins de l'Afrique du Sud, seraient les plus affectés par des sanctions, du fait de leur dépendance envers ce pays.

(ats, afp, reuter).



météo

Toute la Suisse: ciel par moment très nuageux et quelques averses.

En altitude, la limite de zéro degré passera de 3800 mètres à 3000 mètres le soir.

Fin du föhn dans les vallées des Alpes. Evolution probable jusqu'à dimanche: amélioration jeudi, fin des précipitations et en partie ensoleillé. Beau et chaud à partir de vendredi, quelques bancs de brouillard le matin sur le Plateau.

Mercredi 17 septembre 1986

38e semaine, 260e jour

Fêtes à souhaiter: Lambert, Renaud

	Mercredi	Jeudi
Lever du soleil	7 h 12	7 h 13
Coucher du soleil	19 h 40	19 h 38
Lever de la lune	19 h 40	19 h 57
Coucher de la lune	5 h 56	7 h 12
PL		7 h 34
	Lundi	Mardi
Lac des Brenets	749,25 m	749,16 m
Lac de Neuchâtel	429,24 m	429,23 m

sommaire

Vie pratique
MAGAZINE Page 6

Campagne
MAGAZINE Page 8

R

région

Gros incendie à Delémont 170 personnes au chômage

PAGE 19

Pacification soviétique fraîche et joyeuse Civils afghans décapités

Des soldats soviétiques et afghans ont décapité 42 habitants d'un petit village dans la province de Herat, dont des enfants, des femmes et des vieillards, a rapporté hier l'agence de presse iranienne IRNA.

IRNA précise que le massacre a eu lieu il y a deux semaines dans le village de Maql Abad, à sept kilomètres à l'ouest de Herat, chef-lieu de la province où l'on a signalé de violents combats ces derniers jours. Selon des sources diplomatiques occidentales en Afghanistan, le vieux quartier de Herat aurait changé trois fois de mains au cours des combats. Herat, située à 100 km de la frontière iranienne, est la troisième ville d'Afghanistan.

On déclarait par ailleurs de source diplomatique occidentale à Islamabad (Pakistan) qu'autour de Kaboul les forces de la résistance afghane se sont repliées après avoir affronté d'importants effectifs soviétiques dans de violents combats sur le district de Paghman. De même source on signalait cependant de nouveaux combats plus au nord dans la région de Shomali. (ap)

Terrorisme et mesures de sécurité en France Journées de folie à Paris

Le gouvernement français met tout en œuvre pour protéger ses citoyens!

Chirac me prête ses gorilles pour aller acheter du pain!



Une nouvelle explosion, la cinquième en huit jours à Paris et dans sa banlieue, s'est produite mardi soir dans un restaurant de la place Clichy, «La Champagne», dans le 9e arrondissement de la capitale, ont indiqué les pompiers.

L'explosion, qui s'est produite dans le sous-sol de l'établissement, vers 19 h 30, n'a fait que des dégâts matériels et a provoqué un début d'incendie, selon les premières informations fournies par les pompiers. Les poli-

ciers tentaient de déterminer l'origine de cette explosion.

D'autre part, la direction centrale de la Police judiciaire française a lancé officiellement hier soir un appel à témoin, assorti d'un million de francs français (environ 250.000 francs), pour toute personne susceptible de fournir des renseignements valables sur deux ressortissants libanais: Robert Ibrahim Abdallah et Maurice Ibrahim Abdallah, ainsi que sur les auteurs des récents attentats commis à Paris.

Les deux hommes recherchés, dont la photo devait être diffusée dans toute la France dans la soirée, sont les frères du chef présumé pour l'Europe des Forces armées révolutionnaires libanaises (FARL), Georges Ibrahim Abdallah, détenu en France et condamné en juillet dernier à quatre ans de prison.

Dans ses revendications, le comité de solidarité avec les prisonniers politiques arabes et du Proche-Orient, qui a revendiqué les cinq attentats meurtriers de ces derniers jours à Paris, exige en particulier la libération du terroriste incarcéré.

Dans une lettre parvenue hier à Beyrouth, le CSPPA a menacé de «détruire le mur d'enceinte» de l'Elysée et de porter «un coup après l'autre» à la France.

► Page 2

● Lire également en page 24 notre reportage qui fait le point sur les mesures régionales prises à la frontière franco-suisse.

Balance US des paiements courants Déficit record

Le déficit de la balance américaine des paiements courants a atteint le niveau record de 34,73 milliards de dollars au cours du deuxième trimestre 1986, contre un déficit révisé à 34,04 milliards au premier, a annoncé hier le Département du commerce.

Le déficit du premier trimestre, qui après révision constituait le premier record de tous les temps, se chiffrait initialement à 33,67 milliards de dollars.

Au deuxième trimestre 1985, les Etats-Unis avaient accusé un déficit de 29,42 milliards de dollars.

Le déficit a diminué au cours de la période avril - juin, de 400 millions de dollars, à 36 milliards, mais l'augmentation des transferts unilatéraux, dont l'aide étrangère américaine, a plus que compensé cette baisse.

Pour la totalité de l'année 1985, les paiements courants avaient accusé un déficit de 117,68 milliards de dollars. (ats, reuter)

Neuchâtel Xamax et la Coupe de l'UEFA Un départ en fanfare



Neuchâtel Xamax a pris hier soir une sérieuse option sur sa qualification pour le deuxième tour de la Coupe de l'UEFA. En effet, les «rouge et noir» grâce à un but de Jacobacci (notre photo Schneider) et un de Stielike, ont battu les Danois de Lyngby sur le score de 2-0.

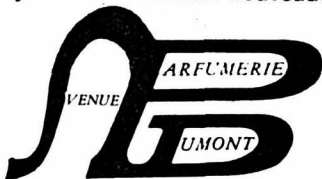
● LIRE NOS COMMENTAIRES EN PAGE 18

PRESTIGE DES GRANDES MARQUES

Pour votre beauté et votre élégance

Produits de beauté - Parfums
Accessoires signés - Foulards
Lunettes - Sacs
Parapluies

Toujours les dernières nouveautés



Av. Léopold-Robert 53

MONDE

Drogue aux Etats-Unis et délation enfantine «Ils en voudront à Dieu...»

La petite Deanna Young a fait des émules. Depuis que cette fillette californienne a dénoncé ses parents toxicomanes à la police, en août dernier, plusieurs autres enfants américains ont suivi son exemple, stimulés par une virulente campagne antidrogue.

Approbation sans réserves ou bien indignation: ces décisions qualifiées de «gestes d'amour» ou de «trahisons», ont eu un large écho dans un pays où la drogue est devenue une préoccupation majeure en même temps qu'un sujet politique vedette.

Deanna Young, 13 ans, n'avait pu convaincre ses parents de cesser de consommer de la drogue. Elle n'avait eu d'autre ressource que de se rendre au commissariat de police de sa ville de Tustin, avec un sac en plastique plein de stupéfiants en tous genres récupérés chez elle. Ce fut le début d'une célébrité bien involontaire, alors que journaux, chaînes de télévision, et même Mme Nancy Reagan, vantaient le courage de Deanna.

La fillette se retrouva toutefois dans un centre d'accueil pour enfants, séparée de ses parents. Ceux-ci ont été de leur côté laissés en liberté, mais ont dû quitter leur emploi et leur maison à cause de la publicité faite autour de cette affaire.

Inspirée par ce précédent, une petite fille de Los Angeles âgée de 11 ans invita la semaine dernière les policiers à faire un tour dans le jardin de ses parents, où poussaient de vigoureux plants de marijuana. L'enquête suit son cours.

Au même moment, dans l'Indiana, c'est un garçonnet de 13 ans qui dévoilait aux policiers de Sellersburg le comportement de ses parents, qui ont depuis été arrêtés. Au Nouveau-Mexique, un couple de Silver City avait été dénoncé fin août par ses deux enfants. Les policiers, qui n'ont découvert à leur domicile que quelques milligrammes de cannabis, n'ont engagé aucune poursuite.

«FAIRE QUELQUE CHOSE»

«Nous ne demandons pas aux enfants de faire la chasse à leurs parents, mais ceux qui se sentent en danger doivent pouvoir prendre la décision qui s'impose», a estimé le procureur général de Californie, M. John Van de Camp. «Si les parents consomment de la cocaïne et que cela crée des problèmes, les enfants doivent pouvoir faire quelque chose», a renchérit M. Bill Honig, responsable de l'instruction publique dans cet Etat.

Ce point de vue est cependant loin de faire l'unanimité. Si un psychiatre de Washington estime que ces dénonciations constituent «la meilleure nouvelle en provenance du front de la drogue» qu'il ait jamais entendue, nombre de ses

confrères s'interrogent sur les conséquences désastreuses que peut avoir une telle décision pour une famille.

Ces enfants ne pensent pas que leurs parents «peuvent finir en prison ou perdre leur emploi», a indiqué au *Washington Post* une psychologue réputée, Mme Joyce Brothers. «L'enfant ne prévoit pas de telles conséquences. Il pense qu'il va sauver ses parents d'eux-mêmes. Mais je suis sûre qu'il va ensuite être plein de remords et en vouloir à Dieu d'avoir vu le jour.» (ats, afp)

Offre chinoise d'un sommet Deng - Gorbatchev Rejet implicite de Moscou

Un porte-parole soviétique a rejeté implicitement hier la condition posée par le numéro un chinois Deng Xiaoping pour un sommet avec son homologue soviétique Mikhaïl Gorbatchev.

M. Deng avait déclaré le 6 septembre qu'il était prêt à rencontrer M. Gorbatchev si celui-ci se montrait prêt à «contribuer au retrait des troupes vietnamiennes au Cambodge».

Interrogé à ce sujet au cours d'une rencontre avec la presse, le porte-parole, M. Boris Piadychev a déclaré: «Notre

Mine en feu en Afrique du Sud Bilan très lourd

Plus de cent personnes seraient mortes dans l'incendie de la mine d'or de Kinross hier, à l'est de Johannesburg, selon des témoignages repris par l'Association de la presse sud-africaine.

Un porte-parole de la Compagnie Gencor, qui possède la mine, a cependant réaffirmé qu'il y avait eu 13 morts, mais elle a fait aussi état de 250 disparus et 183 blessés qui ont été hospitalisés. (ats, afp)

E entre autres

Malgré tout un petit pas

Le premier ministre israélien à Washington. Un mois avant d'abandonner le pouvoir à son adversaire d'extrême-droite, Itzhak Shamir, Shimon Peres a, sans doute, fait le point avec le président Reagan.

Positif ou négatif, le bilan du leader travailliste après deux ans?

Sur le plan économique, le doute n'est pas possible: c'est un triomphe. De mille pour cent, l'inflation est descendue à 12 - 15 pour cent. Les salaires sont redevenus normaux. Le niveau de vie des Palestiniens en Cisjordanie et à Gaza s'est amélioré.

Du côté politique, par contre, les résultats sont moins brillants. Certes, le désengagement du Liban a été une réussite, mais le processus de paix au Proche-Orient a-t-il réellement avancé?

M. Shamir affirme à ce propos: «C'est avant tout une question d'atmosphère, donc du vent».

La rencontre avec le président Mubarak, l'accord sur Taba, le sommet israélo-marocain d'Ifrane: tout n'est-il que vanité des vanités?

Le périodique juif belge «Regard», par la plume de M. Charles Enderlin, semble de cet avis. Il conclut cependant: «Mais pour l'heure, ce sont les efforts de paix qui sont à l'ordre du jour. Même s'ils paraissent avoir peu de chances d'aboutir, l'atmosphère leur est propice et dans la région, c'est toujours bon signe.»

Situé à gauche, «L'Espresso» italien, qui est allé enquêter en Terre sainte est proche de cette opinion. Il relève les paroles du député socialiste de gauche, (Mapam), Victor Shevtov: «Cela a été un gouvernement de paralysie nationale et il le restera.»

«L'Espresso» reproduit également les déclarations d'un député travailliste qui a voulu conserver l'anonymat: «Les deux années de Peres n'ont servi à rien...» «Le voyage au Maroc? Il s'est agi d'une opération accomplie davantage pour conquérir les faveurs des Juifs marocains en Israël que pour résoudre le problème palestinien...» «Les négociations d'Hel-sinki avec l'URSS? Quel sens cela avait-il d'y aller en sachant qu'en posant immédiatement le problème des Juifs soviétiques comme thème préjudicieux, on décourageait les Russes de poursuivre les contacts?...

Ainsi donc, durant deux ans, on aurait piétiné sur le sentier de la paix et, au mieux, on continuerait pendant deux ans supplémentaires.

Pour notre part, nous préférons retenir ces mots de M. Peres à une journaliste américaine: «Si vous m'aviez interviewé il y a deux ans, vous m'auriez parlé des implantations sur la rive occidentale et à Gaza. Maintenant on n'en parle plus.»

Pourquoi ne pas tenir compte dans le bilan du premier ministre qui va démissionner de ce petit pas en avant?

Willy BRANDT

Le premier ministre israélien aux Etats-Unis «Nous ne ferons pas de compromis»

L'URSS doit renouer des relations diplomatiques avec Israël et reconnaître le droit à l'émigration des Juifs soviétiques pour participer à une éventuelle conférence de paix sur le Proche-Orient; et Israël ne transigera pas sur ces conditions, a déclaré hier à Washington le premier ministre israélien Shimon Peres.

«Nous ne ferons pas de compromis» sur cette question, a indiqué M. Peres, à l'issue d'une rencontre d'une heure avec le président Reagan à la Maison-Blanche. «Je ne vois pas l'URSS accepter nos conditions», a reconnu pour sa part le ministre israélien de la Défense, M. Yitzhak Rabin.

Parallèlement à ces discussions avec les responsables américains, Shimon Peres tentait - par l'intermédiaire de l'ambassade d'Israël - d'organiser une rencontre avec le ministre soviétique des Affaires étrangères, Edouard Chevardnadze, qui sera à Washington en fin de semaine.

La visite de Shimon Peres aux Etats-Unis intervient à moins d'un mois de son remplacement par l'actuel ministre des Affaires étrangères Yitzhak Shamir. L'échange de poste entre les deux hommes est prévu pour le 14 octobre, aux termes de l'accord de gouvernement conclu entre leurs partis respectifs. (ap)

Journées de folie à Paris

Page 1

Pour leur part, partis politiques de gauche, organisations humanitaires et religieuses ont mis en garde les autorités contre toutes dérives racistes, craignant de voir l'étranger traité différemment selon qu'il est maghrébin ou américain.

Par ailleurs, l'appel à la vigilance lancé par le gouvernement n'est pas sans poser des problèmes aux forces de l'ordre, submergées depuis lundi d'appels bien ou mal intentionnés signalant des paquets suspects.

JOURNÉES FOLLES

Paris a ainsi vécu deux journées folles, la police devant répondre à des centaines d'appels dans des établissements scolaires, le métro, les gares, les aéroports, les centres commerciaux ou les bureaux de poste. Une fausse alerte a entraîné hier matin l'évacuation de la Bourse de Paris où les visites organisées pour le public ont été suspendues. (ats, afp, reuter)

Prisonniers polonais amnistiés Les trous de mémoire du pouvoir

Des prisonniers politiques polonais, considérés comme droits communs par les autorités, n'ont pas bénéficié de l'amnistie qui a entraîné la sortie de prison de tous les dirigeants de «Solidarnosc» détenus, a-t-on indiqué hier dans les milieux de l'opposition.

L'opposition sait ainsi d'ores et déjà que quatre détenus qu'elle considère comme «politiques» resteront en prison.

Il s'agit de deux policiers de Gdansk arrêtés en octobre 1984, MM. Adam Hodysz, 44 ans, et Piotr Siedlinski, 33 ans, condamnés respectivement à six et quatre ans de prison pour «participation à une association criminelle» et «trahison d'un secret d'Etat». Ces deux policiers avaient été accusés par les médias polonais de collaborer avec les structures clandestines de «Solidarité». Leurs avocats ont été avisés par la justice que l'amnistie ne les concernerait pas.

Les deux autres cas sont deux jeunes Polonais ayant refusé de prêter le serment militaire faisant référence à l'alliance des armées polonaise et soviétique. Le premier, M. Wojciech Janowski, 22 ans, purge trois ans et demi de prison depuis novembre 1985.

Le second, M. Jaroslaw Nakielski, un étudiant de Varsovie de 20 ans, a été arrêté lundi dans la capitale, au moment où il venait de se livrer à la justice pour bénéficier de l'amnistie. Arrêté en avril 1986, il avait été transféré de prison à un

hôpital psychiatrique, d'où il s'était enfui.

L'opposition a établi une liste d'une quarantaine de militants politiques emprisonnés et considérés par la justice polonaise comme des droits communs. (ats, afp)

● NEW YORK. - L'Assemblée générale de l'ONU a entamé mardi en fin de matinée les travaux de la 41e session sous le double signe de la paix et de la nécessité de réformes internes de l'organisation internationale.

USA: accidenté, il se fait arracher sa dent en or

Un Américain, accidenté après avoir perdu le contrôle de sa voiture sur une avenue du parc Roger William à Cranston, a été molesté et détourné par des témoins qui, à l'aide de tenailles, lui ont arraché sa dent en or, a-t-on appris de sources policières.

Carlos Infante, 29 ans, avait percuté un autre véhicule; il a tout d'abord été délesté de son argent, de sa montre, d'une baguette et des chaînettes qu'il portait au cou. L'autre automobiliste n'a pas participé à l'attaque, a précisé la police. (ap)

Réunion entre gouvernement et guérilla salvadoriens Echec virtuel à Panama

La rencontre entre le gouvernement salvadorien et l'opposition de gauche armée, visant à mettre fin à une guerre civile qui a fait près de 60.000 morts en six ans, n'aura vraisemblablement pas lieu le 19 septembre prochain. La deuxième réunion préparatoire destinée à fixer les modalités de ce dialogue s'est en effet terminée par un virtuel échec dimanche à Panama.

Quelques points d'accord ont certes été analysés concernant l'agenda de la réunion, à l'issue de trois jours de discussions entre les délégations du gouvernement salvadorien et du «Front Farabundo Martí pour la Libération nationale» (FMLN), ainsi que son bras politique le «Front démocratique révolutionnaire» (FDR). Toutefois, l'impasse sur les questions de sécurité et de démilitarisation n'a trouvé aucune amorce de solution.

Le vice-président salvadorien Rodolfo

Castillo Claramount a de son côté déclaré à la presse que le gouvernement était prêt à offrir à la délégation de la guérilla toutes les garanties de sécurité pour se rendre le 19 septembre à Sesori, dans le département oriental de San Miguel. Ce village a été choisi par les deux parties au cours de la première réunion préparatoire à Mexico, du 20 au 22 août dernier, pour abriter la troisième ronde de dialogue.

Le gouvernement du président José Napoleon Duarte a proposé que des diplomates, des représentants du CICR et de l'Eglise catholique se rendent à Sesori pour garantir la sécurité des délégués du FMLN-FDR. M. Claramount a indiqué à l'ATS que ces ambassadeurs pourraient être notamment ceux de Suisse et d'Espagne. A cet égard, l'ambassadeur de Suisse au Guatemala, M. François Nordmann, avait déjà joué le rôle d'accompagnateur diplomatique avec ses collègues français, colombien et panaméen. (ats)

TRIBUNE LIBRE ET DROIT DE RÉPONSE

«Les Kurdes et les autres»

C'est avec beaucoup d'intérêt, M. Willy Brandt, que j'ai lu votre article sur les Kurdes le 18 août dernier. Un intérêt aiguë par le fait que je ne partage pas votre opinion sur certains points. Ce qui m'amène à vous faire part de quelques remarques.

Votre affirmation concernant l'Irak, qui aurait compris, comme l'URSS, que les Kurdes ont droit à une certaine autonomie, prête à confusion: en effet, Saddam Hussein n'est pas tendre avec ses Kurdes. L'année passée, des centaines d'adolescents ont été arrêtés, soupçonnés d'appartenir à des familles militant dans les mouvements kurdes. Dernièrement, dans le quotidien «Le Monde», une déclaration d'Amnesty International fait état d'exécutions en public de 21 étudiants kurdes irakiens, qui n'ont pas été traduits en justice.

Et c'est bien un accord de «droit de poursuite», signé entre l'Irak et la Turquie qui a permis à l'aviation d'Ankara le bombardement sur territoire irakien.

Vous ne parlez pas de la Syrie par contre, où les Kurdes ne semblent pas trop malmenés. C'est dans ce pays qu'ils organisent librement leur *Nowel-An kurde*, «Newroz» le 21 mars de chaque année.

Contrairement à ce que vous affirmez, l'identité kurde n'a pas disparu, le profond attachement des Kurdes à leur culture le prouve. Les signataires du Traité de Lausanne de 1923, n'imaginaient certainement pas qu'il serait si problématique de réduire les Kurdes au silence.

La Turquie, pourtant, n'a pas ménagé les moyens pour tenter d'éliminer jusqu'à leur nom. Les atrocités commises sont connues, sans qu'il soit besoin d'y revenir, et le groupe «Accueil réfugiés», dans la lettre qu'il vous a adressée, en donne quelques exemples. Le régime le plus despotique est aussi celui où les revendications sont les plus radicales: les résistants kurdes de Turquie veulent l'indépendance. Est-ce un hasard? Et ils semblent être partis pour un combat sans retour.

Vous parlez d'autonomie ou de fédérations. D'autres sont favorables à un Kurdistan indépendant, un avis que, personnellement je partage, et qui déplaît à beaucoup. Des opinions qui divergent, et qui peuvent s'exprimer librement, dans nos pays démocratiques.

Mais les Kurdes? Quand donc auront-ils la parole? Car finalement, n'est-ce pas à eux, et à eux seuls, de décider de leur sort?

Et c'est là que pour nous se situe le problème de fond: donner une voix aux Kurdes.

C'est pourquoi l'Association Suisse-Kurdistan, fondée par la «grosse» poignée d'Helvètes dont vous parlez, soutient le droit à l'autodétermination du peuple kurde.

De nouveau ce sont des mots: pour pouvoir s'autodéterminer, encore faut-il avoir la parole. Et il semble bien que, dans les circonstances actuelles, dans un Kurdistan muselé, une lutte soit nécessaire pour y parvenir.

Alors, bâtons dans la fourmière peut-être, mais acte de justice envers un peuple qui se débat seul pour sa survie: parlons des Kurdes.

De toute façon, le silence n'a rien résolu, l'histoire l'a prouvé. Il serait peut-être préférable d'aborder au plus vite la réalité kurde et de dénoncer fermement les tyrannies. D'exiger même qu'une solution soit trouvée, sans passer encore par les grands massacres.

Jacqueline Sammal

Réd.: Cette «Tribune libre» clôt le débat sur le problème kurde dans nos colonnes.

● LE CAIRE/BERNE. - Après avoir désigné lundi deux diplomates, dont un Suisse, pour arbitrer leur contentieux sur la bande de Taba, l'Egypte et Israël n'avaient encore établi mardi après-midi aucun contact officiel avec Berne concernant cette médiation, a indiqué un porte-parole du Département fédéral des Affaires étrangères (DFAE).

● DJAKART. - Le président français François Mitterrand a défendu mardi les essais nucléaires français dans le Pacifique, lors de ses entretiens avec le chef de l'Etat indonésien Suharto, entretiens qui ont également porté sur les relations est-ouest et les derniers événements au Proche-Orient.

Nouveau de Mitsubishi:



A l'avant-garde de la technologie.

RE 2 9 1 9 5 1

MITSUBISHI MOTORS CORPORATION
TOKYO, JAPAN

3

ans

de garantie

d'usine

Mitsubishi

SILENCE. PUISSANCE. MITSUBISHI.

Le bon de garantie unique de la Mitsubishi Motors Corporation pour une garantie d'usine de 3 ans. Un document convaincant pour des voitures convaincantes de catégorie high-tech.

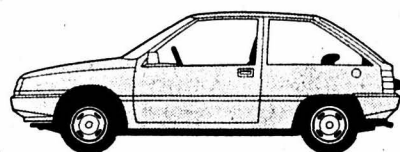
Garantie d'usine de 3 ans.

On ne donne une garantie que lorsque l'on est vraiment sûr de son fait. Dans l'industrie automobile, il est normal d'accorder une garantie d'un an. Pas pour Mitsubishi.

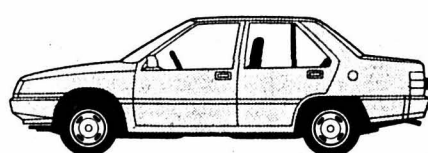
Nous accordons une garantie de 3 ans sur tous les nouveaux modèles Mitsubishi immatriculés en Suisse à partir du 3 septembre. Ceci parce que nous faisons confiance à nos constructeurs et que nous disposons d'une expérience de plusieurs dizaines d'années dans la construction automobile. Parce que nous avons par exemple déjà construit, de série, des véhicules 4x4 en 1934, c'est-à-dire il y a plus de 50 ans. Parce que nous construisons des avions depuis plus de 60 ans et occupons depuis 25 ans une première place dans la technologie spatiale.

Nous avons tiré profit de toutes ces expériences Mitsubishi et disposons donc aujourd'hui d'un know how technologique si élevé que nous pouvons nous permettre d'accorder une garantie d'usine de 3 ans sur tous les nouveaux

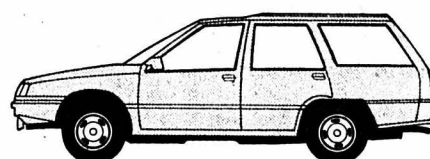
modèles Mitsubishi ainsi qu'une garantie de 6 ans contre la corrosion. Pour la plus grande joie et satisfaction de tous les conducteurs de Mitsubishi.



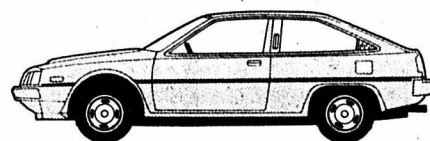
Colt 1300 EL, 3 portes, 1298 cm³, 49 kW/67 ch, 150 km/h. Technique 12 soupapes. Catalyseur norme US 83. Fr. 12990.-.



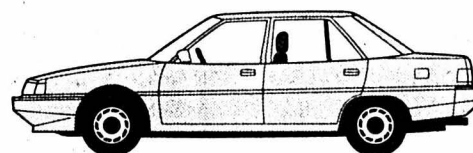
Lancer 1500 GLX, 4 portes, 1468 cm³, 51 kW/70 ch, 153 km/h. Technique 12 soupapes. Catalyseur norme US 83. Fr. 16990.-.



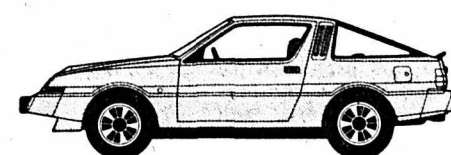
Lancer 1500 GLX Station Wagon, 5 portes, 1468 cm³, 51 kW/70 ch, 148 km/h. Technique 12 soupapes. Catalyseur norme US 83. Fr. 17290.-.



Cordia 1800 Turbo, 3 portes, 1796 cm³, 87 kW/118 ch, 195 km/h. Technique 12 soupapes. Catalyseur norme US 83. Fr. 23290.-.



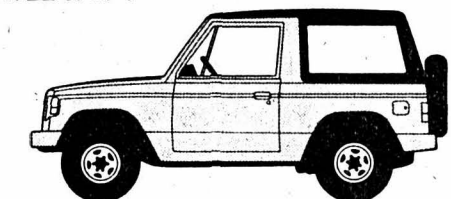
Galant 2000 GLS, 4 portes, 1997 cm³, 66 kW/90 ch, 170 km/h. Technique 12 soupapes. Catalyseur norme US 83. Fr. 21690.-.



Starion 2600 Turbo EX, 2 portes, 2555 cm³, 114 kW/155 ch, 215 km/h. Technique 12 soupapes. Catalyseur norme US 83. Fr. 36990.-.



Space Wagon 2000 GLX, 5 portes, 1997 cm³, 62 kW/85 ch, 160 km/h (7 places). Technique 12 soupapes. Catalyseur norme US 83. Fr. 22690.-.



Pajero 4x4 Canvas Top ou Metal Top 2,6, 3 portes, 2555 cm³, 76 kW/103 ch. Catalyseur norme OGE 86. Fr. 29690.-/Fr. 30790.-.

EFL - Tous financements - Prêts - Paiement par acomptes - Leasing - Service discret et rapide

SILENCE. PUISSANCE. MITSUBISHI.

3 ans de garantie d'usine. 6 ans de garantie anti-corrosion.

SUISSE

Dans la cité de Calvin Les paris clandestins se multiplient

Depuis quelque temps, la récolte sous le manteau de paris pour le Pari mutuel romain (PMU) français s'intensifie à Genève. La Loterie romande a averti le Département genevois de justice et police. Celui-ci a rappelé dans un communiqué que le «ramassage» de sommes d'argent ou de tickets de participation aux paris sur les courses étrangères de chevaux est interdit en Suisse. La police genevoise n'ignore pas le phénomène. Selon son porte-parole, elle est intervenue dernièrement dans un établissement public du quartier des Eaux-Vives. Deux mille francs ont été saisis.

Alain Barraud, président de la Loterie romande, a expliqué hier à AP que le PMU représente actuellement à Genève un très sérieux concurrent pour le Pari mutuel romand. Un réseau de points de ventes illégaux a été constitué, notamment dans des établissements publics. «C'est de notoriété publique, a ajouté Alain Barraud.

Les paris récoltés à Genève sont ensuite enregistrés de l'autre côté de la frontière. L'ampleur de ce phénomène n'est pas chiffrable, mais elle est «importante». Alain Barraud précise que les institutions d'utilité

publique du canton de Genève sont les premières victimes de ce trafic, puisque 55% des bénéfices du Pari mutuel romand leur sont distribués.

Il y a un mois, la police genevoise a découvert une de ces officines clandestines du PMU dans un bistrot du centre. Elle a transmis le dossier au procureur général. Deux mille francs et des coupons du PMU ont été saisis. La police espère que la mise en garde du Département de justice et police découragera les parieurs de l'ombre.

Le président de la Loterie romande demeure toutefois avant tout préoccupé par le succès que rencontrent en Suisse les loteries allemandes. Selon lui, ces dernières reçoivent annuellement quelque 100 millions de francs suisses de joueurs suisses. Une dizaine de procédures judiciaires sont d'ailleurs en cours.

La loi fédérale sur les loteries et les paris professionnels n'interdit pas à un particulier de participer à des loteries étrangères. Mais elle prévoit jusqu'à trois mois de prison et de fortes amendes pour celui qui conclut, négocie ou fournit l'occasion de conclure des paris interdits. (ap)

Pour rétablir le trafic au Brunig Nombreux soldats pour aider les civils

Le Conseil d'Etat du canton d'Obwald a exposé à la presse les mesures prises pour rétablir le trafic sur la route du Brunig, coupée par un éboulement près de Giswil. Les travaux se déroulent avec le concours de la troupe, qui a envoyé d'importants effectifs. Toutefois, le matériel utilisé est surtout civil. Une nouvelle route pourrait être ouverte à la circulation d'ici une semaine si le temps est propice.

A l'exception d'un passage long d'environ 10 mètres, en contrebas de l'ancienne route, les sauveteurs sont persuadés d'avoir maintenant exploré tous les éboulis. Il est donc quasi certain qu'il n'y a plus de victimes ou de véhicules à dégager. On peut donc se tourner vers d'autres tâches. Mardi matin, les troupes

de protection aérienne ont entrepris de creuser les lits de deux rivières, afin d'éviter des inondations.

La nouvelle route en construction sera longue de 1,5 km et large de six mètres. Il y aura par endroit des rampes de 12 pour cent, ce qui suppose d'importants travaux de déneigement en hiver.

La décision de construire la route a été prise vendredi et, dimanche, un accord était conclu avec les propriétaires fonciers concernés. Un autre exemple de rapidité est le pont construit sur l'Aa de Giswil, large de 7,60 et pouvant être franchi par des camions de 50 tonnes. Vendredi à 17 heures une compagnie de sapeurs se mettait à l'ouvrage. Dimanche à 20 heures on posait le sapin et lundi matin à 8 heures le premier convoi utilisait le pont. Le travail le plus difficile sera la construction du tronçon entre ce pont et la route du Brunig, avec six virages complets.

Quatre cent vingt soldats sont en action 24 heures sur 24 pour construire la route, mais aussi pour évacuer les

déblais et pour détourner la circulation. En outre, la troupe assiste les géologues qui surveillent constamment les mouvements de terrain. La nuit, le cône est éclairé.

Comme la cause de l'éboulement n'est toujours pas connue, les CFF n'ont encore rien décidé au sujet de la reconstruction de la voie ferrée. Il s'agit en effet d'ausculter le terrain pour connaître sa solidité et sa stabilité. Ensuite on optera pour une voie ouverte, pour une galerie de protection ou pour un tunnel. Quoi qu'il en soit, les voyageurs seront transportés par autobus pendant plusieurs mois. (ats)

Croix-de-Cœur Pas d'indemnisation

Le Tribunal fédéral a rejeté mardi une demande d'indemnisation présentée par l'Association pour la sauvegarde de la région de la Croix-de-Cœur, ainsi que par douze propriétaires, qui s'étaient opposés avec succès à la construction d'un aéroport à Verbier. La Cour a estimé que la Confédération n'avait pas à répondre d'éventuels manquement à l'administration fédérale, car les frais nécessaires à la défense de cette cause devaient être convertis par les dépens alloués en procédure. (ats)

● Le Conseil d'Etat fribourgeois a proposé au Parlement de ne pas prendre en considération la motion d'un député socialiste, Louis-Marc Perroud, tendant à l'élection par le peuple des juges cantonaux et des présidents de tribunaux d'arrondissement. Si les députés suivent l'avis du gouvernement, le parti socialiste fribourgeois lancera une initiative constitutionnelle.

● Un Suisse sur cinq souffre d'hypertension artérielle. Ce phénomène peut engendrer l'artériosclérose et figure parmi les facteurs de risques les plus importants des maladies cardio-vasculaires.

Loterie romande Télécash

Tirage du mardi 16 septembre 1986:

Le billet portant la combinaison complète ci-dessous gagne 5000 francs or (valeur du jour de présentation du billet):

05 - 30 - 32 - 34 - 37

Seule la liste officielle de tirage fait foi.

Prochain tirage: mercredi 17 septembre 1986. (comm)

Les recherches du Groupement de l'armement Blindages explosifs et analyses de gaz

Reléguées à l'arrière-plan par les acquisitions d'armement proprement dites, bien qu'elles y jouent un rôle capital, les activités de recherche du Groupement de l'armement (GDA) ont été présentées mardi à Thoun et Spiez à la presse. Elles portent sur les domaines les plus divers, des blindages «actifs» dont l'explosion neutralise les charges creuses à l'analyse des gaz du conflit Iran-Irak, pour laquelle le GDA cité dans le rapport de l'ONU a vu ainsi sa compétence reconnue.

Responsables du traitement des questions scientifiques, techniques, industrielles et financières de la recherche en technique militaire, du développement et de l'acquisition du matériel d'armée - du bouton d'uniforme aux systèmes les plus complexes, 1,93 milliard d'achats par an en moyenne de 1981 à 1985 - les services centraux du GDA et les trois offices d'armement du GDA occupent 850 personnes.

Mais les moyens pour la recherche militaire, a souligné le chef de l'armement Felix Wittlin, sont très modestes, et représentent 1% seulement des dépenses totales de recherche effectuées en Suisse. Indispensables pour garder le niveau nécessaire à l'analyse de la menace, en constante évolution, ces activités permettent également d'acquiescer les informations indispensables pour maintenir des échanges avec des partenaires étrangers.

Le programme annuel de recherche du GDA est intégré dans celui de recherche, de développement et d'essais (PRDE) du Département militaire (DMF), doté en 1986 de 155 millions de francs, dont 9,2 millions seulement, soit 6%, sont affectés à la recherche. Ils sont versés à raison de 58% aux six fabriques fédérales d'armement, 26% aux universités et hautes écoles techniques, 12% aux bureaux d'ingénieurs ou établissements privés, et 4% seulement aux propres services spécialisés du GDA, qui jouent un rôle de coordination.

Mardi, le responsable des services techniques spécialisés et de recherche du GDA Bruno Heiz a présenté certains cas soumis aux chercheurs. Ainsi, une nouvelle conception du camouflage, prochainement introduite, a nécessité des essais approfondis sur les moyens d'échapper à la détection par appareils à infra-rouges ou l'observation radar. Autre problème, où les tests se poursuivent: les perturbations aérodynamiques posées par une coiffe pour détonateurs d'obus de lance-mines, destinée à supprimer les ratés dans la neige.

Les blindages actifs, en l'occurrence formés d'éléments de protection contenant de l'explosif, ont été portés à la connaissance du grand public en 1982 lorsque les Israéliens ont pénétré au Liban. En plaques apposées par-dessus le blindage proprement dit d'un char, ils permettent de déranger l'effet d'une charge creuse dont la puissance n'atteint

Tchernobyl: impossible en Suisse!

Négligence extrême des opérateurs, complète inconscience, système de sécurité insuffisant, danger spécifique au type de réacteur de Tchernobyl: telles sont les causes de l'accident nucléaire survenu à fin avril en Ukraine. L'Association suisse pour l'énergie atomique (AIEA) et la Société suisse des ingénieurs nucléaires (SOSIN), se basant sur le volumineux rapport soviétique publié fin août à Vienne lors de la rencontre internationale d'experts, ont exposé mardi à Berne pour la première fois comment les spécialistes helvétiques apprécient l'importance de Tchernobyl pour les centrales suisses. Conclusion d'Alain Colomb, président de l'ASPEA: il n'y a rien de fondamental à changer dans

l'organisation de la sécurité nucléaire en Suisse.

Cette sécurité peut paraître lourde, mais elle offre des garanties. A tel point qu'une catastrophe comme celle de Tchernobyl «aurait des conséquences minimales» en Suisse par rapport à ce qui s'est passé en Ukraine, a ajouté Alain Colomb.

Tchernobyl, comme Bhopal, n'est pas partout. Bruno Pellaud, président de la SOSIN et rapporteur de la réunion de Vienne, a demandé que les spécialistes du nucléaire ne soient pas plus mal lotis que l'industrie chimique. L'accident survenu à Bhopal, en Inde, n'a pas remis en question l'avenir de toute la branche chimique suisse. (ap)

«Commando antijurassien»

Le DMF ignore tout

Le porte-parole du Département militaire fédéral, M. Michel Margot, dit tout ignorer de l'existence, dans les années 60 à 70, d'un commando armé chargé d'arrêter les dirigeants du Rassemblement jurassien. Cette accusation avait été formulée dimanche, lors de la Fête du Peuple jurassien, à Delémont, par le secrétaire général du RJ, M. Roland Béguelin.

Selon M. Margot, il y a effectivement eu, dans les années 60, une mise de piquet de certaines troupes à la demande des autorités bernoises. C'était en 1968 et ces troupes étaient chargées d'intervenir en cas de besoin à l'occasion d'une Fête du Peuple. M. Margot n'a pas connaissance, par contre, d'autres préparatifs. «Il est possible, selon lui, qu'un commandant d'une troupe de

piquet ait pu prendre quelques mesures d'anticipation, comme les adresses de dirigeants, mais cela paraît peu plausible». Quant à savoir si un tel commando existerait encore aujourd'hui, il le dément formellement.

De notre rédacteur à Berne:
Yves PETIGNAT

M. Béguelin, pour sa part, maintient son affirmation. Le commando chargé de ces opérations antijurassiennes n'avait rien à voir avec les troupes de piquet, selon lui. Il se serait bien agi de mesures permanentes maintenues durant plusieurs années. Il est prêt à demander à son informateur de témoigner devant M. François Lachat, chef des affaires militaires du canton du Jura.
Y. P.

FAITS DIVERS

Genève: vol de revolvers

Un inconnu s'est emparé mardi de deux revolvers Smith et Wesson dans la vitrine d'une armurerie à Genève. L'inconnu a lancé un couvercle en béton contre la vitrine, a précisé la police genevoise. Lundi déjà, des inconnus s'étaient attaqués à une armurerie, mais en vain. L'armurier avait en effet réussi à les mettre en fuite. La police suppose que les deux délits sont liés.

UNE FERME BRÛLE À BIÈRE

Une ferme située en plein milieu du village vaudois de Bière a été la proie des flammes hier après-midi. Le rural a été complètement détruit et les habitations fortement endommagées.

L'incendie s'est déclaré vers 14 h 30. La grande quantité de foin et de paille contenue dans la grange a longtemps alimenté l'incendie.

Le sinistre a été combattu jusqu'en fin d'après-midi par les pompiers des casernes de Bière et d'Aubonne. Les maisons du village, toutes proches, ont été épargnées. En revanche, les deux bâtiments d'habitation dépendant de la ferme, habités par trois générations d'une famille de paysans, ont été rendus inutilisables par l'eau et la fumée.

CYCLOMOTORISTE TUÉ À GENÈVE

Un motocycliste de 64 ans a perdu la vie hier à Genève dans une collision avec un camion. Selon les renseignements fournis par la police, le conducteur du deux-roues a heurté le flanc droit du camion et a chuté. Son décès a été constaté, à son admission à l'Hôpital cantonal.

BÂLE: SONDAGE AGRICOLE

Une majorité de Suisses estime, selon un sondage, que la politique agricole du pays fait fausse route et coûte trop cher. Effectué en juillet dernier auprès de 500 personnes, à la demande de Coop-Suisse, le sondage a notamment montré que les surproductions, l'économie laitière et la politique des prix sont les «points chauds» de l'agriculture.

A la question de savoir si la politique agricole coûte trop cher, 46% des personnes interrogées ont répondu affirmativement, 30% se sont déclarés partiellement d'accord et 15% pas d'accord.

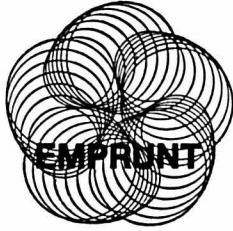
La politique agricole menée jusqu'ici est-elle la bonne et aucun changement fondamental n'est-il nécessaire? Non, ont répondu 84% des «sondés».

Alors que 37% des personnes interrogées doutent du cours actuel de la politique agricole, 36% déclarent qu'elles lui sont opposées. Outre la surproduction, l'économie laitière et les prix, les problèmes les plus graves sont la pollution de l'environnement par l'agriculture, la politique d'utilisation du sol ainsi que les disparités entre gros et petits paysans. (ats, ap)

OUI AU SUCRE DU PAYS
les 27 et 28 septembre 1986

L'AGRICULTURE EST UTILE À TOUS

Responsable:
T. Stampfli



The Seagram Company Ltd.

Montréal, Québec, Canada

Cet emprunt a reçu un A+ Rating de Standard & Poor's

6%

Emprunt 1986-2085 de fr. s. 250 000 000

Le produit de l'emprunt sera utilisé pour le financement de projets généraux de la Société.

Prix d'émission

100%

+ 0,3% timbre fédéral de négociation

**Délaï de souscription
jusqu'au 19 septembre 1986,
à midi**

No de valeur: 671 371

Modalités de l'emprunt

Durée:
99 ans au maximum

Titres:
obligations au porteur de fr. s. 5000 et fr. s. 100 000

Libération:
30 septembre 1986

Coupons:
6% p. a., fix pour toute la durée

Remboursement:
- au plus tard le 30 septembre 2085
- le débiteur se réserve le droit de remboursement anticipé des obligations après 15 ans à 102%, et tous les 5 ans suivants à 101%
- l'obligataire n'a pas le droit de dénonciation préalable

Cotation:
Sera demandée aux bourses de Bâle, Berne, Genève, Lausanne et Zürich

Restrictions de vente:
Canada, USA

Les banques soussignées tiennent à disposition des prospectus détaillés.

Société de Banque Suisse

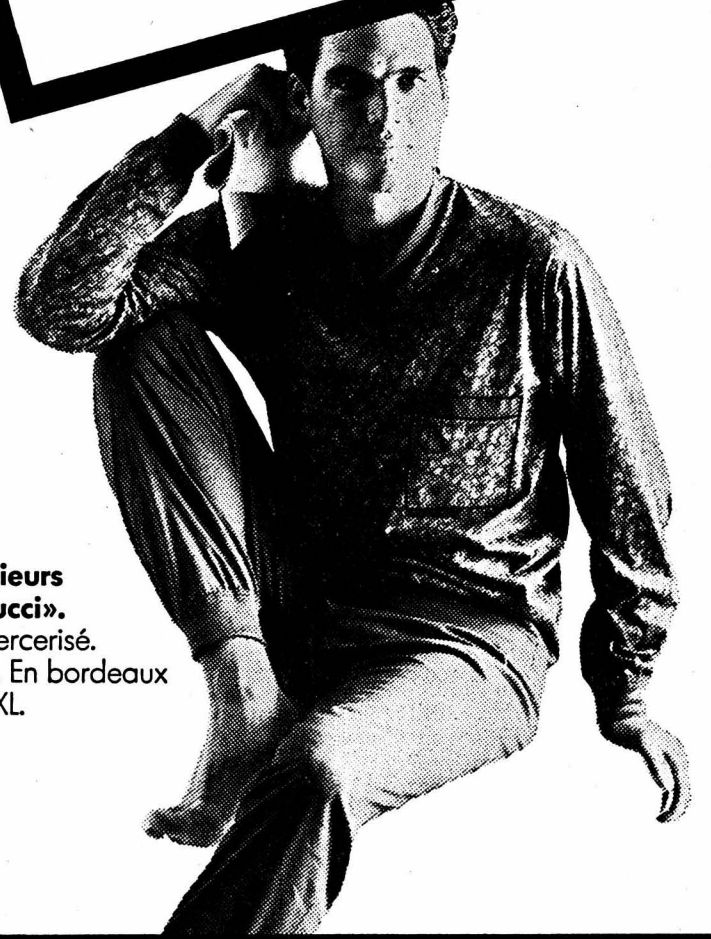
Banque Populaire Suisse	LTCB (Schweiz) AG	Banques Cantonales Suisses
Banca del Gottardo	A. Sarasin & Cie	Banque Bruxelles Lambert (Suisse) S.A.
Banque Paribas (Suisse) SA	The Royal Bank of Canada (Suisse)	Banque Morgan Grenfell en Suisse SA
Bordier & Cie	Deutsche Bank (Suisse) S.A.	Goldman Sachs Finanz AG

Société Privée de Banque et de Gérance

printemps

P R É S E N T E

Emilio Carducci® ROMA



**Pyjama messieurs
«Emilio Carducci».**
En coton fin mercerisé.
Lavable à 60°. En bordeaux
ou marine. S-XL.

79.-

Besoin d'argent

prêt jusqu'à Fr. 30 000.- en 24 h.
Discrétion absolue.
☎ 021/35 13 28 - 24 h/24

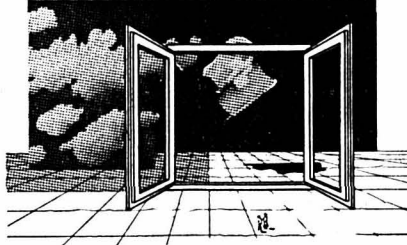
Prêts personnels

jusqu'à Fr. 30 000.- en 24 h.
Discrétion absolue.
☎ 021/35 13 70 - 24 h/24

EgoKiefer



**La fenêtre
en plastique suisse.**



Jean Claude
Menuiserie-ébénisterie
2300 La Chaux-de-Fonds
☎ 039/23 19 35

**La technique de pointe
pour fenêtres et portes**

ZOOM PLUS

**Les nouvelles
possibilités de copie.
Minolta EP 470 Z.**

Représentation officielle pour les copieurs Minolta

PAPIER SYSTEM

NEUCHÂTEL
Monruz 5

☎ 038/24 10 60



MINOLTA

En toute saison,
L'IMPARTIAL,
votre source
d'informations

NOUVEAU



shoynear

Cosmétique biologique

Soins de la peau en harmonie avec la nature adaptés à chaque type de peau.

CADEAU: jusqu'au 4 octobre pour tout achat dès Fr. 50.-, un tonique 125 ml vous sera gracieusement offert.

pharmacie
pillonel

Balancier 7 et Serre 61
2300 La Chaux-de-Fonds
☎ 039/23 46 46/47

Fr. 30 000.-

c'est le montant que nous vous prêtons
Discrétion - Rapidité

Finances-Services
Pérolles 55 - 1700 Fribourg
☎ 037/24 83 26
8-12 h - 13 h 30-18 h
mardi, jeudi, jusqu'à 19 heures

A vendre

Renault 25 GTX

09-1985, toutes options,
12 600 km.
ainsi que

Mercedes 220 SE

1964
☎ 039/28 25 74, heures des répas.

Office des poursuites et des faillites
District de Porrentruy

Vente publique d'une boucherie industrielle

Judi 13 novembre 1986, dès 10 h 30, au Café du Vieux-Moulin à Courgenay, il sera vendu aux enchères publiques, à tout prix et au plus offrant, l'immeuble ci-après décrit dépendant de la faillite de JURA CARNA SA, à savoir:

BAN DE COURGENAY

Feuillet 2605, Les Pâles, boucherie, laboratoire No 3, terrain de 6 000 m².
Valeur officielle de l'immeuble: **Fr. 1 033 800.-**
Assurance incendie du bâtiment (indice 150) **Fr. 1 400 000.-**
Estimation de l'Office des faillites: **Fr. 1 550 000.-**
(dont Fr. 1 050 000.- pour l'immeuble et Fr. 500 000.- pour les accessoires immobiliers)

Récemment construite dans la zone industrielle à Courgenay, cette boucherie industrielle est parfaitement équipée. Les machines et objets servant à l'exploitation sont compris dans la vente de l'immeuble. Par contre, le mobilier de bureau ainsi que les machines de bureau seront vendus séparément, au détail, le 13 novembre 1986, dès 14 h 30, dans les locaux de Jura Carna SA, à Courgenay.

Visites du bâtiment: lundi 3 novembre 1986, à 17 heures, ou sur rendez-vous.

Conditions: les conditions de vente et l'état des charges seront déposés à l'Office soussigné à partir du 23 octobre 1986, où les intéressés pourront en prendre connaissance.

Des garanties de paiement seront exigées avant le prononcé de l'adjudication.

Les enchérisseurs devront se munir d'un acte d'état-civil. Les représentants des sociétés, dûment légitimés, devront présenter un extrait récent du Registre du commerce.

Les intéressés sont rendus attentifs aux restrictions de la législation fédérale relative à l'acquisition d'immeubles par des personnes domiciliées à l'étranger.

Porrentruy, le 9 septembre 1986

Le préposé: René Domont.

**Un prêt personnel de la Banque ORCA:
Le chemin le plus simple
pour l'argent liquide.**

Nous vous proposons une solution rapide, efficace et discrète à vos problèmes d'argent. Passez nous voir, téléphonez-nous ou envoyez-nous ce coupon à l'adresse ci-dessous.

Confidentiel

Je désire recevoir Fr. _____ Mensualité env. Fr. _____

Nom _____ Prénom _____

Date de naissance _____ Etat civil _____

Rue _____ N°/Lieu _____

Habitant depuis _____ Tél. _____

Profession _____ Revenu mensuel _____

Date/Signature _____

Banque ORCA, ruelle W.-Mayor 2,
2001 Neuchâtel, tél. 038/25 44 25
D'autres succursales à: Genève, Lausanne,
Sion, Fribourg, Bâle et Zurich. H1

Banque **ORCA**

Société affiliée de l'UBS

MAGAZINE

vie pratique

philatélie par Marcel Gerber

Les catalogues Zumstein Europe 1986/87



Les catalogues Zumstein Europe 1986/87, en quatre volumes, viennent de paraître.

Il est encore prématuré de parler d'un réel changement d'orientation dans le secteur de la vente des timbres. Tandis qu'aux ventes aux enchères les valeurs vedettes (timbres classiques de luxe et les lettres anciennes) obtiennent toujours de bons résultats, les collections de qualité moyenne et le matériel moderne, surtout depuis 1960, n'atteignent souvent que des résultats modestes.

Dans l'édition présente, la septième, tous ces facteurs jouent un rôle essentiel au moment de l'appréciation du marché et lors du calcul des prix. Le fait que plusieurs monnaies étrangères ont baissé par rapport au franc suisse a également été pris en considération.

Entièrement en couleur et bilingue, le catalogue Zumstein Suisse-Liechtenstein 1986/87 vient également de paraître. En nouveauté, il faut signaler la cotation des cartes postales de la Fête nationale.

Tous ces catalogues peuvent s'obtenir chez les marchands de timbres-poste et dans les librairies.

Comment se procurer la pochette «Liberté 1886-1986»

Nombre de philatélistes ont été déçus de ne pouvoir se procurer la pochette «Liberté 1886-1986» mise en vente à l'occasion du centenaire et de la rénovation de la Statue de la Liberté.

Les PTT rappellent que cette pochette n'est pas un produit philatélique au sens pur du terme: elle

contient quatre timbres neufs français et quatre timbres neufs américains ne présentant aucune spécificité particulière. Il s'agit en fait d'ensembles de quatre timbres français et américains détachés des feuilles d'émission courante, et non de blocs feuillets individuels spécialement réalisés comme certains philatélistes ont pu le croire.

Les collectionneurs peuvent se procurer ces timbres dans tous les bureaux de poste pour les timbres-poste français et auprès du service philatélique de l'US Postal Service, Official Business, Washington DC, 20260 USA, ou auprès du négoce philatélique, pour les timbres américains.

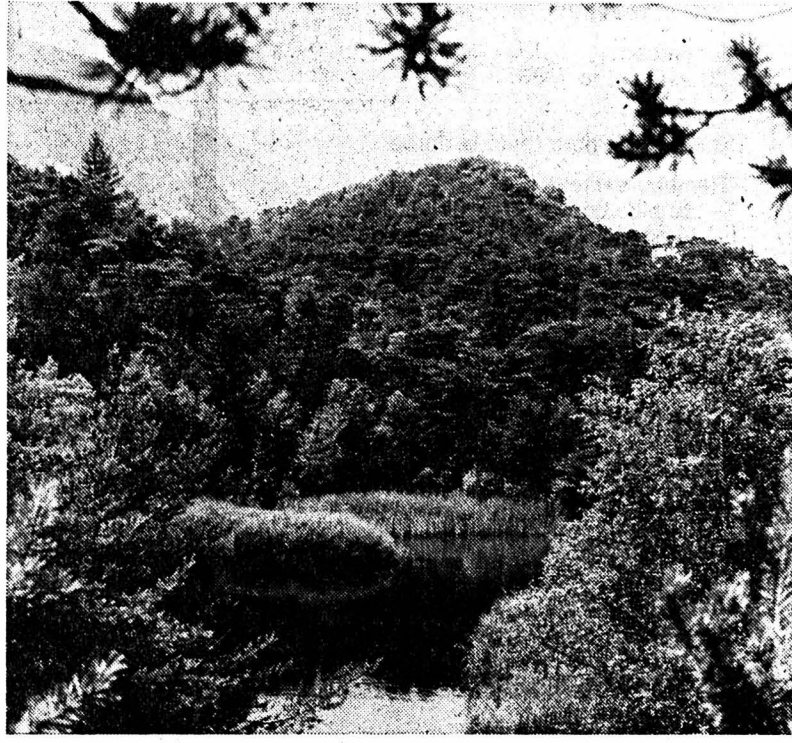
La carte postale «Liberté 1886-1986», qui est un véritable produit philatélique, est toujours disponible dans les points philatélie et au service philatélique.

entraide

L'Ecu d'or pour le bois de Finges

La vente des écus de chocolat de la Ligue suisse pour la protection de la nature (LSPN) et la Ligue suisse du patrimoine national (LSP) a pour objectif principal, cette année, le bois de Finges. Sise dans le Valais central, au bord du Rhône, c'est la plus grande pinède de Suisse. Elle abrite quelque 470 espèces de plantes, dont beaucoup sont originaires d'Asie centrale, et d'autres de la région méditerranéenne; et 132 espèces d'oiseaux nicheurs, dont certaines sont très menacées. On y observe aussi, occa-

sionnellement, la présence du castor. Les variétés d'insectes sont extraordinairement nombreuses: citons les libellules, les papillons, les cigales, les cicindèles, les mantes religieuses, et les plus diverses sortes de guêpes et d'abeilles. Cet univers aussi captivant pour le promeneur que pour le savant est dû à la double action d'un climat chaud et sec, et d'un sous-sol formé des alluvions du Rhône et des éboulis de l'Illgraben. Ce site unique est aujourd'hui mis en grave danger par tous les effets du monde moderne.



les bonnes recettes

Escalopes aux raisins

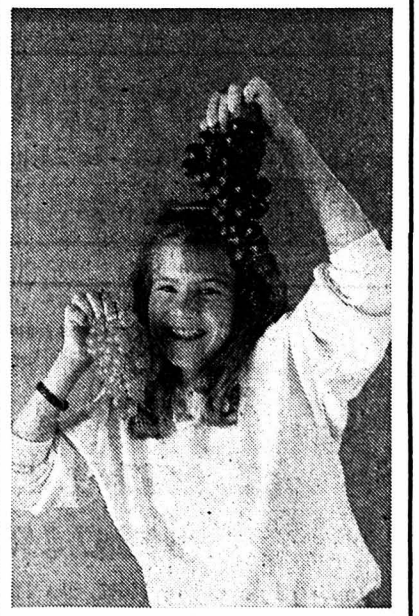
Pour 4 personnes:
Préparation: 10 minutes
Cuisson: 15 minutes
Ingrédients: 4 escalopes de veau ou de dinde, 40 g de beurre, 300 g de raisin, 1 dl de crème fraîche, sel, poivre.
Egrenez et lavez le raisin, faites cuire à la poêle les escalopes dans le beurre chaud 4 à 5 minutes de chaque côté, salez, poivrez. Rangez les escalopes dans un plat creux, gardez-le au chaud. Déglacez la poêle avec la crème fraîche en grattant bien le fond avec une cuillère de bois, ajoutez les grains de raisin, laissez-les réchauffer sans cesser de remuer, rectifiez l'assaisonnement. Versez la sauce sur les escalopes et servez aussitôt.

Pommes aux raisins

Pour 4 personnes:
Préparation: 30 minutes
Cuisson: 45 minutes
Ingrédients: 4 pommes, 300 g de raisin, 100 g de beurre, 3 pincées de cannelle, 2 cuillerées à soupe de rhum, 4 tranches de pain de mie, 100 g de sucre en poudre.
Lavez les pommes, essuyez-les, creusez-les en laissant 2 cm de chair environ sur le pourtour. Hachez la chair retirée, mettez-la dans un saladier. Lavez et égrenez les raisins, ébouillantez-les pour leur enlever la peau.
Ajoutez la moitié des grains de raisins à la chair des pommes, le rhum, la cannelle et 50 g de sucre, mélangez.

Fourrez les pommes avec cette préparation, posez-les dans un plat beurré allant au four, saupoudrez-les de sucre, mettez une noisette de beurre sur chaque pomme et faites cuire au bain-marie à four moyen environ 45 minutes.

Faites dorer les tranches de pain de mie dans le reste du beurre chaud. Posez les pommes sur les tranches de pain. Faites chauffer les grains de raisin dans la poêle. Entourez les pommes de raisin, décorez chaque canapé d'un peu de gelée de groseille.



conseil

Griffures et morsures d'animaux domestiques

Peut-être par réaction contre un univers trop «civilisé», les mœurs modernes ont multiplié, même dans les villes, le nombre des animaux domestiques. Des chiens en grand nombre, et aussi des chats, qui donnent lieu dans les grandes villes au phénomène assez inquiétant des chats errants, animaux sans propriétaires, sans logis et souvent malades.

Il ne faut pas s'étonner dans ces conditions d'une multiplication d'infections plus ou moins graves dues à des morsures de chiens ou de chats ou à des griffures. Ces deux animaux domestiques sont assez souvent porteurs dans leur salive du «Pasteurella multocida» qui provoque dans la région mordue ou griffée des douleurs sévères, avec quelquefois des complications graves. Sans être lui-même malade, un chat sur deux, porte ce germe pathogène.

Selon une récente étude faite par des spécialistes, des deux tiers aux trois quarts des pasteurelloses touchent les doigts, la main ou l'avant-

bras. La douleur s'atténue après l'atteinte cutanée, puis se réveille vigoureusement quelques heures après, irradiant parfois tout le membre intéressé. Le lendemain ou le surlendemain, la blessure présente une tuméfaction avec jaillissement de pus si l'on presse la région enflammée. La fièvre peut dépasser 38° avec courbatures et malaises.

Un prélèvement et une analyse en laboratoire déterminent s'il s'agit bien d'une pasteurellose; des douleurs précises et intenses indiquent généralement qu'il s'agit de cette infection. Il ne faut pas laisser dégénérer en synovite ou arthrite purulente, et traiter, pour éviter des complications graves, avec une antibiothérapie bien appropriée: ce sont essentiellement la minocycline pendant une dizaine de jours, avec éventuellement drainage chirurgical de la plaie ou l'ampicilline, les deux traitements sous contrôle médical.

D'autres bactéries d'ailleurs sont transmises par les morsures et griffu-

res des chiens et des chats: ce sont bien entendu la rage, mais aussi les staphylocoques dorés; les chats errants, en milieu rural, semblent souvent servir de relai entre la maladie sauvage (rage vulpine par exemple) et la ferme, où sera atteint d'abord le chat domestique non vacciné. Il est recommandé à ce sujet de ne pas toucher, dans une forêt, un animal sauvage mort et de ne pas laisser divaguer en liberté, un animal familier.

Mais il ne faut pas non plus exagérer le danger des morsures ou griffures: la plupart du temps, en lavant immédiatement à grande eau additionnée de savon ou d'eau de Javel, la blessure n'ira pas plus loin; les complications viennent souvent de plaies délicates, par exemple à la main, ou d'organismes débilisés. La prudence dans ce domaine est de règle, il y a des milliers de personnes mordues chaque année, mais par bonheur, les cas de rage ou d'infections graves, restent très limités. (Allpress-ym)

troc de truc

Il fallait y penser. Les inventeurs ont parfois des idées géniales et celle-ci en est une. Non seulement l'objet est utile mais il permettra de simplifier la préparation des bagages pour celles et ceux qui s'en vont en voyage ou en vacances; régulièrement, on sait que toutes les valises, tous les sacs sont trop petits au moment de les remplir.

Il s'agit d'un petit «bidule» à deux fonctions bien différentes l'une de l'autre puisqu'il est destiné à repasser et à sécher les cheveux.

Le «Braun silencio 1200 Travelcombi» sèche les cheveux, il se fait tout petit pour le transport grâce à son manche pliant dans lequel s'enfile le cordon.

Et, lorsque on l'adapte à la semelle d'un fer à repasser, l'appareil atteint une température pour enlever tous les faux plis des vêtements entassés dans une valise. Le fer est actuellement mini mais il convient parfaitement au rôle qui est le sien: dépanner les voyageuses et les voyageurs.

Malgré ses petites dimensions, le Travelcombi est doté de multiples avantages: il est silencieux, il possède deux allures de chauffe et de ventilation, il est commutable sur 110/220 volts, il a un concentrateur d'air embrochable, une anneau de suspension et des coussinets anti-dérapants. Le pulvérisateur de fer permet d'humidifier le tissu pour améliorer le résultat du repassage.

Et l'appareil est enjoui dans une trousse de rangement.

Voyageurs, touristes et vacanciers: les cheveux sales et les habits fripés ne sont plus admissibles dès maintenant!
Armène

restauration

Les fresques de l'Abbatiale de Payerne

L'Abbatiale de Payerne (XIème siècle), plus grande et plus prestigieuse église romane de Suisse, possédait, au temps de sa splendeur, un remarquable ensemble de fresques, dont les plus importantes, remontant à la fin de la période romane, se situaient dans l'entrée du massif occidental.

Ces fresques exceptionnelles, constituant le plus bel ensemble de fresques romanes de Suisse romande, ont été endommagées après la réforme et recouvertes de badigeon. Remises à jour vers les années trente, elles ont été l'objet d'une intelligente restauration au cours de ces trois dernières années.

Un ensemble pictural du plus haut intérêt, auquel on a pu redonner sa beauté d'antan. Le Christ en majesté, ses apôtres, les vieillards de l'Apocalypse, Abraham, Isaac et Jacob, ainsi que chérubins et séraphins, retrouvent une nouvelle vie dans les couleurs de l'époque que l'on a patiemment reconstituées. La restauration de cet ensemble ajoute maintenant un intérêt supplémentaire à la visite de l'Abbatiale de Payerne, dont la pureté de ses lignes architecturales et la luminosité de ses pierres sont connues dans le monde entier.



vient de paraître

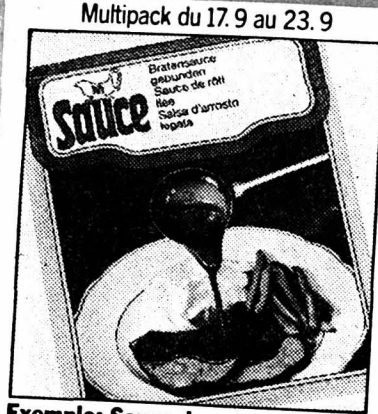
Annuaire des adresses pour La Chaux-de-Fonds et Le Locle

La 90e édition de l'Annuaire de La Chaux-de-Fonds et du Locle est sortie de presse. Il est, comme chaque année, utile dans la vie pratique de tous les jours. Il comprend les adresses des habitants stables classés par ordre alphabétique, la liste des habitants classés par ordre alphabétique des rues avec le nom du propriétaire et du gérant pour chaque immeuble suivi par les locataires. Il comprend également les adresses professionnelles et la liste des sociétés.

On trouve également la liste complète des agriculteurs de La Chaux-de-Fonds et environs, des Planchettes et de La Sagne. Les premières pages de cet annuaire sont auparavant consacrées à l'Administration cantonale de La Chaux-de-Fonds, aux autorités et administrations de La Chaux-de-Fonds, aux administrations fédérales ainsi qu'aux adresses des institutions officielles et publiques.

Toutes les sauces en sachet -.20 de moins

MIGROS



Multipack du 17.9 au 23.9
Exemple: Sauce de rôtî liée 40 g
-.75 -.55

(100 g = 1.37,5)
Dès l'achat de 2 sachets au choix

Autres offres spéciales:

Offre spéciale du 17.9 au 23.9
Saucisse pur bœuf
3 pièces de 230 g **2.90 2.30**
(100 g = 1.-)

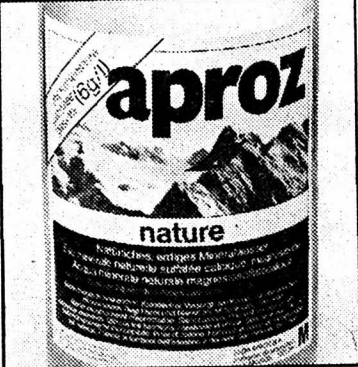
Offre spéciale jusqu'au 23.9
Tous les beurres de choix
M-Floralp, Rosalp et Valflora
100 g -.30 de moins
200 g -.60 de moins
Exemple: Valflora 200 g **3.55 2.95**
(100 g = 1.47,5)

Offre spéciale jusqu'au 23.9
Parmesan Grana Padano
à la pièce les 100 g **1.75 1.40**

Multipack jusqu'au 23.9
Riz en paquet de 1 kg
-.50 de moins
Exemple: USA Carolina Vitamin Rice 1 kg **2.- 1.50**
Dès l'achat de 2 paquets au choix

Aproz nature, medium et Cristal

Offre spéciale du 17.9 au 30.9



1 litre
-.50 -.40

Pâte à gâteau, pâte feuilletée et pâtebrisée sucrée
500 g -.40 de moins

Offre spéciale jusqu'au 20.9



Exemple: pâte à gâteau 500 g
1.90 1.50

Bâtons aux noisettes

Offre spéciale du 17.9 au 23.9



500 g
3.80 3.-

(100 g = -.60)

Crème Sandwich, Pâté de foie Tofu Crème Sandwich
-.40 de moins

Multipack du 17.9 au 23.9



Exemple: Pâté de foie 190 g
2.15 1.75

(100 g = -.92,1)
Dès l'achat de 2 tubes au choix

Huile comestible

Multipack du 17.9 au 23.9

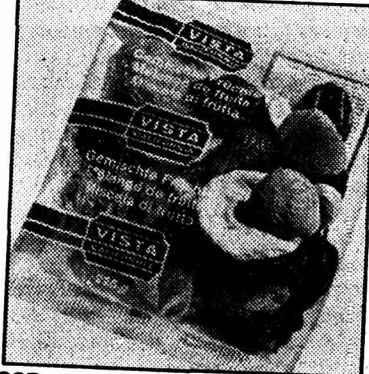


1 litre
3.90 3.40

Dès l'achat de 2 litres

Mélange de fruits séchés

Offre spéciale du 17.9 au 23.9



225 g
3.10 2.50

(100 g = 1.11,1)

(Offre spéciale du 17.9-23.9)
Surprise Migros no 38

Raisins UVA Italia

Le kg **1.60**

(1 kg = 1.50)

Le carton de 4 kg **6.-**

MIGROS



Tout ce que nous lui devons

Le WWF nous a sauvé la vie. Nous étions à la veille de disparaître à jamais du globe. Le WWF a réussi à convaincre le gouvernement de l'Inde et à lancer avec lui un «Projet Tigre». Grâce au WWF, nous disposons à nouveau d'un espace vital convenable où nous vivons en liberté. Mais ce n'est pas tout, le succès du Projet Tigre contribue aussi à aider les hommes. Les forêts de nos réserves sont protégées. Ainsi, aux alentours de ces forêts, il n'y a ni sécheresse extrême, ni inondations dévastatrices comme ailleurs où la forêt a été défrichée. Les projets de protection de la nature sont, à long terme, les meilleurs projets d'aide au développement au Tiers-monde.

C'est la sixième annonce d'une série de neuf. Demain, un hôte rare venu du sud racontera pourquoi, grâce au WWF, il peut encore, aujourd'hui, venir séjourner chez nous.



25 ans du WWF

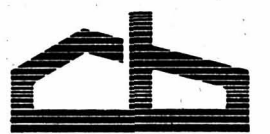
AFFAIRES IMMOBILIERES

Entreprise de travaux généraux achète à La Chaux-de-Fonds

immeuble à transformer

même important.

Faire offre sous chiffre 91-221 à ASSA, Annonces Suisses SA, faubourg du Lac 2, 2001 Neuchâtel



À VENDRE

À LA CHAUX-DE-FONDS dans différents quartiers de la ville

plusieurs appartements

de construction récente ou neuve, de deux à huit pièces, et dont les prix varient de Fr. 95 000.- à Fr. 450 000.-.

Financement assuré.

Ces appartements sont en parfait état d'entretien, et certains possèdent des cheminées de salon.

Demandez notre liste spéciale «appartements en copropriété».

GÉRANCE CHARLES BERSET La Chaux-de-Fonds Jardinière 87 - ☎ 039/23 78 33

A vendre à La Chaux-de-Fonds

appartement de **4 pièces**

avec cheminée de salon

Fr. 20 500.-

de fonds propres suffisent

avec la participation de l'Office Fédéral du Logement, votre mensualité n'excèdera pas Fr. 790.- (toutes charges comprises).

Ne payez pas une location à fonds perdus!



Renseignements et visite: ☎ 039/23 83 68



HABITATIONS POUR TOUS SA

Agence cantonale: Rue des Moulins 51 2000 Neuchâtel Tél. (038) 25 94 94
Direction générale: 44, av. du Général-Guisan CH-1009 Pully/Lausanne Tél. (021) 29 61 38

A vendre à La Chaux-de-Fonds

appartement de **4 1/2 pièces, 132 m²**

de haut standing, au cœur de la ville, «près-de-tout»

Financement possible avec le concours de l'Aide Fédérale
Fonds propres: Fr. 25 000.-
Mensualité: Fr. 546.- (+ frais de copropriété)

Bureau de vente: ☎ 039/23 83 68



HABITATIONS POUR TOUS SA

Agence cantonale: rue des Moulins 51, 2000 Neuchâtel, tél. 038/25 94 94
Direction générale: 44, av. du Général-Guisan CH-1009 Pully/Lausanne, tél. (021) 29 61 38

A louer à Saint-Imier

pour tout de suite ou date à convenir

appartement 4 pièces

Loyer Fr. 530.- + charges.

appartement 5 pièces

Loyer Fr. 660.- + charges.

AGENCE IMMOBILIÈRE

DECALCO SA

2612 CORMOYET
Tél. 039/44 17 41

Abonnez-vous à L'IMPARTIAL

Bien plus que tricentenaire

La foire de Chaindon reste jeune



La Foire de Chaindon - toujours le premier lundi de septembre - c'est 30.000 personnes qui prennent le chemin de Reconvièler. A pied comme au bon vieux temps, en chemin de fer - de nombreux trains spéciaux sont organisés - mais surtout par la route, en voiture puisque la police compte généralement plus de cinq mille véhicules !

D'un bout à l'autre de Reconvièler, partout dans les rues et ruelles qui débouchent sur l'avenue principale, c'est un grand marché: plus de 400 stands. Près du Collège, dans le haut du village, c'est le champ de foire: bovins, chevaux, poulains, poneys, juments et autres porcs, moutons et poules sont offerts aux acheteurs. Si les bovins sont toujours en grand nombre, on est cependant loin des grands marchés de chevaux comme ceux des années quarante. N'avait-on pas compté pour la foire de 1944, 3100 chevaux. Un record qui ne sera probablement plus jamais atteint.



M. Fritz Ledermann (au centre), président du Comité d'organisation depuis 9 ans.

Tradition

La Suisse paysanne entière se donne rendez-vous à Courrendlin, mais les éleveurs ont perdu la tradition. Tous affluent en véhicules avec leurs «troupeaux», sauf un: M. Pierre Opplinger qui n'a pas voulu rompre avec le passé. A 3 h 30 du matin, il rassemble ses cinquante bêtes et s'en va à pied de Sonceboz à Reconvièler. En passant par le chemin des romains de Pierre-Pertruis, il mettra un peu plus de deux heures. «Une tradition de mes ancêtres, dit-il, qui date de 1876 et je ne veux pas l'abandonner.»

Son organisation

S'il faut 110 personnes - gendarmes, pompiers, aides bénévoles - pour que tout se passe bien le jour de la foire, en revanche le Comité d'organisation ne comprend que cinq personnes avec un président, M. Fritz Ledermann, qui commence sa dixième année. Et ça marche ! Même s'il y a beaucoup de travail à

coordonner dans les coulisses. Pour les employés de la commune, par exemple, dont le travail commence plusieurs jours avant par l'aménagement du champ de foire - il y avait plus de soixante vendeurs de machines agricoles - et la mise en place des bancs dans les rues de Reconvièler. Certes, le plus gros morceau, c'est pour le jour même de la foire. Mais auparavant, il aura fallu s'occuper de placer les attractions foraines, organiser le gymkhana des tracteurs des anciens élèves de l'Ecole d'Agriculture du Jura bernois, des guinguettes des sociétés, de prévoir deux voire trois grands parcs pour des milliers de véhicules, de procéder au détournement de la circulation par les petites routes qui encerclent Reconvièler.

Et puis, il y a le jour de l'ouverture de la foire, le contrôle vétérinaire, dès 5 heures du matin. Seuls les animaux accompagnés d'un laissez-passer sont autorisés à pénétrer sur le champ de foire. Tradition aussi: une taxe symbolique d'un franc est encaissée par animal.

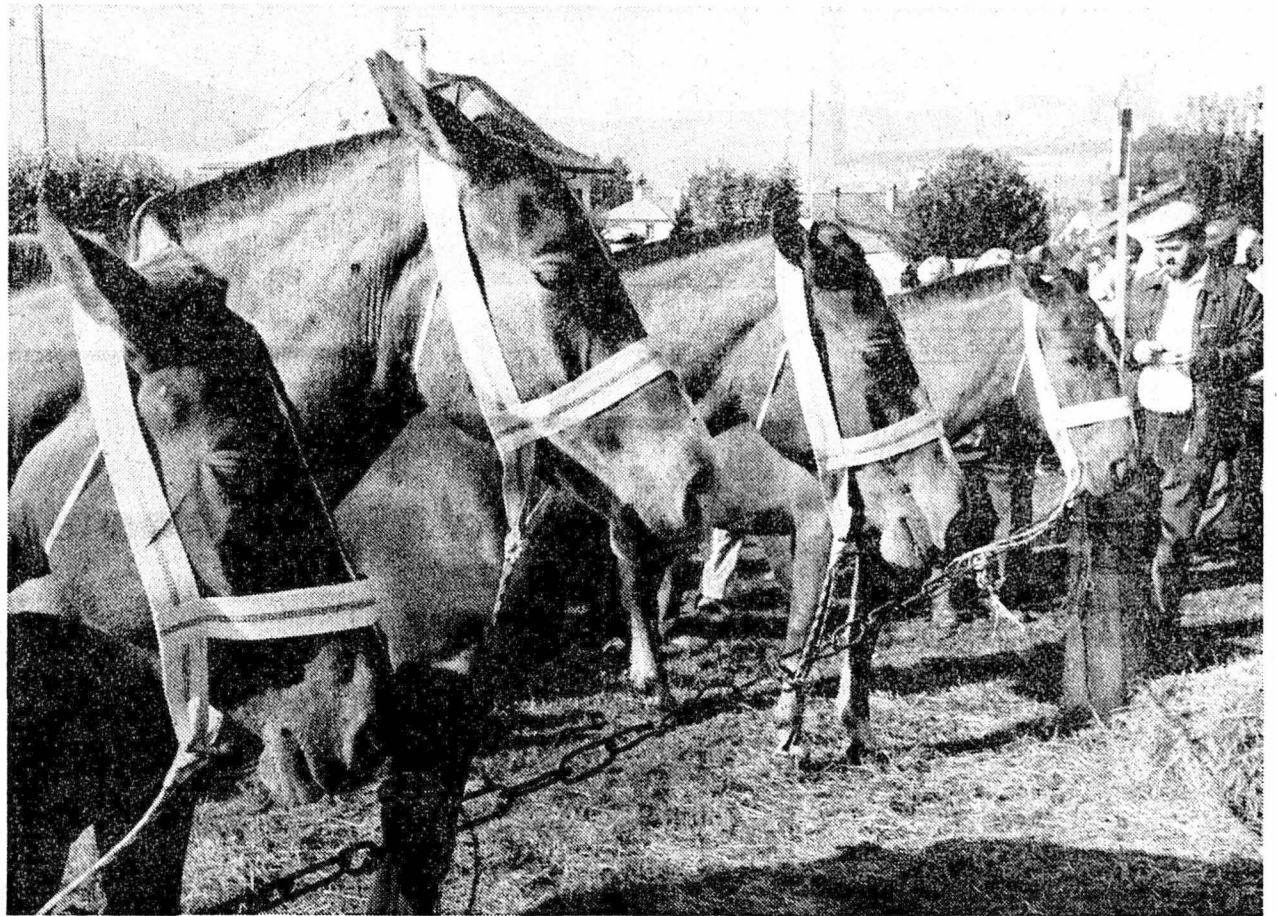
Une énigme pour les historiens

La foire de Chaindon est pourtant une énigme pour les historiens. Essayons de reprendre une explication que nous avons découverte: «Saint-Léonard constitue-t-il un lien étroit entre la chapelle de Chaindon et la Foire de Chaindon si l'on se rapporte à la célébration de ce saint, protecteur des chevaux, le 6 novembre ? Ou bien son origine remonte-t-elle à une époque antérieure à la Réformation ? On retrouve entre autres un acte daté du 2 septembre 1621 et déposé à la Bourgeoisie de Reconvièler, établi le lendemain de la Sainte-Fresne - Foire de Chaindon de 1626 - et signé par un nommé Petrement.»

L'énigme demeure, c'est vrai. Mais la Foire de Chaindon, plus que tricentenaire, est restée jeune et toujours plaisante. R. D.



Ici les regards étaient plus tournés vers la cavalière que vers le cheval.



Les derniers moments avec leur «patron».



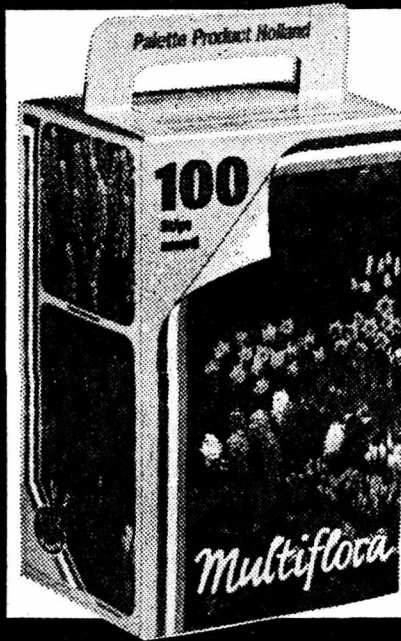
La Foire de Chaindon, c'est aussi des retrouvailles... Santé et conservation !



Les vieilles «godasses» militaires, il y en a pour tous les goûts. Une foire sans toupins et clochettes n'est pas une foire.

Hypermarché
JUMBO
 La Chaux-de-Fonds

17. 9. 86



100 oignons-à-fleurs

«Blüten-Zauber». Jacinthes, tulipes, iris, narcisses, crocus, muscaris, alliums, etc.

10.-

Bouilli 8.90 kg

Tranches de porc
 Cuisse
 kg **14.90**

Saucisses-à rôtir
 D'après une très ancienne recette
 kg **10.-**

Cervelas
 la paire 200 g **1.20**

5 tablettes GOLDINA
 Chocolat au lait suisse
 5 x 100 g **3.90**

12 yogourts aux fruits «HIRZ»
 12 x 180 g **6.90**

Fondue CHALET
 800 g **6.95**

NESQUIK
 2 kg **12.90**

FLORALP
 Beurre 1er choix
 200 g **2.50**

6 litres de nectar d'orange «CYNDARELLA»
 6 x 1 litre **4.90**

4 paquets d'aliments pour chats «DELIKAT-bœuf»
 4 pour 3!
 4 x 340 g au lieu de 13.20 **9.90**

Beurre 1er choix
 200 g **2.50**

Café ESPRESSO «BERTSCHI en grains»
 250 g **2.50**

DIXAN
 Lessive complète
 Tambour géant avec 1/2 kg GRATIS!
 5,5 kg **14.50**

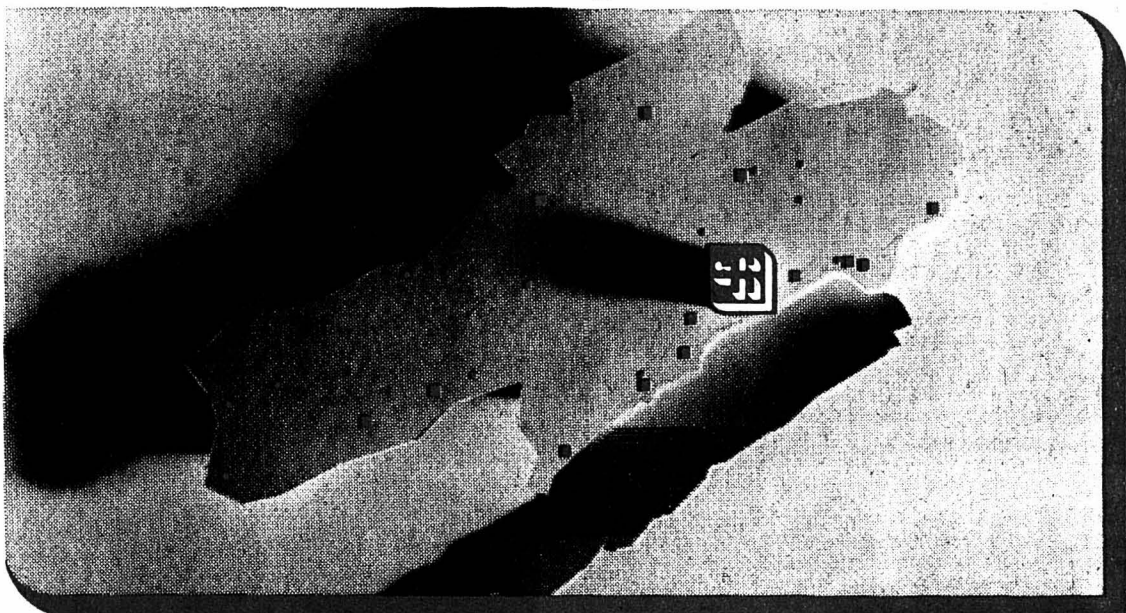
2 flacons MOLLO
 Revitalisant textile
 2 x 4 litres **10.-**

DISH-LAV
 4 kg **10.90**

JUMBO: l'hypermarché meilleur marché!

Afin que chacun puisse en profiter, nos actions alimentaires ne sont vendues que par quantités ménagères. Pas de vente aux grossistes, ni aux revendeurs.

Le contact humain à portée de la main



«Si le prochain guichet du Crédit Foncier Neuchâtelois est à plus de 8,5 km de chez vous, c'est que vous n'habitez pas le canton de Neuchâtel»

26 agences, bureaux et correspondants assurent le contact humain à portée de la main. Avec des gens proches de vos préoccupations, plongés dans la vie locale, attentifs à la vie cantonale, informés de la vie internationale. Le Crédit Foncier Neuchâtelois (CFN) vous aide à gérer vos affaires en toute connaissance des événements significatifs les plus récents.

Siège: Neuchâtel	Place Pury 13	038/21 31 71			
Agences:			Bureaux semi-permanents:		
Chaux-de-Fonds, La	Avenue Léopold-Robert 72	039/23 16 55	Boudry	Rue O.-Huguenin 7	038/42 31 07
Colombier	Rue Haute 3	038/41 15 40	Cernier	Rue F.-Soguel 8	038/53 41 51
Cortailod	Rue de la Fin 14	038/42 37 42	Côte-aux-Fées, La		038/65 13 65
Couvot	Grand-Rue 1	038/63 35 25	Dombresson	Grand-Rue 26	038/53 23 17
Fleurier	Avenue de la Gare 1	038/61 13 13	Geneveys-/Coffrane, Les	Rue Chs.-L'Éplattentier 10	038/57 17 57
Fontainemelon	Ch. de la Jonchère la	038/53 16 00	Ponts-de-Martel, Les	Rue Chs. 28	039/37 11 12
Landeron, Le	Rue du Centre 7	038/51 23 15	Savagnier		038/53 23 03
Locle, Le	Grande-Rue 16	039/31 16 66	Travers	Grand-Rue	038/63 35 63
* Marin centre	Centre commercial		Verrières, Les	Grand-Bourgeau 86	038/66 13 63
	Fleur-de-Lys 26	038/33 44 00			
Marin village	Rue Chs.-Perrier 1	038/33 55 77	Correspondants:		
Neuchâtel	Rue de l'Hôpital 5	038/21 31 71	Bayards, Les		038/66 15 47
* Peseux	Place de la Fontaine 5	038/31 68 00	Brévine, La		039/35 12 83
Saint-Aubin	Rue de la Poste 3	038/55 10 65	Saint-Blaise	Rue du Temple 16	038/33 27 56

CRÉDIT FONCIER NEUCHÂTELOIS

VOTRE BANQUE REGIONALE SUISSE

Magnifique Citroën BX 16 TRS
1984, beige métallisé, 29 900 km, expertisée. Garantie totale. Roule aussi avec essence sans plomb! Fr. 270.- par mois sans acompte. Reprise éventuelle. Très grand choix en Citroën ainsi que d'autres marques, aux mêmes conditions, ou au comptant.
M. Garau
Rue des Artisans 4
2503 Bienne
032/51 63 60.

LADA NIVA 1600 4x4

NOUVEAU!

- 5 vitesses
- 10 vitesses avant + 2 arrières
- Poids remorquable 1500 kg
- Equipé d'un catalyseur
- Plus silencieux

Passer-partout universel, richement équipé, doté d'un très grand confort, livrable en 3 versions:
Standard 15'500.- Luxe 16'800.- Super Luxe 18'400.-

Comparez les prix - c'est choisir Lada!
Importateur exclusif pour la Suisse: SARES S.A. - Route de la Maadière - 1022 Chavannes-Remens - Tél. 021/24 27 25.

NEUCHATEL: Garage du Versoix - La Chaux-de-Fonds - Garage du Stand - Le Locle

printemps
LA CHAUX-DE-FONDS

Cette offre est valable jusqu'au samedi 20.9.86

Raisin CHASSELAS
de France, le kg

180

Beurre de table FLORALP
la plaque de 200 g

275

En vente également à **Innovation** LE LOCLE

Service commandes par tél. 039/23 25 01. Livraisons à domicile

AFFAIRES IMMOBILIÈRES

A louer au Locle pour tout de suite ou à convenir
appartement 2 1/2 pièces
Loyer Fr. 290.- + charges

AGENCE IMMOBILIÈRE
DECALCO SA
2612 CORMORET
Tél. 039/44 17 41

A louer à La Chaux-de-Fonds pour tout de suite ou à date à convenir
chambre meublée
Loyer Fr. 170.- charges comprises.

AGENCE IMMOBILIÈRE
DECALCO SA
2612 CORMORET
Tél. 039/44 17 41

A louer, dans le Vallon de Saint-Imier,
café-restaurant
café: 50 places, petite salle: 20 places, cuisine de restaurant agencée, grand appartement rénové. Bon chiffre d'affaires. Renseignements:

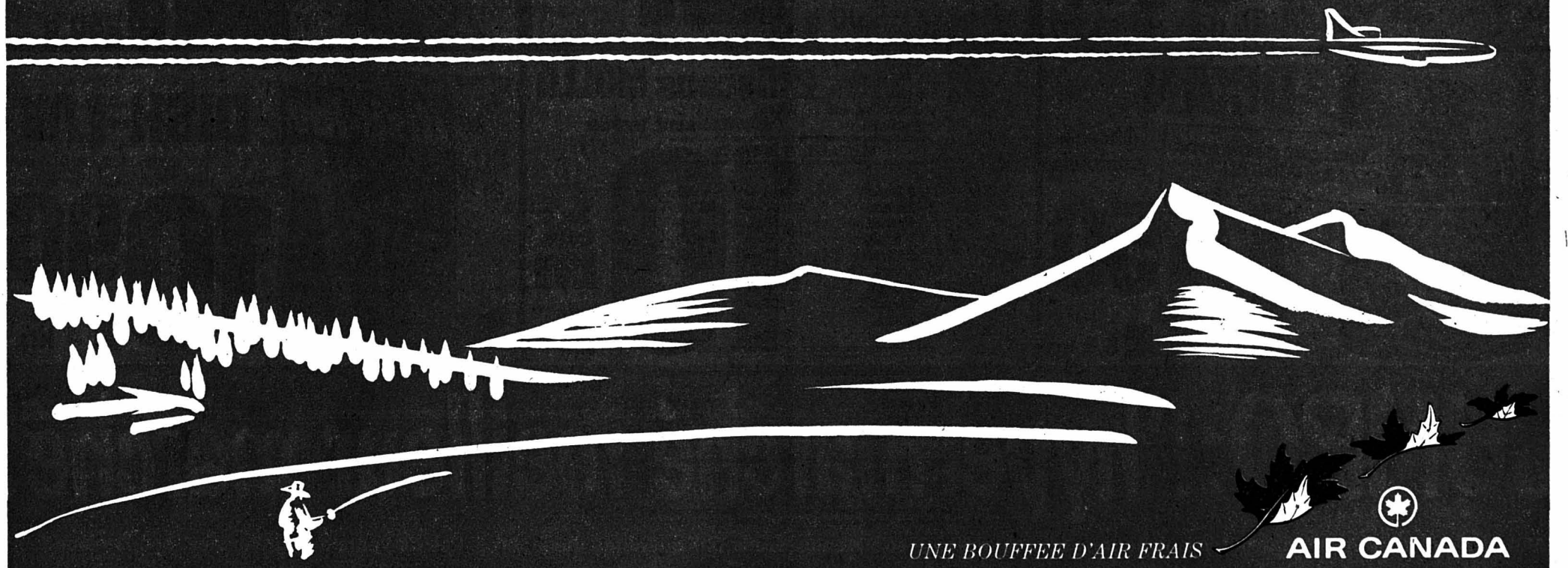
Liegenschaft. Etude immobilière
werner engelmann
Biel Am Wald 36 Bienne
Tél. (032) 25 04 04

A louer à Cormoret pour tout de suite ou à convenir
appartement 3 1/2 pièces
Loyer Fr. 450.- + charges.

AGENCE IMMOBILIÈRE
DECALCO SA
2612 CORMORET
Tél. 039/44 17 41

Chez nous, au Canada, on a les grandes étendues dans le sang. Cela se remarque dans nos avions.

Parce que vous avez de la place étendre les jambes. Avant d'arriver quelques heures de liberté canadienne. Réservez-les au numéro 022/31 49 80. Ou auprès de votre agence de voyages.



UNE BOUFFÉE D'AIR FRAIS **AIR CANADA**

La famille Gérald Riske a le plaisir d'annoncer pour jeudi 18 septembre à 18 h 30 l'ouverture du restaurant

Tropical



Inn

Rue de la Serre 55, La Chaux-de-Fonds, ☎ 039/23 33 55

ainsi que du nouveau bar

Fait-Play

le tout dans un cadre exceptionnel

réalisé par le bureau d'architecture Roland et Pierre Studer

A cette occasion, un cocktail Tropical Inn ou une bière Kronenbourg ainsi que des amuse-bouches seront offerts à chaque visiteur

Venez déguster nos délicieux plats Tropical Inn à Fr. 14.- ou notre menu de confiance à Fr. 35.- à toute heure; les vendredis et samedis jusqu'à 1 heure.
Heures d'ouverture: 6 h 30 - 24 h (vendredi et samedi 2 heures) - Fermé le dimanche - Patente W. Troger
Merci aux maîtres d'état et fournisseurs suivants pour la qualité de leurs produits et services

Mario Martinelli
Plâtrerie-Peinture
Doubs 13, ☎ 039/28 25 48

<p>BIERI & GRISONI S.A. ENTREPRISE DE CONSTRUCTION BATIMENT - GENIE CIVIL TRAVAUX PUBLICS LA CHAUX-DE-FONDS BD Epitaves 13 - T. 039 260202 NEUCHÂTEL AV. DES AIGLES 125 - T. 039 242371</p>	<p>René Berra Installations électriques Courant fort et faible - Devis sans engagement Progrès 85, ☎ 039/23 05 91, La Chaux-de-Fonds</p>	<p>Entreprise de carrelage Di Nuzzo Dominique Numa-Droz 110 2300 La Chaux-de-Fonds, ☎ 039/23 94 64</p>	<p><i>S. Longobardi</i> Ebénisterie Menuiserie ☎ 039/28 14 01 Sophie-Mairet 1 2300 La Chaux-de-Fonds</p>	<p>Multisols Linos - plastique - tapis - parquets - tapis de milieu A. Grilli Paix 84, ☎ 039/23 92 20, 2300 La Chaux-de-Fonds</p>
<p>W Chauffage Sanitaire Ferblanterie Ventilation Winkenbach SA La Chaux-de-Fonds, rue du Locle 9 ☎ 039/26 86 86</p>	<p>Une fois de plus... NEON VOLTE</p>		<p>Architecture et décoration d'intérieurs GYSI Gysi SA Rue Caroline 3, 1003 Lausanne ☎ 021/23 40 74 Etudes et réalisations</p>	<p>Décoration d'intérieur marcel jacot formes nouvelles s.a. ☎ 28 25 51 - la chaux-de-fonds</p>
<p>ROCHAT Grandes cuisines Etude et installation de toutes cuisines professionnelles; fourniture de l'inventaire complet, de la petite cuillère à la plus grande casserole. Exposition permanente à Cernier. A. Rochat SA, Cernier, ☎ 038/53 35 33</p>	<p>Sommer SA Fritz-Courvoisier 62, ☎ 039/28 24 82 AEG SYNONYME DE QUALITE Spécialiste du froid</p>	<p>Mobilière Suisse Société d'assurances ...l'assurance d'être bien assuré Marc Monnat, agent général Serre 65, La Chaux-de-Fonds ☎ 039/23 15 35</p>	<p>Oisellerie de la Tour B. et A.-F. Piaget D. JeanRichard 13 2300 La Chaux-de-Fonds ☎ 039/23 88 55 oiseaux et poissons exotiques articles pour chiens et chats</p>	<p>Hertig Vins SA 89, rue du Commerce La Chaux-de-Fonds ☎ 039/26 47 26</p>
<p>Kronenbourg</p>	<p>AU COQ D'OR Comestibles von Kaenel Service traiteur Place Neuve 8, ☎ 039/28 43 43 Av. L.-Robert 66, ☎ 039/23 20 33 Saint-Imier, ☎ 039/41 44 86</p>	<p>J.P. Freyburger Maitre boulanger-pâtissier Tea-Room ☎ 039/23 35 50 Parc 29, 2300 La Chaux-de-Fonds</p>	<p>Bell Votre fournisseur en viande fraîche et charcuterie Service soigné Renseignements: ☎ 039/28 61 50</p>	<p>Notre Banque: L'UBS bien sûr Union de Banques Suisses</p>
<p>La Bâloise Assurances P.-A. Bois Agent général avenue Léopold-Robert, ☎ 039/23 43 33</p>	<p>Domaine E. de Montmollin Fils Vins - 2012 Auvernier</p>	<p>LES CAFÉS AU MOKA Jean-Claude FACCHINETTI Au Moka Le label d'une saveur raffinée Prébarreau 8, Neuchâtel, ☎ 038/25 53 43</p>	<p>STENCH PRODUITS LAITIERS Marché 20 ouvert jours fériés de 8 à 10 h 30, ☎ 039/23 79 95 Passage du Centre 4, Serre 55 Yogourt maison fromages de notre cave naturelle</p>	<p>p e h r b a r La vie en blonde Dépositaire: Eaux minérales La Chaux-de-Fonds, Parc 135 ☎ 039/26 42 50</p>

SPORTS

Quatrième Cross national pédestre de Tramelan Les «cracks» aux places d'honneur



Vainqueurs chez les élites (de gauche à droite): C. Marchon (deuxième), M. Sautebin (premier) et J.-P. Wahli (troisième).

Satisfaction générale pour les 110 participants de la quatrième édition du Cross national de Tramelan, organisé à la perfection par une équipe bien rodée de membres du Cross-Club Tramelan.

Si cette quatrième édition a connu un tel succès, il faut mentionner que l'entraîneur Kurt Wyss n'y est pas étranger. Cheville ouvrière du club, c'est lui en effet qui a tracé le parcours.

Comportant 15 kilomètres pour les catégories élite, seniors et vétérans, et 8 km 800 pour les populaires, dames et juniors, ce parcours tracé à travers les chemins de campagne (70%) et pâturages (30%) a été reconnu excellent par les participants, même si à certains endroits le terrain était rendu glissant par la pluie.

Premier en 1985, Michel Sautebin du GS Ajoie est à nouveau monté sur la plus haute marche du podium en élite, suivi de Christian Marchon des Reussilles.

Chez les dames, facile victoire de Sonia Zwahlen qui confirme sa dernière victoire du Tour de Moron, alors que l'on trouve au troisième rang Marie-Claude Châtelain du CC Tramelan.

L'on regrettera cependant l'absence de Martine et Daniel Oppliger, coureurs qui

l'année dernière avaient conquis le public qui manifeste toujours un plus grand intérêt pour ce sport.

Relevons aussi que pour la première fois, l'on avait introduit la nouvelle formule de Sport handicap, qui permet de comparer son temps à celui de Pierre Delèze, par exemple.

RÉSULTATS

Elite (15 km): 1. Michel Sautebin (GS Ajoie) 53'18"; 2. Christian Marchon (Les Reussilles) 53'47"; 3. Jean-Pierre Wahli (GS Malleray-Bévilard) 54'44".

Vétérans I (15 km): 1. Günther Däppen (Gerzensee) 58'22"; 2. Joseph Willemin (Bienne) 59'26"; 3. Bruno Palama (CC Delémont) 1 h 03'28"; 4. Aretano Francesco (Tramelan) 1 h 04'57".

Vétérans II (15 km): 1. Peter Garst (Evilard) 1 h 05'31"; 2. Roland Spielmann (Bienne) 1 h 07'07"; 3. Danilo Meyrat (Les Breuleux) 1 h 07'58".

Seniors (15 km): 1. Lo Conte Pascal (GS Ajoie) 55'05"; 2. Dominique Gogniat (Les Genevez) 55'29"; 3. Ulrich Scheurer (Pieterlen) 57'16"; 5. Alain Vuilleumier (Tramelan).

Populaires (8,8 km): 1. Christian

Kohli (Perrefitte) 36'14"; 2. Gérald Wyszard (Grandval) 36'56"; 3. Alfred Kammermann (Tramelan) 38'53".

Dames (8,8 km): 1. Sonia Zwahlen (GS Malleray-Bévilard) 38'30"; 2. Line Scheidegger (GS Malleray-Bévilard) 39'13"; 3. Marie-Claude Châtelain (Tramelan) 39'19"; Puis: 5. Anne-Lise Gagnebin (Tramelan); 7. Sonia Beuret (Tramelan)

Juniors (8,8 km): 1. Claude Willemin (Epauvillers) 33'51"; 2. Martial (GS Ajoie) 35'28"; 3. Adrien Aubry (SC Les Breuleux) 35'50".

Sport handicap. - Individuels: Marie-Claude Châtelain, médaille or; Dave Brahier, or; Jérôme et Cédrine Châtelain, argent; Jean-Philippe et Jean-Pierre Châtelain, bronze; Mario Beuret, Bluette Bernard (tous Tramelan).

Familles: Kurt et Alexia Wyss; Christian et Evan Vuilleumier; Alain et Rachel Vuilleumier; Catherine et Sébastien Wyss; Christiane et Xavier Wyss. (Texte et photo vu)

Le HC La Chaux-de-Fonds à Neuchâtel De la revanche dans l'air?

Après le Tournoi du Comptoir suisse qui s'est soldé par deux défaites face à Sierre (4-1) et Lausanne (6-4) et avant de disputer la finale pour la troisième place de la Coupe du Jura samedi à Porrentruy, le HC La Chaux-de-Fonds sera à nouveau à pied d'oeuvre ce soir. A Neuchâtel en effet (20 h 30), les protégés de Jan Soukup affronteront pour la deuxième fois en deux semaines, l'équipe du chef-lieu. Cette rencontre sera donc placée sous le signe de la revanche.

Lors de la première confrontation qui s'était déroulée aux Mélézes le 2 septembre dernier, les Chaux-de-Fonniens, pourtant menés 3 à 1 à la fin du premier tiers-temps, l'avaient finalement emporté par 10 à 3.

Ce soir, ils tenteront donc de rééditer cette performance.

Toutefois, l'équipe du Haut ne s'alignera pas au complet. Une fois de plus, le mentor chaux-de-

fonniens devra composer. La participation des trois recrues, Jean-Daniel Vuille, Sylvain Lengacher et Christophe Guerry demeure incertaine. Il en va de même pour Philippe Mouche, également sous les drapeaux. Seul Thierry Gobat qui effectue lui aussi son cours de répétition est sûr d'être de la partie.

Jan Soukup devra en plus se passer des services de Nicolas Goumaz qui se remet gentiment d'une blessure au dos et de Christian Caporosso qui a été touché lundi à l'entraînement.

Enfin, Alain Amez-Droz (sous les drapeaux lui aussi) complète la liste des absents. De ce fait, c'est Jacques Nissile qui défendra la cage chaux-de-fonnière.

C'est donc une équipe chaux-de-fonnière amoindrie qui affrontera la formation de Michel Turler. Malgré tout, ce derby amical s'annonce intéressant à plus d'un titre. (md)

Septième étape du Tour de l'Avenir cycliste La loi des coureurs basques

Joakim Mugika, vainqueur devant Miguel Indurain: les coureurs basques se sont emparés des deux premières places de la septième étape du Tour de l'Avenir, dont le leader est toujours l'Américain Roy Knickman.

A la veille de l'étape la plus montagneuse de l'épreuve, avec l'arrivée au sommet de Luz-Ardiden, les favoris se sont observés, laissant plusieurs échappées se développer. Ainsi, le champion de Tchécoslovaquie, Ludek Styks, attaqua à 30e km et il creusait rapidement l'écart avec l'aide du Français Roland Le Clerc. Sur un parcours accidenté, les deux hommes comptaient jusqu'à neuf minutes d'avance sur le peloton.

Plusieurs accélérations réduisaient l'avance des fuyards à trois minutes avant que le Français ne tente sa chance en solitaire à 31 km du but. Mais il était repris à trois kilomètres de l'arrivée. Le

Français Pascal Jules tentait alors sa chance mais il était rejoint à son tour. Mais il avait préparé le terrain pour son coéquipier Mugika. Ce dernier, âgé de 24 ans, partait dans les rues de Pau et il virait en tête dans le dernier virage pour s'imposer devant Indurain.

Septième étape, Pampelune - Pau: 1. Joakim Mugika (Esp) les 196 km en 5 h 05'21" (38,513 km/h, 15" de bonif.); 2. Miguel Indurain (Esp) (10"0); 3. Carlos Santos (Por) (5"); 4. Americo Silva (Por); 5. Vladimir Muravski (URSS); 6. Milan Jonak (Tch); 7. Casimiro Moreda (Por); 8. Libor Matejka (Tch); 9. Frans Maasen (Ho); 10. Janusz Kuum (Nor), tous même temps. **Puis:** 25. Markus Eberli (S); 47. Guido Winterberg (S); 87. Othmar Häfliger (S); 89. Herbert Weber (S); 97. Thedy Rinderknecht (S); 118. Jocelyn Jolidon (S), tous même temps. Le Français Philippe Bouvatier n'avait pas pris le départ.

Classement général: 1. Roy Knickman (EU) 24 h 40'25"; 2. Enrique Carrera (Esp) à 4'36"; 3. Vladimir Muravski (URSS) à 6'29"; 4. Karin Myyrilainen (Fin) à 7'09"; 5. Miguel Indurain (Esp) à 7'10"; 6. Alexi Grewal (Eu) à 7'18"; 7. Oleg Iarochenko (URSS) à 7'28"; 8. Martial Gayant (Fr) à 7'32"; 9. Jonas Tegström (Suè) à 7'33"; 10. Laurent Biondi (Fr) à 7'41". **Puis:** 36. Winterberg à 9'52"; 40. Häfliger à 9'59"; 87. Rinderknecht à 26'19"; 109. Jolidon à 44'11"; 112. Weber à 54'33"; 114. Eberli à 56'50". (si)

Tour de Catalogne Kelly en tête

Septième étape, course contre la montre sur 29 km 900 à Alghero (Sardaigne): 1. Sean Kelly (Irl) 38'34" (moyenne de 46 km 515); 2. Laurent Fignon (Fra) à 52"; 3. Julian Grospe (Esp) à 53"; 4. Charly Mottet (Fra) à 1'13"; 5. Alvaro Pino (Esp) à 1'14".

Classement général: 1. Kelly 27 h 08'12"; 2. Pino à 1'23"; 3. Anselmo Fuente (Esp) à 1'33"; 4. Mottet à 1'35"; 5. Acacio Da Silva (Por) à 2'01"; 6. Marino Lejarreta (Esp) à 2'39". (si)

Championnats suisses de tennis Trois tête de série tombent

Dominik Utzinger (No 2), Christoph Meyer (No 6) et Jiri Granat (No 7): telles sont les premières victimes des championnats suisses, qui ont débuté hier sur les courts du TC Seeblick à Zurich.

C'est sans aucun doute le jeune Zurichois Marc Schumacher, classé P-2, qui a causé la plus grosse surprise de cette journée initiale, en éliminant l'exilé tchécoslovaque Jiri Granat (A-8), au terme d'une sévère bataille en trois sets. Zoltan Kuharsky et Roland Stadler, les deux finalistes de l'an dernier, se sont en revanche qualifiés sans trop de difficultés.

Simple messieurs, premier tour: Roland Stadler (Dübendorf, 1) bat Emmanuel Marmillod (Pratteln) 6-3 6-3; Gabriel Femenia (Neuchâtel) bat Pierre-André Blondel (Morges) 4-6 6-2 6-4; Thierry Grin (Belmont, 8) bat Marc Rosset (Genève) 7-5 6-1; Marc Krippendorff (Muri, 4) bat Alex König (Zurich) 7-5 6-4; Gilles Neuenschwander (La Chaux-de-Fonds) bat Carlos Fresneda (Winterthour) 5-7 6-5 abandon; Marc Walder (Horgen) bat Thomas Gerber (Zurich) 6-2 6-1; Jarek Smrnsky (Coire, 5) bat Jean-Yves Blondel (Morges) 6-4 6-4; Marc Schumacher (Dübendorf) bat Jiri Granat (Thalwil, 7) 6-7 7-5 6-4; Renzo Gadola (Brütten) bat Philipp Glogner (Meggen) 6-2 6-4; Hansueli Ritschard (Rüschlikon) bat Christoph Meyer (Viège, 6) 6-4 6-2; Stéphane Oberer (Langendorf) bat Manuel Faure (Genève) 6-4 7-5; Mark Farrell (Thalwil) bat Dominik Utzinger (Bâle, 2) 6-4 6-2; Zoltan Kuharsky (Küsnacht, 3) bat Markus Günthardt (Herliberg) 6-1 6-2; Rolf Hertzog (Urdorf) bat Renato Schmitz (Granges) 6-0 6-1; Max Hürlimann (Zurich) bat Martin Krulis (Volketswil) 6-0 6-2.

Simple dames, premier tour: Andrea Martinelli (Kloten) bat Michèle Blondel (Lausanne) 6-4 6-2; Nicole Züger (Bâle) bat Sandrine Bregnard (Bôle) 6-1 6-3; Emanuela Zardo (Giubiasco) bat Isabelle Villiger (Zurich) w.o.; Sandrine Jaquet (Genève) bat Michaela Hosek (Horgen) 6-3 6-1; Mareke Plocher (Jona) bat Jeanine Früh (Zurich) 6-2 6-0; Simona Becherini (Lugano) bat Michèle Strelbel (Zurich) 6-2 6-2; Cornelia Marty (Zurich) bat Barbara

Schelling (Lachen) 6-3 6-7 6-4; Gabrielle Villiger (Herliberg) bat Patricia Pfaff (Sissach) 7-5 3-6 6-2. (si)

Championnats jurassiens juniors Des surprises à Delémont

Pour la première fois, le jeune club de La Croisée à Delémont a organisé des championnats jurassiens, en l'occurrence ceux des juniors. Malheureusement, en raison de la pluie, les finales ont dû se disputer en salle.

Des surprises ont été enregistrées, chez les aînés notamment. C'est ainsi que les deux principaux têtes de série, Vincent Eyen (Courrendlin) et Marc Nagels (Saignelégier), récents vainqueurs des tournois de Courrendlin et Tavannes, ont été éliminés par Romain Joray, Le futur vainqueur, et Valer Petitgnat, tous deux de Delémont.

Mais c'est de la catégorie II qu'est venue la plus grande surprise. Le favori Steve Jeanbourquin, dans un très mauvais jour, a mordu la poussière face à Boris Rubin (Porrentruy), un adversaire qu'il avait pourtant toujours battus.

Plus à l'aise sur le sable que sur la moquette, B. Rubin a toutefois perdu la finale face au puissant Nicolas Barbey de Courtedoux.

Après avoir été poussé dans ses derniers retranchements en demi-finale par un excellent Frank Laux, des Breuleux, Julien Lusa (Moutier) a conquis le titre aux dépens d'Alexandre Strambini, handicapé par une blessure.

Très belle finale également chez les cadets avec une rencontre passionnante entre Christian Rossé, le Prévôtois de Court, vainqueur du Delémontain Heer.

Chez les filles, les Franc-Montagnardes Silvine Beucler et Véronique Beuret ont surclassé toutes leurs adversaires dans la catégorie 3 et 4, avant de se livrer un magnifique duel qui a finalement tourné à l'avantage de Silvine.

RÉSULTATS

Filles III et IV. - Quarts de finale: S. Beucler (Saignelégier) - S. Eyen

(Courrendlin) 6-3 6-0; A. Flückiger (Delémont) - F. Chèvre (Delémont) 6-0 6-1; J. Voyame (La Croisée) - D. Mischler (Courgenay) 6-0 6-2; V. Beuret (Saignelégier) - F. Ramont (Delémont) 6-2 6-1. **Demi-finales:** S. Beucler - A. Flückiger 6-2 6-1; V. Beuret - J. Voyame 6-1 6-1. **Finale:** S. Beucler - V. Beuret 7-5 6-3.

Garçons I. - Demi-finales: R. Joray (Delémont) - V. Eyen (Courrendlin) 6-3 6-0; V. Petitgnat (Delémont) - M. Nagels (Saignelégier) 6-4 3-6 7-5. **Finale:** R. Joray - V. Petitgnat 6-4 3-6 7-5.

Garçons II. - Quarts de finale: B. Rubin (Porrentruy) - S. Jeanbourquin (Saignelégier) 6-2 6-0; O. Wernli (Delémont) - S. Mory (Moutier) 2-6 6-4 6-2; C. Jobé (Courtedoux) - M. Philippe (Delémont) 6-2 6-0; N. Babey (Courtedoux) - O. Miche (Bévilard) 6-3 6-1. **Demi-finales:** B. Rubin - O. Wernli 6-1 6-1; N. Babey - C. Jobé 6-3 6-1. **Finale:** N. Babey - B. Rubin 6-1 6-1.

Garçons III. - Quarts de finale: J. Lusa (Moutier) - J. Comment (Courgenay) - 6-1 6-0; F. Laux (Les Breuleux) - J. Gunzinger (Delémont) 6-4 6-4; L. Hadorn (Moutier) - L. Dubey (Moutier) 6-1 7-5; A. Strambini (Saignelégier) - M. Tharin (La Croisée) 6-1 6-0. **Demi-finales:** J. Lusa - F. Laux 7-6 7-5; A. Strambini - L. Hadorn 6-3 6-1. **Finale:** J. Lusa - A. Strambini 6-3 6-0.

Garçons IV. - Quarts de finale: C. Rossé (Moutier) - D. Racine (Nods) 6-1 6-2; M. Amgwerd (Delémont) - D. Maire (Tramelan) 6-1 6-1; L.-E. Amgwerd (Delémont) - Y. Lachat (Bévilard) 4-6 7-6 6-3; P. Heer (Delémont) - R. Willemin (Delémont) 6-0 7-5. **Demi-finales:** C. Rossé - M. Amgwerd 7-6 6-0; P. Heer - L.-E. Amgwerd 6-3 6-4. **Finale:** C. Rossé - P. Heer 7-5 6-4.

Course automobile du Gurnigel Un trophée pour Marcel Klay

Une semaine après le sacre de Francis Monnier, c'est Marcel Klay, de Belprahon, qui est à l'honneur. On le savait, une seconde place suffisait au Jurassien pour remporter la Coupe Golf, pour autant que son adversaire direct s'impose.

Dimanche, Klay n'a terminé que troisième, mais son concurrent a totalement pataugé sur la pente du Gurnigel, rendue glissante par la pluie. Le sport automobile régional se porte donc à merveille cette année.

Avant-dernière manche du calendrier national, cette course de côte a permis à l'Alémannique Hermann Roth, au volant de sa Renault 5 Turbo GT, de s'imposer et de s'adjuger la couronne nationale en voitures de série. En formule 3, par contre, rien n'est encore dit, puisque J. Bordoli a enlevé dimanche sa quatrième victoire en montagne. Il faudra donc attendre Hemberg, l'ultime épreuve à la fin de ce mois, pour en savoir plus.

Il n'y a plus que six points d'écart entre le leader Gregor Foitek et le Grison. Dire qu'au terme du périple du circuit le leader avait un avantage de 69 points, c'est dire que Bordoli reste incon-

testablement le roi de la montagne. Titre en poche, Francis Monnier, de Coffrane, n'a pas pris le moindre risque sur la piste glissante; au volant de sa Toyota, il a terminé deuxième de la classe 1.600 cm³ du groupe A, derrière l'Alémannique Eddy Kamm.

Pour le meilleur chrono de la journée, Fredy Amweg n'avait pas d'adversaire à sa taille en formule 2 et s'est bien sûr imposé le plus logiquement du monde à plus de 100 km/h de moyenne, à l'instar de Claude-François Jeanneret, au volant de son Audi Quattro en groupe B.

Le mauvais temps a joué des farces aux concurrents et le sympathique Christian Clément, de Bévilard, en a fait la triste expérience, en sortant violemment sa Mitsubishi Turbo en vue de l'arrivée. Heureusement que des dégâts matériels. Ce qui surprend toujours dans cette région bernoise, c'est l'enjouement sans pareil des spectateurs; par un temps maussade, ils étaient ce week-end plus de dix mille à s'être massés le long des lacets du Gurnigel, par ailleurs l'un des plus beaux tracés du championnat suisse.

C. B.



VW Vous savez ce que vous achetez.

Passat. La diversité sous toutes ses formes.

En berline à hayon ou trois volumes ou en break Variant, dotés de différents moteurs et versions d'équipement. Variant: aussi en version synco à transmission intégrale permanente.

2300 La Chaux-de-Fonds Sporting-Garage-Carosserie J.-F. Stich ☎ 039/26 44 26

2400 Le Locle, Garage A. Pandolfo & Cie ☎ 039/31 40 30

2333 La Ferrière, Garage du Jura ☎ 039/61 12 14

2877 Le Bémont, Garage du Bémont ☎ 039/51 17 15

2610 St-Imier, Garage Touring-Carosserie ☎ 039/41 41 71

V-A-G VW. Une européenne.

Maigrir

Mme Riard toujours à votre disposition ! Excellents résultats en 13 jours. Qualité et facilité des programmes d'amincissement et de stabilité prouvées. Sérieuses références individuelles. ☎ 021/36 28 75 - 38 21 02

Abonnez-vous à L'IMPARTIAL

AFFAIRES IMMOBILIÈRES

Personne seule cherche **appartement 2 1/2-3 pièces** pour fin octobre, dans maison ordree et tranquille. Ecrire sous chiffre BZ 21654 au bureau de L'Impartial.

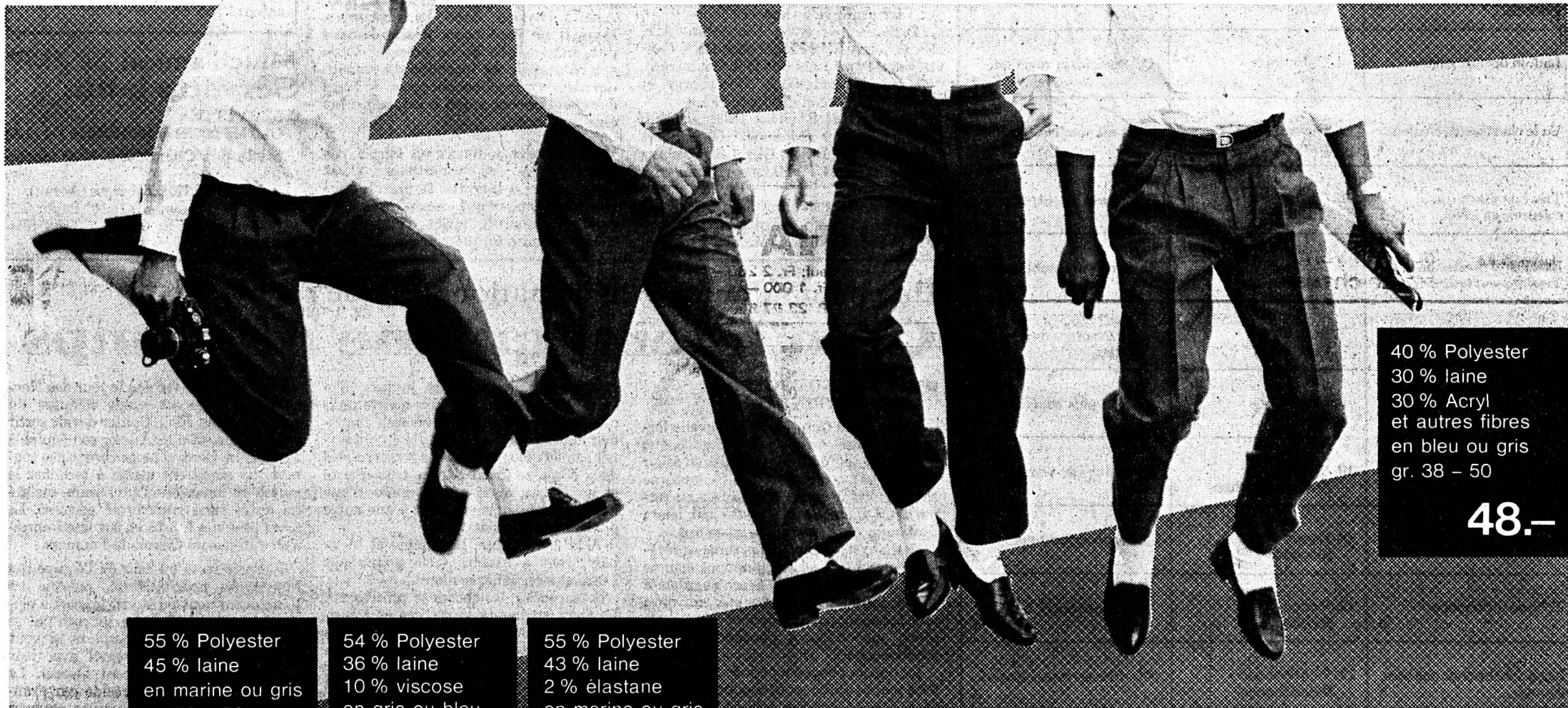
A remettre, pour le 1er octobre, grand **appartement de luxe** très tranquille, loyer: Fr. 1 200.- + charges. ☎ 039/23 77 09 dès 18 heures.

A vendre et à emporter **maisonnette de jardin** 3 m x 5 m, facilement démontable. ☎ 038/42 27 41

Le Moto-Club Les Centaures avise

les habitants des quartiers avoisinants Les Petites-Crosettes que le traditionnel **moto-cross** de La Chaux-de-Fonds aura lieu le samedi 20 septembre sur le terrain de A. Singelé aux Petites-Crosettes.

pantalons dans le ton... et il y a le choix...



40 % Polyester
30 % laine
30 % Acryl
et autres fibres
en bleu ou gris
gr. 38 - 50

48.-

55 % Polyester
45 % laine
en marine ou gris
gr. 38 - 50

58.-

54 % Polyester
36 % laine
10 % viscose
en gris ou bleu
gr. 38 - 48

65.-

55 % Polyester
43 % laine
2 % élastane
en marine ou gris
gr. 38 - 52

50.-

Oui, à MIGROS NEUCHÂTEL - FRIBOURG
dans les MM La Chaux-de-Fonds et Le Locle

Petit feuillet de «L'IMPARTIAL» 21

Anne Forgeois
Les Voiles de la Fortune
Roman

Droits réservés: Ed. Albin Michel et Sciaky Presse, Paris

Mark jeta un coup d'œil furtif en arrière sur le tillac. Les matelots observaient bras ballants l'approche étrange de ce canot, partagés entre la curiosité et le dépit. La terre était donc si proche?...

Un réflexe tardif fit lever les yeux du second sur les couleurs passées du pavillon qui s'effilo-chait sur sa drisse.

- Bah, ça suffit bien... pour une si misérable barque!

Le canot était à moins de cinq brasses de la galiote. Soudain, quatre lourds avirons vinrent se poser sur les fargues et fendirent brusquement l'eau.

- Holà du canot! cria le second qui venait d'avoir un terrible pressentiment.

Aussitôt, un homme à la face cramoisie, brûlée par le soleil, se précipita à l'avant du canot et fit un léger signe du bras. Il ressemblait à un naufragé et portait de mauvaises hardes.

Sans coup férir, la barque passa derrière le gouvernail de la galiote. Tout de suite après, elle vira. Le heurt des deux coques fit grand fracas et souleva une gerbe d'écume.

Le second se précipitait sur l'autre bord quand le premier assaillant se rétablit de tout son poids sur la dunette et ajusta le tir de ses deux pistolets. Le second s'écroula, brûlé par une balle reçue en plein front. John Rackam eut un hurlement de triomphe:

- Je l'ai eu! En avant!

Les matelots de la galiote comprirent alors qu'ils auraient à défendre leur peau contre ces Anglais. Quelques têtes féroces surgirent en même temps au-dessus de la lisse. Les forbans enjambaient le pavois. Ils envahissaient le tillac, partout, à la proue, à la poupe, à la poursuite des matelots encore stupéfaits qui refusaient le combat à l'arme blanche. Un coup de mousquet partit dans la mêlée.

Avec l'espoir de sauver sa peau. Mark s'enfuit par l'écotille de la dunette. A tâtons,

les tempes et le cœur battant, il s'avança dans la coursive pénombreuse, empestée par le remugle et les odeurs intimes du capitaine dégoûtant.

Le novice ouvrit d'un coup la porte de la grande chambre. Sprott était assis sur son lit défait. Le misérable leva des yeux larmoyants. Sur son tricot poisseux, il avait passé un pourpoint de couleur indéfinissable et derrière lui cachait maladroitement les pistolets qu'il n'avait pas eu le temps de fixer dans sa ceinture.

- Trop tard! gronda Mark en s'emparant des pistolets. Lève-toi!

- Non!...

Mark empoigna le bras droit de Sprott qu'il poussa devant lui. Comme le capitaine résistait, il lui assena un coup au bas-ventre. Chaque seconde comptait: les piétinements et les hurlements ébranlaient le tillac. Mark dut soulever par la taille Sprott gémissant. Devant les marches, il finit par le hisser sur lui, à bras-le-corps, jusqu'au panneau d'écotille.

- Coquin, nous allons régler une vieille dette!

Près du trépid renversé, il avisa l'homme

qui avait tiré sur le second et commandait les hommes du canot. Le forban lampait l'eau souillée à même le plat à barbe. Déjà maître de la galiote.

Sprott couinait; il gémit sous un autre coup de soulier. En traînant le capitaine de la galiote au pied de Rackam, Mark tremblait d'épuisement.

- C'est lui le capitaine en titre. Celui qui a été abattu valait tout de même un peu mieux.

Le forban l'avait tiré d'une très mauvaise passe..., et puis l'impression était étrange et bouleversante de s'entendre parler l'anglais de Londres. Après tant de temps, il le retrouvait avec aisance. Il en aurait ri.

Rackam le frappa de plein fouet pour lui arracher les pistolets de Sprott.

- Bon travail, freluquet, mais hâte-toi de ramasser ce fantôme. Son équipage de froussards n'attend plus que lui. On vous échange la barque.

Plié en deux, Mark cracha à terre. Le pont était dévasté. Le corps en sang du second gisait à côté, et un autre matelot était tombé à l'endroit où les assaillants avaient surgi. Le novice avait pourtant fermement pris parti.

Rackam le toisa, intrigué:

- Damned, pourquoi? (à suivre)

SPORTS

Premier tour des Coupes européennes de football 50.000 spectateurs au Wankdorf?

Une chose est sûre: la venue du Real de Madrid ce soir attirera la grande foule au stade du Wankdorf de Berne. Lundi, 31.000 billets d'entrée avaient déjà été vendus et on attend quelque 50.000 spectateurs.

S'ils veulent conserver une chance en prévision du match retour, les champions de Suisse auront bien besoin du soutien du public. Seul un succès sur leur terrain leur permettrait en effet d'espérer. Une issue envisageable si l'on se souvient que la saison dernière les Madrilènes ont la plupart du temps été battus à l'extérieur.

DEUX ABSENTS

Le nouvel entraîneur du Real, le Hollandais Leo Beenhakker, devra se passer des services de Gallego et Valdano, tous deux suspendus. Mais il dispose encore d'atouts non négligeables, avec notamment des joueurs comme Camacho et Maceda en défense, Michel au milieu du terrain, Butragueño et le Mexicain Hugo Sanchez en attaque.

Côté bernois, l'entraîneur Mandziara n'alignera probablement que deux attaquants, laissant Siwek sur le banc. Par ailleurs, il pourrait remplacer en défense Baumann par Brönnimann et, en milieu de terrain, Gertschen par René Sutter.

la pelouse du Pittodrie Stadium, à la nuit tombante.

Aziz était le premier à se réjouir de ce choix. L'accueil du public valaisan contre Grasshopper, ma double réussite aussi, m'ont remis en confiance. J'ai ressenti à cette occasion une légère elongation à la jambe droite, mais tout devrait aller pour le mieux, expliquait l'international marocain, avant de préciser: Je n'étais pas de la première expédition à Aberdeen. Mais il n'y a pas de raison qu'elle se répète... (si)

Premiers résultats

COUPE DES VAINQUEURS DE COUPE
 Fram Reykjavik - GKS Katowice 0-3 (0-1)
 Boldklubben 1903 - Vitocha Sofia 1-0 (0-0)

COUPE DE L'UEFA
 FC Groningue - Galway United 5-1 (1-1)
 Jeunesse Esch - La Gantoise 1-2 (0-1)
 Borussia Mönchengladbach - Partizan Belgrade 1-0 (1-0)
 NE Xamax - Lyngby 2-0 (1-0)

Les autres matchs auront lieu aujourd'hui.

Match amical Servette battu

● **SERVETTE - OLYMPIQUE MARSEILLE 1-4 (1-2)**
 Stade des Charmilles. 5500 spectateurs.
 Arbitre: M. Röthlisberger (Aarau).
 Buts: 5' Cubaynes 0-1; 10' Papin 0-2; 18' Decastel 1-2; 81' Diallo 1-3; 88' Slis-kovic 1-4. (si)

Suède - Suisse Avec Magnusson

L'ex-Servettien Mats Magnusson figure dans la liste des seize joueurs retenus par Olle Nordin, le sélectionneur suédois, pour le match Suède - Suisse du 24 septembre à Stockholm comptant pour le tour préliminaire du championnat d'Europe.

Avec Magnusson, le demi des Young Boys Robert Prytz a également été retenu, de même que Glenn Stroemberg, le stratège d'Atalanta, et Johnny Ekstroem, la nouvelle recrue d'Empoli.

LA SÉLECTION SUÉDOISE

Gardiens: Jan Moeler (Malmö FF) et Thomas Ravelli Oester (Växjö).
Défenseurs: Sven Dahlkvist (AIK Stockholm), Stig Fredriksson (IFK Göteborg), Peter Larsson (IFK Göteborg), Roland Nilsson (IFK Göteborg) et Torbjörn Persson (Malmö FF).
Demis: Leif Engqvist (Malmö FF), Anders Palmer (Malmö GG), Robert Prytz (Young Boys), Glenn Stroemberg (Atalanta) et Ul Eriksson (Hammarby Stockholm).
Attaquants: Johnny Ekstroem (IFK Göteborg), Mats Magnusson (Malmö FF) et Björn Nilsson (Malmö FF). (si)

AZIZ TITULARISÉ

Le car jusqu'à Genève, puis l'avion avec une escale à Londres; le FC Sion aura mis dix heures pour rallier Aberdeen, où il affrontera, ce soir, le club local, en match aller du premier tour de la Coupe des vainqueurs de Coupe.

Quatre ans après une sévère élimination, cinq joueurs (le gardien Pittier, le défenseur Balet, les demis Lopez et Bregy, ainsi que l'attaquant Cina) ont retrouvé ce coin perdu d'Ecosse où le gris uniforme des «cottages» tranche avec le vert des prairies où paissent d'innombrables moutons.

A vingt-quatre heures de la rencontre, Jean-Claude Donzé avait fait son choix. Aziz débutera dans la rencontre. Mais il ne l'achèvera probablement pas, indiquait-il. Et de préciser: Cina est rétabli de sa blessure de samedi dernier, contre Grasshopper. Je ferai éventuellement appel à lui, selon les circonstances.

L'entraîneur séduisois ne faisait pas mystère de ses intentions: C'est l'équipe qui a terminé le match contre Grasshopper qui entamera la rencontre, confiait-il, avant d'amener sa troupe prendre un premier contact avec

En championnat de ligue nationale A de rugby

Ça n'a tenu qu'une mi-temps

● LA CHAUX-DE-FONDS - CERN-MEYRIN 3-25

L'équipe du Cern-Meyrin nouvelle formule n'a laissé qu'une petite chance, que les Chaux-de-Fonniers n'ont pas su saisir ce week-end aux Arêtes. Les Genevois se sont défaits de leurs adversaires au terme d'un match très disputé qui laissa tout supposer en première mi-temps.

Dès le coup d'envoi, le rythme se révéla très rapide. Le Cern, annoncé comme une des deux équipes avec Yverdon à prétendre au titre cette année, affronta une formation neuchâteloise sans complexe, qui faillit à plusieurs reprises ouvrir le score.

Durant la première période, on assista à un match de forces égales, dominé tout de même en touches par les Genevois. Ceux-ci réussirent par une pénalité après vingt minutes de jeu, à marquer les premiers points de la partie.

Pas découragés pour autant, les Chaux-de-Fonniers continuèrent leurs assauts, à chaque fois contrés. Et à un quart d'heure de la pause, le Cern augmentait son avance par un drop.

Le Cern, qui présenta une équipe remodelée et passablement rajeunie par

l'intégration de plusieurs juniors, fixa surtout son jeu sur des trois-quarts rapides et organisés. Mais la défense chaux-de-fonnière n'a pas été facile à contourner samedi. De nombreuses attaques, des deux côtés, se firent par les trois-quarts et on assista à un affrontement d'une ligne technique genevoise et d'une autre physique et neuchâteloise.

A la 35e minute, les «jaune et bleu» parvinrent à inscrire trois points par Lüthi et à regonfler le moral.

A la reprise, les choses se précisèrent. Le Cern augmenta le rythme en multipliant les attaques à la main et les coups de pieds à suivre. Dominés, les Chaux-de-Fonniers ne perdirent pas pour autant leurs forces et résistèrent tout au long de la seconde période.

La pression se faisant de plus en plus forte, une mésentente en défense permit aux Genevois d'aplatir une première fois. C'est en seconde mi-temps que les lacunes chaux-de-fonnières se remarquèrent. Notamment en touche où la protection du sauteur était pratiquement inexistante, ainsi que dans le travail du ballon dans les regroupements et la désorganisation des attaques à la main.

La seule descente de trois-quarts des Genevois qui réussit à passer accentua par là-même l'écart, grâce à un essai transformé.

Samedi, ce ne fut pas le jour des Neuchâtelois, puisqu'à vingt minutes du coup de sifflet final, Spiller devait sortir sur blessure, et ainsi laisser son équipe à 14 joueurs. Ceux-ci ne perdirent pas courage: ils réussirent même à terminer le match en menaçant l'adversaire, malgré un autre essai transformé encaissé. Le score se scella à 3-25 et sur une impression mitigée des Chaux-de-Fonniers.

L'espoir reste au sein de l'équipe des Montagnes neuchâteloise, puisque les joueurs auraient pu ouvrir le score à plusieurs reprises. Mais les lacunes qui se sont révélées laissent perplexes et vont demander un grand travail avec leur nouvel entraîneur Vincent Gerber. Le comité, nouvellement présidé par François Neuschwander, compte envoyer sa nouvelle recrue en France, dans des stages de préparation. Ces grands changements amèneront on l'espère de rapides résultats; de plus que la formation d'une Ecole de rugby se fait plus précise, notamment avec des ACO rugby (activités complémentaires obligatoires) à l'Ecole secondaire.

La Chaux-de-Fonds: Geinoz; Spiller, Bailod, Egger, Kasteller, Neuschwander, Martinot, Girard, Lüthi, Gosparini, Ben Attia, Ferrari, Shiels.

Ph. L.



Les Chaux-de-Fonniers (maillots rayés) ont finalement subi une défaite logique, samedi aux Arêtes. (Photo Schneider)

Badminton

Au BC Cormoret Bon départ

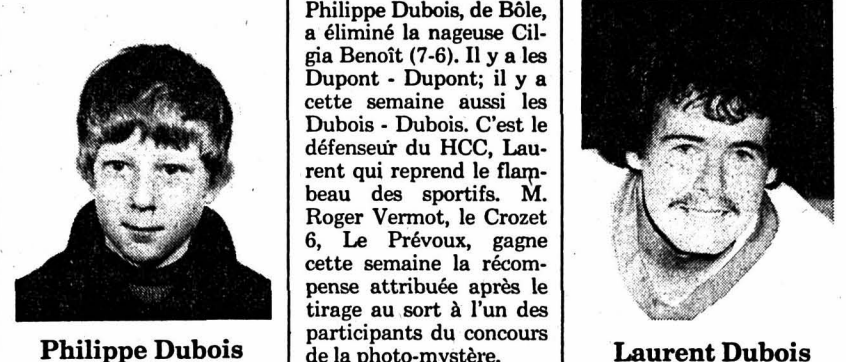
Ça y est! La saison 86-87 a commencé, et de superbe manière. Les jeunes du club se sont rendus samedi dernier à Tavannes pour disputer un tournoi de sélection pour les cadres I (juniors), II (adolescents) et III (écoliers) de l'A.O.B. C'est avec plaisir que nous avons pu assister à la victoire d'André Jenzer chez les ados et à la 4e place de Gérard Jenzer chez les juniors.

Ces deux joueurs ont été sélectionnés: Gérard jouera avec le cadre I et André avec le II. Pour la première fois, une fille du club accède au cadre I, il s'agit de Sandra Hari. Un bravo tout spécial à ces trois joueurs.

Les autres joueurs attendent avec impatience le début du championnat interclub afin de pouvoir, eux aussi, se défouler sur les courts. Cette possibilité leur sera offerte dès la semaine prochaine. En effet, Cormoret I se rendra le 18 septembre à Nidau et Cormoret II accueillera Rochefort, à la salle communale, le vendredi 19 à 19 h 30. (pr)

La Société de Banque Suisse
Une idée d'avance.

Concours hebdomadaire de pronostics FACE A FACE



Avantage du terrain. 1	1. Berne - Fribourg	La classe fait foi. 1
Bulle est bon, La Chaux-de-Fonds se reprend. 1, 2	2. Bulle - La Chaux-de-Fonds	On est Chaux-de-Fonnier. 2
Sion trop fort pour Chênois. 2	3. Chênois - Sion	La différence de ligue parlera. 2
Laufon devrait gagner. 2	4. Colombier - Laufon	Colombier a la vocation. 1
Vu le classement, Gossau... 1	5. Gossau - Sursee	Tout est possible. 1, X, 2
Très bon début des soleurois en LNB. 1	6. Granges - Olten	Granges et son expérience. 1
Excellente prestation des Tessinois ces temps. 2	7. Ibach - Locarno	Locarno sans problème. 2
Les classement de Saint-Gall est trompeur. 1	8. Lugano - Saint-Gall	Léger avantage aux visiteurs. X, 2
J'aime bien les Veveysans. 1	9. Martigny - Vevey	Joueurs plus expérimentés à Vevey 2
Même issue qu'en championnat. 1	10. Monthey - Stade Lausanne	L'avantage du terrain. 1
Servette bon en Coupe. 2	11. Renens - Servette	Servette malgré tout. 2
Trop de différence. 2	12. Vaduz - Kriens	Un autre niveau. 2
Les Schaffhousois ont bien débuté. 2	13. Winterthur - Schaffhouse	Schaffhouse mieux inspiré. 2

Rencontres régionales

Deux équipes d'égale force. 1, X, 2	14. Fontainemelon - Saint-Imier	Les Melons sur leur lancée. 1
Superga en forme. 2	15. Les Bois - Superga	Les Italo-Chaux-de-Fonnier devrait aller loin. 2

14. Deuxième ligue NE 15. Troisième ligue NE

QUESTION SUBSIDIAIRE

Quel sera le nombre total de buts marqués lors des 15 rencontres ci-dessus ?

Philippe Dubois: 46 buts marqués.	Laurent Dubois: 34 buts marqués.
-----------------------------------	----------------------------------

Notre concours «Face à face» est donc reparti de plus belle. Comme à l'accoutumée, les lecteurs auront la possibilité de se prendre au jeu de la photo mystère paraissant chaque vendredi. Rappelons que le simple fait de jouer permet de participer à un tirage au sort récompensé ponctuellement par de beaux prix. En ce qui concerne le concours «Face à face», le ou la concurrente qui aura totalisé le plus grand nombre de points au cours des six prochains mois gagnera un voyage, tous frais payés.

CLASSEMENT DES QUIDAMS	CLASSEMENT DES SPORTIFS
1. Jean-Marie Chapatte 7 points	1. Cilgia Benoit 15 points
2. Philippe Dubois 7 points	

GARAGE BERING & CO.

ROVER Fritz-Courvoisier 34
 ☎ 039/28 42 80
 La Chaux-de-Fonds

JAGUAR

ABM-DEPUIS 30 ANS DANS LE VENT DE QUOI JUBILER

30. —
PRIX JUBILÉ

Branchés ou classiques, tous les hommes vont trouver ce pull encolure V, à maille perlée, absolument génial, et surtout par son prix ABM.

60% coton / 40% viscose, coloris divers. Tailles S-XL

ABM – Ambiance de fête toute l'année...

Aujourd'hui 50'000 petits lingots d'or en chocolat offerts aux visiteuses et visiteurs ABM.

Et d'autres surprises à venir.

A L'ABM, vous avez toute l'année de quoi jubiler !



30 ANS



SPORTS

En match aller de la Coupe de l'UEFA au stade de La Maladière Pas cher payée cette victoire!

● NEUCHÂTEL XAMAX - LYNGBY 2-0 (1-0)

L'objectif est atteint. Au-delà de toutes espérances si l'on a pris la peine de calculer le nombre de chances de buts de part et d'autre. Sans convaincre, une fois de plus, Neuchâtel Xamax s'est imposé par deux buts d'écart et surtout sans en encaisser prenant du même coup une sérieuse option pour une qualification en vue du deuxième tour de la Coupe UEFA.

- par Laurent GUYOT -

Gilbert Gress avait fixé un objectif précis à son équipe. Cette dernière est parvenue à préserver le sanctuaire de Joël Corminboeuf tout en inscrivant deux buts sur les deux seuls véritables occasions de la rencontre. Du 100 % de réussite au terme d'une partie qui a vite sombré dans la médiocrité. La faute en est revenue, en grande partie, aux rouge et noir incapables d'élever le rythme et le niveau du jeu. De leur côté, les Danois ont rempli leur contrat passant même à côté d'un réel exploit. Sans des arrêts déterminants du gardien neuchâtelois, Lyngby aurait pu prétendre au partage de points, voire plus.

Pour sa quatrième participation à une Coupe d'Europe, Neuchâtel Xamax est demeuré bien loin de ses exploits face à Hambourg, Dundee ou autre Real Madrid. Les maîtres de céans ont passé à côté du sujet. Heureusement Lyngby n'est pas arrivé à profiter de la fatigue et de la méforme d'un onze rarement aussi mauvais à La Maladière que hier soir.

PAS DE CHANCE

Comme prévu, les banlieusards de Copenhague ont évolué sans aucun complexe. Longtemps, comme le redoutait Gilbert Gress, les visiteurs se sont pris pour le Neuchâtel Xamax du Danemark. Au cours du premier quart d'heure, Bent Christensen (6'), Dennis Nielsen (9') et Jorn Therkelsen (14') ont sérieusement inquiété la défense xamaxienne. Joël Corminboeuf s'est interposé avec autorité.

Neuchâtel Xamax: Corminboeuf; Don Givens; Urban, Ley-Ravello, Ryf; Stielike, Hermann, Mottiez (77e Fasel); Zaugg, Sutter (65e Lüthi), Jacobacci.

Lyngby: Henrik Christensen; Sørensen; Pachness, Larsen John, Larsen Henrik; Bend Christensen (83e Gothenborg); Michael Schäfer, Christophersen, Nielsen, Jensen; Therkelsen (30e Vilmar).

Arbitre: M. José Guedes (Portugal).

Spectateurs: 8.200.

Buts: 29e Jacobacci (1-0); 83e Stielike (2-0).

Notes: stade de la Maladière, pelouse en bon état, temps estival. Neuchâtel Xamax sans Thévenaz (suspendu), Perret, Forestier, Küffer et Dodds (tous blessés); Lyngby sans Bo Larsen, Frederiksen, F. Christensen, Jorgensen et Spangsberg. Avertissements à Nielsen (jeu dur) et au... soigneur neuchâtelois Scherthanner (rentrée prématurée sur le terrain); corners 6-7 (0-3)

En deuxième mi-temps, Michael Christophersen a obtenu une balle d'égalisation seul face au gardien neuchâtelois (52'). Ce dernier est parvenu à dévier le tir du bout du pied. Et personne n'aurait crié au scandale à la 86' minute si Tom Vilmar, de la tête sur un corner, avait sauvé l'honneur. Les dieux xamaxiens avaient opposé leur veto.

Sur La Maladière, Lyngby est tombé la tête haute. Son organisation collective a posé de gros problèmes aux rouge et noir. Tissant une véritable toile d'araignée à mi-terrain (cinq demis), les visiteurs sont parvenus à filtrer avec un succès certain les offensives des Stielike, Hermann et autre Urban.

Non content de cela, les demis nordiques, à l'image de Bent Christensen et Dennis Nielsen, ont réussi quelques trucs intéressants. Malheureusement pour eux, la chance ne s'est pas trouvée au rendez-vous. Fatigués et limités, les visiteurs ont baissé pied en seconde période donnant même l'occasion à Neuchâtel Xamax d'asseoir sa victoire.

UNE CONFIRMATION

Samedi dernier, les protégés de Gilbert Gress s'étaient imposés, le plus logiquement du monde, en gaspillant de nombreuses occasions face à la défense bâloise. Mardi soir, les rouge et noir ont surtout confirmé leur difficulté physique. Usé, le onze neuchâtelois n'est jamais parvenu à dicter son rythme et à imposer sa manière.

La faute en a incombé en premier lieu à la ligne des demis. Heinz Hermann est demeuré fort discret dans ses ouvertures et accélérations. Ueli Stielike a beaucoup travaillé sans connaître de réussite, le deuxième but excepté.

Patrice Mottiez, enfin, est apparu fatigué et ses coups de reins ne lui ont jamais permis de déborder comme à l'accoutumée.

Si le milieu de terrain a failli, les attaquants ne se sont pas montrés sous leur



A l'image de Pachness (à gauche), Lyngby a souvent pris le pas sur Neuchâtel Xamax peu convaincant à l'instar de Bêat Sutter. (Photo Schneider)

meilleur jour. Pascal Zaugg, le seul, a échappé à la critique. Comme contre Bâle, le vif-argent neuchâtelois s'est signalé en gardant la balle à bon escient et en créant le danger à chaque occasion.

Bien servi par le jeune Daniel Fasel, Pascal Zaugg a subtilement servi Ueli Stielike sur l'action du deuxième but. Maurizio Jacobacci n'est pas demeuré en reste profitant des largesses danoises pour ouvrir le score sur un service parfait de Claude Ryf.

En revanche Bêat Sutter, pas totalement remis, a erré comme une âme en peine sur la pelouse. En défense, Robert

Ley-Ravello est également apparu à son désavantage ratant de nombreuses passes et connaissant des problèmes face au remuant Therkelsen. Il a fallu le métier de ses coéquipiers, de Claude Ryf et surtout Joël Corminboeuf en particulier pour éviter le pire.

Peu convaincant à La Maladière, Neuchâtel Xamax ne devrait cependant pas connaître trop de problèmes pour se qualifier. On voit mal, en effet, les rouge et noir se rater une nouvelle fois et de pareille manière même à l'extérieur. Pas avec les joueurs composant actuellement cette équipe.

Une Coupe Danemark édulcorée

Il a trépané longtemps au bord du terrain. Libéré et calme, Gilbert Gress ne se montra pas trop sévère à l'égard de ses joueurs. Il se refusa à l'analyse individuelle: Si critique il doit y avoir, elle s'adressera à l'ensemble de l'équipe, pas à un compartiment précis. La fatigue est certaine; elle engendre des maladroites. Mais dans tous les cas, nous n'avons pas fait preuve de présomption. Je me méfie des équipes nordiques. Elles pratiquent un football agressif, sans complexe. Je m'attendais à rencontrer une équipe de ce calibre.

- par Georges KURTH -

Confiant et relativement satisfait, l'entraîneur des «rouge et noir» concluait: Avec ce deux à zéro, on peut voyager! Nous savons bien que le score idéal n'existe pas et il s'agira pour nous d'obtenir ce fameux but à l'extérieur.

SPORTIVITÉ

Heureux de cette première expérience européenne, Roger Läubli qui suivit du banc les prouesses de son protégé Joël Corminboeuf, tenait à mettre sa presta-

tion en exergue: Il a livré un match super, ponctué d'un sans faute remarquable.

Analysant le jeu des Danois, l'ex-gardien du FCC soulignait: C'est une équipe très vive, qui s'est avérée meilleure que prévu. Ils jouent serré au milieu et pratiquent un marquage très strict. Ça va chauffer là-bas! Mais s'ils veulent s'imposer, ils devront ouvrir le jeu. A nous de saisir notre chance.

SURPRISE

Titularisé en dernière heure, Daniel Fasel (19 ans) a su justifier la confiance de Gilbert Gress. L'employé de banque fribourgeois se trouva à l'origine du deuxième but de Neuchâtel Xamax. Junior à Montet (FR), Daniel Fasel a été prêt l'an passé à Payerne. Contacté pour jouer avec les espoirs de NE Xamax, j'ai décidé de tenter le grand saut, dit-il.

J'ai appris lundi seulement que je faisais partie de l'équipe. Je devais remplacer le cas échéant Robert Ley-Ravello, légèrement blessé, au poste de stoppeur. J'ai eu ma chance, au milieu du terrain; c'est allé très vite. Il n'y a aucun répit dans un match de ce niveau. Physiquement, c'est très éprouvant, mais j'ai pris confiance et je vais m'accrocher.

QUE MA JOIE DEMEURE

Rayonnant, Pascal Zaugg, pour son troisième match européen, était fatigué mais avait un sourire qui en disait long: La forme revient; ça fait plaisir. J'ai «gratté» de longues semaines dans l'ombre, mais maintenant la confiance est là, avec son corollaire, la joie de jouer. Je crois que je m'en suis bien tiré à mon poste d'ailier nominal. Nous avons baissé de régime au fil des minutes et avons eu de la peine à nous dégager de notre adversaire direct. Néanmoins, le deuxième but que nous avons obtenu nous permet d'envisager calmement le match retour.

INCERTITUDE

Trop de blessures ont engendré une certaine retenue dans nos rangs, regrettait Robert Lüthi. L'avant-centre xamaxien, qui a disputé à l'instar de Don Givens tout ou partie des dix-neuf confrontations européennes soulignait: Nous sommes un peu dans le doute actuellement, nous ne jouons pas l'esprit totalement libre.

Et de fait, Robert Lüthi, à peine remis d'une blessure tenace à un genou, souffre maintenant d'une contracture à un mollet.

Il faudrait pouvoir se reposer, mais le programme serré et l'adversité qui accable l'équipe nous en empêchent.

Le but est atteint, poursuivait-il. Nous avons tout de même réussi deux buts sans en concéder. Nous devons nous employer à marquer d'emblée lors du match retour.

MÊME LES GRANDS

Nous avons gagné en ne jouant pas trop bien, reconnaissait Daniel Don Givens. C'est positif quand même et ça arrive aux meilleures équipes. D'habitude, nous nous créons beaucoup d'occasions et avons de la peine à les concrétiser. Nous avons été plus discrets aujourd'hui; plus par une contre-performance de notre part que par le mérite des Danois. Il est toujours difficile d'évoluer contre une équipe qui pratique massivement au milieu du terrain.

A LA CULOTTE

Je suis bien sûr heureux de cette victoire, constatait le président de NE Xamax, Gilbert Facchinetti. Mais nos craintes étaient justifiées. Les Danois ont pratiqué un marquage à la culotte, et tant Heinz Herrmann que Ueli Stielike ont été étouffés. On verra à Copenhague si Lyngby est aussi habile à attaquer qu'à se défendre. Interrogé quant à la succession de Dodds, le président s'est montré catégorique: Rien pour l'instant. Un nouvel étranger ne pourrait d'ailleurs pas jouer en Coupe d'Europe avant le printemps prochain, précisait-il. Mais d'ajouter tout de même que Dodds porterait très probablement le maillot d'Aberdeen.

RESPECT

Avec beaucoup de gentillesse et dans un sabir germano-nordique, l'entraîneur de Lyngby, Jorgen Hvidemar, analysait: Ce fut un bon match. Nous n'avons pas à rougir d'une défaite contre le leader actuel du championnat suisse. Nous n'avons pas cru suffisamment à nos chances. Le score est un peu sévère à notre égard. Mais notre trop grand respect a disparu. Ce sera difficile désormais, mais pas impossible pour nous. Nous y croyons encore.

S

spéciale Neuchâtel Xamax - Lyngby

LE DÉSERT

Sans doute, la rencontre de ce soir entre Young-Boys - Real Madrid y est pour beaucoup. En tout cas, jamais encore la ville de Neuchâtel n'avait montré aussi peu d'intérêt pour la Coupe de l'UEFA.

Hier matin à 10 heures, Michel Tschanz nous disait avoir ouvert à 8 heures son secrétariat et n'avoir pas vu beaucoup de monde. Les Fribourgeois, les Bernois, les Espagnols de la région n'étaient pas présents et ne viendraient pas. Il faisait d'ailleurs un pronostic entre 8 et 9000 spectateurs, c'est tout dire!

MINI-ORGANISATION

Schéma identique, à en croire le commandant de la police locale Robert Schafteitl, qui dit: Ce n'est pas le grand jour, car seulement cinquante pour-cent de notre effectif est mobilisé, soit dix agents de sécurité, vingt-cinq de circulation et le reste, soit onze hommes, en réserve au poste. Et de conclure: Il faut absolument que Neuchâtel-Xamax se qualifie pour que nous connaissions de nouvelles organisations, style Real de Madrid.

Le président de Lyngby, Hans Pedersen (directeur d'une société de leasing-voitures d'occasion dans la banlieue de la capitale danoise) fut incapable de manger lors du repas de presse. Il était extrêmement nerveux. Il nous a quand même avoué avoir fait filmer Aarau-Xamax (0-5) et, dit-il, à la réflexion, ce n'était peut-être pas le bon match à venir visionner. Mais je crois que, n'ayant rien à perdre, mes joueurs vont gagner ce soir et je fais même un pronostic 1-0 pour les Danois.

Invité lundi soir à la villa de Gilbert Facchinetti, Hans Pedersen avouait être impressionné par le club neuchâtelois et son organisation. Son président, c'est quelque chose, dit-il, et je crois quand même, malgré tout ce qu'il m'a dit et raconté sur le club neuchâtelois, je persiste à dire que nous gagnerons ce soir.

ILS ONT DIT (ET PENSÉ)

René Felber: 2-0
Pierre Thévenaz: 3-0
Jean Guinand: 4-0
Béatrice Gress: 3-0
Frédry Rumo: 2-0
Jean-Pierre Egger: 3-0
Michelle Cavadini: 2-0
Michel Di Trappani: 3-0
Claude Frey: 2-1
André Brandt: 4-1
Jean Cavadini: 2-0
Philippe Perret: 2-0

LE TAMBOUR MAJOR

Il a été le premier, Patrick Dubois, de Peseux, à venir au stade de La Maladière avec son tambour et une vingtaine de copains. Son but: créer une ambiance, réveiller le public acquis à la cause du Neuchâtel-Xamax mais qui, parfois, a de la peine à se manifester. Patrick et son équipe sont à tous les matchs, y compris ceux disputés à l'extérieur, hormis le stade de Bâle, pour éviter d'y prendre des coups, dit-il en souriant. Il connaît bien Gilbert Facchinetti qui, noblesse oblige, lui a présenté Givens et consorts, pratiquement toute l'équipe et pour lui et ses camarades, c'est une belle aventure qui se renouvelle au fil de chaque match.

EN GRAPPILLANT

Gilbert Facchinetti organise toujours pour ses invités et ses officiels, une petite réception à la mi-temps. Et il y participe. D'un optimisme à toute épreuve, il était visiblement hier soir soucieux.

Il avait volontiers que le genou de Bêat Sutter lui causait des soucis et que cette équipe danoise pouvait poser des problèmes à Neuchâtel-Xamax. Son vœu étant que Neuchâtel-Xamax marque un deuxième but en seconde mi-temps, de manière à se rendre au Danemark avec un avantage peut-être décisif. Les dieux l'ont entendu!

Eric Nyffeler



Une fois de plus, Claude Ryf (balle au pied), s'est avéré l'un des meilleurs Neuchâtelois.

L'IMPARTIAL

Rédactions régionales:

Le Locle (039) 31 33 31
 Fleurier (038) 61 35 75
 Neuchâtel (038) 41 35 15

Cernier (038) 53 22 72
 Saint-Imier (039) 41 11 83
 Tramelan (032) 97 54 47
 Canton du Jura (032) 97 49 13

la voix d'une région

R

regard

Bec de gaz

Le président de la commune de Fleurier ne briguera pas un nouveau mandat. En 1988, Jean-Claude Geiser passera le témoin. Elu radical, il a traversé toutes les crises économiques du village. Fermeture d'Ebauches et de Tornos. Pour n'évoquer que celles-là.

Certes, il s'est pris les pieds dans l'hélice du Dr Fritz Rotor, grand promoteur bidon promettant mille emplois avec la fabrication d'hélicoptères.

A l'époque (1983), chaque lueur d'espoir était immédiatement mise en bouteille. Ce fut rapidement la fin des hélicos, mais J.-C. Geiser, seul dans le grand atelier, paya de sa personne pour demander aux ouvriers de Tornos de «maintenir l'outil de travail intact». En attendant que les Services de la promotion de l'Etat trouvent quelqu'un pour acheter l'usine.

A l'exécutif, ces derniers mois, il s'est trouvé en conflit avec un conseiller de son propre parti parachuté du bout des doigts par le législatif qui n'avait pas d'autre candidat à se mettre sous la main. Le conflit devint rapidement guerre des tranchées. A tel point que les têtes pensantes du Parti radical fleurisan convoquèrent une audience pour crever l'abcès. Un conseiller après l'autre. L'un témoin; l'autre prévenu, Devinez qui...

J.-C. Geiser fut «libéré» à la sortie du «tribunal». Mais le couperet de la «démission honorable pour surcharge professionnelle» n'était pas tombé loin.

Confit dans le «moins d'Etat», au début de son mandat, le président de commune constata rapidement que l'Etat et les libertés vont de pair quand il s'agit de sortir un village de la mouise. Son premier coup de maître fut de favoriser le rachat, par la commune, de la grande usine vide portant l'emblème «Fleurier Watch».

Depuis, la fabrique est pleine, les petits chefs d'entreprise du village y ont trouvé des locaux bon marché pour développer leur activité et créer des emplois. Le bâtiment aurait pu devenir un entrepôt ou un cantonnement militaire occupé trois semaines par année.

J.-C. Geiser, avant de partir, veut embellir la localité. «Pour améliorer l'esthétique de la place du Marché», il voudrait y planter un candélabre à gaz, certes, s'excuse-t-il dans le rapport à l'appui d'une demande de crédit de 15.000 francs, «l'option qui consiste à revenir à l'éclairage à gaz peut être considérée comme dépassée ou désuète mais elle a l'avantage de créer une ambiance que l'on ne connaît plus avec l'électricité».

Bec de gaz, le président de commune hier soir pendant la séance du législatif? Non. Tous les groupes (mis à part des radicaux mitigés) ont applaudi le projet. En le renvoyant en commission pour faire plus et mieux sur la place du Marché.

Si les autorités peuvent maintenant s'occuper de la beauté du village, c'est que les problèmes économiques sont en partie résolus.

Preuve qu'aujourd'hui ça gaze à Fleurier!

Jean-Jacques CHARRÈRE

● LIRE EN PAGE 28

Val-de-Ruz
 Après le viol...
 le mariage

● LIRE EN PAGE 35

Apprentissage d'une deuxième langue nationale Petits Romands: de vrais petits Suisses

L'enseignement précoce d'une deuxième langue divise la Suisse en deux. Contrairement à une idée reçue, les Latins sont plus ouverts que les Alémaniques à l'enseignement précoce d'une langue étrangère. Sans doute ces derniers jugent-ils plus utiles d'apprendre l'anglais. Mais la solidarité confédérale est en jeu. Dans une Confédération quadrilingue et soumise comme bien d'autres pays à la pression anglophone, ce choix ne manque pas de courage. Il n'en demeure pas moins que la Suisse alémanique traîne les pieds ou se contente d'interminables expériences.

En Suisse romande, Genève fait œuvre de pionnier alors que Berne (Jura bernois), Fribourg et Neuchâtel ont ouvert des classes expérimentales touchant 800 enfants, dans quelques-unes de leurs écoles primaires. L'expérience, commencée en 1981, se révèle positive

s'agissant des degrés 4, 5 et 6 années primaires. Les enfants sont ravis et leurs professeurs, des généralistes, ont bien accueilli cette nouvelle méthode pédagogique.

Les enseignants secondaires sont nettement plus réticents. Ils perdent leur autonomie et devront changer radicalement leurs habitudes. L'enseignement privilégié en effet l'oral par rapport à l'écrit.

A Neuchâtel, malgré certaines pressions, le Département de l'instruction publique tient bon: on ira jusqu'au bout de l'expérience menée dans le Val-de-Travers. Une réforme en profondeur et qui est de nature à faire bondir les puristes puisqu'elle introduit - oh sacrilège - des touches «d'alémanité»...

Pierre VEYA

● LIRE EN PAGE 28

Gros incendie à Delémont 170 personnes au chômage technique

Un gros incendie a éclaté dans la nuit de lundi à mardi dans l'usine de couteaux Wenger à Delémont. Personne n'a été blessé mais les dégâts sont énormes: dix millions de francs selon les premières estimations.

Pas moins de 170 des 290 personnes employées par l'entreprise, qui produit quelque 12.000 couteaux de poche par jour, ont été renvoyés à la maison mardi matin, a précisé le directeur. Il faudra environ six mois pour remettre l'usine en état de marche. (ap)

● LIRE EN PAGE 33

Education routière dans les Montagnes neuchâteloises L'imprudence du p'tit Pierrot



Instant impressionnant au moment où le mannequin heurte de plein fouet l'aile avant droite de la voiture. (Photo Impar-Perrin)

Le vignoble à la veille des vendanges Jusqu'à 60% des grappes sacrifiées

Superbe le vignoble neuchâtelois à la veille des vendanges. Et si l'on s'inquiète de trouver plus de grappes séchant à



Coopération Jura - Seychelles Des critiques peu fondées

Au mois de juillet dernier, Mme Danielle de Saint Jorre, secrétaire générale au Ministère du plan et des relations extérieures des îles Seychelles rendit visite aux autorités jurassiennes. La relation de cette visite dans la presse a suscité la réaction du Seychellois national mouvement qui, à Londres, en exil depuis le coup d'Etat du président René, réunit l'opposition. Le SNM accuse ce dernier d'instaurer le marxisme dans les îles et adjure la Suisse et le Jura de ne pas apporter leur aide à une telle entreprise.

A questionner les capucins, coopérants et autorités jurassiennes de la coopération, la situation est bien différente.

(v. g.)

● NOTRE ENQUÊTE EN PAGE 33

terre qu'il n'en reste sur les ceps, il ne faut pas s'inquiéter: le vin n'en sera que meilleur. D'autre part, la pratique n'est pas nouvelle: les grappes restantes auront des grains plus gros, plus sucrés.

Dans certaines vignes, on a sacrifié plus de 60% du raisin. La consigne de la taille n'a pas été respectée de tous. Mais, avec les contrôles des degrés Oechsle, les viticulteurs ont tendance à privilégier la qualité par rapport à la quantité.

En outre, la visite du vignoble mise sur pied hier par l'Office des vins de Neuchâtel s'est terminée par la dégustation des rouges 1985. Ils ont été très convaincants. L'année a été plus généreuse avec le rouge que le blanc.

A. O.

● LIRE EN PAGE 29

billet

De nombreux spectateurs se poussent au portillon de la minuscule entrée où déjà résonne le son des instruments que les musiciens de l'orchestre sont en train d'accorder. Parmi cette foule compacte, un gosse pas plus haut que trois pommes, attend avec une impatience grandissante le moment de franchir l'énorme rideau de toile qui l'empêche de voir ce qui se passe à l'intérieur.

Après quelques minutes, qui lui ont paru des heures, il parvient avec peine vers un jeune homme à qui il tend son billet. Enfin, le voilà assis confortablement dans un fauteuil, regardant de tous ses yeux le spectacle qui s'offre à lui. Tout à coup, les lumières s'éteignent et la salle est plongée dans l'obscurité la plus complète. Un silence s'ensuit, puis soudain, dans son esprit déferlent des notes venues d'ailleurs et une voie sûre, claire, nette. Sur scène, une petite bonne femme vêtue de noir chante pour lui seul. Elle le regarde et semble vouloir le toucher.

L'enfant se lève et se dirige lentement vers l'estrade fasciné.

PIAF

Q

quidam

Son jeune âge ne l'a pas empêché de représenter la deuxième garniture du club d'haltérophilie lors de la dernière manche des championnats romands. Lionel Thibaud, avec ses 13 ans et ses 36 kilos de poids de corps, vient de réaliser un bel exploit pour son âge.

Il y a peine six mois il ne connaissait pratiquement rien de l'haltérophilie. Puis il fait la connaissance de ce sport par des copains et bien vite il gravira différents échelons.

Venu en 1985 de Lorgues en Provence, Lionel Thibaud pratiquait le basket mais il s'intéresse maintenant également au hockey sur glace, un sport qu'il apprécie particulièrement. Et puis, dernièrement, avec un œil malicieux, un petit sourire en coin, le voilà qui affronte le public et, pour sa première compétition officielle, se paye le luxe de soulever un peu plus que son poids!

Lionel Thibaud, domicilié à Tramelan, fera certes encore parler souvent de lui... (Photo vu)

B

bonne nouvelle

Carambole à gogo

Le carambole, un jeu très populaire, venu du Moyen-Orient, et introduit en Suisse en 1980, attire chaque année plus d'adeptes. Pour ceux qui ne le connaissent pas, c'est en quelque sorte un billard miniature. La pratique du carambole ne demande qu'adresse et concentration.

Quelques passionnés de ce jeu proposent, dès le 29 septembre prochain, que chacun puisse venir au CCL à Saint-Imier une fois par semaine pour y jouer. Des joueurs initieront les débutants et les jeux seront mis à disposition.

Il suffit de venir tous les lundis au Centre, de 20 à 22 heures. Tout est gratuit. (comm-cc)

S

sommaire

LE LOCLE. - Les Jalusiens se retrouvent.

PAGE 24

SAINT-IMIER. - Danse contemporaine à l'affiche.

PAGE 31

IMPAR SERVICE

La Chaux-de-Fonds

La Paix du Soir: marché aux puces, 10-19 h.
Bois du Petit-Château: parc d'acclimatation, 6 h 30-19 h.
Vivarium: lu-ve 14-17 h, sa-di 10-12 h, 14-17 h.
Musée paysan: tous les jours sauf ve, 14-17 h.
Musée international d'horlogerie: 10-12 h, 14-17 h. Expo centenaire Ecole de mécanique.
Musée des beaux-arts: 10-12 h, 14-17 h, me jusqu'à 20 h. Expos Collection René et Madeleine Junod (visite commentée, me 20 h); dessins de Camille Graeser; section neuchâteloise Union suisse des photographes.
Musée d'histoire naturelle: ma-sa 14-17 h, di 10-12 h, 14-17 h.
Musée d'histoire et médaillier: lu-ve, ouv. sur demande; sa-di 10-12 h, 14-17 h.
Musées fermés lu sauf Musée paysan, 14-17 h.
Galerie du Manoir: expo peintures d'Arnal, ma-sa 15-19 h, me 15-22 h, di 10-12 h.
Galerie La Plume: expo textes et gravures de Jean-Marie Bidet et Eric Lavanchy et dessins de Danièle Koffel.
Galerie l'Echoppe: expo aquarelles de P.-Ph. Bonnet, lu-ve 14-19 h, sa 14-17 h.
Galerie Sonia Wirth: expo grands maîtres suisses et français, lu-ve 14-18 h 30, sa 14-17 h.
Galerie Louis Ducommun: ma, je, sa, 17 h 30-21 h.
Bibliothèque de la Ville, discothèque et département audio-visuel: lu-ve, 9-12 h, 13 h 45-20 h, sa jusqu'à 16 h.
Bibliothèques des Jeunes: Président-Wilson 32 et Jardinière 23, lu-ve, 13 h 30-18 h, sa 10-12 h, 13 h 30-16 h.
Ludothèque: Serre 16, lu et je 15 h 30-18 h, ma 15 h 30-19 h.
Ménageothèque: rens. ☎ 28 14 46.
Piscine des Mélézes: 9-20 h.
Piscine des Arêtes: lu-ma-sa 10-20 h, me-je-ve 10-21 h, di 9-18 h.
Centre de rencontre: ma, je, ve 16-18 h, 19 h 30-22 h, me 17-22 h, sa 14-22 h, di 14-20 h. Me, sortie Club enfants.
Centre de loisirs pour enfants, ferme Gallet: lu, ma, je, ve 16-18 h, me 15-18 h.
Informations touristiques:
☎ 28 13 13, rue Neuve 11.
Planning familial: Sophie-Mairet 31, ☎ 28 56 56, lu 12-18 h, ma-ve 15-18 h, me 15-19 h.

Le Locle

Cinéma Casino: relâche.
Place Bournot: 10-19 h, zoo aux grands fauves.
Musée d'horlogerie: 10-12 h, 14-17 h.
Bibliothèque Ville: lu-ve 14 h 30-18 h 30, sa 10-12 h.
Bibliothèque des jeunes: lu-ve 13 h 30-18 h, sa 10-12 h.
Ludothèque: Crêt-Vaillant 28, lu, je 15 h 30-17 h 30.
Piscine du Communal: 9-20 h.
Pharmacie d'office: jusqu'à 20 h, de la Poste. Ensuite le numéro 117 renseignera.
Permanence médicale: en l'absence du médecin traitant, ☎ 117 ou service d'urgence de l'hôpital, ☎ 31 52 52.
Permanence dentaire: ☎ 117 rens.
Soins à domicile: 16 h 30-18 h 30, lu, ve ☎ 31 20 19, ma-me-je ☎ 31 11 49, 17-18 h 30.
Information diabète: Hôpital, lu après-midi, ☎ 31 52 52.
La Main-Tendue: ☎ 143.
AVIVO: ☎ 31 51 90.
Pro Senectute: gym, ma 9-10 h, Café de la Place.
Service aide fam.: ☎ 31 82 44, lu-ve 9-10 h.
Planning familial: ☎ 28 56 56.
Consult. conjugales: ☎ 038/24 76 80.
Office social, Marais 36: ☎ 31 62 22.
SOS alcoolisme: ☎ 038/25 19 19.
Ass. familles monoparent.: ☎ 31 25 82, perm. 1er je du mois, Chapelle 5.
Aide aux victimes d'abus sexuels, «Les Oeillets»: ☎ 28 70 08.
Crèche pouponnière: ☎ 31 18 52, garderie, tous les jours.
Ecole des parents: ☎ 31 85 18; garderie ve, 14-17 h.
Société protectrice des animaux: ☎ 31 13 16 ou 31 41 65.
Vestiaire Croix-Rouge: Envers 1, je 14-18 h 30.
Contrôle champignons: lu dès 20 h 30, local Soc. mycologique, Envers 20; ma-ve ☎ 31 31 71, 18 h 30-19 h; sa-di 19-20 h, Poste de Police.

Montagnes neuchâteloises

Service aide familiale: ☎ 37 18 62.

Le Grand-Cachot-de-Vent

Expo peintures de Charles Gruter, ma-di 14 h 30-17 h 30.

Consultations conjugales: Collège 9, ☎ 28 66 72.
Service d'aide familiale: Marché 4, ☎ 28 22 22, lu-ve 8-12 h, 14-16 h.
Ecole des parents: ☎ 26 87 76 et ☎ 23 10 95. Garderie: ma, ☎ 23 28 53, ve, ☎ 26 99 02.
Parents information: ☎ 038/25 56 46.
Information allaitement: ☎ 039/28 54 18 ou 26 06 30 ou 26 41 10 ou 038/33 53 95.
Crèche de l'amitié, Manège 11: ☎ 28 64 88.
Crèche Beau-Temps 8: ☎ 26 87 77.
Garderie La Farandole, Paix 63: ☎ 23 00 22, lu 13 h 30-17 h 30, ma-ve 9-11 h 30, 13 h 30-17 h 30.
Services Croix-Rouge: ☎ 28 40 50. Baby sitting, 7 h 30-11 h 30; soins à domicile et conseils diététiques, 7 h 30-12 h, 14-17 h 30. Consultations pour nourrissons, Forges 14, lu et ve 13 h 30-16 h 30.
Soins à domicile et consultations pour stomisés, Collège 9: ☎ 28 41 26.
Ligue contre la tuberculose: Serre 12, ☎ 28 54 55.
Information diabète: Collège 9, ve après-midi, ☎ 28 41 26.
Assoc. des sourds: Jardinière 23, permanence dernier je du mois, 13-15 h.
Pro Infirmis: Marché 4, ☎ 28 83 28.
Boutique 3e âge: Serre 69, lu-ve 14-17 h.
Vestiaire Croix-Rouge: Paix 73, me 14-18 h 30, je 14-18 h.
Habillerie du CSP: Soleil 2, me, ve 14-18 h.
Vieux Puits du CSP: Puits 1, me et ve, 14-18 h, sa 9-11 h 30.
Boutique et Bouquiniste CSP: Soleil 4, lu-ve 14-18 h.
Pro Senectute: Service soc., gym, natation: L.-Robert 53, ☎ 23 20 20, le matin. Repas à domicile: ☎ 23 20 53, le matin.
AVIVO: ☎ 26 53 48 ou 23 50 85.
Accueil du Soleil: Serre 67, 14-17 h, je fermé.

Eglise réformée: secrétariat, ☎ 23 52 52.
Drop in: Industrie 22, 16-19 h, ☎ 28 52 42.
Service médico-social: Paix 13, info., prévention et traitement de l'alcoolisme, ☎ 23 16 23.
Alcooliques Anon.: ☎ 23 24 06.
SOS alcoolisme: ☎ 038/25 19 19.
Groupe familial Al-Anon (aide aux familles d'alcooliques): ☎ 41 41 49 et ☎ 23 07 56.
La Main-tendue: ☎ 143. 20" d'attente.
Aide aux victimes d'abus sexuels, «Les Oeillets»: ☎ 28 70 08.

Hôpital: ☎ 21 11 91.
Pharmacie d'office: jusqu'à 20 h, Carlevaro, L.-Robert 81. Ensuite, police locale, ☎ 23 10 17, renseignera.
Service d'urgence médicale et dentaire: ☎ 23 10 17 renseignera. (N'appellez qu'en cas d'absence du médecin de famille).

Consommateurs Information: Grenier 22, lu 14-17 h, ☎ 23 37 09.
Consult. juridiques: Serre 67, je 16-19 h.
Centre social protestant: Temple-All. 23, consult. sociales, juridiques, conjugales, pour étrangers, lu au ve, 8-12 h, 14-18 h, ☎ 28 37 31.
Ass. déf. chômeurs: 1er-Mars 14c, ma, me, ve, 16-19 h, ☎ 28 40 22.
Société protectrice des animaux: Hôtel-de-Ville 50b, ☎ 28 64 24, 17-19 h.
Contrôle champignons: Service d'hygiène, L.-Robert 36, lu-ve 11-12 h, 17-18 h. Pl. Marché, sa 10 h 30-11 h 30, di 18-19 h.

Police secours: ☎ 117.
Feu: ☎ 118.

CINÉMAS
ABC: 20 h, Shoah. (2e époque, 1re partie)
Corso: 20 h 45, Les anges sont pliés en dieux.
Eden: 15 h, 20 h 45, Karaté Kid, le moment de vérité 2; 18 h 30, Lune de miel au paradis.
Plaza: 16 h 30, 18 h 45, 21 h, Jean de Florette.
Scala: 20 h 45, Drôles d'espions.

Val-de-Ruz

Château de Valangin: 10-12 h, 14-17 h; fermé ve après-midi et lu.
Service de garde des pharmacies: en cas d'urgence, la gendarmerie renseigne, ☎ 53 21 33.
Hôpital et maternité: Landeyeux, ☎ 53 34 44.
Ambulance: ☎ 117.
Ligue contre la tuberculose et soins à domicile: lu-ve, 11-12 h, 17 h 30-18 h, ☎ 53 15 31.
Aide familiale: ☎ 53 10 03.
La Main-Tendue: ☎ 143.
SOS alcoolisme: ☎ 038/25 19 19.
Protec. des animaux: ☎ 53 36 58.

Jura bernois

Off. du tourisme du Jura bernois, av. Poste 26, Moutier, ☎ 032/93 51 66.
Service social du Jura bernois, (inform., renseignements et conseils): Courtelary, rue de la Préfecture, ☎ 039/44 14 24. Corgémont, Centre Village, ☎ 032/97 14 48. Bévillard, rue Principale 43, ☎ 032/92 29 02.
Centre social protestant: service de consultation personnelle, conjugale, sociale et juridique sur rendez-vous, ☎ 032/93 32 21.
Pro Senectute Jura bernois: service d'information et d'action sociale en faveur du 3e âge. Consultations sur rendez-vous, ☎ 032/91 21 20.
Information diabète (ADJB): Case postale 40, Saint-Imier.
La Main-tendue: ☎ 143.

Saint-Imier

Cinéma Espace Noir: 20 h 30, Dr Folamour (Ciné-Club).
Expo plein air: «1102 ans de St-Imier», départ d'Espace Noir.
CCL: expo concours photos, lu-ma 15-18 h, me 15-20 h, sa 14-16 h.
Bibliothèque municipale (Ecole primaire): me 16 h 30-18 h 30, je 15 h 30-19 h 30.
Ludothèque: ma 15-17 h, ve 16-18 h.
Vestiaire: troc d'habits, lu, 15-17 h, je, 15-17 h, 19 h 30-21 h.
Bureau renseignements: rue du Marché 6, ☎ 41 26 63.
Centre de culture et loisirs: ☎ 41 44 30.
Services techniques: électricité, ☎ 41 43 45; eaux et gaz, ☎ 41 43 46.
Service du feu: ☎ 118.
Police cantonale: ☎ 41 25 66.
Police municipale: ☎ 41 20 47.
Ambulance: ☎ 42 11 22.
Pharmacie de service: Voirol, ☎ 41 20 72. Ensuite, ☎ 111.
Hôpital: ☎ 42 11 22. Chambres communes: tous les jours, 13 h 30 à 15 h, 18 h 30 à 19 h 30. Demi-privé, 13 h 30 à 16 h, 18 h 30 à 20 h. Privé, 13 h 30 à 20 h.
Infirmière visitante: ☎ 41 40 29 ou 41 46 41 ou 41 22 14.

Suisse romande, centrale d'appel AST pour passagers handicapés, téléphone 066 / 22 88 88

Neuchâtel

Salle de la Cité: 15 h, 20 h 30, «Cashin-hua», par le Théâtre de la Poudrière.
Bibliothèque publique et universitaire: Fonds général, lu-ve 10-12 h, 14-18 h, je jusqu'à 21 h, sa 9-12 h. Lecture publique, lu 13-20 h, ma-ve 9-20 h, sa 9-17 h. Salle de lecture, lu-ve 8-22 h, sa 8-17 h.
Plateau Libre: 22 h, Ted Hurricane Group, blues.
Musée d'ethnographie: 10-17 h. Expo le mal et la douleur.
Musée d'art et d'histoire: 10-12 h, 14-17 h, je jusqu'à 21 h. Expo «La soie, art et tradition du façonné lyonnais».

Val-de-Travers

Couvet, cinéma Colisée: relâche.
Môtiers, Château: expo peintures de H.-R. Bitterli, 10-22 h.
Couvet, Vieux-Collège: ludothèque, lu 17-18 h 30, me 14-16 h.
Couvet, Pavillon scolaire: bibliothèque communale, lu 17-19 h, me 15-17 h, ve 14-16 h.
Fleurier, collège primaire Longereuse: bibliothèque communale, lu-ma 17-20 h, je 15-18 h.
Baby-sitting: ☎ 61 17 29.
Fleurier, Centre de rencontre: ☎ 61 35 05.
Informations touristiques: gare Fleurier, ☎ 61 10 78.
Police cantonale: ☎ 61 14 23
Police (cas urgents): ☎ 117.
Feu: Centre de secours du Val-de-Travers, ☎ 118.
Hôpital de Fleurier: maternité et urgences ☎ 61 10 81.
Hôpital de Couvet: ☎ 63 25 25.
Ambulance: ☎ 61 12 00 et 61 13 45.
Aide familiale du Val-de-Travers: ☎ 61 16 72.
Fleurier, infirmière visit.: ☎ 61 38 48.
Fleurier, Pro Senectute: Grand-Rue 7, lu et je matin, ☎ 61 35 05, repas à domicile.
La Main-Tendue: ☎ 143.
SOS alcoolisme: ☎ 038/25 19 19.

Aide familiale: ☎ 41 33 95, 9-11 h et 41 38 35 (urgence).
A.A. Alcool. anonymes: ☎ 032/41 44 41 et 039/23 24 06.

Courtelary

Service du feu: ☎ 118.
Police cantonale: ☎ 44 10 90.
Administration district: ☎ 44 11 53.
Infirmière visitante: ☎ 44 14 34 ou 44 14 24.
Médecins: Dr Chopov ☎ 039/44 11 42 - Dr Ennio Salomoni ☎ 032/97 17 66 à Corgémont - Dr Ivano Salomoni, ☎ 032/97 24 24 à Sonceboz et Dr de Watteville ☎ 032/97 11 67 à Corgémont.

Tramelan

Cinéma Cosmos: 20 h 30, Siverado.
Ludothèque: ma et je 15-17 h.
Bureau de renseignements: Grand-Rue, ☎ 97 52 78.
Services techniques et permanences eau-électricité: ☎ 97 41 30.
Feu: ☎ 118.
Police cantonale: ☎ 97 40 69.
Police municipale: ☎ 97 51 41; en dehors heures bureau ☎ 97 50 66 et 97 58 29.
Médecins: Dr Graden ☎ 032/97 51 51. Dr Meyer ☎ 032/97 40 28. Dr Geering ☎ 032/97 45 97.
Pharmacies: H. Schneeberger ☎ 032/97 42 48; J. von der Weid, ☎ 032/97 40 30.
Infirmière visitante et dépôt sanitaire: ☎ 97 68 78 lu-ve, 14-15 h, sa-di, 12 h 30-13 h 30.
Aide familiale: ☎ 97 61 81.
Landau-service: Collège 11, ☎ 97 66 71.
Centre puériculture, Collège 11: ve, 15-17 h, ☎ 97 62 45.

Bellelay

Abbatiale: expo artistes neuchâtelois, 10-12 h, 14-18 h.

Tavannes

Vivarium Ophidia: me, sa, di, 14-18 h.

Bévillard

Cinéma Palace: relâche.

Moutier

Cinéma Rex: relâche.
Bureau renseignements: Pro Jura, Hôtel-de-Ville 16, ☎ 93 18 24.
Services industriels: ☎ 93 12 51; en dehors des heures de bureau ☎ 93 12 53.
Service du feu: ☎ 93 18 18.
Police cantonale: ☎ 93 38 31.
Police municipale: ☎ 93 33 03.
Hôpital: ☎ 93 61 11.
Ambulance: ☎ 93 40 40.
Sœur visitante: ☎ 93 14 88.
Sœurs gardes-malades: ☎ 93 18 69.
Centre de puériculture: ☎ 93 20 72.
Pharmacie d'office: Greppin, ☎ 93 26 96 et 93 18 71 ou Liengme, ☎ 93 15 34 et 93 17 70.

Canton du Jura

Service social des Fr.-Montagnes: Centre de puériculture, aide familiale et soins à domicile, Le Noirmont, rue du Pâquier, ☎ 53 17 66.
Transport handicapés, service «Kangourou»: ☎ 65 11 51 (Porrentruy) ou 22 20 61 et 22 39 52 (Delémont).
Dépot-atelier de réparation de moyens auxiliaires pour handicapés: Ch. de l'Etang 5, Delémont, C.P. 108, ☎ 22 60 31.
SOS futures mères: ☎ 066/22 26 26.
La Main Tendue: ☎ 143.

Les Bois

Ludothèque: 1er lu du mois, 14 h 30-17 h 30, salle école ménagère.

Le Noirmont

Cinéma: relâche.
Ludothèque: salle sous l'église, 3e me du mois, 13 h 30-16 h 30.

Les Emibois

Poterie: expo Catherine Louis, graphiste-illustratrice.

Les Breuleux

Cinéma Lux: relâche.
Ludothèque: anc. école prim, 4e me du mois, 13 h 30-16 h 30.
Ludothèque: France 7, ma 15-17 h 30.
Syndicat d'initiative et Pro Jura: renseignements ☎ 51 21 51.
Préfecture: ☎ 51 11 81.
Police cantonale: ☎ 51 11 07.
Service du feu: ☎ 118.
Service ambulance: ☎ 51 22 44.
Hôpital, maternité: ☎ 51 13 01.
Médecins: Dr Boegli, ☎ 51 22 88; Dr Blouandis, ☎ 51 12 84; Dr Meyrat, ☎ 51 22 33; Dr Baumeler, Le Noirmont, ☎ 53 11 65; Dr Tettamanti, Les Breuleux, ☎ 54 17 54.
Pharmacie des Franches-Montagnes: ☎ 039/51 12 03.
Service social tuberculose et asthme: ☎ 51 11 50.

Delémont

Cinéma Lido: relâche.
Cinéma La Grange: 20 h 30, Out of Africa.
Bibliothèque ville: Wicka 2, lu-ma-je 15-19 h, me 16-20 h 30, ve 14-18 h, sa 10-12 h.
Bibliothèque des jeunes: rue de l'Hôpital, lu-ve 14-17 h 30.
Ludothèque: rue du Fer 4, ma, me et je, 14-17 h 30, ve 15 h 30-20 h, sa 9-11 h.
Centre culturel régional: rue du Fer 11, ☎ 22 50 22 et 22 50 35, 8-12 h, 14-18 h.
Auberge de jeunesse: ☎ 22 20 54.
Maison des jeunes: me et sa 14-18 h, ve 15 h 30-18 h.
Piscine couverte: lu-ve 9-21 h; ma 11-21 h, sa 9-19 h, di 9-18 h.
Bureau de renseignements: ☎ 22 66 86.
Services industriels: ☎ 22 17 31.
Service du feu: ☎ 118.
Police cantonale: ☎ 21 53 53.
Police municipale: ☎ 22 44 22.
Hôpital et ambulance: ☎ 21 11 51.
Pharmacie d'office: jusqu'à 20 h, du Tilleul, ☎ 22 11 34.
Service soins à domicile: ☎ 22 16 60.
Centre de puériculture: ☎ 22 55 34.

Porrentruy

Cinéma Casino: 20 h 30, Il était une fois en Amérique.
Cinéma Colisée: 20 h 30, Brazil.
Musée: Hôtel-Dieu, me, ve, 15-17 h, dernier di du mois, 15-18 h.
Bibliothèque municipale: Hôtel-Dieu, ma 16-19 h, me, je, ve 16-18 h, sa 10-12 h.
Bibliothèque des jeunes: Hôtel-Dieu, ma 16-19 h, me 14-18 h.
Ludothèque: Tilleuls 2, me, je 14-16 h, ve 16-18 h.
Jardin botanique: 8-17 h, collection serre: 8-12 h, 14-17 h.
Syndicat d'initiative régional: ☎ 66 18 53.
Service du feu: ☎ 118.
Police cantonale: ☎ 66 29 22.
Police municipale: ☎ 66 10 18.
Hôpital et ambulance: ☎ 65 11 51.
Pharmacie d'office: jusqu'à 20 h, Erard, ☎ 66 10 44.

**Réception
des avis urgents:
jusqu'à 20 heures**

LA CHAUX-DE-FONDS

la voix d'une région

Education routière à l'enseigne du «merle blanc» L'imprudence du p'tit Pierrot

Le p'tit Pierrot s'élance sur la route. La voiture survient. Il est catapulté sur la chaussée. Le véhicule laisse des traces de gomme sur une quinzaine de mètres. «Qu'est-ce que ça fait peur!», s'exclame un gosse. C'est le scénario inventé par les milieux de l'éducation routière, à l'enseigne du «Merle blanc», une campagne qui fait son apparition à La Chaux-de-Fonds. L'action est le fruit de la collaboration entre l'Automobile Club de Suisse, la police locale et les écoles.

Pour l'ACS, «le but est de prolonger l'action des jardins de circulation en offrant un véhicule non plus à la mesure des enfants, mais de la circulation», explique le président de la section des Montagnes neuchâteloises, François Lamarche. La campagne existe depuis plus de 20 ans. Elle a commencé avec le «grand merle blanc», qui consistait à photographier les automobilistes en infraction et de leur envoyer leur faute immortalisée accompagnée des conseils d'usage. Ses prolongements dans la prévention ont donné naissance au «petit merle blanc». L'occasion de mettre les jeunes élèves dans une situation réelle, avec un véhicule circulant à 50 kmh autorisés en ville.

Le choc provient du lancer d'un man- couleurs du «merle blanc». La campagne durera une quinzaine de jours, destinée aux élèves de 2e année primaire. «En première, nous donnons la théorie en classe et organisons une traversée du Pod. Cette action permet, en deuxième, d'aller plus loin», explique M. Blaise Fivaz, de la police locale.

Directeur de police, M. Ch.-H. Augsburger salue cette «collaboration avec une association d'automobilistes, qui se préoccupe des conséquences de l'automobile et du sort des piétons». Il relève «l'importance de la prévention routière, impossible à mesurer dans la mesure où l'on ne connaît jamais ce qu'il adviendrait si elle n'existait pas».

nequin contre un véhicule. La campagne ne se veut pas traumatisante, mais sensibilisante pour que les gosses évaluent la longueur d'une distance de freinage et la lourdeur de l'impact. «Même s'ils rigolent, ce n'est pas net. Rire jaune. Après la démonstration, on va chercher le p'tit Pierrot. Il se trouve toujours un élève pour proposer qu'on lui donne une fessée salvatrice. Ensuite, on les trouve plus réticents à s'avancer sur la chaussée pour traverser», observe M. Fivaz. Dernier acte: «A la fin, on demande à un gosse de placer le p'tit Pierrot dans la voiture en insistant pour qu'il l'asseye sur le siège arrière, ce qu'il est censé faire également jusqu'à l'âge de 12 ans».

Dernière question: d'où s'est envolé ce merle blanc? Chacun l'ignore. M. Fivaz raconte cette histoire: «C'est l'ange gardien du p'tit Pierrot».

PF

Course populaire gratuite Neuvième Tour du Valanvron



La course à pied, une saine émulation. (Photo Schneider)

Une nouvelle fois l'Olympic organisera le traditionnel Tour du Valanvron, à l'intention des coureurs populaires de notre région qui préparent la course Morat - Fribourg.

PATRONAGE L'IMPARTIAL



Ce rendez-vous des coureurs régionaux est fixé au vendredi 19 septembre à 18 h 30. Tous les coureurs populaires (sans licence) pourront s'inscrire trente minu-

tes avant le départ, qui sera donné au Parc des Sports.

La course, Valanvron retour, compte environ 16 kilomètres. (Imp)

Course pour écoliers et écolières au Valanvron Un circuit de 14 km



Une dizaine d'écoliers et d'écolières se sont mesurés samedi, sur les routes du Valanvron. (Photo Impar-Gerber)

Samedi après-midi le Vélo-Club Excelsior organisait une course pour écoliers et écolières nés en 1972, 1973 et 1974. Le départ a été donné au collège du Valanvron. Malgré le temps peu propice, 10 concurrents prirent le départ. Tous firent une bonne performance sur le circuit de 14,5 km.

Le Vélo-Club Excelsior va reconduire ce genre de manifestation l'année prochaine afin de développer le sport cycliste chez les jeunes non-licenciés.

Rendez-vous donc à l'année prochaine! (comm)

CLASSEMENTS

Année 1974: Ambroise Dubois, La Sagne, 31'48".

Année 1973: Laurent Feuz, La Chaux-de-Fonds, 26'07"; 2. Patrick Steiner, Les Brenets, 27'40"; 3. Jérôme Ummel, La Chaux-de-Fonds, 30'45"; 4. Laurent Bieri, La Chaux-de-Fonds, 31'45"; 5. Céline Thommen, Fontainemelon, 31'49.

Année 1972: 1. Yuan Endres, La Sagne, 25'29"; 2. Joël Pelet, Le Locle, 26'41"; 3. Julien Dubois, La Chaux-de-Fonds, 26'53"; 4. Chantal Widmer, La Cibourg, 31'22".

cela va se passer

Les squatters invitent...

«Les occupants d'Industrie 19» ont pris contact lundi 8 septembre avec les autorités concernées. La décision a été prise de tenir une séance d'information traitant de l'urbanisme et du problème immobilier.

Le conseiller communal Alain Bringolf participera à la réunion ainsi qu'un ou plusieurs responsables du Service d'urbanisme et de la gérance communale.

Cette assemblée aura lieu le jeudi 18 septembre à 20 heures à l'Hôtel de Ville, à la salle des commissions.

Toutes les personnes se sentant concernées par ces problèmes sont cordialement invitées. (comm)

Management, une science en mutation

Jean-Claude Falcioia, directeur d'un important société de conseil dont l'activité consiste à rechercher des dirigeants d'entreprises sur le plan mondial, évoquera «le management, une science en mutation». Sa conférence aura lieu jeudi 18 septembre à 20 h 30, au Club 44. (Imp)

Championnat de boules

Récemment s'est déroulée la première manche du championnat intercantonal de boules sur le jeu des Tunnels. Les parties se sont effectuées en 22 coups, moins les deux plus petits.

Voici le classement individuel: 1. René Barfuss; 2. Charles Tynowski; 3. Georges Dubois; 4. Roger Chopard; 5. Pierre Rubin. Classement par équipes (5 joueurs): 1. Saint-Imier; 2. Le Locle; 3. Epi; 4. La Chaux-de-Fonds; 5. Val-de-Ruz. (comm)

Grand succès du passeport-vacances On rallonge le délai

A ce jour, quelque 650 passeports-vacances sont déjà vendus. L'information ayant connu parfois quelques détours et l'étendue de l'offre à toutes les communes des districts du Haut n'ayant pas facilité les choses, les organisateurs ont décidé d'une petite rallonge dans le délai.

Que les retardataires se le disent: jusqu'à vendredi 19 septembre, au seul point de vente du Centre de rencontre (Serre 12), des passeports sont encore disponibles. Seule réserve: les enfants auront à choisir directement dans les activités encore libres; mais nouvelle chance pour eux, quelques propositions phares ont été élargies au vu de la demande.

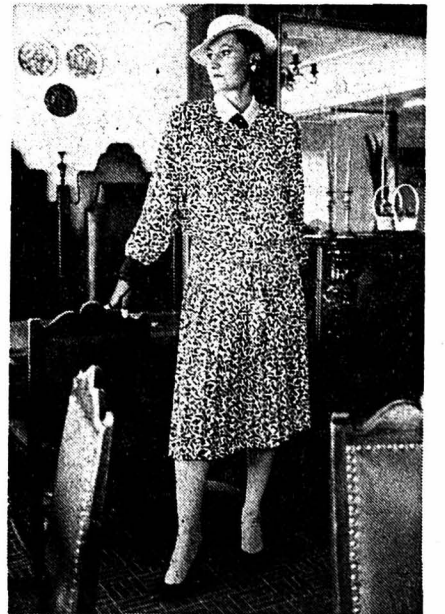
En général, tous les enfants ont pu être satisfaits. Max, l'ordinateur s'est toutefois voulu équitable: point de cumul des activités les plus prestigieuses (équitation, tour en avion, etc.), point d'enfants trop «sucrés» non plus (pas d'addition de confiserie, boulangerie et fabrique de chocolat).

Dès le mardi 23 septembre, partiront les confirmations de la première

semaine, puis celles de la deuxième semaine. Les jeux seront faits et l'attente fébrile commencera.

Un dernier appel est lancé à d'éventuels accompagnants. (ib)

Défilé de mode de la Boutique Katya Élégant et haut en couleurs



Pour les frimas à venir, amples seront les manteaux et généreuses les carrures d'épaules. Ces belles pièces, privilégiant le drap ou le lourd tricot, cachent mille surprises.

Ces facettes chatoyantes qui furent dévoilées hier soir lors du défilé de mode de la Boutique Katya. Au règne de l'élégance, les robes et les ensembles sortent gagnants: en coupe ample, dans de beaux imprimés souvent audacieux, en dentelle, en soie, ou en tissus vaporeux, encore, la grisaille de l'hiver sera vaincue.

Cette boutique n'a pas démenti le pari qu'elle lance à la mode la plus chic. Les pantalons sont sobres et bien coupés, en noir mariés à des corsages fantaisie, en ton sur ton, pour jouer les coordonnés. Les drapés font un retour en force, tombant de préférence dans le dos, ou soulignant la taille; les jupes droites se fendent et se boutonnent, comme les robes-ridingots. Ce fut ravissant, surprenant, inédit, et fort plaisant, en une belle présentation. (ib - Photo Impar-Gerber)

LES PLANCHETTES Leçon de circulation routière pour les tout-petits



Même s'il n'y a pas aux Planchettes de passage pour piétons, de signalisation lumineuse ou de trottoirs, il est bénéfique d'apprendre aux enfants à traverser correctement la chaussée; car rares sont les conducteurs qui observent la limitation générale. Les excès de vitesse sont fréquents, et principalement au centre du village où se trouve notamment l'école enfantine.

La police locale chaux-de-fonnière a admis depuis plusieurs années le jardin d'enfants planchottier dans son programme d'instruction, et c'est ainsi que les petits élèves ont, une nouvelle fois, bénéficié d'une leçon donnée par les agents Fivaz et Matthey.

(Texte et photo yb)

Dédicace à la librairie «Apostrophes» Ptiluc à... rat la page

Ptiluc a 30 ans. Origine belge. Vit à Montpellier. Pas trop dur d'être Belge en France? - «Non. Suffit de perdre l'accent.» Il dessine depuis tout gamin: «Depuis que je suce mon pouce, je suce mon crayon.» Il dessine des rats. Les personnages de ses cinq albums de BD, qu'il dédicait lundi à la librairie «Apostrophes».

Pourquoi des rats? - «Les Troumpfs, ça se faisait déjà.» Puis, plus sérieux: «J'avais des tas de cartons de dessins, dont ces rats. Avec ça, on m'a dit que je tenais quelque chose.»

Cinq albums sont sortis de presse, avec des rats différents, car il n'y a pas de héros dont on suivrait les aventures d'édition en édition. Ptiluc a des projets sous le crayon. L'histoire d'une oie trop intelligente pour rester oie et qui décide de devenir être humain. D'autres encore, avec ses rongeurs favoris.

«Je ne suis pas le premier à faire des rats, mais le premier à les dessiner dans un univers de rats.» C'est quoi, un univers de rats? - «Un paquet d'ordures. Le décor de mes rats, ce sont les poubelles et les dépotoirs. Parfois un laboratoire. Mais pour les rats blancs, ceux qui sont arrivés.»

Ptiluc a eu jusqu'à 25 rongeurs chez lui. C'est dire qu'il les a observés. «Les rats sont aussi agressifs que les hommes. Ils sont très flippés. Sympas. Et pas cher à nourrir. Suffit de vider son assiette. Leurs attitudes de groupe permettent de parodier les relations humaines. A partir de la condition de la femelle, par exemple.»



WEEH!
SUPER; VOILÀ
LES GARS DE
L'IMPLACABLE, NON
L'IMPETURBABLE... EUH
NON L'INTEMPESTIF
...EVH...

ENFIN VOILÀ
QUOI;

ÇA VA
LES MECS?!

Le salut de Ptiluc aux lecteurs de l'Implacable, non de l'Imperturbable... euh, de «L'Impartial».

P. F.

ÉTAT CIVIL

Mariage

Paratte Jean Bernard et Chapuis Christine Jacqueline Huguette.

Suite des informations chaux-de-fonnières ► 23

LA CHAUX-DE-FONDS

la voix
d'une région

Nouvelle saison de la Société de musique

Le cœur des mélomanes battra à son rythme !

La nouvelle saison de la Société de musique se déroulera du 25 septembre prochain au 21 mai 1987. Elle est l'une des plus riches qui se puisse vivre. Cinq orchestres symphoniques, deux ensembles de chambre, un octuor, un trio, un récital de violon, un récital de chant, un récital de piano, et un concert choral, hors abonnement, celui-ci.

La Société de musique confirme sa vocation de haut niveau artistique, de dialogue avec le public, lutte sans pitié contre un seul ennemi: l'ennui, fruit de la morne incuriosité. Les options choisies, dès les premières manifestations, il y a près d'un siècle, de l'institution chaux-de-fonnière, se voient confirmées, consolidées, et le respect du public est une des conditions prioritaires des programmes de la Société de musique.

Quelles sont les tendances dominantes en 1986-87? Nous ne croyons pas qu'elles changent d'une année à l'autre, comme un millésime de vin ou comme la haute-couture. Au-delà des modes passagères, il y a une évolution profonde. Parlons plus généralement de la tendance vers un retour aux grandes formations, notamment de l'Orchestre de la Suisse romande. Nous sommes heureux de fêter la rentrée chaux-de-fonnière de cet ensemble, absent par le passé pour des raisons pas toujours artistiques, raisons qui ne sont pas imputables à la bonne volonté de la Société de musique.

Parlons plus généralement d'un retour à une expression généreuse, dans certains cas romantique.

La Société de musique marque par ailleurs deux grands anniversaires de l'année musicale, le centième anniversaire de la mort de Franz Liszt, le centième anniversaire de la naissance d'Othmar Schoeck, compositeur suisse. Tous deux sont représentés au programme par des pages peu connues.

La nouvelle saison sera sans doute perçue par les habitants de la région comme des instants les concernant directement.

D. de C.

Jeudi 25 septembre 1986

Orchestre de chambre Jean-François Paillard

C'est par un concert d'une belle unité de langue musicale que débutera la nouvelle saison. L'Orchestre de chambre Jean-François Paillard a été constitué à Paris il y a de nombreuses années. On trouve en lui les qualités qui justifient la réputation internationale dont il jouit, fermeté, homogénéité de jeu, couleur, sonorité, autant de qualificatifs qui s'accordent aux œuvres françaises de diverses époques, que joueront les musiciens.

Mouret, concert de chambre op. 30 No 1; Leclair, concerto pour violon, soliste Gérard Jarry que les membres de la Société de musique ont entendu lors de la saison 1983-84; Rameau, sixième concert en sextuor et Debussy, six épigraphes antiques, transcrites pour orchestre par Jean-Fr. Paillard.

Jeudi 23 octobre

Orchestre philharmonique de Poznan

Autre programme d'une belle unité de langue, celui que propose l'Orchestre philharmonique de Poznan dans l'interprétation de la «Petite suite» de Witold Lutoslawski, compositeur polonais né en 1913 à Varsovie. Pendant les années 1945 à 55, au cours desquelles l'activité créatrice fut étouffée en Pologne, le compositeur écrit des œuvres pour les écoles, le théâtre, la radio et aborda le folklore. De cette période date la «Petite suite» (1950).

Piotr Paleczny, pianiste, jouera le concerto No 2 de Chopin. Le grand orchestre terminera la soirée par la neuvième symphonie de Chostakovitch, compositeur russe, d'ascendance polonaise, musicien qui peut être capable d'une exceptionnelle puissance, capable aussi bien d'évoquer d'immenses horizons que de plonger dans l'âme humaine.

Renard Czajkowski, directeur de l'ensemble, est né en 1934, fit ses études musicales à Katowice. Deux prix de direction lors de concours internationaux, l'un à Katowice, l'autre à Bruxelles, furent à l'origine de sa carrière qu'il conduit dans les pays de l'Est.

Mardi 11 novembre

Victor Tretiakov, violoniste et Mikhaïl Erokhine, pianiste

Victor Tretiakov s'impose non seulement par un métier très sûr, qui est la

marque commune des instrumentistes soviétiques, mais par son style classique, une grande sobriété d'expression, par l'intelligence. Il sera accompagné au piano par Mikhaïl Erokhine, le partenaire sûr avec qui Tretiakov travaille depuis plus de quinze ans. Les deux interprètes ont été les hôtes de la Société de musique en février 1985.

Ils joueront le Grand duo op. 162 de Schubert, la sonate No 7 de Beethoven, cinq mélodies de Prokofiev et l'Introduction et rondo capriccioso de Saint-Saëns.

Mercredi 19 novembre

Concert extraordinaire, hors abonnement, en collaboration avec les Concerts-clubs: Orchestre, chœur et solistes, de Cologne

Ce concert a été mis au point avec l'aide précieuse des Concerts-clubs. Une double raison devait conduire à cette collaboration. D'une part l'art choral représente le mode de contact le plus fréquent du plus grand nombre avec la musique, d'autre part, les Concerts-clubs souhaitent donner une opportunité, à de jeunes solistes talentueux, d'entamer une carrière. La Société de musique qui apprécie la démarche a accepté cette collaboration.

L'Orchestre et chœur de Cologne de grand renom, dirigés par Helmut Müller-Brühl, chef prestigieux, interpréteront le Stabat Mater de Pergolèse et le Requiem de Mozart. Les noms des jeunes solistes seront communiqués plus tard.

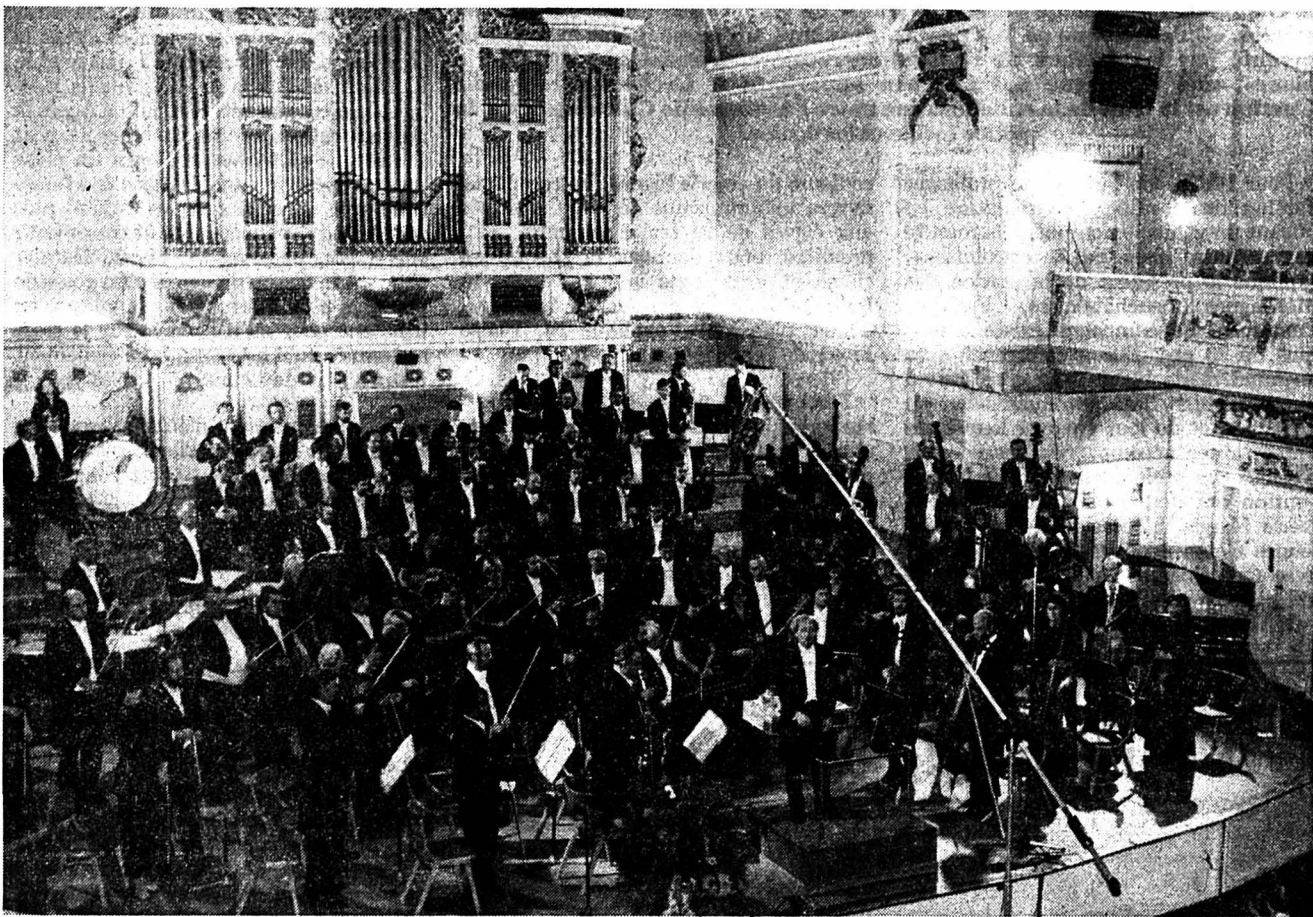
Mercredi 26 novembre

Orchestre de chambre roumain et Timofei Dokshitzer, trompettiste

Les vingt-cinq musiciens de cet ensemble de chambre, sous la direction de Mircea Cristescu, joueront «Trois pièces pour cordes» de Constantin Silvestri, compositeur roumain, né en 1913, connu comme chef d'orchestre également.

De Haydn, on entendra la symphonie No 59 en fin de concert.

Chaque année la Société de musique accueille des solistes hors pair. Cette saison, elle recevra Timofei Dokshitzer, l'une des personnalités les plus importantes dans le domaine de la trompette aujourd'hui dans le monde. L'illustre soliste a inscrit au programme le concerto d'Albinoni et le concerto de Hummel, auxquels il saura donner des couleurs nouvelles, on s'en apercevra.



Orchestre philharmonique de Poznan

Mercredi 10 décembre

Brigitte Balleys, cantatrice et Gérard Wyss, pianiste

Brigitte Balleys, mezzo soprano, est Valaisanne, études musicales aux conservatoires de Sion et Berne, elle fut ensuite l'élève d'Elisabeth Schwarzkopf. En 1983, elle se vit décerner le premier prix plus un prix spécial, pour l'interprétation du Lied, au concours international de Londres. Elle commença sa carrière internationale à Londres, étendue depuis lors à Berlin, Paris et à l'Opéra de Vienne.

Le pianiste Gérard Wyss est né à Porrentruy. Etudes musicales à la Musikakademie de Bâle, il fut l'accompagnateur de Tibor Varga, Rostropovitch, Pierre Fournier, Arthur Grumiaux et conduit une carrière de soliste.

Brigitte Balleys chantera des pages de Liszt, Othmar Schoeck, Brahms, Satie et Moussorgski. Brigitte Balleys et Gérard Wyss viennent de se produire, samedi 6 septembre 1986, dans le même programme, au Festival de Lucerne.

Mercredi 14 janvier 1987

Trio Musiviva

Ce trio, avec piano, fut constitué en 1973. En 1974, l'ensemble reçoit un prix au concours de Zurich et est invité, l'année suivante, au Festival de Vence, animé par Ivry Gitlis. Lauréat en 1979 du concours international de musique de chambre de Florence, du premier prix du concours organisé par la Fédération des Coopératives Migros, le trio participe au Festival de Lucerne en cette même année. En 1983 il remporte le premier prix du concours international de musique de chambre de Colmar.

Le Trio Musiviva est composé de Patrick Genet, violoniste, Marc Jaermann, violoncelliste et Philippe Dinkel, pianiste. Ce dernier, ancien élève d'Harry Datyner, a pris part à la première «Semaine artistique du Jura neuchâtelois» organisée à La Chaux-de-Fonds par le Rotary club.

Au programme Beethoven, trio op.1 No 1, Fauré op.120 et Schubert, trio op.100.

Vendredi 23 janvier

Orchestre symphonique de Ljubljana

Le grand ensemble yougoslave, sous la direction d'Anton Nanut, jouera l'ouverture de «Ruslan et Ludmilla» de Glinka, compositeur russe du XIXe siècle, peu connu, évincé par ses pairs, dont la musique mérite d'être redécouverte. Le pianiste Christa Romer sera la soliste du concerto No 4 de Beethoven. Le concert se terminera par le concerto pour orchestre de Bartok, partition parmi les plus importantes du XXe siècle, où éclate pleinement le génie du compositeur, dans son aspect le plus original et le plus puissant.

Mercredi 4 février

Tatiana Nikolaïeva, pianiste

La grande pianiste russe, qui a travaillé avec Chostakovitch, donne des maîtres slaves l'exemple d'interprétation le plus édifiant.

Le récital qu'elle donnera à la salle de musique de La Chaux-de-Fonds, composé des vingt-quatre préludes de Chopin et des «Tableaux d'une exposition» de Moussorgsky, sera un des grands moments de la saison.

Mercredi 11 février

Orchestre philharmonique de Bamberg et Horst Stein

Le neuvième concert de l'abonnement est le fruit d'une collaboration Société de musique-Concerts club.

Le grand orchestre allemand, dirigé par Horst Stein, chef prestigieux qui fut à la tête de l'Orchestre de la Suisse romande pendant plusieurs années, jouera l'ouverture de Don Juan de Richard Strauss (1864-1949) en début de concert. Franz-Peter Zimmermann, violoniste de la génération montante qui déjà s'est distingué par la qualité de son jeu dans les plus grands festivals européens, interprétera le concerto pour violon de Dvorak. Le concert s'achèvera par la deuxième symphonie de Brahms.

Lundi 16 mars

Octuor Sabine Meyer

Sabine Meyer est née en Allemagne. Elle apprit la musique, la clarinette, aux conservatoires de Stuttgart et Hanovre. Lauréate de bon nombre de distinctions musicales et de prix, à Bonn, Wiesbaden, elle fut ensuite clarinettiste au Bayerischer Rundfunk Orchester à Munich, puis «clarinette solo» à l'Orchestre philharmonique de Berlin, dirigé par Herbert von Karajan. Parallèlement elle a formé un ensemble de souffleurs, dont fait partie le corniste chaux-de-fonnière Bruno Schneider.

Sabine Meyer vient de donner, le dimanche 24 août, un récital au Festival de Lucerne. Elle se produira en octuor à La Chaux-de-Fonds et présentera des œuvres de Franz Krommer, compositeur tchèque (1759-1831), Beethoven et Mozart.

Jeudi 26 mars

Orchestre symphonique de Radio-Bâle et Nello Santi

L'Orchestre symphonique bâlois, un «must» des saisons musicales chaux-de-fonnières, que l'on entendit au cours des dernières années dans des programmes choisis, sous la direction de chefs invités, se présentera sous la direction de son chef titulaire, Nello Santi.

Grande soirée classique avec Mozart, ouverture de la flûte enchantée, suivie de

la Jupiter (symphonie No 41). La Pastorale de Beethoven (symphonie No 6) donnera une grandiose fin à ce concert, avant-dernier de la saison.



Nello Santi

Jeudi 21 mai

Orchestre de la Suisse romande et Armin Jordan

Le dernier concert de la saison verra le retour à La Chaux-de-Fonds, après des années d'absence, de l'Orchestre de la Suisse romande, sous la direction de son chef titulaire Armin Jordan.

La soirée sera de fête puisqu'elle met en scène deux grands solistes de l'heure, Pierre Amoyal, violoniste et Régis Pasquier, altiste.

Le programme est à l'avenant, on entendra «Los esclavos felices» de Juan de Arriaga, compositeur espagnol, mort à l'âge de vingt ans à Paris. Exceptionnellement précoce, il écrit bon nombre d'œuvres. En dépit des influences, notamment celle de Mozart, l'expression d'Arriaga est parfaitement originale par sa couleur espagnole.

A cette exécution succéderont deux grandes symphonies, l'une concertante de Mozart, l'autre italienne de Mendelssohn.

Ce concert sera retransmis sur les ondes de la Radio-télévision romande, depuis la salle de musique, conditions qui permettent de retrouver cet orchestre à La Chaux-de-Fonds.

Denise de Ceuninck

Comité de la Société de musique

Jean-Pierre Houriet, président; Raymond Opplinger, trésorier; Françoise Hänni, secrétaire; Michel Robert-Tissot, verbaux.

Membres: Gabrielle Châtelain, Sylvia Jeanneret, Marguerite Tissot, Claude Bourquin, Eric Emery, Ernest Huguenin, Claude Jäggi, Willy Kurz, Samuel Schneider.

Membre d'honneur: John Nussbaum.



Le Trio Musiviva

LA CHAUX-DE-FONDS

la voix d'une région

TRIBUNE LIBRE ET DROIT DE RÉPONSE

A propos des «Zorro de quartier»

Vous avez écrit, sous la rubrique «Regard» du 23 août, un article concernant les jardins d'enfants.

Nous tenons à vous remercier de nous avoir offert la possibilité de rêver avec vous, tout au long de cet article.

En effet, tout le monde n'a pas la chance d'habiter la périphérie, ni de vivre en milieu social privilégié. «Bienheureux les vœux» (pour reprendre vos propres termes) qui ont encore des rues, des chemins et des forêts à proximité de leur domicile pour s'ébattre en toute liberté et sécurité: heureux les petits qui ont tout simplement une famille harmonieuse et des voisins bien disposés à subir ces Zorro de quartier; et pour être de notre époque, heureux les enfants qui n'ont pas pour seul vis-à-vis leur écran de télévision...

Où est le «paradis buissonnier» dont vous rêvez, Madame?

95 pour cent des petits Chaux-de-Fonnières fréquentent les classes enfantines, certains après avoir déjà passé dans un jardin privé, un foyer ou une garderie. Nous sommes conscientes que la préco-cité de l'entrée de l'enfant à l'école enfantine peut être discutée, mais chaque famille doit résoudre ce problème à sa convenance, puisque l'école enfantine n'est pas obligatoire.

Nous vivons donc cette réalité et cherchons à compenser le manque de possibilité d'évasion en milieu urbain, et les risques accrus de la vie contemporaine.

C'est donc souvent dans les jardins d'enfants que ces petits Chaux-de-Fonnières peuvent affirmer leur personnalité et vivre la vie de l'enfance, rarement

«assis sur des chaises» et peu souvent en «chantonnant dans l'ouate». C'est plutôt là que certains Zorro peuvent enfin se réaliser! Ce que vous auriez pu constater si vous aviez eu la curiosité de visiter l'une de nos classes.

Nous ignorons donc tout de vous, Madame, et nous le regrettons. Etes-vous une vieille dame d'expérience marquée par le souvenir de son école d'antan, êtes-vous une mère soucieuse pour son enfant qui grandit ou êtes-vous peut-être une nostalgique de Mai 68?

Josette Müller
Concorde 1
et 23 cosignataires

Tendance à la hausse

Dans la rubrique «Regard» du 5 septembre 1986, on peut lire: «Habiter coûtera plus cher. L'habitat sera tarifié à la hausse. Personne ne le nie».

C'est l'avis d'un gérant d'immeubles et d'un entrepreneur. A-t-on demandé celui des locataires?

Il est exact que les loyers sont un peu moins élevés dans les Montagnes neuchâteloises qu'ailleurs. Mais cela est dû en grande partie au fait que les salaires des ouvriers et des employés sont, eux, nettement plus bas qu'ailleurs.

Si les propriétaires pensent que les Chaux-de-Fonnières doivent s'habituer à payer plus pour leur logement, il faut alors que les employeurs s'habituent à payer mieux leurs ouvriers.

De plus, considérant que les impôts sont particulièrement élevés à La Chaux-de-Fonds, on voit mal comment on pourrait inciter des gens à venir s'installer ici en augmentant d'abord le prix des logements.

Il est à souhaiter que nos autorités, conscientes de cette contradiction discriminatoire, réagissent de façon efficace contre cette «tendance à la hausse».

J.-Pierre Ketterer
46, rue de l'Helvétie

Conseil général des Planchettes

A la recherche d'un conseiller communal

Ainsi que nous l'avons déjà brièvement résumé, les conseillers généraux planchottiers ont été convoqués récemment en séance extraordinaire, dans le but premier de nommer un nouveau conseiller communal, en remplacement de M. H. Schaer, président de commune démissionnaire. Malheureusement, en l'absence de candidats, cette vacance n'a pu être comblée. En revanche, c'est sans difficulté que les deux autres points de l'ordre du jour, à savoir un crédit extraordinaire pour des frais de bornage et une modification à une décision antérieure, ont été réglés.

Le président, M. D. Gloor, a ouvert la séance en saluant le nombreux public présent, et en faisant remarquer que pour la première fois de cette législature, tous les conseillers généraux sont présents. Du côté de l'exécutif deux places sont vides; celle d'un membre malade et celle de M. Schaer, démissionnaire. La lecture du procès-verbal a suscité une remarque de M. M. Graf qui a demandé que soient rajoutés les propos qu'il avait tenus au sujet du résultat de vote pour l'abri de protection civile. La modification a été apportée. Le point suivant résidait dans la lecture de la lettre de démission de M. H. Schaer, président de

commune. Ce sont des raisons personnelles et familiales qui l'ont contraint à prendre cette irrévocable décision. Selon l'article de loi, il a rempli ses fonctions à titre transitoire et en a été récemment libéré par ses collègues. En témoignage de reconnaissance, les conseillers généraux lui feront parvenir une lettre libellée par leur bureau.

Maintenant, il s'agit de nommer un nouveau conseiller communal. M. Gloor a souligné que chacun doit s'inquiéter de repousser le poste. Pourtant, aucune proposition n'a été faite. Le législatif ne s'est pas avancé non plus pour créer une commission chargée de recruter un ou plusieurs candidats. Devant ce mutisme, c'est le bureau du Conseil général qui se chargera de cette tâche, mais en souhaitant cependant des appuis dans les recherches. Jusque-là, le poste restera vacant.

CRÉDIT EXTRAORDINAIRE DE 7.000 FRANCS POUR DES FRAIS DE BORNAGE

Le Conseil communal s'est vu contraint de demander un crédit extraordinaire de 7.000 francs pour des frais de bornage sur la route des «Quatre Cheminées». Cette route communale traverse la propriété d'un particulier, et nécessitait des travaux de réfection. Alors qu'ils étaient en voie d'achèvement, le propriétaire en question les a fait cesser sous prétexte que la route était sortie de son assiette au fil des ans et qu'il fallait donc faire un nouveau bornage. Effectivement, après étude, il s'est avéré que le propriétaire était dans son droit. Il n'a pas été facile de trouver un terrain d'entente, mais finalement le Conseil

communal a proposé la solution suivante: le propriétaire effectuera gracieusement les travaux de bornage et la commune supportera les frais de 7.000 francs.

Mme D. Wacker s'est étonnée que le propriétaire ait le droit d'exiger ces conditions, alors que lorsqu'il a acheté son terrain, la route était déjà sortie de son assiette. En réponse à M. L. Oppliger, le responsable des Travaux publics a précisé que les 7.000 francs étaient répartis de la manière suivante: 4.000 francs pour le géomètre et le solde pour les frais de registre foncier et de notaire. Ces chiffres ne sont pas précis. M. P. Boillat a encore relevé que même en étant dans leur droit, il fallait espérer que d'autres citoyens planchottiers n'agiraient pas de la même manière. Aux murmures entendus parmi les conseillers généraux, cette dernière remarque est amplement partagée, d'aucuns osant estimer avec humour, ce propriétaire... borné.

Conscients des obligations de la commune, c'est à l'unanimité que ce crédit a été accepté.

MODIFICATION ACCEPTÉE POUR LE TERRAIN DE SPORT

Ce sont des raisons légales et administratives qui ont obligé le conseiller communal à demander au législatif de revenir sur la décision qu'il avait prise lors de sa séance du mois de mars écoulé. En effet, les conseillers généraux avaient accepté que la commune mette à disposition de la Société de développement une parcelle de terrain pour y construire la future place de sport. Or ce procédé ne peut être ratifié par le Conseil d'Etat. Pour y remédier, le géomètre cantonal doit d'abord fixer les limites du terrain, puis un droit de superficie peut être cédé par la commune à la Société de développement pour une durée limitée. Cette décision doit être prise sous forme d'arrêté. Par treize voix et une abstention, le législatif a accepté cette modification.

(yb)

Notre rubrique TRIBUNE LIBRE est ouverte (sans frais) à tous les lecteurs qui désirent exprimer leur opinion ou faire connaître des faits d'intérêt public.

Les lettres, brèves et conformes aux usages seront signées et mentionneront l'adresse complète de l'auteur.

Médecins, dépanneurs, artisans ! Vous voyagez beaucoup ! Votre téléphone sonne souvent dans le vide...

télémessage

Nous assurons votre permanence téléphonique 24 heures sur 24, 365 jours par année.

Télémessage, ☎ 038/37 18 18

Oisellerie de la Tour



B. et A.-F. Piaget
D.-JeanRichard 13
2300
La Chaux-de-Fonds
☎ 039/23 88 55

oiseaux et poissons exotiques
articles pour chiens et chats



Exemple: porte calorifuge sectionnée.

Jamais en porte-à-faux avec notre vaste choix!

Quelle que soit la porte de garage désirée, vous la trouverez chez nous. P.ex. une porte basculante ou à vantaux, garnie de bois ou de profilés en acier, à partir de fr. 390.-! En option avec porte de service. Ou une porte calorifuge sectionnée. Visitez notre exposition!

uninorm Croix du Péage,
1030 Villars-Ste-Croix, 021 35 14 66

Camps de ski - Hiver 1986/87

Pour compléter nos équipes, nous cherchons pour la saison 1986/87:

- cuisinier
- aide de cuisine
- personnel auxiliaire

Renseignements:
Service des sports,
Ecluse 67,
2000 Neuchâtel,
☎ 038/22 39 35-36



Le Centre professionnel «Les Perce-Neige» des Hauts-Geneveys

cherche, pour janvier 1987.

un cuisinier

titulaire d'un CFC.

Horaire régulier du lundi au vendredi

Faire offre à la direction du Centre «Les Perce Neige» 2208 Les Hauts-Geneveys.

DEMANDES D'EMPLOIS

ANALYSTE-PROGRAMMEUR

gestion, expérimenté, COBOL, RPG II S/36, PC, DBASE II et III, MUSTIPLAN, cherche emploi. Libre tout de suite. Denis Hofmann, Balance 3, 2300 La Chaux-de-Fonds, ☎ 039/28 67 92 de 14 à 17 heures.

ÉLECTROPLASTE

qualifié, cherche place. Etudie toutes propositions. Faire offre sous chiffre JZ 21652 au bureau de L'Impartial.

EMPLOYÉ DE BUREAU

branche assurances cherche place.

Ecrire sous chiffre TR 21183 au bureau de L'Impartial.

SUISSESE

dans la trentaine ayant effectué divers travaux dans l'horlogerie, ressorts de montres et ressorts industriels cherche travail en fabrique à temps complet, libre déjà pour janvier 1987, si possible à La Chaux-de-Fonds.

Ecrire sous chiffres OU 21595 au bureau de L'Impartial.

SUISSESE

dans la trentaine cherche travail dans home pour personnes âgées libre pour janvier 1987 en attendant viendrait déjà les samedis et dimanches et autres jours de congé. Si possible à La Chaux-de-Fonds.

Ecrire sous chiffre EW 21596 au bureau de L'Impartial.

INGÉNIEUR ETS

électronique, cherche emploi stable, région La Chaux-de-Fonds ou Le Locle.

Ecrire sous chiffre ZH 21628 au bureau de L'Impartial.

Votre journal: L'IMPARTIAL

Economies actives:



Œufs «Coq France»

cl. A, 60-65 g

carton de 10 p.

~~310~~ 260

cl. A, 65-70 g

carton de 12 p.

~~390~~ 330

de notre choix de fromages de France

Le Coutançais

pâte molle, past., 60% m. g.

la pièce, 200 g

~~370~~ 3.-

France Bresse

pâte molle, past., 50% m. g.

la pièce, 250 g

~~430~~ 350

MIGROS

NEUCHÂTEL-FRIBOURG

LE LOCLE

et son district

la voix d'une région

Conséquences des mesures antiterroristes

La frontière sous haute surveillance

La frontière franco-suisse a rapidement changé de visage après l'annonce des mesures Chirac antiterroristes. Depuis lundi soir à minuit, des militaires prêtent main forte au personnel de la police de l'air et des frontières (PAF) pour organiser des patrouilles le long de la frontière entre la Suisse et la Franche-Comté.

Ces unités de l'armée dont le nombre, le dispositif et les moyens d'action sont tenus secrets, sont stationnées en Franche-Comté. Elles comprennent aussi bien des professionnels que des appelés.

Hier à Besançon, le préfet de région, Maurice Theys, a confirmé que des militaires ont rejoint dès lundi soir les effectifs de la police de l'air et des frontières.

Enquête: Jean-Claude PERRIN

Côté douane, la direction régionale de la capitale de Franche-Comté indique que leurs services ont déjà commencé à renforcer les contrôles sur les lieux de passages gardés et intensifient leur surveillance dans ceux qui ne le sont pas en permanence.

En France, les postes-frontières importants sont surveillés tant par les hommes des douanes que par ceux de la PAF. Mais d'autres le sont soit par la douane seulement, soit par la PAF. Certains encore ne sont que visités occasionnellement par des patrouilles itinérantes.

De sorte qu'avec les mesures antiterroristes prises par le gouvernement, le personnel faisait défaut. Raison de l'intervention de l'armée en appui logistique, en hommes et en matériel.

ELLES SONT LÀ

En Franche-Comté, trois départements, le Jura, le Doubs et la Territoire de Belfort font frontière avec la Suisse. Tout au long de cet arc jurassien des patrouilles mixtes, formées d'hommes de la PAF et de l'armée circulent donc depuis lundi dans la nuit. En axant leurs efforts de surveillance sur les points de passage non gardés en permanence. Des mesures identiques ont été prises en Alsace pour mieux veiller aux relations franco-germaniques. «Impossible de vous dire où se trouvent ces patrouilles, mais il y en a», dit-on à Besançon.

«Vous ne les avez peut-être pas vues, mais elles sont là», confirme un

garde-frontière suisse rencontré aux Pargots, bien que sans doute moins présentes sur le secteur compris entre Maiche et Pontarlier. En revanche, elles ont sillonné le massif des Rousses et la partie française bordant le Jura vaudois.

Ceci en raison de la proximité des villes suisses de Genève et Lausanne, laissait entendre le préfet Maurice Theys.

Un sondage mené hier après-midi auprès de quelques gîtes d'étape du Haut-Doubs indiquait que jusque-là personne n'avait encore rien remarqué d'anormal.

Les difficultés vont surtout résulter des formalités administratives de visas, dans le trafic ferroviaire. Dans le secteur de Pontarlier, la police des frontières en a établi 270 pour des voyageurs qui n'étaient pas au courant de cette nouvelle mesure ou n'avaient pas eu la possibilité de se rendre au consulat.

Dans la nuit de lundi à mardi, une centaine de personnes ont été ainsi priées de descendre du train pour cette raison à Vallorbe et n'ont pu reprendre leur trajet qu'au passage du convoi suivant.

C'est un des faits marquants de cette première journée de rigueur frontalière.

CONTRÔLES DOUANIERS RENFORCÉS

La différence était aussi sensible aux postes-frontières. La direction régionale de Besançon confirme: «Nos services ont immédiatement renforcé leurs investigations et les douaniers, en plus du traditionnel contrôle des marchandises, ont accru celui des identités.»

Ces nouvelles mesures étaient déjà visible hier aux Pargots. Sans compter qu'à peine le poste-frontière franchi, une camionnette de gendarmerie, légèrement en retrait de la route, surveillait le trafic.

«Dommage», s'insurgeait un habitant de Grand-Combe-Châteleu, «on a toujours présenté cette frontière comme étant idéale dans notre région, allant dans le sens d'une Europe sans borne.»

«Ils ont raison», rétorquait cette commerçante de Villers-le-Lac. «Tant pis pour les désagréments, il faut songer aux innocentes victimes qui tombent sous les bombes à Paris.»

TOURISTES HORS CEE SURPRISES

L'ensemble de cette action a été rapidement coordonné entre la direction régionale des douanes de Besançon, le siège de la région militaire de Metz et le sous-secteur de la PAF de Pontarlier.

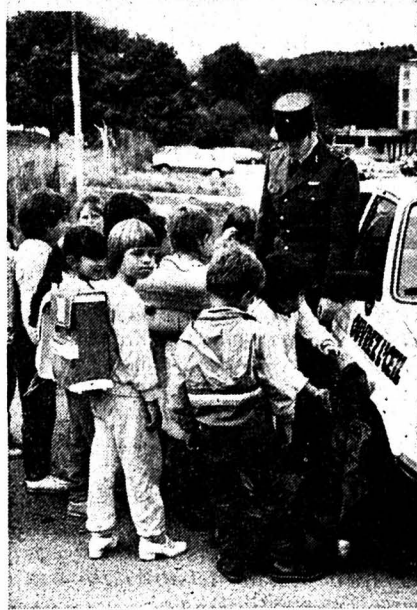
Drôle de surprise alors pour certains touristes ressortissants d'un pays non membre de la CEE (à l'exception des Suisses), qui doivent obtenir un visa. Hier, en l'absence des confirmations officielles de cette mesure, Autrichiens notamment, mais aussi Québécois que nous avons croisés, ont perdu pas mal de temps dans le poste de douane pour justifier leur identité, le motif de leur séjour en France, pour enfin obtenir un visa dit de régularisation.

«Nous maintiendrons ces mesures jusqu'à nouvel avis», confirme-t-on à la Préfecture de Besançon. Mais bien qu'on mise maintenant surtout sur l'efficacité, on chuchote en coulisses que ces dispositions de nature dissuasive n'empêcheront pas tout. «C'est dans les valises diplomatiques que passent les explosifs», lâchait un automobiliste helvétique un peu excédé!

Relevons enfin que pour l'heure, les douanes suisses n'ont reçu aucune directive officielle de renforcement de la surveillance. «Pas de disposition particulière», disait-on à la Direction du 5e arrondissement des douanes de Lausanne, «du moins pas pour le moment, mais...».

Campagne du «merle blanc»

Une éducation routière de choc



Après la démonstration de choc, viennent les explications. (Photo Impar-Perrin)

En collaboration avec la police locale du Locle, la section des Montagnes neuchâteloises de l'ACS (Automobile Club de Suisse) organise cette semaine une campagne d'éducation routière «merle blanc».

Cette troisième édition s'adresse aux enfants de première année primaire (sept classes au total) et consiste en un apprentissage sur la façon de traverser la route et, un mois après en une répétition en classe, puis d'une démonstration dans la rue.

Cette campagne vise à une meilleure sécurité des enfants et à les sensibiliser à ce qui pourrait leur arriver. Pour lui donner un caractère encore plus concret, elle se passe toujours devant les collèges. La partie «choc» de cette dernière, au moment où le mannequin est jeté sous la

voiture roulant à 50 km/h, permet de réaliser une foule de choses: la distance de freinage et la projection du personnage à une dizaine de mètres.

Le gosse est bien évidemment impressionné, mais grâce à une préparation préalable, l'exercice n'est pas traumatisant comme certains pourraient le penser. Au contraire, il le rend attentif à être prudent notamment en traversant la chaussée.

Dans la Mère-Commune, il n'y a que quelques années qu'un groupe d'éducation routière a été créé, relevait le capitaine de la police locale Laurent Brossard. Après un travail de longue haleine, elle a été officialisée au niveau de l'instruction publique. Il est donc indispensable que de telles actions se poursuivent, par leurs caractères préventifs et éducatifs. (paf)

Chute mortelle

Alors qu'il regagnait son domicile samedi en fin de soirée, M. Robert Jeanneret, 47 ans, a fait une très mauvaise chute dans les escaliers de son immeuble. Inanimé il gisait sur le sol, face contre terre lorsque son épouse l'a retrouvé.

Il a été d'abord transporté par ambulance à l'Hôpital du Locle, puis conduit par le même moyen à celui de La Chaux-de-Fonds. Vu la gravité de son état il a été transféré durant la nuit, par hélicoptère au Centre hospitalier universitaire vaudois (CHUV) de Lausanne.

Le malheureux n'a pas survécu à ses blessures, essentiellement à la tête. C'est dans cet établissement qu'il est décédé.

M. Robert Jeanneret avait notamment été durant plusieurs années un membre dévoué et actif de la troupe théâtrale locloise «Comœdia». (jcp)

Travaux sur la route du Prévoux

Sécurité accrue pour les piétons

Les usagers de la route menant du Col-des-Roches au Prévoux ont remarqué depuis quelque temps que d'importants travaux sont en cours entre le carrefour des Calame - en face du restaurant du Jet-d'Eau - et le cimetière Mon repos. Il s'agit de la construction d'un trottoir et d'un chemin pour piétons.

Ils peuvent se concrétiser aujourd'hui grâce à l'acceptation d'un crédit routier de 18 millions soumis suc-

cessivement devant le législatif et le souverain neuchâtelois en 1980. Pour des raisons d'acquisition de terrains, cette réalisation a été placée en fin de programme.

C'est suite à une demande des autorités communales du Locle que cette création indispensable à la sécurité des piétons et promeneurs en particulier a été proposée. Elle va permettre à ces derniers d'accéder notamment au cimetière sans danger, car auparavant la route bordée d'arbres était très étroite.

Ces travaux consistent en l'élargissement de la chaussée mis au gabarit de 7 mètres, en la construction d'un trottoir de 130 mètres de long, ensuite d'un chemin pour piétons en contre-bas de 260 mètres; ils ont chacun une largeur de 1 m 50.

SOCIÉTÉS LOCALES

Le Locle

SEMAINE DU 17 AU 23 SEPTEMBRE

CAS section Sommardel. - Ce soir, comité à 19 h 30 à l'Hôtel des Trois-Rois, vendredi 19, stamm à 18 h. Samedi au lundi 20-22, Zinal - Grande Dixence. Mardi 23, réunion des aînés à 18 h aux Trois-Rois pour organisation de la course. Footing à 18 h 30. Gardiennage: MM. L. Cupillard et G. Vermot.

CAS, dames, sous-section «Roche-Claire». - Samedi 20 au lundi 22, Zinal - Grande Dixence (mixte). Aux mêmes dates, Grindelwald.

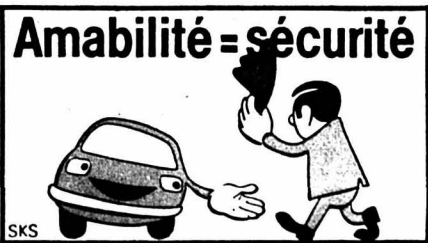
Chœur d'hommes «ECHO de l'Union». - Lundi du Jeûne, 22 septembre répétition supprimée.

Club du berger allemand. - Entraînement mercredi à 14 h au Cerneux-Péquignot, samedi concours du BA Le Locle, 40 chiens sont inscrits. Renseignements: Marcel Gardin, tél. (039) 26 69 24.

Club des loisirs. - Jeudi 18, fête d'automne à Sommardel. Départ en car à 10 h sur la place du Marché. Musique, jeux, divertissements.

Club Sroptimiste. Rendez-vous jeudi 18 à 19 h précises à l'Hôtel des Trois-Rois. Passation des pouvoirs.

Contemporaines 1915. - Rendez-vous mercredi 17, devant le Cercle de l'Union à 14 h 30. Dernières inscriptions et paiement de la course d'automne.



Sous le signe de l'amitié

Réjouissantes retrouvailles des Jalusiens



Enthousiasme et chaleureuse ambiance pour le rappel de nombreux souvenirs d'enfance. Sur la photo de droite: Jean Montandon, l'auteur de «La Jaluse de mon enfance», flanqué d'Henriette Stauffer-Godel, puis de Marcel Vermot, des Bouclons, enfin de Georges Humbert, auteur de la chanson des «Jalusiens».

Samedi dernier, dès 11 heures le matin et jusque tard dans l'après-midi, il y a eu beaucoup d'ambiance à la Salle Dixi, au Locle, où plus de cent-soixante-dix anciens et nouveaux Jalusiens - et leurs alliés - se sont réunis comme ils l'ont fait une première fois, il y a une année.

C'était alors à Sommardel, dans ce haut lieu du Jura neuchâtelois, qui est un peu la montagne des Loclois, parce que très proche et aisément accessible en toutes saisons. Puis en raison de la réussite de cette première rencontre, la décision, sagement, a été prise de se réunir dans un local plus spacieux, au Locle.

Ce fut un succès qui a dépassé toutes les espérances, juste récompense pour ceux qui ont pris jadis l'initiative de ces retrouvailles, Mme Henriette Stauffer-Godel et de M. Georges Humbert.

Se rassemblant ainsi par maisons ou par îlots, voire par familles ou classes d'âge, tous ceux qui ont passé à La Jaluse une partie de leur existence se sont réunis et ce fut l'occasion, on s'en doute, du rappel de très nombreux souvenirs.

Ceux d'un passé lointain de leur enfance pour la plupart, de leurs ébats

ou de leurs jeux. Puis du cheminement qu'ils ont suivi dans la vie, souvent en quittant leur ville natale, mais qu'ils aiment à retrouver, même si La Jaluse n'a plus le même visage et qu'elle n'est plus un petit hameau dont la vocation était alors tout à la fois artisanale et industrielle, mais essentiellement agricole.

Après un repas d'excellente qualité et très bien servi par M. et Mme Charles-André Bühler et leurs collaborateurs, il y a eu peu de discours, sinon les souhaits de bienvenue prononcés par Mme Henriette Stauffer, mais beaucoup de musique avec Georges Humbert à la guitare et Marcel Vermot à l'accordéon, puis avec M. Fernand Aellen, également à l'accordéon, et qui va fêter prochainement le 99e anniversaire de sa naissance!

Comme on l'imagine, il a été vivement applaudi, comme l'ont été les autres musiciens, puis plus particulièrement Georges Humbert, pour la chanson qu'il a composée, «Les Jalusiens», chantée par toute l'assistance et enfin Jean Montandon pour le remarquable ouvrage qu'il a révisé et offert à tous ses amis de La Jaluse.

40 PAGES DE SOUVENIRS

Il s'agit d'une plaquette de très belle présentation, sortie récemment des presses de la Maison Courvoisier SA, de La Chaux-de-Fonds. «La Jaluse de mon enfance», tel est son titre et sur ses quarante pages, Jean Montandon raconte les habitants, les usines, les fermes de ce quartier jadis isolé, mais aujourd'hui dominé par des tours, de nombreux blocs locatifs et des entreprises industrielles en plein développement.

Les familles les unes après les autres, sont citées, maisons par maisons, puis les fabriques, avec leurs modestes origines les fermes enfin, dont quelques-unes ont été la proie des flammes ou rasées pour favoriser la construction de maisons familiales ou locatives.

Des Ecreuses aux Abattes, en passant par La Jaluse, puis de La Claire au Voisinage, c'est toute cette partie du Locle dont le passé nous est rappelé et qu'il fait bon revivre.

Tel a été le but poursuivi par Jean Montandon et il y est admirablement parvenu, pour le plus grand plaisir de ses amis, tous très sensibles aux souvenirs de leur enfance. (Texte et photos sp)

Commune des Geneveys-sur-Coffrane
Mise au concours
 Le Conseil communal des Geneveys-sur-Coffrane met au concours le poste de **forestier-bûcheron**

Entrée en fonction: 1er décembre 1986 ou à convenir.
 Traitement: selon barème des fonctionnaires de l'Etat de Neuchâtel.

Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser à M. Pierre Gacond, ☎ 038/57 11 93, ou M. Christian Fatton, ☎ 038/57 12 45 gardes-forestiers, ou au bureau communal, ☎ 038/57 11 81.

Cette postulation s'adresse aux personnes en possession d'un CFC.

Les offres de services sont à adresser au Conseil communal des Geneveys-sur-Coffrane jusqu'au 29 septembre 1986.

2206 Les Geneveys-sur-Coffrane, le 10 septembre 1986.
 Conseil communal

Hotel-Restaurant La Charrue
 2063 Vilars, ☎ 038/36 12 21.
 Fermé le jeudi.

A 10 minutes de Neuchâtel, dans un cadre agréable et tranquille, pour vos repas d'affaires, vos sorties de famille ou en toute intimité.

Extrait de notre carte:
 Terrine de foie de volaille
 Toast aux morilles
 Foie gras frais truffé du Périgord
 Confit de pomme au vinaigre de framboise

 Truite de notre vivier

 Mignons de bœuf à la moëlle et pinot noir
 Lames de veau au citron vert

 Sorbets maison

Un nouveau chef de cuisine, une nouvelle équipe et une ambiance des plus chaudes.
 Cuisine jusqu'à 22 heures.

Lunetterie Centrale
 Lunetterie Centrale
 Lunetterie Centrale
 Lunetterie Centrale

Jacques-E. Mahéas
 Daniel-JeanRichard 15
 ☎ 039/23 22 00
 La Chaux-de-Fonds

CREDIT COMPTANT
 Jusqu'à Fr. 30'000 - sans garanties. Discret et sans enquête auprès de l'employeur!
 Veuillez me soumettre une offre de crédit comptant sans engagement.
 Je sollicite un crédit comptant

de Fr. _____
 Remboursement mensuel env. Fr. _____
 Nom _____
 Prénom _____
 Rue _____
 NPA/localité _____
 Date de naissance _____
 Etat civil _____
 Signature _____

Service rapide 01/211 76 11, Monsieur Lambert
 Talstrasse 58, 8021 Zurich
CITY BANK

MACULATURE
 au bureau de L'Impartial

Fer Fonte Déchets industriels
 Meyer-Franck
 ☎ 26 43 45
 Avenue Léopold-Robert 135 (Grand-Pont)

CAPSA-CAMILLE PIQUEREZ SA
 Assortiments - Décolletages
 2520 La Neuveville - Le Landeron (lac de Biemme)
 ☎ 038/51 32 32

Pour compléter notre équipe de production nous cherchons:

décolleteur sur Tornos M7
 (vis en tous genres)
décolleteur ESCO D2-D4
 (appareillage et divers)

Salaires supérieurs, toutes meilleures conditions sont offertes à employé compétent, pouvant travailler de façon indépendante. Possibilité de travail en usine ou à domicile pour l'épouse.

L'annonce, reflet vivant du marché

MOTS CROISÉS

HORIZONTALEMENT. - 1. Ville du Brésil. 2. On y met un liquide. 3. Chef-lieu de département français où l'on fabrique de l'angélique; A une tête à frapper dessus. 4. Tissu imperméable; Singe paresseux. 5. Station touristique autrichienne; Retraite de bêtes féroces. 6. Prénom de musicien français; Indique deux fois; Place. 7. Quantité négligeable; Estima. 8. Conseillère secrète; Sonnent et trébuchent en Roumanie. 9. Note; En Bolivie. 10. Reine des fleurs; Vallée des Basses-Pyrénées.

VERTICALEMENT. - 1. Presque puni; Affluent du Danube. 2. Débit le plus faible d'un cours d'eau; Pic des Pyrénées. 3. Ecrivain anglais. 4. D'un verbe gai; Dieu mis souvent à contribution. 5. Quatre fois deux; Vase en forme de cruche. 6. Réussi; Singe; En Seine-Inférieure. 7. Ville de Suisse; Coups de baguette sur peau d'âne. 8. Se dépense à Bucarest; Ville et montagne de l'ancienne Lydie. 9. Ne se voit pas souvent. 10. Membre d'une association.

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1									
2									
3									
4									
5									
6									
7									
8									
9									
10									

(Copyright by Cosmopress 5262)

Abonnez-vous à L'IMPARTIAL

LE LOCLE

AFFAIRES IMMOBILIÈRES

ARCHITECTES GERANTS PROPRIETAIRES
 Ne transformez pas de cuisines sans nous demander une offre; cela en vaut la peine et nous désirons vous le prouver!

bloc cuisine avec appareils dès Fr. 3950.-

Meubles Etoile
 ☎ 039/28 63 23
 1, rue de l'Etoile 2300
 La Chx-de-Fds
 - Travail soigné-Qualité-Service- Prix

économiser sur la publicité c'est vouloir récolter sans avoir semé

A louer immédiatement ou date à convenir, rue Fritz-Courvoisier 36, La Chaux-de-Fonds

spacieux appartement de 3 pièces
 entièrement rénové en cours de finition, parquets traités, cheminée de salon, cuisine entièrement équipée, lave-vaisselle, frigo, cuisinière, sanitaires au goût du jour.
 Location: Fr. 620.- par mois + charges.
 Renseignements et inscriptions ☎ 038/24 22 44

MAURICE VOINNET
 Tubages de cheminées en acier inoxydable (fabrication suisse)
 Bureau: 2416 Les Brenets
 ☎ 039/32 15 50

APPELEZ... nous vous répondrons!

A vendre, dans quartier Montbrillant

magnifique villa de 8 pièces
 Situation tranquille et très ensoleillée.
 Garage pour deux voitures, jardin aménagé avec partie boisée.
 Possibilité de créer deux appartement (6 pièces + 2 pièces).
 Ecrire sous chiffre BB 21598 au bureau de L'Impartial.

Publicité intensive
 publicité par annonces

A louer à Saint-Imier

magnifique appartement de 4 pièces
 comprenant: cuisine agencée habitable, avec lave-vaisselle, une salle d'eau, réduits.
 Appartement entièrement rénové + garage, libre tout de suite.
 Loyer Fr. 980.- + charges Fr. 120.-
 ☎ 039/41 21 66/039/41 43 34
 ☎ 056/96 27 23 en allemand)

A vendre au Locle

villas locatives immeubles commerciaux et locatifs fermes

Cogest
 Case postale 341
 2400 Le Locle

Electricité générale
 Vente - Installations
 Agencements de cuisines
MICHEL BERGER
 Daniel-JeanRichard 25
31 30 66

CONTI & CIE La Claire 1
 Menuiserie - Ebénisterie - Fenêtres bois et bois-métal, escaliers, boîtiers et cabinets de pendulettes
31 41 35

CLAUDE JEANNERET
 Plâtrerie-Peinture
 Envers 39
31 37 61

NARCISSE TONDAT & FILS
 Tous systèmes de chauffages
 Installations sanitaires
 Envers 55
31 35 04

Installation sanitaire - Ferblanterie
 Couverture - Etanchéité
RENÉ VERNETTI
 Envers 17a
31 24 39

Ferblanterie-couverture-paratonnerres
 petite maçonnerie
R. NIEDERHAUSER
 Concorde 53
31 59 65

Nous cherchons, pour différents clients,

immeubles locatifs
 à La Chaux-de-Fonds, au Locle et dans les environs.
 Agence immobilière **Blanc & Bolliger, Grenier 27, La Chaux-de-Fonds,**
 ☎ 039/23 51 23.

LE LOCLE
 A louer **grande chambre** avec WC/douche indépendants. Libre tout de suite. ☎ 038/33 14 90.

A louer au Locle **local ou magasin** avec deux vitrines. Surface: 60 m². ☎ 039/31 22 08.

A louer, à la rue du Marais, un

appartement de 4 pièces
 Salle de bains, chauffage général. Libre tout de suite ou pour date à convenir.
 ☎ 038/31 64 43, dès 18 h 30.

LE LOCLE, à louer

appartement rénové
 grand salon, cuisine agencée, salle à manger, 3 chambre à coucher.
 Libre tout de suite.
 ☎ 038/33 14 90.

Vitres cassées
 travail vite et bien fait.
Express-vitres
 ☎ 039/31 38 14
 Avant 8 heures et aux heures des repas

DRING DRING!

Procès-verbal officiel de la séance 29 août 1986, à 19 h 45, à la salle

Présidence de M. André Golay, président. 35 membres sont présents.

MEMBRES EXCUSÉS: MM. Francis Calame, Paul-André Liengme, Denis Mailard, Mme Réana Prétôt, MM. Christian Stalder, Hermann Widmer.
Le Conseil communal assiste en corps à la séance.

Correspondance

M. André GOLAY, président, signale que la correspondance qui lui a été adressée est affichée sur le panneau se trouvant au fond de la salle et que chacun peut en prendre connaissance. Il s'agit notamment d'une lettre du Groupement des sociétés locales, d'une lettre de l'Association des riverains de l'Aéroport des Eplatures, d'une invitation de la Fondation Sandoz pour son exposition consacrée à l'artisanat, ainsi qu'une lettre de l'Association neuchâteloise du diabète.

Par ailleurs, le président donne connaissance d'une lettre de M. André Cattin, conseiller général annonçant qu'il a démissionné du parti socialiste et qu'il continuera de siéger dans les rangs du Légitimatif comme membre hors parti.

Procès-verbaux

M. André GOLAY, président, signale que M. Frédéric Blaser, pop et M. Bernard Gogniat, radical, ont demandé des modifications du procès-verbal du 20 juin 1986. Il déclare que le Bureau du Légitimatif s'est réuni pour statuer et que ces demandes ont été acceptées. Le procès-verbal du 20 juin 1986 est donc modifié de la façon suivante:

Interpellation de M. Rémy Cosandey «Parent pauvre du canton», transformée en résolution

2e intervention de M. Frédéric Blaser: «M. Blaser estime que le problème ne peut être tranché d'un coup de cuillère à pot» (et non de pierre à pot). A la fin de cette intervention, ajouter: «Il présente un nouveau texte de résolution».

Dernière intervention de M. Cosandey, avant-dernière phrase, remplacer «Aussi l'intervenant peut se rallier aux adjonctions proposées par M. Frédéric Blaser» par: «Aussi, l'intervenant peut se rallier au nouveau texte».

Rapport concernant l'aménagement de la Bibliothèque des jeunes à M.-A.-Calame 15

Intervention de M. Bernard Gogniat, remplaçant l'ancien texte par: «M. Bernard Gogniat, radical, déclare que bien qu'acceptant le rapport et le crédit, il a une remarque à faire concernant le rapport en question. Dans ce dernier, il est écrit que dans les années 1972 à 1976, les prêts s'élevaient de Fr. 32.000.— à Fr. 33.000.— et qu'aujourd'hui, il s'élevaient à Fr. 30.000.—. A la lecture de ces chiffres, l'intervenant demande pourquoi le Conseil communal écrit dans le rapport que les locaux qui étaient spacieux auparavant sont exigus aujourd'hui».

Les procès-verbaux des séances des 12 mai et 20 juin 1986 sont acceptés à l'unanimité.

Naturalisations

Les deux demandes de naturalisation présentées sont soumises au vote au bulletin secret.

Par 34 voix, l'agrégation locloise est accordée à Mlle Monserrat Maria TERES, célibataire, étudiante, de nationalité espagnole, domiciliée au Locle.

Par 34 voix, l'agrégation locloise est accordée à Mlle Franca Marsa MARRA, célibataire, vendeuse, de nationalité italienne, domiciliée au Locle.

Démolition de l'immeuble Avenir 10

M. Bernard GOGNIAT, radical, dit que son groupe partage le point de vue du Conseil communal concernant la démolition de cet immeuble. Toutefois, l'orateur demande pourquoi le Légitimatif doit voter un arrêté alors qu'une décision a déjà été prise.

S'exprimant au nom du groupe libéral-ppn, M. Robert TEUSCHER partage également l'avis de l'Exécutif. L'orateur demande quelle est l'utilité de la discussion si une convention a déjà été signée. M. Teuscher émet une réserve quant au fait que les troupes PA déclinent toute responsabilité en cas de dégâts. Il demande pour quelle raison. Enfin, l'orateur souhaite que compte tenu de l'utilisation d'explosifs en ville, des mesures particulières soient prises.

M. Teuscher considère le montant de Fr. 119.000.— figurant au bilan comme surévalué. Pour l'orateur, il est illogique d'attribuer une valeur aux bâtiments qui sont destinés à la destruction. Il pense que l'Exécutif devrait se pencher sur ce problème. Le groupe libéral-ppn acceptera ce rapport.

Mme Anna BOTTANI, pop, déclare que son groupe votera ce rapport. L'oratrice dit qu'une économie sera faite par ce mode de démolition d'immeuble et qu'une augmentation des places de parc pourra se faire. Personnellement, Mme Bottani aurait souhaité la rénovation de cet immeuble en un immeuble locatif.

M. André CATTIN, socialiste, demande comment la place sera aménagée. L'ora-

teur trouve une vieille bâtisse plus esthétique qu'un parc à voitures neuf.

M. Roger DALLENBACH, socialiste, annonce que son groupe acceptera ce rapport. Il demande pourquoi la convention a été signée avant que le Légitimatif se prononce et pourquoi on a recours à l'armée pour cette démolition plutôt qu'à une entreprise de la région.

M. Frédéric BLASER, pop, souhaite aussi que le Conseil communal fasse une étude sur la révalorisation de certains immeubles de la Commune.

M. Charly DEBIEUX, conseiller communal, directeur des Travaux publics, remercie les différents groupes pour l'accueil réservé à ce rapport. Il dit que l'Exécutif a dû prendre une décision quant à la démolition. Dans le cas particulier, l'orateur pense qu'il s'agit de la meilleure solution, compte tenu que cet immeuble avait été acheté pour être démolit. De plus, il était inscrit dans la liste des immeubles pour lesquels une décision doit être prise. M. Débieux se dit persuadé que si une proposition de rénovation avait été faite au Légitimatif, celui-ci aurait proposé la démolition.

Au sujet de la convention déjà signée, l'orateur dit que l'armée connaît la procédure des Communes et sait qu'elle court le risque qu'un Légitimatif puisse refuser la proposition de l'Exécutif, mais que dans le cas particulier ce dernier avait fait pleinement confiance au Conseil général.

S'adressant à M. Cattin, l'orateur dit que des bancs et une place verte pourraient remplacer cet immeuble. Le Conseil communal est ouvert à toute proposition.

Répondant à M. Roger Dällenbach, M. Débieux dit que c'est la première fois que l'armée viendra au Locle pour la démolition d'un immeuble. Il fait remarquer qu'en d'autres occasions, lorsque la démolition était confiée à des entreprises privées, chacun se posait la question de savoir si l'armée n'aurait pas pu faire la démolition. C'est donc cet essai qui va être tenté. Quant à la valeur figurant au bilan, le directeur des Travaux publics déclare que la technique utilisée est la même qu'habituellement. Il dit que la Commune n'a jamais procédé à des amortissements annuels, même pour les immeubles voués à la démolition.

S'adressant à Mme Bottani, M. Débieux signale que l'immeuble Avenir 10 est considéré comme insalubre. L'investissement aurait été très élevé et compte tenu du taux de rendement souhaité par le Conseil général, les appartements auraient été très chers.

M. André CATTIN, socialiste, demande ce qu'on va mettre à la place de cet immeuble. L'orateur estime que chaque fois qu'une démolition est proposée, le remplacement devrait être signalé.

M. Willy HUMBERT, socialiste, aimerait bien entendre une proposition venant de la part de M. Cattin et de quelle façon le préopinatif entend-il la financer.

M. Robert TEUSCHER, libéral-ppn, maintient sa réserve sur la responsabilité de la PA en cas d'accident.

Mme Anna Bottani, pop, estime que la commission d'urbanisme pourrait faire des propositions quant à l'utilisation de cette place.

M. Jean SIGG, libéral-ppn, à la suite de la remarque du directeur des Travaux publics concernant la rentabilité des immeubles communaux et par le fait que le Légitimatif aurait pris une mauvaise décision, dit que les immeubles communaux doivent être rentables. M. Sigg estime qu'un intérêt normal doit exister par rapport à l'investissement. Les propos tenus par M. Débieux incitent à faire penser l'intervenant que les immeubles communaux ne sont pas rentables.

M. Charly DEBIEUX, conseiller communal, directeur des Travaux publics, dit que dans le cas particulier, on ferait mal que d'investir dans cet immeuble. S'adressant à M. Cattin, l'orateur dit qu'une proposition a été faite et que la question peut se poser de savoir si c'est la bonne. Lorsque cet immeuble a été acquis, l'idée était de développer les Services industriels.

S'adressant à M. Teuscher, M. Débieux admet que l'armée, par sa manière de signer cette convention, se couvre. Il relève néanmoins que l'armée signe ce genre de contrat pour pouvoir faire des exercices.

M. Frédéric BLASER, pop, fait constater qu'en principe, cette démolition est gratuite et qu'il peut comprendre l'attitude du démolisseur, en l'occurrence l'armée.

S'adressant à M. Sigg, M. Frédéric Blaser dit que des loyers très élevés au Locle ne sont pas admissibles, compte tenu que la moyenne des salaires n'est pas aussi élevée qu'ailleurs. Pour l'intervenant, actuellement, pour faire des loyers accessibles, il est inévitable que les pouvoirs publics interviennent.

M. Alain RUTTI, radical, dit qu'il ne peut pas laisser passer les propos tenus

par M. Frédéric Blaser sur les salaires, puisque certains salaires servis sur la place du Locle sont aussi concurrentiels qu'ailleurs, comme certaines études l'on fait ressortir.

M. Jean BLASER, pop, stigmatise les propos tenus par M. Rutti.

M. Pierre Brossin, radical, par le biais d'une motion d'ordre, demande que le Légitimatif passe au vote.

La discussion est close.

La prise en considération du rapport est votée à l'unanimité.

L'arrêté est mis en discussion.

Au vote d'ensemble, le Conseil général, à l'unanimité, autorise le Conseil communal à faire démolir par l'armée l'immeuble Avenir 10.

Vente de deux parcelles de terrain à la rue de la Colline

Mme Madeleine VETTINGER, libéral-ppn, salue l'implantation de nouvelles maisons. L'oratrice dit qu'à l'avenir son groupe se réservera sur ces ventes de terrain, notamment quant à leur prix innocent. Le groupe libéral-ppn acceptera ce rapport.

Par la voix de M. Fernand BEAUMANN, l'approbation du groupe radical à ce rapport est donné.

Mme Lucette MATTHEY, socialiste, déclare que son groupe acceptera ce projet. L'intervenante demande si, en raison de la configuration du terrain, des mesures seront prises pour éviter des glissements.

Le groupe pop, par la voix de Mme Anna BOTTANI, acceptera ce rapport.

M. Charly DEBIEUX, conseiller communal, directeur des travaux publics, remercie les porte-parole des groupes pour l'accueil réservé à ce rapport. Le directeur des Travaux publics dit que ce prix sera maintenu pour les parcelles restantes. En effet, il convient d'être équitable, puisque certaines de ces parcelles ont déjà été vendues à ce prix. Lors de l'ouverture de nouveaux lotissements, les prix seront revus.

S'adressant à Mme Lucette Matthey, l'orateur dit que bon nombre de villas ont déjà été construites dans ce secteur et qu'il convient de prendre les dispositions nécessaires lors de la construction pour éviter qu'il y ait des problèmes.

M. Francis JAQUET, conseiller communal, directeur des Services industriels, précise que la ligne 8 kV se trouvant dans le secteur ne sera pas déplacée, mais que les constructeurs devront prendre toutes les précautions nécessaires.

La discussion est close.

La prise en considération du rapport est votée à l'unanimité.

Les arrêtés sont mis en discussion.

Au vote d'ensemble, le Conseil général, à l'unanimité, autorise le Conseil communal à vendre une parcelle de terrain d'environ 1150 m² à détacher des articles 7524 et 6805 du cadastre du Locle à la rue de la Colline à M. Patrick Vermot au prix de Fr. 8.— le m² et une parcelle de terrain d'environ 1070 M² à détacher de l'article 6805 du cadastre du Locle à la rue de la Colline à M. Bertrand Sigg, au prix de Fr. 8.— le m².

Suppression éventuelle de tout ou partie du réseau de chauffage à distance

M. Claude LEIMGRUBER, pop, dit que son groupe a fait son choix pour la variante 5 contenue dans le rapport. L'orateur aimerait encore entendre quelques explications de la part du Conseil communal.

M. Jean-Marc SCHAEER, libéral-ppn, dit que ce rapport constitue une surprise quant à son esprit général qui dégage une certaine légèreté ainsi qu'une absence d'objectivité puisqu'on ne parle que de chiffres. Pour l'orateur, ce rapport reste muet sur certains points. Il est difficile de savoir si le choix de base a été discuté dans son principe. Il est vrai qu'à travers des rapports concernant le chauffage à distance, on peut trouver quelques explications, mais M. Schaeer pense que la Commune subit plus qu'elle ne contrôle au sujet du chauffage à distance. L'intervenant demande si seule la tuyauterie pose des problèmes. Il relève qu'on perd Fr. 100.000.— par année et que la rentabilité était annoncée à long terme. Qu'est-ce que le long terme?, demande l'orateur. De plus, quels seront les investissements encore à faire. Avec clause d'urgence, le groupe libéral-ppn demande un nouveau rapport.

M. Gérard SANTSCHI, socialiste, dit que la solution 5 paraît la moins mauvaise. Le groupe socialiste adaptera l'idée du maintien du chauffage à distance en espérant qu'on n'en parle plus. M. Santschi aimerait savoir à quoi en est le procès entre la Commune et le fournisseur du Lebit. M. Santschi s'inquiète de l'hydrazine qui est mélangée à l'eau du chauffage à distance. Il demande s'il y a beaucoup d'installations en ville qui ont un circuit à eau du chauffage à distance.

M. Ulysse BRANDT, radical, dit qu'en prenant une décision, on ne connaît pas toujours forcément l'avenir. La première décision qui a été prise a été d'utiliser le coke, puis à la suite de différentes recom-

mandations écologiques, de favoriser une telle installation, puis enfin, de la faire fonctionner au gaz naturel. M. Brandt relève que lorsqu'il y a eu une commission du Légitimatif chargée d'étudier le chauffage à distance, il a été pris la décision de ne pas rentabiliser le dernier million dans l'immédiat, mais de l'utiliser pour relier à futur de nouveaux preneurs. Pour l'orateur, il est heureux que la Commune ait pu se débarrasser de l'antenne Tisot. M. Brandt constate qu'à l'heure actuelle, il y a des contrats de signés et il estime que si une rupture unilatérale devait se faire, il appartiendrait de dédommager le client. Pour l'orateur, il convient, ou d'aller jusqu'au bout, ou d'assumer nos décisions. M. Brandt estime que pour s'en tirer au mieux, il convient de remplacer le Lebit en fonction des besoins. Le groupe radical peut se montrer favorable à la solution No 5. En conséquence, il prendra acte de ce rapport et votera la demande de crédit pour le remplacement d'un tronçon de chauffage à distance à la rue de la Banque.

M. Frédéric BLASER, pop, demande que le rapport de la commission du chauffage à distance soit remis aux membres du Conseil général. Il estime que ceux qui ne veulent pas voter le rapport feraient bien de relire celui rédigé par la commission attentivement. Il est vrai, poursuit M. Blaser, qu'il s'agit d'une triste affaire. L'orateur pense que le chauffage à distance ne sera jamais rentable et qu'il est trop onéreux. De plus, il ne se développera plus. En effet, il y a aujourd'hui le gaz et donc moins de déperdition. A l'heure actuelle, il convient de limiter les dégâts. C'est au moment où il faudra réinvestir pour les chaudières qu'on pourra peut-être faire quelque chose.

Par ailleurs, M. Blaser demande s'il est envisagé une baisse des tarifs pour les utilisateurs du chauffage à distance.

M. Jean-Marc SCHAEER, libéral-ppn, dit qu'il ne demande pas la suppression du chauffage à distance mais qu'il aimerait se faire une conviction, à savoir si les investissements seront un jour rentabilisés. L'intervenant demande si c'est au nom des investissements déjà faits qu'on va garder ce mode de chauffage. Sinon, au nom de quoi va-t-on continuer? M. Schaeer aimerait savoir ce qui se passera lorsqu'un contrat ne sera pas renouvelé.

M. Willy HUMBERT, socialiste, estime qu'il faut réfléchir aux conséquences et fait remarquer qu'avec la venue du gaz, il n'est pas forcément exclu que le chauffage à distance continue de se développer. Il conviendrait d'encourager certains propriétaires de s'y relier. M. Humbert dit que peu de villes, propriétaires d'installations de chauffage à distance, font du bénéfice. Pour M. Humbert, au départ du chauffage à distance, personne ne pensait qu'on allait faire du bénéfice. L'orateur relève que le Conseil communal n'a pas innové dans ce domaine. M. Humbert considère le chauffage à distance comme un service public. Il estime que les propositions faites par le Conseil communal ont été étudiées sérieusement et que la proposition qui ressort est la moins mauvaise.

M. Francis JAQUET, conseiller communal, directeur des Services industriels, déclare qu'on a hérité d'un système de chauffage à distance avec les inconvénients qu'on connaît. Le Conseil communal assume la pérennité des décisions antérieures ainsi que les mesures qui en découlent. Le Conseil général doit aussi assumer les votes de ses prédécesseurs. M. Jaquet dit qu'il ne veut plus refaire l'histoire du chauffage à distance chaque fois, puisqu'il faudrait résumer le contenu d'un classeur fédéral à chaque nouvelle demande de crédit. Si aujourd'hui, poursuit l'intervenant, on devait reprendre le problème, on ne ferait certes pas de la même manière. Maintenant, on doit trouver des solutions de compromis les moins mauvaises. Pour le directeur des Services industriels, il ne s'agit pas seulement d'une affaire juridique. Notre clientèle, qui a choisi ce mode de chauffage et qui, dans certains cas, n'a pas créé de cheminées dans ses immeubles, doit pouvoir compter sur nous et avoir confiance en nous. Pour l'intervenant, il y a un devoir d'assurer la continuité pour nos clients du chauffage à distance, ainsi que pour ceux utilisant d'autres énergies. On doit donner une sécurité à la clientèle. Aujourd'hui, nous proposons une attitude responsable en admettant la poursuite du système, malgré les erreurs passées et le déficit prévu qui ne satisfait personne. Le chauffage à distance est difficilement rentable et l'orateur signale que malgré tout certaines communes, dont la Sagne et Colombier, vont créer des installations de chauffage à distance, certainement pour des raisons écologiques.

M. Jaquet signale que dans la ville voisine et pour les comptes 1985, une installation de chauffage à distance présente un déficit de Fr. 1.451.000.— et la tendance est à l'aggravation. On voit donc bien que la situation est difficile pour chacun. Le directeur des Services

industriels dit qu'il n'y a que deux possibilités, ou intervenir en cas de nécessité en remplaçant les éléments Lebit, ou supprimer le chauffage à distance.

Quant au reproche de n'avoir fait qu'une analyse financière, M. Jaquet dit que c'est à la suite d'une demande du Conseil général que cela a été fait ainsi. L'orateur donne connaissance du procès-verbal de la séance du Légitimatif où cela a été dit clairement. Une étude exhaustive ne peut pas être faite par les Services industriels, mais par un expert, étude pour laquelle une demande de crédit aurait dû être faite. Actuellement, beaucoup de chantiers sont en cours et les efforts de notre personnel sont prioritaires pour satisfaire les installations de nouvelles entreprises. Il est évidemment possible de faire une étude sur les avantages et inconvénients, mais l'orateur estime que le Conseil général a autre chose à faire que de voter, un crédit de Fr. 30.000.— à Fr. 50.000.— pour une telle étude.

M. Jaquet remercie les membres du Conseil général qui sont d'accord de prendre acte du rapport et de soutenir la proposition du Conseil communal. Concernant les prix du chauffage à distance, le directeur des Services industriels dit que la répercussion de la diminution des prix du gaz se fera. Quant au procès en cours entre la Commune et Pampérol, il admet que cette affaire est longue, mais c'est toujours le cas en pareilles circonstances. Il faut encore déterminer les responsabilités des uns et des autres. Le 16 juillet 1986, le mandataire de la Commune nous écrivait qu'un expert avait été désigné. Actuellement ledit expert se penche sur le dossier, qui est volumineux.

Il est vrai que l'hydrazine se trouvant dans l'eau du chauffage à distance est un produit de toxicité 1 et qu'il doit être manipulé avec précaution, puisqu'il est soupçonné d'être cancérigène. Toutefois, la solution nous est livrée diluée à 24%. C'est 150 g de ce produit dilué qui se trouvent par mètre-cube d'eau adoucie dans le circuit de chauffage à distance. Cette solution a pour but d'éviter la corrosion des conduites. Les analyses de l'ensemble de l'eau du chauffage à distance ne donnent plus trace de ce produit. M. Jaquet cite l'avis d'un chimiste quant au danger cancérigène de l'hydrazine qui équivaut à celui de la cigarette. Par ailleurs, poursuit l'orateur, le risque de fuites dans le réseau d'eau potable est très improbable. C'est au sujet de la sécurité des personnes qui manipulent ce produit qu'il faut être attentif. Par ailleurs, le personnel des Services industriels est au courant du danger de manipulation. La ville voisine a changé de produit. Celui qu'elle utilise à présent a l'avantage d'être biodégradable. L'orateur dit qu'on est en contact avec la ville de La Chaux-de-Fonds, pour voir l'évolution de l'utilisation du nouveau produit. Nous changerons certainement dans le courant de l'année prochaine, mais auparavant, nous voulons être sûrs que le nouveau produit ne présente aucun effet néfaste pour la durabilité de nos conduites.

M. Jaquet demande que le Conseil général prenne acte du rapport présenté.

M. Jean SIGG, libéral-ppn, dit posséder un dossier émanant du service de la médecine du travail concernant l'hydrazine. Le risque de cette substance est quasi nul.

M. Claude GRUET, socialiste, considère que le risque est minimisé. Il dit que l'hydrazine est tout de même du niveau de toxicité du cyanure. L'intervenant déclare que plusieurs villes ont déjà supprimé l'hydrazine. M. Gruet précise que le produit de remplacement est moins dangereux. L'orateur se dit heureux que ce produit soit enlevé l'an prochain.

M. Jean-Marc SCHAEER, libéral-ppn, dit qu'il n'est pas satisfait des réponses du Conseil communal. S'il peut se déclarer d'accord pour travailler avec l'acquis, il relève que chaque fois qu'il y a des améliorations techniques, on ne trouve nulle part la justification politique. M. Schaeer répète qu'il ne veut pas une expertise, mais il aimerait avoir une conviction sur le plan politique. M. Schaeer aimerait avoir un choix politique parce qu'il dit ne pas être compétent au plan technique. A la suite de cette extension malheureuse, l'orateur considère que la Commune s'est trouvée prise dans un engrenage. Il estime ne pas pouvoir se prononcer.

M. Pierre BROSSIN, radical, relève que l'étude technique a été faite et que cinq variantes sont proposées au choix du Légitimatif. Le choix politique est à faire maintenant. L'intervenant constate qu'on ne peut pas supprimer l'histoire.

M. Frédéric BLASER, pop, pense qu'il n'y a pas de choix politique. La décision qui est prise le sera en fonction d'une situation de fait. Pour M. Blaser, ce n'est pas un choix mais une obligation. On peut perdre aujourd'hui avec le chauffage à distance, poursuit l'orateur, mais peut-être moins qu'en le supprimant. Il faut chercher à limiter les dégâts. M. Blaser ne se déclare pas persuadé que les bou-

du Conseil général du Locle, du vendredi du Conseil général, de l'Hôtel de Ville

clages seront nécessaires. Aussi, l'intervenant déclare qu'aujourd'hui on est appelé à choisir le maintien.

M. Francis JAQUET, conseiller communal, directeur des Services industriels, pense que le préopinant a raison, puisque le choix est lié aux chiffres qui sont là. Il donne acte à ceux qui ne sont pas favorables à ce rapport que le développement du chauffage à distance s'est fait en fonction des demandes et non pas par rapport à un plan directeur. M. Jaquet ne trouve pas acceptable qu'une antenne totale ne soit pas chauffée en cas de panne pendant une période d'environ 10 jours que peut durer une réparation. C'est le risque encouru si le réseau n'est pas bouclé. Les S.I. se doivent d'offrir un meilleur service à la clientèle. Les bouclages interviendront en fonction des besoins. Si un immeuble venait à se construire au centre-ville, on devrait étudier son raccordement éventuel. En effet, plus on restreint le réseau, plus on augmentera le déficit. Le directeur des Services industriels précise qu'on envisage le bouclage rue du Pont - Place du marché seulement si d'autres immeubles peuvent être raccordés.

M. Jean-Pierre DUVANEL, libéral-ppn, constatant que les contrats sont à 10 ans, demande si, au cas où la Commune rompt le contrat, elle a l'obligation de payer un nouveau mode de chauffage. Si tel est le cas, l'orateur ne comprendrait pas que de tels contrats aient été faits.

M. Francis JAQUET, conseiller communal, directeur des Services industriels, dit que cette clause n'existe pas dans les contrats mais que ceux-ci prévoient une discussion après 10 ans. Il remarque que ces contrats ont été faits par des rapports de confiance entre le client et la Commune.

La discussion est close.
Par 22 voix, le Conseil général prend acte de ce rapport.

Remplacement d'un tronçon de chauffage à distance à la rue de la Banque

M. Gérard SANTSCHI, socialiste, à la suite de la discussion qui vient de se dérouler, annonce que son groupe acceptera ce rapport. Il demande pourquoi il n'est pas prévu de remplacer la tuyauterie de la place du 1er Août. M. Santschi souhaite qu'un soin tout particulier soit mis à la pose d'isolation dans les chambres. Enfin, il demande si des ennuis sont rencontrés avec le Pan Isovit.

S'exprimant au nom du groupe pop, M. Claude LEIMGRUBER annonce l'acceptation de ce rapport.

M. Jean-Marc SCHAER, libéral-ppn, dit que la logique aurait voulu qu'on ne présente pas les deux rapports concernant le chauffage à distance en même temps. L'orateur demande quel est le degré d'urgence de ce remplacement, quels sont les risques s'il y a report et s'il y a d'autres situations d'urgence. Le groupe libéral-ppn acceptera ce rapport.

M. Francis JAQUET, conseiller communal, directeur des Services industriels, remercie les groupes pour l'accueil réservé à ce rapport et relève que le tronçon de la rue de la Banque est un tronçon difficile.

S'adressant à M. Santschi, il dit que certaines conduites Lebit ne présentent pas encore de signes de fatigue. Il est donc recherché un compromis financier, en intervenant uniquement le plus tard possible, pour amortir au mieux les tronçons condamnés.

Répondant à M. Schaer, le directeur des Services industriels dit qu'à cet endroit là, il n'y a plus de masse Lebit, que la route s'est affaïssée et qu'en conséquence, on ne peut pas prendre le risque de ne pas faire ces travaux avant l'hiver. En effet, durant l'hiver, il est difficile de faire un travail de qualité. M. Jaquet informe que l'isolation des chambres va être soignée. Par ailleurs, actuellement il n'a pas rencontré d'ennuis avec le Pan Isovit, dans d'autres villes non plus. Il est évident qu'un jour ou l'autre, un entretien est à envisager. M. Jaquet fait remarquer qu'avant toute nouvelle demande de crédit concernant le chauffage à distance, le Conseil communal s'était engagé à présenter le rapport précédent, qui vient d'être discuté.

La discussion est close.
La prise, en considération du rapport est votée à l'unanimité.

L'arrêté est mis en discussion.
Au vote d'ensemble, le Conseil général accorde à l'unanimité un crédit de Fr. 165.000.— au Conseil communal pour la réfection des conduites de chauffage à distance à la rue de la Banque.

Reprise en sous-œuvres du bâtiment administratif des Services industriels et du socle du diesel

M. Robert BARFUSS, socialiste, constate que c'est déjà en 1970 que l'on a constaté des fissures au bâtiment administratif. Malgré une consolidation des fondations, le tassement se poursuit. Le Conseil communal a fait effectuer des sondages pour vérifier l'état des pieux en bois. Nous approuvons ce travail, pour

suit l'orateur, mais l'Exécutif a-t-il cherché à connaître les raisons pour lesquelles les têtes de pieux se désagrègent ? M. Barfuss demande si l'Exécutif peu renseigner le Législatif sur le stade d'avancement de l'étude sur les piézomètres. En pompant l'eau dans la nappe phréatique d'une façon peut-être exagérée, poursuit M. Barfuss, les Services industriels ne se sentent-ils pas quelque peu responsables de l'affaissement du bâtiment administratif. Concernant le bâtiment du café du Commerce, devra-t-on aussi procéder au remplacement des pieux en bois afin de pouvoir, une fois, enlever l'armature métallique qui soutient la façade ouest et qui n'est pas une image de marque pour la ville.

Aussi, après avoir pris connaissance des différentes solutions de remise en état, M. Barfuss, au nom du groupe socialiste, pense qu'il est préférable de remplacer les pieux en bois car l'état de ceux-ci n'est pas connu avec précision. M. Barfuss souhaite que la solution choisie soit efficace et durable. La proposition de l'Exécutif d'effectuer la consolidation d'une étape et de profiter de l'occasion de redresser et de stabiliser le socle du diesel est un choix judicieux et économique. En effet, le groupe socialiste a toujours été contre une politique dite du salami, très coûteuse et il pense qu'il est préférable d'effectuer les travaux dans leur totalité, même si au départ, la dépense paraît quelque peu élevée.

Constatant que le rapport informe le Législatif qu'un groupe de secours moderne est prévu dans le rapport sur la planification financière, M. Barfuss demande si la remise en état du socle du diesel sera suffisante pour l'achat futur du nouveau groupe ou si l'on devra encore le consolider par la suite. De plus, poursuit l'orateur, il est encore mentionné que des spécialistes recommandent la mise hors service du groupe actuel. Le Conseil communal a-t-il des garanties sur le bon état de fonctionnement et de sécurité de ce groupe ?

L'usine de La Rançonnière peut dépanner le groupe de secours; par contre, a-t-on une solution de rechange en cas de panne et du groupe de secours et de La Rançonnière ? Par ailleurs, le crédit demandé ce soir est fondé sur une offre de Swissborring. Le Conseil communal a-t-il demandé d'autres offres ?

En conclusion, M. Barfuss dit que son groupe acceptera ce rapport, ceci au vu de l'état du bâtiment et du socle, ainsi que dans la perspective d'éviter tout risque d'accident.

M. Jean SIGG, libéral-ppn, dit que certains points de ce rapport ont laissé son groupe songeur. En effet, il ne faut pas laisser les Services industriels s'enfoncer plus longtemps. Le groupe libéral-ppn a hésité sur l'opportunité de l'urgence de ce rapport. L'argument du chantier unique a fini par convaincre.

L'orateur dit que la valeur au bilan des immeubles communaux est assez fantaisiste et que ce problème doit être posé. Tout en constatant que l'acquisition d'un groupe nouveau pour le diesel vaut Fr. 450.000.—, l'intervenant aimerait savoir si le groupe ancien a un avenir.

M. Bernard GOGNIAT, radical, annonce que son groupe acceptera ce rapport et qu'il est judicieux de faire ces travaux en une seule fois pour une question de prix. L'intervenant considère comme indispensable de stabiliser le diesel, puisque celui-ci est un facteur de sécurité dans un groupe de secours. M. Gogniat relève que la manière d'envisager les choses est huit fois moins coûteuse que celle prévue dans les investissements 1987.

M. Frédéric BLASER, pop, signale que son groupe acceptera le crédit de Fr. 367.000.— pour la consolidation du bâtiment administratif des S.I., étant donné que les problèmes posés le sont depuis fort longtemps. Le pop votera également le crédit de Fr. 55.000.— si le Conseil communal garantit que le diesel actuel durera de longues années. En effet, le pop est contre l'acquisition d'un nouveau groupe. Pour l'orateur, on ne doit pas investir à la place d'ENSA.

A la suite des remarques du préopinant, M. Pierre BROSSIN, radical, dit qu'on ne peut pas faire payer notre indépendance par les autres.

M. Frédéric BLASER, pop, fait remarquer que pour l'usine de La Rançonnière, celle-ci était autonome, puis un jour elle a été rattachée à un pool et que l'électricité vendue était meilleur marché que celle qui était rachetée. M. Blaser dit qu'il ne veut pas renouveler cette expérience pour le diesel.

M. Francis JAQUET, conseiller communal, directeur des Services industriels, s'adressant à M. Robert Barfuss, dit que le problème des têtes de pieux qui ne sont plus dans les eaux n'est pas un phénomène récent. Il a commencé au début du siècle, selon les experts.

Au sujet des piézomètres, un certain nombre de renseignements existent mais l'expert ne veut pas se prononcer avec certitude avant plusieurs années, car il faut interpréter les résultats sur une période assez longue.

Quant à l'évolution de la nappe phréatique, nous devrions plutôt parler des différentes nappes, la situation est fort différente d'un endroit à l'autre, même voisin. Par exemple pour l'Ecole de nurses, il a été constaté que les pieux étaient en bon état, étant immergés dans la nappe, tandis qu'au bâtiment des S.I., les pieux étaient pourris, ceux-ci étant par moment à l'air en dehors de la nappe. On voit par cet exemple, la complexité du phénomène. M. Jaquet signale que la commission des Services industriels s'est penchée sur ces problèmes. Lors de la sécheresse de l'année passée, il a été constaté au Puits des Rondes, une baisse de 26 m du niveau d'eau, alors qu'en d'autres endroits, la baisse a été seulement d'environ 1 m.

La solution retenue, sur la base de l'offre Swissborring, est celle présentant le plus de garanties. Considérant le rapport qualité, durabilité et prix, le Conseil communal propose cette solution.

M. Jaquet dit qu'au sujet du diesel, le Conseil communal, dans un premier temps, n'avait pas l'intention de proposer ce crédit dans l'immédiat. Compte tenu de l'importance du coût de l'installation du chantier, soit Fr. 18.000.— à chaque fois, le Conseil communal a jugé opportun de lier les travaux. Il est vrai que nous avons changé d'idée à ce sujet, en voici l'explication. La liaison du câble 60 kV va donner une sécurité supplémentaire à la ville du Locle. Toutefois, le problème important à l'avenir, sera celui de l'approvisionnement du canton. M. Jaquet cite l'avis de l'ENSA en la matière. En effet, poursuit l'orateur, nous ne sommes pas à l'abri d'une coupure de courant du canton, plus particulièrement en hiver. On peut s'imaginer les problèmes qui en découleraient. C'est pourquoi, le Conseil communal a pensé raisonnable de proposer une solution moins onéreuse concernant le diesel mais offrant tout de même une sécurité suffisante. Le directeur des Services industriels signale quel le diesel actuel est en bon état, mais on ne peut pas garantir qu'une réparation ne devra pas être faite. A vues humaines, poursuit l'intervenant, ce diesel devrait encore donner satisfaction au moins dix ans. Il est apparu au Conseil communal que la solution proposée était satisfaisante, sachant que le remplacement du diesel pour un plus petit groupe de secours reviendrait, nous le rappelons, à environ Fr. 450.000.—.

M. Rober BARFUSS, socialiste, dit ne pas être satisfait de la réponse faite concernant l'étude piézométrique. Par ailleurs, l'orateur demande ce qu'il arriverait en cas de panne simultanée éventuelle de La Rançonnière et du groupe diesel. En outre, les Services industriels sont-ils responsables du pompage dans la nappe phréatique.

M. Francis JAQUET, conseiller communal, directeur des Services industriels, déclare que ceux-ci ne sont pas responsables. De toute manière, nous devons pomper, par exemple aux Envers, chaque fois que la nappe monte suffisamment, cela pour éviter des inondations. Pour le directeur des Services industriels, le pompage est une nécessité, par moment. L'étude piézométrique a pour but de déterminer entre autres jusqu'à quel niveau inférieur il est possible de pomper. Les tableaux qui ressortent de ce début d'étude sont à disposition des membres du Législatif. Actuellement, quelques conseils sont donnés par l'expert.

M. Francis Jaquet déclare qu'en cas de panne simultanée de La Rançonnière et du groupe diesel, on n'a plus rien. Toutefois, il faut admettre que les sécurités sont suffisantes et qu'il n'est pas possible de couvrir la totalité des risques.

M. Charly DÉBIEUX, conseiller communal, directeur des Travaux publics, aborde le problème de l'immeuble Temple 23, dit que si un renforcement est nécessaire, les frais incomberont au propriétaire. L'intervenant signale que ledit propriétaire a demandé une expertise que la Commune a acceptée. Il ressort de plus en plus que le bombage de cet immeuble est dû à la suppression d'un balcon et à la reprise en sous-œuvres de la façade. Une procédure a été mise en place et une convention a été signée. Les créanciers ont été actionnés tout comme la Chambre cantonale. Les deux avocats du propriétaire, qui se sont succédés pour cette affaire, se sont récusés. Compte tenu que le propriétaire vient de signer un avenant à la convention, le problème de cet immeuble devrait se régler ces prochains mois.

La discussion est close.
La prise en considération du rapport est votée à l'unanimité.

L'arrêté est mis en discussion.
Au vote d'ensemble, le Conseil général, à l'unanimité, octroie un crédit de Fr. 367.000.— au Conseil communal pour la consolidation du bâtiment administratif des Services industriels, ainsi qu'un crédit de Fr. 53.000.— pour la stabilisation du socle du diesel des Services industriels.

Réfection des façades nord, sud et est du bâtiment principal de la piscine-patinoire

S'exprimant au nom du groupe socialiste, M. Daniel SANDOZ apporte l'accord de celui-ci. En effet, il apparaît normal pour l'intervenant de procéder à des travaux d'entretien. M. Droz remercie ceux qui s'occupent de l'entretien de la piscine-patinoire. Au sujet du logement du concierge, des vestiaires, ainsi que des locaux annexes, l'intervenant demande si ceux-ci donnent satisfaction ainsi que les installations sanitaires.

Mme Anna BOTTANI, pop, qui désire que la Commune ait des bâtiments en bon état, apporte l'accord de son groupe à ce rapport.

Mme Madeleine VETTINGER, libéral-ppn, dit que son groupe acceptera également ce rapport. Elle demande si l'eau de la piscine ne mériterait pas d'être mieux chauffée et si la pose d'un affichage des températures de l'eau et de l'air ne serait pas judicieux.

M. Elio PERUCCIO, radical, demande si la façade ouest est bien isolée ou si l'on n'y a que de l'éternit. Pour le projet de réfection dont un crédit est sollicité, l'intervenant trouve la couche d'isolation de 80 mm exagérée. Le groupe radical acceptera ce projet.

M. Charly DÉBIEUX, conseiller communal, directeur des Travaux publics, remercie les orateurs pour l'acceptation de ce rapport. S'adressant à M. Daniel Sandoz, le directeur des Travaux publics dit qu'on pourrait éventuellement tout remettre en question, mais que néanmoins, sur le plan sportif, un programme a été établi et que jusqu'en 1989, rien n'est prévu. L'orateur déclare que l'appartement du concierge est en bon état. Lors de ces deux prochains mois, le crédit pour la construction des halles du Communal, sera sollicité. Une fois que ce bâtiment sera réalisé, différents locaux pourront être utilisés, d'où peut-être une meilleure répartition de ceux actuellement utilisés dans le complexe patinoire-piscine.

Pour l'intervenant, il n'y a pas de problème au sujet de la température de l'eau, ni de problème d'affichage. M. Débieux dit entendre ces remarques pour la première fois.

S'adressant à M. Peruccio, l'intervenant dit que le choix du revêtement a été fait parce que résistant aux chocs. Pour un bâtiment tel que celui de la piscine-patinoire, on est dans l'obligation de faire cela. Avec la solution proposée, on devrait être tranquille pour plus de vingt ans, conclut le directeur des Travaux publics.

La discussion est close.
La prise en considération du rapport est votée à l'unanimité.

L'arrêté est mis en discussion.
Au vote d'ensemble, le Conseil général, à l'unanimité, accorde au Conseil communal un crédit de Fr. 125.000.— pour la réfection des façades nord, sud et est du bâtiment principal de la piscine-patinoire.

Réfection de la toiture et des façades de l'immeuble Calames 5 (Centre d'accueil)

M. Robert BARFUSS, socialiste, dit que cette réfection s'impose, ceci dans le but d'avoir au Locle un centre d'accueil présentant un certain cachet et surtout un confort agréable. L'orateur constate qu'il s'est créé plusieurs centres d'accueil dans la région d'où une concurrence évidente. Il est par conséquent très important pour notre ville, de pouvoir mettre à disposition des personnes intéressées à passer quelques jours dans notre région, des locaux confortables dans un bâtiment présentant un cachet agréable. Il sera ainsi possible d'augmenter le nombre de nuitées.

Le groupe socialiste est favorable à la proposition du Conseil communal consistant à refaire les façades pour bénéficier de l'échafaudage prévu pour la remise en état de la ferblanterie. Cette solution permettra de faire quelques économies.

Au sujet de l'isolation thermique, le rapport ne dit pas si l'on va profiter de l'occasion pour l'améliorer, comme cela se fait pour de nombreux bâtiments privés. M. Barfuss dit qu'il sera ainsi possible d'économiser de l'énergie et de diminuer les frais de chauffage.

Par ailleurs, pour le toit, il est prévu une remise à neuf du bord sur une largeur de 1 m uniquement. Le reste du toit est-il encore en bon état ou devra-t-on envisager une réfection future ? A-t-on effectué une étude complète de l'état de la toiture ? Le rapport mentionne que l'intérieur du centre d'accueil mériterait quelques améliorations. M. Barfuss désire savoir quelles en seront les plus importantes. Le groupe socialiste aimerait également savoir si les utilisateurs du centre d'accueil émettent des critiques positives ou négatives des locaux ? Le Conseil communal tient-il compte des remarques qui sont faites afin d'apporter des améliorations ?

Le rapport précise que cette réfection était prévue dans le programme des grands travaux. Aussi, le groupe socialiste s'en réjouit, étant donné qu'il avait proposé d'établir un programme d'investissement à plus ou moins longue échéance. En conclusion, le groupe socialiste acceptera ce projet.

M. Pierre VOISIN, radical, qui annonce que son groupe acceptera ce rapport, dit qu'il est démontré qu'on doit disposer d'un tel bâtiment dans notre localité, que son entretien est indispensable et que, dès que possible, il conviendra d'améliorer l'intérieur, notamment les installations phoniques ainsi que la cuisine.

M. Jacques-André CHOFFET, libéral-ppn, pense qu'il serait plus important de refaire déjà l'intérieur du bâtiment, étant donné les résonances qui y sont enregistrées. Au sujet de l'évolution des nuitées, l'intervenant estime qu'il n'y a pas lieu de se montrer trop satisfait, compte tenu que l'évolution est plutôt faible. Par ailleurs, poursuit M. Choffet, ce bâtiment ne doit pas être une charge. Il demande quelle est la publicité qui est faite et quelle est la provenance de nos hôtes. Enfin, l'orateur souhaite savoir si ce bâtiment est amorti jusqu'à concurrence de la valeur cadastrale.

S'exprimant au nom du groupe popiste, M. Frédéric BLASER, annonce que celui-ci acceptera ce projet.

M. Charly DÉBIEUX, conseiller communal, directeur des Travaux publics, déclare qu'il est primordial de refaire l'étanchéité de ce bâtiment. Pour l'intervenant, la pourtraison est en bon état. Par la suite, il faudra améliorer le confort intérieur, notamment au plan phonique et thermique. De plus, il conviendra éventuellement de séparer un dortoir en deux.

Pour M. Débieux, il ne faut pas voir que la rentabilité de l'immeuble, mais aussi les répercussions secondaires. L'intervenant signale qu'un prospectus a été envoyé dans différents offices du tourisme de Suisse et de l'étranger, ainsi que dans plusieurs écoles. Par ailleurs, à la suite de la nouvelle organisation des dicastères des Travaux publics et des Musées, M. Orlando Orlandini, dans le cadre de ses nouvelles fonctions, sera chargé de promouvoir ce centre. M. Débieux renseigne le Législatif au sujet des tarifs pratiqués et signale que lorsque la troupe vient au Col-des-Roches, les sous-officiers logent dans ce centre d'accueil. De plus, le directeur des Travaux publics décrit les locaux qui sont mis à disposition. Pour M. Débieux, il ne faut pas que ce centre d'accueil devienne un motel de 3e classe.

M. Robert BARFUSS, socialiste, demande si les clients émettent des critiques et pourquoi, au niveau des travaux à faire pour le toit, il n'est pas prévu de tout refaire en même temps.

M. Charly DÉBIEUX, conseiller communal, directeur des Travaux publics, pense qu'il n'est pas nécessaire de tout refaire en même temps, mais qu'une bonne révision du toit est judicieuse. Cette manière de faire permettra une économie, les étapes futures pouvant être inscrites dans le cadre du budget ordinaire. Pour l'intervenant, la clientèle trouve le centre d'accueil des Calames agréable. Un des défauts constatés est la résonance dans les salles à manger. Donc, les remarques vont plutôt dans le bon sens.

M. Jean-Marc SCHAER, libéral-ppn, demande si le Conseil communal n'envisage pas que le centre d'accueil des Calames devienne rentable. Si cela n'est pas le cas, l'intervenant signale qu'il ne verra pas le crédit.

Mme Lucette MATTHEY, socialiste, fait constater que ce centre doit également avoir une vocation sociale, compte tenu qu'il accueille des handicapés, des scouts, ainsi que divers groupements.

M. Charly DÉBIEUX, conseiller communal, directeur des Travaux publics, admet que ce centre a un rôle social à jouer et qu'il a surtout pour but de faire connaître notre région.

M. Jean-Marc SCHAER, libéral-ppn, estime que les frais de fonctionnement devraient au moins être couverts.

M. Frédéric BLASER, pop, fait remarquer que l'Hôtel des Trois-Rois ne rapporte pas davantage à la Commune, tout en signalant que le centre d'accueil des Calames a été créé pour faire de la réclamation en faveur de notre ville.

M. Charly DÉBIEUX, conseiller communal, directeur des Travaux publics, signale que le centre d'accueil des Calames coûte Fr. 15.000.— par année à la Commune.

La discussion est close.
La prise en considération du rapport est votée par 29 voix contre 1.

L'arrêté est mis en discussion.
Au vote d'ensemble, le Conseil général, par 31 voix contre 1, accorde un crédit de Fr. 109.000.— au Conseil communal pour la réfection de la toiture et des façades de l'immeuble Calames 5 (Centre d'accueil).

CANTON DE NEUCHÂTEL

la voix
d'une région

Apprentissage d'une deuxième langue nationale Petits Romands: de vrais petits Suisses

Curieux! La Suisse romande se montre plus ouverte à l'enseignement précoce d'une deuxième langue que la Suisse alémanique. Mais un bastion vient de tomber. Le canton de Zurich, contre l'avis de ses enseignants, vient de décider d'enseigner le français à ses petits écoliers dès la cinquième classe primaire.

En Suisse romande, la réforme qui est en cours d'expérimentation dès la 4e année d'école primaire dans les écoles de Genève-Meyrin, Fleurier, Fribourg-ville, Courtelary et Reconvilier suscite l'enthousiasme des enfants: Les professeurs d'allemand de l'école secondaire se montrent à l'inverse plus que réticents à l'introduction d'une nouvelle méthode d'enseignement de l'allemand qui bouleverse leurs habitudes.

L'histoire de cette réforme remonte à octobre 1975. Les patrons de l'enseignement public de Suisse, réunis dans le cadre de leur conférence (CDIP), tombent d'accord pour recommander l'introduction d'une langue étrangère dès la quatre ou cinquième année primaire. Le français en Suisse alémanique, l'allemand en Suisse romande. Une décision politique qui vise à renforcer la solidarité confédérale. Elle réalise aussi du même coup un double postulat. Les études scientifiques démontrent clairement que c'est à partir de dix ans que l'apprentissage d'une deuxième langue est le plus favorable. Et cet apprentissage devra privilégier l'oral (savoir comprendre) à l'écrit. Cette double antériorité de l'oral sur l'écrit, du langage passif sur le langage actif est conforme aux objectifs du Conseil de l'Europe.

LE POINT

Où en est-on dix ans plus tard? Première surprise: les latins sont plus ouverts que les Alémaniques au projet d'enseignement précoce d'une langue étrangère. De plus, les enfants se montrent ravis. La Suisse est coupée en deux: à l'ouest, on s'emploie à réaliser les recommandations de la CDIP; en Suisse centrale et à l'est, on traîne les pieds. Dans le premier camp, dix cantons ont réalisé les recommandations (BE, FR, BS, TI, VS) ou ont pris les dispositions nécessaires (VD, NE, GE, SO, BL). Dans le second camp, à l'autre extrémité, huit cantons n'ont encore pris aucune disposition (UR, SZ, OW, NW, ZG, SH, AR, GR). La récente décision de Zurich ouvre cependant une brèche importante dans le front du refus, commente Jacques-André Tschoumy, directeur de l'Institut romand de documentation et de recherches pédagogiques (IRDP), chargé de coordonner cette réforme et de créer les moyens d'enseignement.

BON ACCUEIL

Une réforme en profondeur et qui ne pourra pas, contrairement aux mathématiques et à l'enseignement du français renouvelé, être généralisée que progressivement. Car il s'agit de créer d'abord un cours romand, de le tester dans des classes expérimentales de procéder ensuite à une évaluation et aux ajustements nécessaires. Genève «l'internationale» fait œuvre de pionnier: l'enseignement précoce d'une deuxième langue sera généralisée cet automne déjà sur la rive droite et probablement l'automne prochain à la rive gauche. Une initiative que pourraient méditer les cantons suisses alémaniques!

En Suisse romande, quatre cantons

ont ouvert des classes expérimentales d'enseignement précoce de l'allemand. Il s'agit de Berne, Fribourg, Neuchâtel et Genève. Les autres conduisent un même type d'expérience, mais de façon indépendante. Le cours romand a été mis au point en 1982 déjà pour les enfants de quatrième primaire; les moyens d'enseignements disponibles en 1986 vont jusqu'à la 8e année de la scolarité, primaire et secondaire.

Or c'est avec surprise que l'on découvre des enfants très ouverts, voire enthousiastes à Genève-Meyrin, au Val-de-Travers, Fribourg, Courtelary et Reconvilier. A Fleurier, un expert a même constaté que des enfants de dix ans poursuivaient la leçon en langue allemande, pendant la récréation. Les enfants opposés sont peu nombreux (moins de 3%) et les élèves enthousiastes et ouverts sont la quasi totalité de la classe (93 à 79% selon le degré scolaire). Dans l'ensemble, le cours a été très bien reçu par les élèves et le cours a donné satisfaction aux enseignants - pourtant généralistes - qui ont apprécié le caractère vivant et agréable de cet enseignement, malgré les évidentes difficultés de maîtriser qu'ils ont rencontrées, explique M. Tschoumy.

Si l'expérience est donc positive pour les degrés 4, 5 et 6, cela marche moins bien dans les degrés supérieurs (en gros l'école secondaire). D'abord, les enfants ont déjà une pratique de l'allemand et doivent s'adapter à une nouvelle méthode pédagogique fondamentalement différente et introduite d'abord, c'est nouveau, dans les degrés inférieurs. J.-A. Tschoumy ne le cache pas: les professeurs d'allemand de l'école secondaire sont beaucoup plus réticents, pour ne pas dire plus. «Ils supportent mal ce changement et critiquent les nouveaux moyens d'enseignement», confie le directeur de l'IRDP.

Le conflit est ouvert. L'on peut tenter une explication. D'abord, l'enseignement secondaire perd son autonomie dans le choix des moyens d'enseignement alors qu'ils jouissaient jusqu'à présent d'une certaine indépendance. Ensuite, le changement est de taille: la méthode privilégiée l'oral alors que l'allemand était jusqu'ici enseigné d'abord par écrit avec son cortège de règles de grammaire dont vous et moi se souviennent.

COMMUNIQUER: PRIORITÉ DE LA RÉFORME

Pour l'IRDP, la double antériorité définit par le Conseil de l'Europe répond toutefois aux exigences de la communi-

cation. A l'image de l'apprentissage de la langue maternelle, l'entente précède le parler, qui précède le lire, qui précède lui-même l'écrire. Ces priorités, mises en pratique avec succès par les écoles Migros, déterminent les choix pédagogiques, et donc la structure des leçons qui, d'un coup deviennent particulièrement animées. On est bien loin du «Briod» de nos parents, du «Rochat-Lohmann» et plus récemment du «Wir sprechen Deutsch». L'allemand ne sera plus enseigné comme une langue morte, à l'image du latin. L'objectif est clair: à l'école obligatoire, l'enseignement d'une langue étrangère est avant tout utilitaire; il doit permettre de communiquer avant tout, de pouvoir comprendre ce que dit l'autre, quitte à devoir s'exprimer ensuite dans sa langue maternelle.

L'écrit et la structuration de la langue ne seront pas absents mais intégrés progressivement dans les cours des degrés supérieurs. Les cassettes qui accompagnent les moyens d'enseignement en témoignent: «jouer et parler» en 4e, «parler et lire» en 5e, «parler et écrire» en 6e. Depuis la 7e année, les cours permettront une différenciation de l'enseignement de l'allemand en fonction des «appétits» de l'enfant. Le contenu sera le même mais l'enseignement pourra approfondir certaines notions.

J.-A. Tschoumy en est conscient: cette nouvelle méthode pédagogique n'ira pas sans bousculer les habitudes. Les cours pour les degrés supérieurs ou l'expérience marche nettement moins bien vont être entièrement revus ou sensiblement corrigés. D'autant que ce changement de méthode aura des répercussions en amont, au niveau du gymnase et des écoles supérieures qui devront s'adapter à la méthode, le bagage de l'élève étant sensiblement différent. On a donc pas fini d'en reparler, d'autant que la méthode comporte une «touche d'alemanité» de nature à faire bondir les puristes... (lire l'encadré).

P. Ve



Et les dialectes?

C'est un fait: les schyzerdütsch progressent au galop et ce n'est pas le retour au régionalisme que renforcent encore les radios locales qui permettra de les stopper. Même si le phénomène inquiète les sociétés pédagogiques romandes.

Faut-il enseigner les schyzerdütsch en Suisse romande? J.-A. Tschoumy a une réponse nuancée.

D'abord, la réforme des méthodes d'enseignement de l'allemand est basée sur le respect de la langue maternelle de l'interlocuteur; il est donc nécessaire d'habituer l'oreille à distinguer les tonalités suisses. Non, puisque la Constitution décrète l'allemand langue nationale et non le suisse allemand et, c'est heureux pour les Romands qui apprécient généralement peu les accents très tranchés véhiculés par les schyzerdütsch.

Le cours précoce d'allemand tient compte de cette réalité ambivalente. Il introduit ce qu'on appelle une «touche d'alemanité». Des cassettes enregistrées à Winterthur, considérées comme le carrefour des dialectes suisses alémaniques, permettent à l'élève d'habituer son oreille à certains sons. Mais, au grand jamais, il ne devra répéter ces phrases, ni son professeur. L'apprentissage restera passif, car il ne lui sera jamais demandé de parler le suisse allemand. Des touches «d'alemanité» qui seront donc limitées et qui ne concerneront évidemment que l'oral. (pve)

Le législatif de Fleurier s'intéresse à l'art de vivre

Ça va gazer à Fleurier!

Avec l'affaire des terrasses, les Fleurisans ont découvert que l'art de vivre, dans un village, passait par l'aménagement de lieux de détente et de réunion. Ces dernières années, la place du Marché est devenue le cœur d'une petite ville où l'on se retrouve pour boire l'apéro et faire son marché le vendredi. Le président de commune en a profité pour suggérer la pose d'un candélabre à gaz plus joli que le vieux machin électrique. D'accord a dit le législatif hier soir, mais profitons de revoir l'aménagement complet de la place. On croit rêver.

Il faut 15.000 francs pour planter ce bec de gaz. Alimenté par Gansa, au prix de 5 centimes le kWh, il aurait l'avantage de créer une ambiance que l'on ne connaît plus avec l'électricité», expliquait le président de commune dans son rapport à l'appui de la demande de crédit.

BONNE IDÉE...

C'est une bonne idée, ont répondu les trois groupes politiques du législatif, mais allons plus loin. Pour le libéral Brunner, «il s'agit d'une fantaisie pas du tout désagréable. Poussons la réflexion dans le cadre de la Commission d'urbanisme. Plusieurs luminaires, sur le place du Marché, permettraient de créer une belle ambiance».

Chez les radicaux, Michel Veuve a reconnu que son groupe était très partagé. Mais il considère que «la place du Marché est belle malgré son architecture diverse», et qu'il ne faut pas s'arrêter à «la seule idée du candélabre».

C'est le socialiste Roger Barras qui creusa le problème de la manière la plus approfondie:

NOIRAIGUE La paille dans les feux

Surprise hier matin dans le tunnel de La Clusette. Les feux de signalisation accrochés à la voûte du côté de la voie menant au Val-de-Travers étaient endommagés.

La gendarmerie a enquêté. Elle s'est rendu compte que des brins de paille se trouvaient coincés dans la signalisation. De là à supposer qu'un camion de paille a touché les feux au passage il n'y a qu'un pas.

La police cantonale, à Môtiers, ☎ (038) 61 14 23, recueille avec reconnaissance tout témoignage sur cet incident. Le chauffeur du camion peut aussi s'annoncer. (jjc)

FOOTBALLEURS EN SÉCURITÉ

Une autre affaire estivale, celle du «ballon crevé qui rebondit», a favorisé l'octroi d'un crédit de 25.000 francs pour la remise en état de la place de sport des Leroux. C'est la fin d'une longue histoire. Les footballeurs pourront aller s'entraîner dans l'herbe tendre. Ils y seront plus en sécurité que derrière la butte du stand de tir.

Au pas de charge, en une demi-heure, le législatif a voté une série de petits crédits pour l'entretien du village et vendu quelques parcelles du lotissement des grands clos. Malgré un baroud d'honneur des socialistes (J. Chaudet), le prix du mètre carré est resté fixé à 45 fr pour les terrains situés au sud, près de la zone agricole inalienable.

Enfin, le bâtiment abritant autrefois l'École d'horlogerie et encore actuellement le collège professionnel du Val-de-Travers est passé dans le giron de l'Etat qui l'a racheté pour 550.000 francs.

Le député Raoul Jeanneret (soc) a exprimé son espoir que cette transaction assure la pérennité de la formation professionnelle commerciale au Val-de-Travers.

JJC

Assemblée du bibliobus à Travers Une boulimie de bouquins

Ça boume pour le bibliobus, ce camion qui transporte la bonne lecture aux quatre coins les plus reculés du canton. Et qui a ouvert des dépôts ici et là, tout en encourageant, par l'octroi d'aides financières, la restructuration de certaines bibliothèques communales. A Fleurier, à Couvet, à Fontainemelon, à Peseux - mais pas au Locle où l'état du catalogue ne répond pas aux conditions permettant le versement de subsides.

C'est Jean Cavadini, chef du DIP, qui présidait cette assemblée. Il a relevé avec plaisir la progression des prêts de bouquins en 1985: +6,4%. C'est-à-dire 140.149 livres prêtés contre 131.157 durant le précédent exercice. Quelques 37 communes ont été desservies, ce qui représente un bassin de population de 42.105 habitants.

Le stock des bouquins a augmenté de 3000 unités pour atteindre le chiffre de 37.115. On recense 750 nouveaux lecteurs. Les dépôts de Colombier, Boudry et Cortaillod marchent bien; une antenne s'est ouverte au collège du Mont-de-Travers deux heures par semaine. Trois «clients» la première fois; Jean Cavadini est certain que les boulimiques de lecture vont décupler prochainement là-haut sur la montagne.

Le bibliobus est basé au Gymnase de La Chaux-de-Fonds. Le vieux bus fait le bonheur de l'Université populaire du

Jura. Le nouveau sillonne le canton. Il répond à un besoin même si les membres collectifs ont diminué de deux unités (57 contre 59 en 1984), et que les membres individuels ont passé de 866 à 746 personnes l'an dernier (15% de moins). Il s'agit de les relancer «en résolvant un problème administratif», a remarqué le conseiller d'Etat Cavadini.

Les comptes 1985 laissent apparaître un bénéfice de 3000 francs: 407.000 francs du côté des charges; 410.000 pour les recettes. Elles proviennent, pour plus de la moitié, de l'aide de l'Etat. Les communes bénéficiant du bibliobus payent le reste.

En 1986, le budget prévoit des charges pour 438.000 francs. Quelque 65.000 francs permettront d'acheter des nouveaux livres. Les communes, du fait de l'augmentation de l'indice du coût de la vie, verseront 4 fr 40 par habitant - 40 centimes de plus. Les représentants des villages ont accepté cette hausse à l'unanimité malgré quelques grincements de dents.

Pour le prochain exercice, Jean Cavadini présidera toujours le comité du bibliobus, le premier secrétaire du DIP, M. Ruedin, occupera le secrétariat, Fernand Donzé la vice-présidence; le bureau du bibliobus (exécutif), sera présidé par ce même Fernand Donzé, alors que M. Vaucher assurera comme l'an dernier la responsabilité du service. (jjc)



La place du Marché à Fleurier. Pas seulement des becs de gaz... (Impar-Charrère)

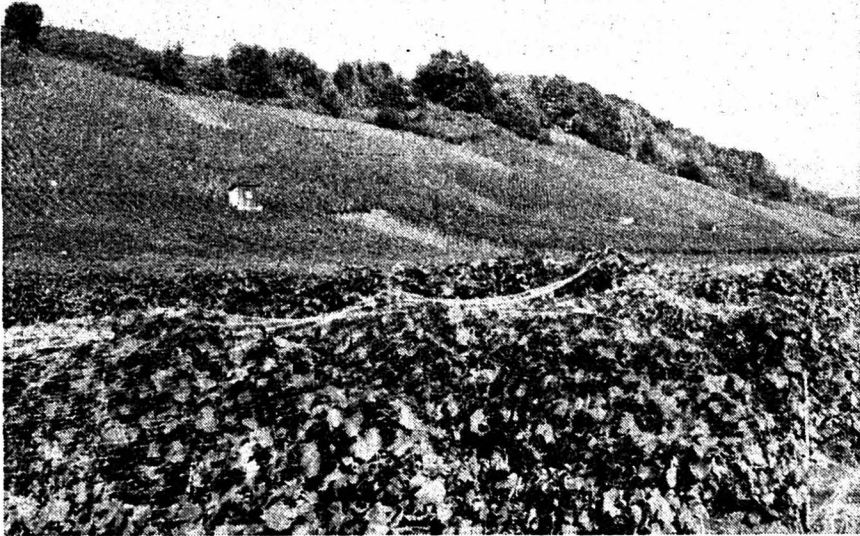
CANTON DE NEUCHÂTEL

la voix
d'une région

Le vignoble à la veille des vendanges

Jusqu'à 60% des grappes sacrifiées

Quantité ou qualité, un choix qui, dans le vignoble neuchâtelois, s'est fait à coups de sécateur. Jusqu'à 60 pour cent des grappes ont été sacrifiées. Elles pourrissent au sol, tandis que les épargnées, bénéficiant de plus de sève, se gorgent de soleil et de sucre. Et quand on goûte le rouge 1985, on se dit que la recette a du bon...



Les vignes vues de la Pointe-du-Grain. (Photo Impar-ao)

Le vignoble neuchâtelois est divisé principalement en deux cépages: le chasselas (blanc) et le pinot noir (rouge) en proportions de 3/4 - 1/4 environ. Encore que les viticulteurs ont tendance à replanter du rouge plutôt que du blanc. En fait, le pinot noir ayant une forte tendance à pourrir, la terre sur laquelle il pousse doit être particulièrement sèche, ou très en pente, afin que l'eau s'écoule rapidement. Etant donné la configuration du vignoble, il ne serait pas possible de répartir le rouge et le blanc par moitié.

Le vignoble neuchâtelois compte quelque 600 hectares. Superbe en cette saison, à la veille des vendanges. On peut s'étonner tout de même de trouver sous certains ceps quantité de grappes qui se

dessèchent. C'est là une garantie de qualité: il faudrait que la récolte totale avoisine les 4,5 millions de kilos pour le blanc et 1,2 million pour le rouge. Si la récolte est beaucoup plus abondante, le raisin est moins sucré, d'où une qualité moindre.

SOIXANTE POUR CENT DES GRAPPES À TERRE

En 1982, après de nombreuses années de vignes maigres, Bacchus a été généreux. Et les viticulteurs, heureux, lui ont ouvert largement les cuves. Le résultat: un vin difficile à vendre parce que de piètre qualité, en quantité si importante qu'il en reste encore à écouler...

Depuis, les viticulteurs agissent. En sacrifiant une partie des grappes. Celles

qui restent mûrissent mieux, sont plus sucrées, les grains de raisins plus gros. Ainsi, cette année, dans certaines vignes, on trouve par terre 60 pour cent des grappes qui se dessèchent. La Station d'essais viticoles d'Auvernier avait passé la consigne de sacrifier, au profit de la qualité. Chacun était libre de suivre le conseil. Dans les vignes de la station, le raisin est prometteur: les grains pèsent quasi trois grammes chacun.

PAS DE GRÊLE

Le vignoble dans son ensemble se porte bien. Nous n'avons pas eu de tempête et de grêle destructrice - le dernier gros orage avec grêle remonte à 1977 et le plus violent au 6 août 1963 (il est marqué dans la mémoire de M. Humbert-Droz, directeur de la station d'essais d'Auvernier).

«Le soleil de ces jours améliore encore la qualité de notre futur «Neuchâtel».

TRÈS BON ROUGE 1985

L'Office des vins de Neuchâtel avait organisé hier une visite du vignoble, à l'intention de la presse. Après avoir pu constater la santé des vignes neuchâteloises, du Landeron à Bevaix, les participants ont goûté, au Château de Boudry, au produit de ces coteaux. Avec particulièrement le rouge 1985: une excellente année. Et les six vins tests proposés à la dégustation ont prouvé que la qualité est de mise quasi partout, avec bien sûr un petit plus pour certains encavages... Pas de publicité: allez-y donc goûter vous-mêmes, ça en vaut la peine! Sans oublier que le rouge sera encore meilleur dans quatre ou cinq ans et qu'il ne faut pas se précipiter pour le boire!

AO

Décès

BOUDRY

M. Werner Racine, 1906.

Suite des informations
neuchâteloises

► 35

Délégation danoise reçue au Château de Boudry Les «à-côtés» du foot



Hans Pedersen a fêté ses 42 ans lundi soir à Neuchâtel. Pas sûr pour autant qu'on lui fasse des cadeaux, au président du club danois de football, Lyngby. En attendant que son équipe et Xamax s'affrontent, le président, son épouse et toute une délégation étaient reçus hier au Château de Boudry, où l'Office des vins de Neuchâtel leur a offert un petit blanc typique. M. Odino Domenichini a remis au directeur de l'Office un fanion de la rencontre Xamax-Lyngby sous les yeux du président de Lyngby. (Photo Impar-AO)

3e édition du Mémento d'éducation civique Le fonctionnement de nos démocraties

La troisième édition du «Mémento d'éducation civique» édité par le Département d'instruction publique du canton de Neuchâtel vient de sortir de presse.

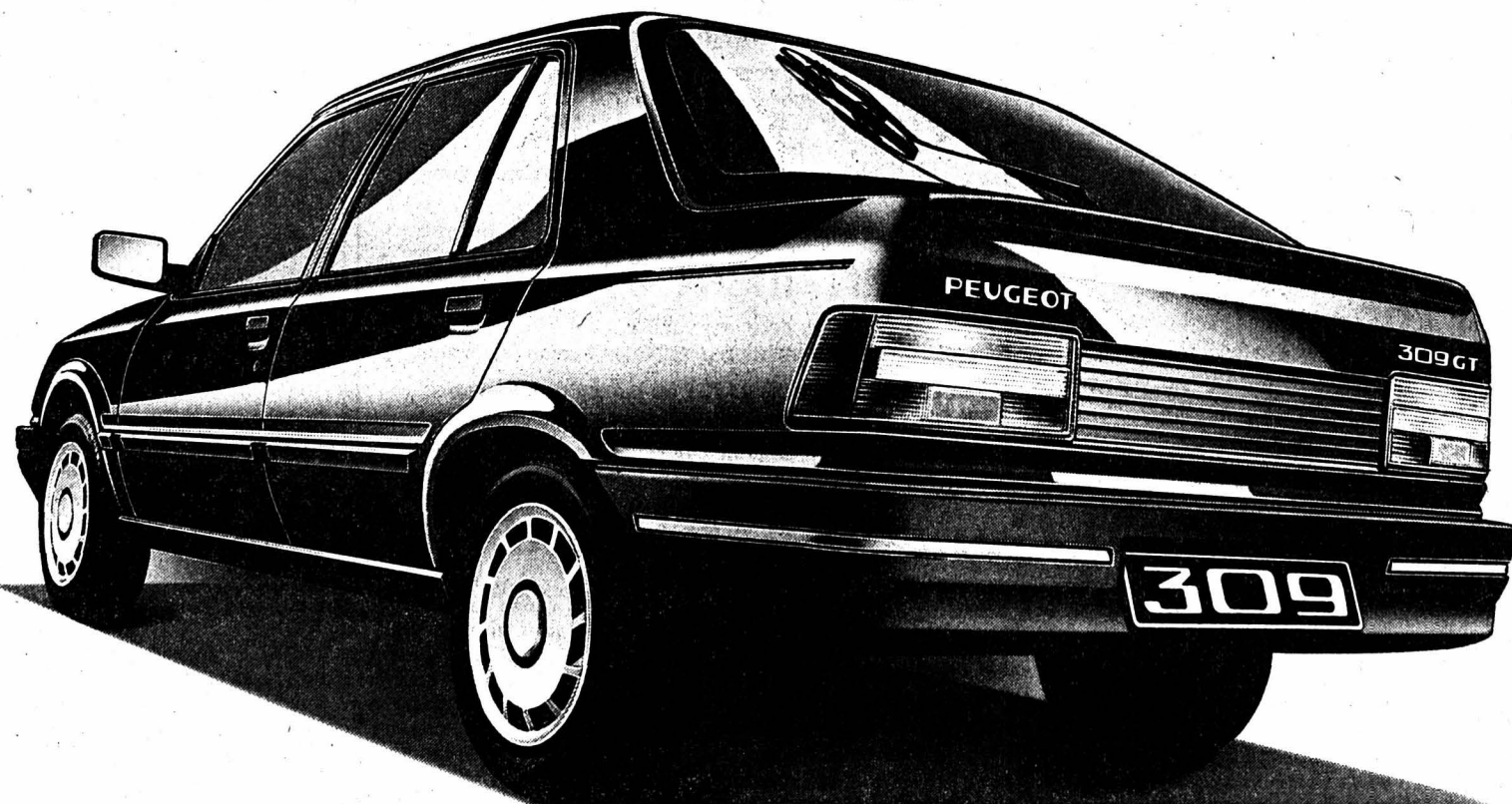
Ce document, rédigé par M. Eric-André Klausner, est un instrument de référence et d'appoint précieux dans l'enseignement de l'éducation civique. Il complète ainsi judicieusement les fascicules publiés pour le Séminaire d'éducation civique de même que les dossiers spéciaux périodiquement publiés par l'Office neuchâtelois de la documentation pédagogique. Conçu comme un mémento, ce fascicule d'une septantaine de pages tend avant tout à fournir des définitions élémentaires, à présenter des notions fondamentales, à dresser une terminologie de base. Il est d'une consultation aisée et défi-

nit quatre grands chapitres: la commune neuchâteloise, le canton de Neuchâtel, la Confédération, le civisme international. (pve)

Autorisations

Lors de sa séance du 10 septembre 1986, le Conseil d'Etat a autorisé: - M. Jürg-Christophe Riederer, à Lausanne, à pratiquer dans le canton en qualité de médecin; - M. Pascal Pillonel, à La Chaux-de-Fonds, à pratiquer dans le canton en qualité de pharmacien; - Mlle Françoise Guye, à Bevaix, à pratiquer dans le canton en qualité de pédicure; - Mme Christiane Fahrni, aux Ponts-de-Martel, à pratiquer dans le canton en qualité d'infirmière.

L'ART D'ENCAISSER.



Défiez-la d'accueillir cinq adultes et leurs bagages: elle leur offrira place avec un clin d'œil condescendant! Interrogez-la sur l'ampleur de son coffre: elle ouvrira avec un sourire narquois son hayon sur une soute géante (sièges arrière rabattables séparément sur GR et GT)! Demandez-lui si elle sait encaisser: elle rira aux éclats en vous prouvant que sa suspension est inébranlable sur les pires chemins! - Drôlement barraquée, la Peugeot 309...

Les moteurs. Optez entre deux moteurs sobres et félins, avec catalyseur réglé par sonde lambda (ils répondent tous deux aux exigences actuelles et aux normes US 83 qui entreront en vigueur chez nous le 1er octobre 1987): 1580 cm³ et 75 ch DIN ou 1905 cm³, injection et 100 ch DIN. Deux félins toujours prêts à bondir grâce à l'allumage transistorisé.

Le confort. Les fauteuils ergonomiquement moulés garantissent un confort et un maintien latéral parfaits. Le grand hayon s'ouvre sur un coffre stupéfiant - et les sièges arrière se rabattent séparément

pour dégager une soute géante (GR, GT)! L'agrément et la sécurité font cause commune: suspension à quatre roues indépendantes et système de freinage à double circuit assurent votre souveraineté routière!

La silhouette. Sculptée par le vent, la Peugeot 309 GL Profil affiche un Cx de 0,30 seulement! Sur ce chapitre aussi, elle est première de sa classe! Et vous en mesurerez les conséquences au plus tard lors du prochain plein...

La qualité. Dans l'usine la plus moderne d'Europe, des ordinateurs surveillent en permanence la

production et la qualité. Pour parachever cette qualité intrinsèque, un traitement anticorrosion sans concurrence garantit la longévité de votre Peugeot 309.

Peugeot 309: à partir de **Fr. 15 490.-**, inclus catalyseur conforme aux normes US 83. Encore disponible: Peugeot 309 sans catalyseur, à partir de **Fr. 13 600.-**.

6 ans de garantie contre la corrosion perforante.

C'EST PAS DU CINÉMA!

Profitez de notre offre incroyable: **0% d'intérêts** pour un leasing d'une durée de 12 mois!

LA NOUVELLE



PEUGEOT 309

Voilà des Automobiles



1re Course contre la faim

le samedi 27 septembre 1986
à La Chaux-de-Fonds

Pour financer un projet de pain pour le prochain de Fr. 50 000.- au Bangladesh.

**Pompes à eau
Atelier d'artisanat
Projet agricole**
(voir L'Impartial du 4 septembre 1986)

Départ: en masse à 14 heures, du gymnase cantonal.

Catégories: Juniors (garçons et filles) 16-20 ans
Dames: dès 20 ans
Elite: 20 à 40 ans
Vétérans: dès 41 ans.

Renseignements: M. Marc Morier, Diacre, ☎ 039/23 01 68 ou samedi 20 septembre 1986 au marché où une vente de cartes sera organisée.

Dons: CCP 23-913-4 Course contre la faim
CCP 23-325-4 L'Impartial, La Chaux-de-Fonds

Solution du mot croisé

HORIZONTALEMENT. - 1. Petro-
polis. 2. Utricule. 3. Niort; Turc. 4.
Alaise; Ai. 5. Igl; Antre. 6. Leo; Bi; Met.
7. Peu; Cota. 8. Egiérie; Lei. 9. Ré; Oruro.
10. Rose; Aspe.

VERTICALEMENT. - 1. Pun; Iller.
2. Etiage; Ger. 3. Trollope. 4. Riras;
Erôs. 5. Octi; Buire. 6. Pu; Saï; Eu. 7.
Olten; Ra. 8. Leu; Tmolos. 9. Rareté. 10.
Sociétaire.

A louer
à la campagne,
5 minutes de la ville,
**appartement
3 pièces**

salle de bains,
garage.
Libre pour
le 1er novembre
1986.

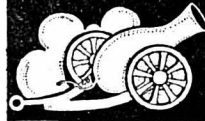
Ecrire sous chiffre
DF 21496 au bureau
de L'Impartial.

Cherche

garage

quartier
Croix-Fédérale,
pour le
1er novembre.
☎ 039/21 11 41
(interne 330).

La meilleure
défense, c'est
l'attaque...
votre
meilleure
arme: la
PUBLICITÉ



le disque
33 t.

15.-

(au lieu de 19.-)

Oui, à MIGROS NEUCHÂTEL-FRIBOURG

Marchés Migros et principaux libres-services

AFFAIRES IMMOBILIÈRES

Local commercial

Magasin-dépôt (env. 120 m²).
Grand impact publicitaire
- (Carrefour routier très
fréquenté)
Loyer: Fr. 650.- (charges compri-
ses)

Fiduciaire du 1er-Mars
Avenue du 1er-Mars 20
2000 Neuchâtel
☎ 038/24 18 22

A vendre

domaine agricole de 33 hectares

en nature de prés-champs, pâturages, pâturages
boisés, bois, bâtiments et place-jardin.
Entrée en jouissance: 1er mai 1987 ou date
à convenir.
Situation: Canton de Neuchâtel
Vallée de La Brévine

Pour tous renseignements:
Etude André Simon-Vermot, notaire et avocat, Avenue Léopold-Robert 90 2300 La Chaux-de-Fonds
☎ 039/23 67 67 **Notices à disposition**

Mandatés par nos clients, nous cher-
chons à acquérir dans la région Monta-
gnes neuchâteloises, des

terrains à bâtir maisons familiales propriétés par étages immeubles

renovés ou à rénover.

Conditions intéressantes. Affaires traitées
rapidement et avec discrétion. Nos
conseillers diplômés attendent vos
offres sous chiffre 91-247 à ASSA.
Annonces Suisses SA.
Faubourg du Lac 2, 2001 Neuchâtel.

Urgent à louer

appartement 3 pièces
cuisine agencée, libre le
1er novembre.
☎ 039/28 10 84

Cherchons à louer,
littoral Neuchâtelois,

grande maison ou appartement

haut standing, 5 chambres à
coucher, 2 garages
☎ 038/24 29 00

A louer à La Chaux-de-
Fonds (centre ville)

local polyvalent

commercial ou industriel,
150 m², libre tout de suite.
Faire offre sous chiffre 91- 249 à
ASSA Annonces Suisses SA, Ave-
nue Léopold-Robert 31, 2301 La
Chaux-de-Fonds.

Je cherche à acheter ou à louer

GARAGE AUTOS
de petite ou moyenne importance,
région La Chaux-de-Fonds - Le Locle,
ou simplement des
LOCAUX

correspondants à louer
à La Chaux-de-Fonds.
Ecrire sous chiffre LA 52343, au
bureau de L'Impartial du Locle.

Publicité intensive Publicité par annonces

A vendre ou à louer à La Chaux-de-Fonds au cœur de la ville magnifique appartement 4 1/2 pièces

Garage pour une voiture.
Transformation possible en bureau ou cabinet.
Ecrire sous chiffre JO 21732 au bureau de L'Impartial.
Il sera répondu rapidement à chaque offre.

Suite du procès-verbal du Conseil général du Locle du 29 août 1986

Modification du règlement de promotion et d'exams de diplôme de l'Ecole supérieure de commerce du Locle

M. Jean-Pierre DUVANEL, libéral-ppn,
signale que son groupe acceptera ce rap-
port et rappelle que lors d'une précé-
dente discussion, il avait manifesté son
inquiétude face à l'avenir de cette école
où les effectifs stagnent. L'orateur
annonce que son groupe déposera pro-
chainement une motion.

M. Daniel DROZ, socialiste, Mme Eve-
lyne FATTON, radicale, M. Frédéric BLA-
SER, popiste, annoncent que leurs grou-
pes respectifs acceptent ce projet.

M. Jean-Pierre TRITTEN, président de
la ville, déclare que le Conseil communal
est navré de revenir avec ce point devant
le Conseil général, puisque tout avait été
soumis aux organes supérieurs. C'est
l'OFIAMT qui a demandé de procéder à
ces deux modifications mineures quant à
la forme.

S'adressant à M. Duvanel, le président
de la ville dit que l'Ecole de commerce
dispose d'une commission exécutive. Le
Conseil communal s'est préoccupé de la

question soulevée par M. Duvanel et a
transmis ses remarques à la commission
qui étudie la mise sur pied d'un cours
pour jeunes venant du secteur technique.
La commission se prononcera d'ici la fin
de l'année. Le président de la ville relève
qu'une infrastructure intéressante existe
pour l'Ecole de commerce et que le Con-
seil général pourra être saisi d'un rapport
si l'organisation du cours précité devait
susciter une demande de crédit spéci-
fique à cette offre nouvelle.

M. Jean SIGG, libéral-ppn, dit qu'il est
urgent d'agir si l'on veut éviter la ferme-
ture de cette école.

M. Daniel DROZ, socialiste, estime
qu'il faut chercher des solutions à long
terme pour cet établissement, tout en évit-
tant de bâcler le travail.

La discussion est close.

La prise en considération du rapport
est votée à l'unanimité.

L'arrêté est mis en discussion.

Au vote d'ensemble, le Conseil gé-
néral, à l'unanimité, accepte les modifica-
tions des articles 20 et 21 du règlement
de l'Ecole supérieure de commerce du
Locle du 6 septembre 1985.

Participation financière au Syndicat d'élevage bovin Le Locle - Les Brenets

M. Robert FEUZ, radical, félicite les
membres de ce syndicat d'avoir acheté
au prix fort ce pâturage, afin qu'il ne
parte pas dans les mains de tiers. Le
groupe radical acceptera ce rapport.

M. Jean-Claude PERRIN, socialiste,
annonce que son groupe acceptera ce
projet et déclare que les terres agricoles
doivent rester dans les mains des exploi-
tants. Il faut éviter la surenchère. Ces ter-
res auraient pu être rattachées au
domaine de La Pluie qui appartient à la
Commune. Le groupe socialiste n'accep-
tera pas que ces terres soient vendues à
des gens venant de l'extérieur de la loca-
lité pour favoriser la spéculation. En effet,
il faut tenir compte que le consommateur
est toujours au bout de la chaîne. Par ail-
leurs, pour M. Perrin, l'agriculture de
montagne est une branche de notre éco-
nomie. L'orateur demande pourquoi le
Conseil communal n'a pas acheté le
domaine des Jean-d'Hotaux. Par ailleurs,
M. Perrin souhaite avoir des éclaircis-
sements concernant la rédaction du point 8
du règlement des parts sociales. M. Per-
rin souhaite encore savoir si le canton

donne ou prête le montant dont le rap-
port fait mention.

M. Charles-André WEHRLI, libéral-
ppn, estime qu'il est indiqué que la Com-
mune manifeste son intérêt pour une
opération comme celle-ci. Aussi, le
groupe de l'intervenant acceptera ce rap-
port.

M. Jean-Pierre BLASER, pop, trouve
que cette demande de crédit fait entrer
les autorités dans le jeu de la spécula-
tion. Après avoir remarqué une flambée
du prix des domaines, l'intervenant con-
sidère qu'une acceptation comme celle-ci
peut être une arme à double tranchant.
Toutefois, le groupe popiste acceptera ce
projet.

M. Frédéric BLASER, pop, déclare
qu'on ne va rien empêcher contre la spé-
culation, mais qu'on va éviter que ce
domaine aille à un non exploitant. Pour
l'intervenant, la preuve est faite que la
législation fédérale n'empêche nullement
la spéculation.

M. Rolf GRABER, conseiller com-
munal, directeur des Finances, remercie
les différents groupes pour l'accueil
réservé à ce rapport qui vise à soutenir
une action menée contre la spéculation.
L'intervenant dit que la Commune avait
fait des offres pour ce domaine et qu'elle

était prête à discuter. Toutefois, le prix
proposé était à la limite supérieure. En
cas d'achat par la Commune, ce terrain
aurait été rattaché au domaine de La
Pluie.

L'aide du canton se fait sous forme de
prêt remboursable en 12 ans, ceci sans
intérêt. La participation communale est
une sortie de fonds non rémunérés.

M. Graber donne quelques explica-
tions au sujet de la rédaction de l'article
8 du règlement. Il faut comprendre que
le contingent est rattaché au domaine du
premier souscripteur d'une part et que
par conséquent, celui-ci devient inces-
sible.

Quant aux assurances à futur, le direc-
teur des Finances considère que chaque
cas doit être examiné pour lui-même.
La discussion est close.

La prise en considération du rapport
est votée à l'unanimité.

L'arrêté est mis en discussion.
Au vote d'ensemble, le Conseil gé-
néral, à l'unanimité, accorde un crédit de
Fr. 10.000.- au Conseil communal pour
l'acquisition de parts sociales du Syndicat
d'élevage bovin de la race tachetée rouge
Le Locle - Les Brenets et environs.

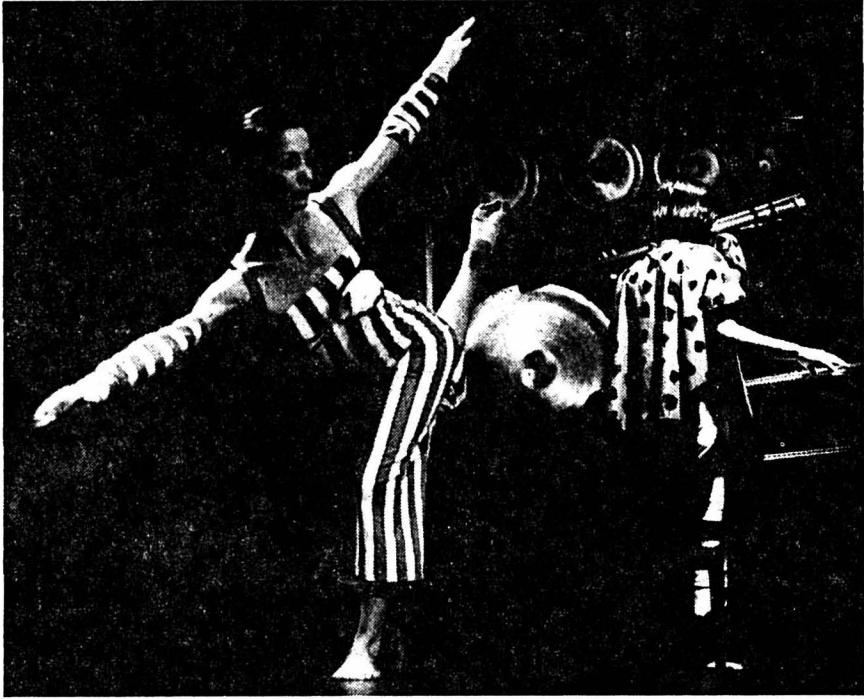
Le président clôt la séance à 22 h 45.

JURA BERNOIS

la voix d'une région

Centre de culture et de loisirs de Saint-Imier Danse contemporaine à l'affiche

Cette année, le Centre de culture et de loisirs (CCL) de Saint-Imier fête son 15e anniversaire. A cette occasion, un week-end sera consacré à la danse contemporaine. Mais le programme des activités de cet automne et de l'hiver prochain réserve d'autres manifestations de poids à la population, comme par exemple la venue à la Collégiale de Saint-Imier des chœurs et de l'Orchestre de chambre de Cologne, avec 35 chanteurs et 40 musiciens environ.



Dominique Gabella: sous sa direction, chacun pourra s'essayer sur scène à la danse contemporaine. (Photo Impar-cd)

Le programme automne-hiver du CCL (Centre de culture et de loisirs) de Saint-Imier a démarré le 5 septembre par l'exposition en cours réalisée avec les photos des participants au 3e concours de photos. Cette exposition, ouverte jusqu'au 27 septembre, sera suivie d'une

autre exposition de photos, du 3 au 25 octobre. Catherine Meyer, de La Chaux-de-Fonds, y présentera des variations sur le thème des Trois Grâces. Une troisième exposition réunira bijoux et peintures ou dessins, réalisés par Mary-Claude Houriet et Gérard Mojonnet, la première de

Sonvilier et le second de La Chaux-de-Fonds. Il sera possible de voir ces œuvres du 28 novembre au 20 décembre.

Le théâtre figure également au programme du CCL, avec les marionnettes du Théâtre de la Poudrière de Neuchâtel, dans un spectacle consacré aux légendes amazoniennes «Cashinahua», et avec la troupe du Centre culturel de Neuchâtel, dirigée par Nago Humbert, dans «La Musica», de Duras.

Enfin, l'unique représentante de la chanson sera la Brésilienne Maria Da Paz qui sera accueillie dans le théâtre d'Espace Noir.

QUATRE IMAGES DE LA DANSE

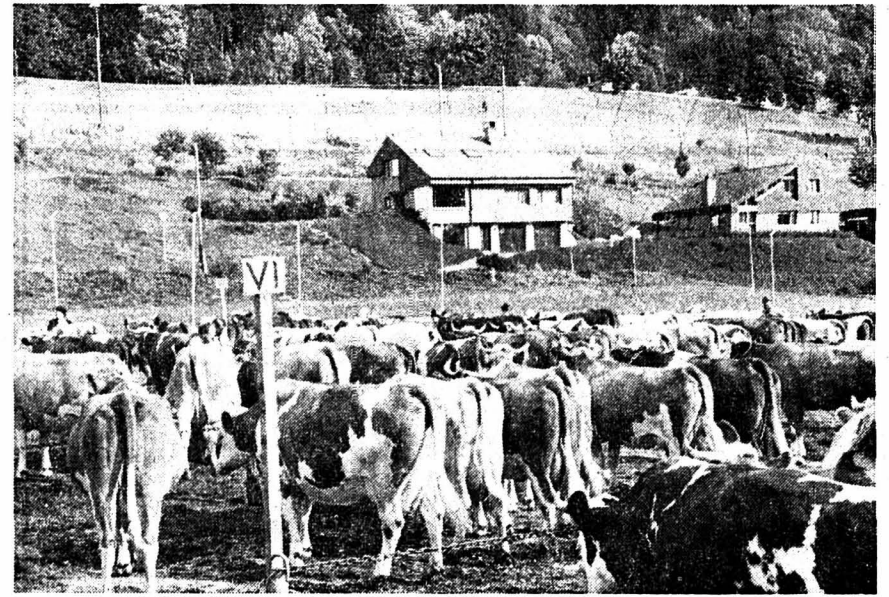
Pour bien marquer son 15e anniversaire, le CCL a décidé d'accueillir un week-end, quatre danseuses de la Romandie. Le vendredi 24 octobre, à la salle communale de Villeret, il sera donc possible d'aller voir Gabrielle Renaud, de Lausanne, puis Dominique Gabella, du canton de Neuchâtel, avec son spectacle «Trans-humeurs». Pour cette dernière, les musiciens joueront en direct, comme aussi pour la Fribourgeoise Fabienne Berger, dont le spectacle «Trop'ptite» est prévu le samedi soir. «Sommambules», de la Biennoise Doris Vuilleumier, sera joué le même soir.

A signaler: le samedi, sous la direction de Dominique Gabella, chacun pourra s'essayer sur scène à la danse contemporaine. Cette suite de spectacles de danse permettra au public de comparer les différentes voies choisies par les danseuses. Mais un autre grand événement attend cette fois les amateurs de musique: la venue, le jeudi 20 novembre à la Collégiale de Saint-Imier, des chœurs et de l'Orchestre de chambre de Cologne. Ce concert unique pour la région, qui réunira quelque 35 chanteurs et 40 musiciens, a été organisé en collaboration avec les Jeunesses musicales, la Commission de musique de l'AJAC et le soutien de la Migros. Au programme: le Stabat Mater de Pergolesi et le Requiem de Mozart.

Enfin, un autre concert mérite d'être relevé, celui qui se déroulera le 9 novembre à la salle des Rameaux à Saint-Imier. Jean-Pierre Gerber et Thomas Kuester, de Bienne, présenteront alors le «Winterreise» de Schubert.

C. D.

Concours de la race tachetée rouge aux Convers La plus belle... ou la meilleure?



Alignées, elles attendent... (Photo hh)

La plus belle... ou la meilleure? Question brûlante que se pose chaque éleveur jusqu'au moment fatidique où la craie bleue de l'expert marque le verdict final sur la croupe de ces belles encornées. Pour le syndicat d'élevage des Convers et environs, le concours de la race tachetée rouge avait lieu lundi matin, sur la place de marque, aux Convers.

Les vaches, au nombre de 98, y beuglaient leur incompréhension de n'être pas dans leur étable ou leur pré avec le troupeau habituel. Dans ce concert champêtre, les experts jugeaient, vérifiaient, comparaient.

A la cantine dressée sur place, on trinçait au succès de sa bête... ou on noyait sa déception. En tous les cas, le concours du bétail est toujours une manifestation sympathique et un peu joyeuse, mais très sérieuse.

M. Weber, de Moutier, président de la commission des experts, a félicité le syndicat des Convers, pour le pointage obtenu.

Signalons que le challenge du syndi-

cat, pour la cat. 4, était gagné par «Bambine» de M. Eric Wiedmer.

Quant à celui de la fédération, pour la cat. 8, par «Tulipe» de M. Willy Beer. Cette bête totalise 71.743 kg de lait, en dix lactations, avec 3,96 de MG.

Voici les principaux résultats obtenus dans chaque catégorie:

Cat. 1: 1. Déesse 87 32-33, Francis Godel; 2. Alice 87 33-32, Edouard Reymond; 3. Lola 86 32-32, Rémy Hämmerli. Cat. 2: 1. Bianca 85 32-32, Willy Beer. Cat. 3: 1. Fauvette 89 33-33, Fritz Geiser; 2. Cerise 88 33-33, Charles Bühler; 3. Tania 88 32-33, Willy Beer. Cat. 4: 1. Bambine 93 43-44, Eric Wiedmer; 2. Bistra 92 43-34, au même; 3. Sirène 92 43-43, Charles Bühler. Cat. 5: 1. Lunette 95 54-44, Alfred Schmid; 2. Finette 92 43-34, Fritz Geiser; 3. Heidi 89 53-32, Jean Steiner. Cat. 6: 1. Fleurie 96 54-45, Francis Beer; 2. Petra 94 43-44, Robert Winkler; 3. Victoria 92 43-34, Francis Beer. Cat. 7: 1. Amélie 96 54-45, Edouard Reymond; 2. Mignonne 93 54-33, Fritz Geiser; 3. Mina 92 43-43, Edouard Meyer. Cat. 8: 1. Tulipe 97 54-55, Willy Beer; 2. Gondole 93 44-33, Fritz Geiser. (hh)

Séance du Conseil municipal de Saint-Imier Un ordre du jour chargé

Le plan de lotissement et plan masse avec prescriptions spéciales «rue du Soleil» a été ratifié par la direction des Travaux publics du canton de Berne. Les propriétaires de la parcelle No 660, rue du Soleil, sont donc autorisés à construire six maisons familiales en quatre groupes de quatre unités avec garages formant terrasse. Le Conseil général avait déjà donné son approbation à ce projet, dans sa séance du 13 décembre 1985.

Suite aux démarches que nous avons entreprises auprès de la direction des CFF, après consultation auprès des entreprises et écoles de notre localité, une liaison de fin de soirée sera mise sur pied, les vendredis et samedis soir, à partir du 31 mai 1987. Un train partira de Bienne à 23 h 37 et un autre de La Chaux-de-Fonds à 23 h 15. D'autres démarches sont actuellement en cours, afin d'obtenir la mise à disposition d'un train dont l'arrivée à Saint-Imier se situerait à 6 h 30, en provenance de Bienne.

VENTE DE L'ÉCU D'OR

Le Conseil municipal a pris connaissance de la circulaire concernant la vente de l'écu d'or et a approuvé son programme. Le produit de la 40e vente de ces écus en chocolat ira au profit d'un objet concernant la protection de la nature: le Bois de Finges, en Valais. Ce lieu est la plus grande pinède de Suisse et abrite une faune et une flore extraordinairement variées.

Ce site unique aujourd'hui gravement menacé et un plan de protection doit être appliqué en vue de sa sauvegarde.

A l'instar des années précédentes, les autorités municipales recommandent chaleureusement cette collecte, qui se déroulera à Saint-Imier du 23 au 26 septembre 1986, à la bienveillante attention de la population.

Elle prie cette dernière de réserver bon accueil aux écoliers chargés de ce travail délicat.

pour sa part, la collecte pour la jeunesse 1986 a rapporté un montant de 1525,10 fr. Conformément aux décisions prises les années précédentes, un montant de 762,55 fr, soit le 50%, sera versé à la préfecture, alors que 508,35 fr et 254,20 fr seront versés respectivement au fonds de courses de l'Ecole primaire et de l'Ecole secondaire.

DÉMISSION

Notre Conseil a pris acte de la démission de M. Joseph Tendon, en qualité de membre de la commission d'urbanisme. Son remplacement sera effectué lors de la prochaine séance du Conseil général. Nous tenons à remercier M. Tendon de sa collaboration au service de la communauté.

A l'occasion de la cérémonie de promotion civique, qui aura lieu le 28 novembre 1986, nous aurons le plaisir d'accueillir M. Yves Monnin, préfet du district de Bienne, qui prononcera une allocution à l'intention des nouvelles citoyennes et nouveaux citoyens de notre localité.

DEMANDE DE DON

Notre Conseil a alloué un don aux Eclaireurs d'Erguel, pour les diverses manifestations qu'ils organisent durant le mois d'octobre.

Enfin, le 27 septembre prochain aura lieu à Saint-Imier une journée de cours de formation et de perfectionnement de l'Association des sapeurs-pompiers du district de Courtelary. A cette occasion, M. Francis Miserez, conseiller municipal, chef du département du service de défense, représentera le Conseil. (comm)

Carnet de deuil

TRAMELAN. - On apprend le décès de Mme Marie-Louise Vuilleumier, née Bédert, qui s'en est allée subitement dans sa 92e année. La défunte avait eu la douleur de perdre son mari Maxime Vuilleumier il y a plusieurs années déjà. Son état de santé ne lui permettait plus de vivre seule dans son appartement à la Grand'Rue et c'est au home des Lovières que Mme Marie-Louise Vuilleumier devait s'en aller pour un monde meilleur. La défunte laissera le souvenir d'une personne tranquille et dévouée dont le départ sera unanimement regretté. (vu)

Suite des informations
Jura bernois ► 35

Centre régional de protection civile de Tramelan Les cadres en assises annuelles

Forte de 81 membres, l'Association des cadres du Centre régional de la protection civile de Tramelan tenait récemment ses assises annuelles en présence d'une vingtaine de membres seulement. Ces absences étaient dues en partie au Rallye romand à Aubonne, qui accaparait quelques membres. L'assemblée se déroulait au Centre régional de Tramelan dans une ambiance détendue.

Rédigé par Mme Agnès Joray, le procès-verbal lu par Robert Simon a été accepté avec remerciements, de même que les comptes, qui bouclent avec une légère diminution de fortune. Gérées par M. Robert Simon, les finances sont saines et les comptes, vérifiés par MM. André Christe et Michel Hirt, furent eux aussi acceptés à l'unanimité.

Au chapitre des mutations, on enregistre 7 adhésions contre 2 démissions et 3 exclusions pour non paiement de cotisations durant deux années. L'effectif est donc en augmentation de 6 unités par rapport à l'année dernière. Au comité, une mutation est enregistrée avec la démission de la secrétaire Mme Marina Ackermann. C'est à l'unanimité et par applaudissements que le comité a été réélu pour une nouvelle période. Il se compose comme suit: président: Kurt Lanz; vice-président: Charles Grüter; secrétaire: vacant; verbaux: Agnès Joray; caissier: Robert Simon; membres: Lydia Stadelmann, Walter Lanz, Frédy Marti et Claude Vuilleumier-Jeandupeux. André Grüter et Erwin Gosteli sont également membres en qualité d'observateurs.

RAPPORT PRÉSIDENTIEL

Dans son rapport présidentiel, M. Kurt Lanz, regretta le manque d'intérêt de certains membres pour l'activité de l'association qui, cette année, avait proposé une conférence sur le thème «faune et fleurs» et un rallye, qui connu malgré tout une belle ambiance!

Pour les prochaines activités, une conférence aura lieu à fin mars, le rallye le 22 mai, ainsi qu'une journée à mi-juin sur le thème «plantes et fleurs», par M. Kurt Goetschmann. La prochaine assemblée est fixée au 12 septembre 1987. La traditionnelle sortie de l'association conduira le 4 octobre prochain les membres à Aigle, pour la visite des mines de sel.



Réélection en bloc pour le comité (de gauche à droite): R. Simon, F. Marti, W. Lanz, A. Joray, K. Lanz, président, et L. Stadelmann

Grâce à une excellente gestion des responsables, le montant des cotisations a pu être maintenu pour le prochain exercice. M. André Ducommun, député mais également instructeur, administrateur du centre à 50% et chef du matériel, apporta le salut des autorités cantonales. Il mit en évidence la question posée par la création du Syndicat des communes, qui devrait reprendre l'exploitation du Centre régional de Tramelan, reconnu par les autorités comme centre régional pour la partie francophone du canton. Cependant, si l'on devait connaître les décisions des 50 communes intéressées, il y a lieu de relever que c'est dès le 1er janvier prochain que tout devrait fonctionner. Comme la décision doit passer devant le peuple, il y a encore du travail à faire.

On sait aujourd'hui déjà que deux communes (Corgémont et Tavannes) ne désirent pas s'en remettre au peuple concernant cette décision. De plus, deux communes du canton du Jura ont émis le vœu de pouvoir user du centre de Tramelan en raison de la proximité des lieux. Bien sûr, les communes ne faisant pas partie du syndicat devront s'acquitter d'une taxe journalière plus élevée. Du côté tramelot, on a déjà pris toutes les dispositions puisque le peuple s'est pro-

noncé favorablement sur cet objet. Il serait nécessaire que la décision intervienne avant la fin de l'année, car un administrateur devra être nommé.

Puis comme le veut la tradition, la journée se termina autour d'une raclette préparée par des spécialistes bénévoles, en notant particulièrement que l'apéritif était offert par l'administrateur du centre M. Erwin Gosteli.

(Texte et photo vu)

cela va se passer

La cuisine de a-z
L'Ecole ménagère de Saint-Imier annonce ses traditionnels cours de cuisine du soir. La «cuisine typiquement suisse», deuxième partie, aura lieu les mercredis 24 septembre et 1er octobre à 18 h 30, ainsi que les jeudis 16 et 23 octobre. Deux autres cours pour recevoir sans se fatiguer sont prévus d'une part les jeudis 6 et 13 novembre et les mercredis 26 novembre et 3 décembre, à 18 h 30. Enfin, la cuisine simple pour messieurs aura lieu les vendredis 30 janvier, 6, 13 et 27 février à 18 h 30. Pour tous renseignements ainsi que pour s'inscrire, s'adresser à Mme Ch. Paroz, Fourchaux 10, Saint-Imier, ☎ 41 33 04. (cd)

bravo à

M. Pierre Bernard...
...de Tramelan qui, participant aux championnats suisses cyclistes des cheminots a obtenu un 3e rang (médaillon de bronze) en catégorie 3. Cette compétition réunissait plus de 60 concurrents répartis en différentes catégories suivant les âges et la distance de cette course disputée à Lausanne était de 80 kilomètres. C'est la deuxième fois que Pierre Bernard participe à cette compétition où l'année dernière il se classait 4e. (vu)

Prix Unip

	Palmolive Mousse à raser	2.- 200 g (100 g 1.-)
	Kleenex Serviettes pour le visage (KLEENEX BOUTIQUE 1.60)	2.70
	Cremedas Softcrème	2.90 200 ml (100 ml 1.45)
	Kosili Douche traitante	3.20 150 g (100 g 2.13)
	Lux Savon de toilette 5 pièces	3.50 5 x 100 g (100 g -.70)
	fenjal Bain crème	4.20 100 ml (100 ml 4.20)
	GLORIA Laque pour les cheveux	4.20 300 g (100 g 1.40)
	PEPSODENT FLUOR FRESH Dentifrice 2 pièces le tube 120g 2.75	4.80 2 x 120 g (100 g 2.-)
	ICE BLUE AQUA VELVA Lotion après rasage	5.20 100 ml (100 ml 5.20)
	GO Douche + Shampooing 2 pièces	5.50 2 x 250 g (100 g 1.10)
	elmex Dentifrice 2 pièces	4.90 2 x 94 g (100 g 2.60)
	Topas Fit-shampoo	2.90 250 ml (100 ml 1.16)

UNIP

30 ans d'expérience

TUBAGE ET CONSTRUCTION DE CHEMINEES

en tubes inox de fabrication suisse (système RUTZ ET OBRIST)

10 ans de garantie

CAPES ANTI-REFOULANTES, VENTILATEURS DE CHEMINEES, ETC.

Devis sans engagement

W.OBRIST + Co rue des Parcs 112
2000 Neuchâtel ☎ 038/25 29 57

Conseiller-vendeur

Cette situation d'avenir vous intéresse-t-elle? Si vous remplissez les conditions suivantes:

- âge minimum: 25 ans
- sens de l'indépendance
- bonne présentation
- vous avez de l'ambition
- vous habitez: le canton de Neuchâtel

Vous pouvez, sans plus tarder et avec notre aide, vous créer un revenu élevé en exerçant une profession indépendante et passionnante. Informez-vous sans engagement auprès de **Daniel von Känel** **VITA Prévoyance-familiale** rue du Marché 12 2520 La Neuveville ou par tél. au (038) 51 36 56, de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h.

Nous cherchons

- 1 dessinateur machines
- 2 monteurs en chauffage
- 2 maçons qualifiés
- 2 couvreurs
- 2 câbleurs

Bon salaire garanti

OK PERSONNEL SERVICE SA
Av. Léopold-Robert 65 - 2301 La Chaux-de-Fonds
039/23 04 04

PLACEMENTS TOUTES PROFESSIONS FIXES ET TEMPORAIRES

TRANSPORTS PUBLICS 2000

Chemins de fer du Jura
Chemins de fer des Montagnes neuchâtelaises
Chemins de fer régional du Val-de-Travers
Autobus du Val-de-Ruz
CJ - CMN - CFF - RVT - VR

Hôtes d'honneur du Comptoir Suisse à Lausanne
Journée officielle
Vendredi 19 septembre 1986

Fr. 20.-

*) = Abonnement 1/2 prix enfants 6-16 ans
Y compris:
Voyage en train 2e classe. Transfert en bus Gare-Comptoir. Entrée au comptoir. Une boisson dans la halle des chemins de fer.

Train spécial avec matériel ultramoderne RVT

dép: 08h07	Fleurier	arr: 19h46
dép: 08h59	Neuchâtel	arr: 18h53
arr: 09h49	LAUSANNE	dép: 18h09

Ce train conduira des voitures directes Le Locle - La Chaux-de-Fonds - Neuchâtel - Lausanne et retour.

Pour les autres correspondances, renseignements dans les gares.

Les participants à ce voyage sont priés d'acheter leur billet à l'avance svp.

CFF

Information à l'attention des artistes domiciliés dans le canton de Neuchâtel

La région de Franche-Comté organisera du 4 mai au 4 juin 1987, une «triennale» des arts, à Besançon.

Afin d'élargir son champ d'action culturelle, la région de Franche-Comté a décidé d'ouvrir cette importante manifestation à des artistes de plusieurs pays et notamment à des artistes installés dans les cantons limitrophes de la Franche-Comté.

Les artistes neuchâtelais qui souhaitent obtenir des informations à propos de cette «triennale» peuvent prendre contact avec le Service administratif du département de l'Instruction publique; Château, 2001 Neuchâtel (☎ 038/22 39 02), jusqu'au 10 octobre 1986, au plus tard.

Dick Optique

Pour le bien-être de votre vue passez nous voir !!!

Av. Léopold-Robert 64
☎ 039/23 68 33
La Chaux-de-Fonds

depuis 1969 vite résolues

dettes

ARRANG FINANCIERS S.A.R.L.
7012 NEUCHÂTEL
038.33.69.70

L'IMPARTIAL
la voix d'une région

Jeûne Fédéral

Délais pour la remise des annonces

Edition du samedi 20 sept. 1986: jeudi 18 sept., à 9 h

Edition du mardi 23 sept. 1986: jeudi 18 sept., à 15 h

Les ordres qui parviendraient après ces délais seront exécutés sans autre avis à la prochaine date de parution possible.

Avis mortuaires

Prière de mentionner clairement visiblement sur les envois

Avis mortuaires urgent

et les adresser à notre rédaction

Prêts personnels
jusqu'à Fr. 30 000.- en 24 heures
Discrétion absolue.
☎ 039/23 01 77 de 7 à 21 h 30
y compris le samedi

Problèmes d'argent ?
Contactez-moi vite !
PRÊT dans les 24 heures
Discrétion absolue.
☎ 039/28 74 60 de 8 à 20 h

Publicité intensive
Publicité par annonces

CANTON DU JURA

la voix d'une région

Incendie dans l'usine de couteaux Wenger à Delémont Dix millions de dégâts

Dix millions de francs de dégâts. C'est la première évaluation établie par M. Jean-Pierre Buehler, directeur de la fabrique Wenger SA après l'incendie qui a complètement détruit certains des ateliers qu'il dirige.

L'alerte a été donnée vers 3 h 30 mardi matin. Les causes exactes du sinistre ne sont pas encore connues. Cependant, selon les résultats des premières investigations, il pourrait s'agir d'une défaillance technique. En effet, le feu a pris naissance dans l'atelier de polissage où les machines sont en fonction la nuit. En plus du département du polissage, celui de l'aiguillage et les bureaux techniques sont également anéantis. Il va sans dire que des documents importants ont été la proie des flammes. Les locaux détruits abritaient 80 employés de l'usine Wenger SA.

Première conséquence de ce sinistre, la direction a été contrainte de renvoyer à la maison 170 personnes. Pour d'autres, ce chômage technique pourra durer plusieurs semaines. Cependant, une partie du personnel touché par les effets de cet incendie sera occupée aux futurs travaux de déblaiement. Selon M. Jean-Pierre Buehler, il faudra attendre quelque six mois pour voir cette importante entre-

prise delémontaine travailler dans des conditions normales.

En plus du chômage, d'autres problèmes se posent à la direction de cette fabrique de couteaux. Il tombe sous le sens que la production sera fortement ralentie. Plusieurs commandes ne pourront être honorées et cela avant les fêtes de fin d'année, période durant laquelle Wenger SA travaille à haut rendement.

La fabrique Wenger SA est une des plus importantes fabriques de la capitale jurassienne. De plus, son développement est incessant et bientôt de nouveaux locaux industriels seront inaugurés. Cette entreprise occupe 290 personnes. Quotidiennement 12.000 couteaux de poche, 3.000 couteaux de ménages et professionnels, plus des articles industriels sont fabriqués.

RS



Une image qui donne une idée de l'importance des dégâts. (Photo rs)

Courses de caisses à savon aux Breuleux



On s'affaire autour de la voiture du fiston... (Photo ac)

C'est sur une route que les courtes mais fréquentes averses rendaient glissantes que se sont déroulées les courses de caisses à savon et formules X aux abords de la buvette du téléski des Breuleux. Un public formé dans sa majorité par les parents des jeunes concurrents assistait à ces compétitions comptant pour le championnat romand. Pour dire vrai, on ne sait si ce genre de course plaît plus aux enfants ou aux parents qui, eux, s'occupent de la mécanique.

Précisons qu'une partie du bénéfice réalisé à cette occasion sera versé au fonds des courses scolaires de la localité. (ac)

Voici les principaux résultats de ces courses:

COURSE DES BREULEUX

Catégorie A, 110 kg: 1. Hervé Meyer, Porrentruy; 2. Rolf Oswald, Cordast; 3. Stéphane Baume, Saignelégier; 4. Frédéric Couturier, Monthey; 5. Florian Monnier, Champéry.

Catégorie B, 130 kg: 1. Bertrand Mermet, Les Bioux; 2. Marco Oberli, La Chaux-de-Fonds; 3. Jan Schoenbaechler, Bex; 4. Hervé Chaignat, Tramelan; 5. Patrick Gisclon, Cugy.

Catégorie C, 145 kg: 1. Cédric Divorne, Hauterive; 2. Georges Wittwer, Duding; 3. Pierre-André Jouvenat, Bussigny; 4. Philippe Testaz, Lonay; 5. Pierre-Alain Huck, Saint-Légier.

Catégorie D, 120 kg: 1. Christian Haldimann, La Chaux-de-Fonds; 2. Cédric Aeberli, Commugny; 3. Patrick

Opplinger, Prilly; 4. Loris Grenard, Bail-lauges; 5. Michel Savary, Miécourt.

Catégorie E, 130 kg: 1. Laurent Oberli, La Chaux-de-Fonds; 2. Bernard Raymond, Cugy; 3. Olivier Testaz, Lonay; 4. André Gerber, Tramelan.

Catégorie F, side-car: 1. L. Paris, L. Berger, Chesières; 2. P.-A. Marquard, M. Savary, Miécourt; 3. M.-A. Buehler, A. Gerber, Tramelan; 4. M. Opplinger, P. Opplinger, Prilly; 5. L. Oberli, M. Oberli, La Chaux-de-Fonds; 6. D. Schaer, J.-L. Gyger, Soubos.

Catégorie libre G: 1. Stéphane Jeanneret, La Daxelhofer; 2. Gilles Beuret, Les Breuleux; 3. Thierry Winkler, La Chaux-de-Fonds; 4. Gilles Surdez, Le Peu-Girard; 5. Gérald Jeanneret, La Daxelhofer.

CHAMPIONNAT JURASSIEN

Catégorie I: 1. Hervé Meyer, Porrentruy, 40 points; 2. Stéphane Baume, Saignelégier, 34; 3. Luc Dobler, Porrentruy, 25 (29 = 5 courses); 4. Catherine Dobler, Porrentruy, 25 (26 = 5 courses); 5. Nadia Dobler, Porrentruy, 16; 6. Meyer Gregory, Porrentruy, 13; 7. Steve Paratte, Les Breuleux, 11.

Catégorie II: 1. Tania Andreani, Delémont, 38 points; 2. Yves Dobler, Porrentruy, 33; 3. Valérie Comastri, Mettembert, 32; 4. Céline Dobler, Porrentruy, 27.

Catégorie III: 1. Stéphane Boillat, Saignelégier, 38 points; 2. Gabriel Vallat, Saignelégier, 32; 3. Roméo Andreani, Delémont, 30; 4. Eddy Comastri, Mettembert, 28; 5. Thierry Schneider, Les Breuleux, 24.

Catégorie IV: 1. Michel Savary, Miécourt, 40 points; 2. Denis Savary, Miécourt, 31; 3. Stéphane Chappuis, Roche-d'Or, 30.

VIE POLITIQUE

Franches-Montagnes

Les candidats du PLR

Le parti libéral-radical des Franches-Montagnes a établi la liste de ses candidats en vue des prochaines élections cantonales. Elle sera conduite par les titulaires, MM. Alphonse Miserez, industriel, Saignelégier; Hubert Bouille, industriel, Les Bois, député; René Crevoisier, industriel, Lajoux, suppléants. Les autres candidats seront Mme Sonia Donzé, Les Breuleux; MM. François Alemann et Norbert Dousse, Le Noirmont; Pierre-Marie Chapatte, Les Breuleux; Joseph Paratte, Les Emibois; Marino Martinoli, Montfaucon; Ernest Huttmacher, Soubey. (y)

Candidats socialistes

On nous communique: Les socialistes francs-montagnards entendent prendre leur part dans les choix politiques à tous les niveaux de la vie publique. A chaque élection, ils proposent des candidats compétents et représentatifs des divers milieux économiques, sociaux et culturels du pays. Pour les élections de cet automne, ils se sont donc efforcés de présenter une liste reflétant les réalités francs-montagnardes. Les candidats suivants solliciteront la confiance des électrices et électeurs et s'engagent s'ils sont élus, à mettre leur mandat au service des intérêts de la population:

Jacques Bassang, Le Noirmont; Raymond Fornasier, Saignelégier; Jean-Marie Miserez, Saignelégier; Agnès Bourquard-Coullery, Les Breuleux; Jean-René Brahier, Lajoux; Marie-Claire Comment-Repond, Le Noirmont; Claude Froidevaux, Les Breuleux; René Girardin, Saignelégier; Urs Hoehn-Boillat, Les Genevez; Pernelle Strasser-Léchet, Les Enfers.

Au Parlement, les élus socialistes francs-montagnards ont été actifs et constructifs. Il en sera de même à l'avenir. Les militants et sympathisants du psj auront donc à cœur de mobiliser toute leur énergie pour que la présence de la gauche de notre district soit forte. (comm)

Nouvelles du Conseil communal

Au cours des différentes séances qu'il a tenues depuis la fin des vacances, le Conseil communal des Breuleux a pris diverses décisions qu'il tient à faire connaître à la population. C'est ainsi que les petits permis de construire suivants ont été délivrés:

- à Mme Anne-Marie Laux, pour la construction d'une véranda fermée au sud et à l'ouest des salles à manger de l'Hôtel de la Balance;
- à M. François Baume, pour la pose d'une fenêtre Velux dans le pan nord de la toiture du bâtiment no 26 à la rue de la Rottatte;
- au Football-Club des Breuleux, pour la construction d'un muret et d'un bassin à l'est de la buvette;
- à M. Bernard Donzé, pour le remplacement d'une citerne enterrée sur parcelle no 29;
- à M. André Theurillat, pour la pose de citernes en cave en remplacement d'une citerne enterrée dans le bâtiment no 1 chemin de l'Epargne;
- à Mme Marcelle Sémon, pour la construction d'un local pour citerne en remplacement d'une citerne enterrée sur parcelle no 1144.

La modification de l'article du règlement concernant la perception des taxes de séjour, adoptée par l'assemblée communale du 8.7.86, a été approuvée par le Service des communes. Le Conseil communal a fixé l'entrée en vigueur de cette modification au 1er janvier.

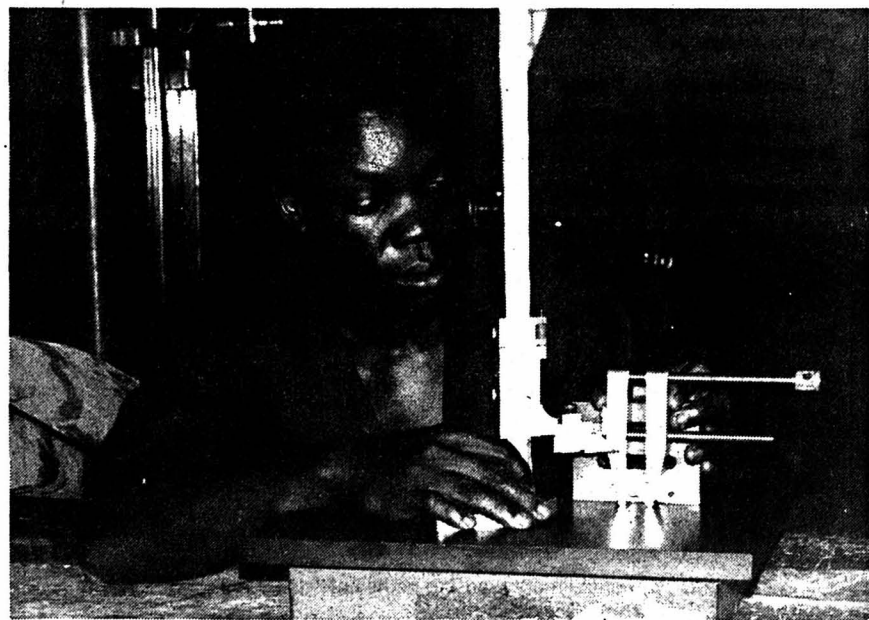
L'autorité communale a par ailleurs formé le bureau de vote pour les votations fédérales et cantonales du 28 septembre prochain. Président: M. Jean-Louis Vermeille, conseiller communal; membres: Mlles Marie-Pierre Jeandupeux, Christiane Joly, Sandrine Juillerat, MM. Hervé Boillat, Gérard Boillat, Gaston Boillat.

D'autre part, la commission d'école primaire a nommé Mlle Stéphanie Prongué, de Saignelégier, comme maîtresse d'école maternelle pour la deuxième classe ouverte pour l'année scolaire 1986-87 dans l'ancien collège primaire. (ac)

Coopération Jura-Seychelles

Des critiques peu fondées

Il y a un peu plus de cinq ans, quand, à l'initiative d'un ministre seychellois, s'est instaurée une coopération entre le canton du Jura et les îles Seychelles, l'étonnement a marqué ce premier pas. Mais les autorités ont expliqué que, ouvert au monde, le canton du Jura pouvait fort bien apporter son soutien à un Etat comptant le même nombre d'habitants que le nouveau canton du Jura et en passe de sortir de son sous-développement.



Il a certes fallu plus de trois ans pour que la Confédération ratifie l'accord passé entre le Jura et les Seychelles, accord qui prévoit une contribution de la Confédération. Mais il faut y voir davantage le souci des autorités fédérales d'avoir la haute main sur les actions des cantons hors de nos frontières qu'une objection fondamentale à cette coopération.

Pourtant le SNM (Seychellois natio-

nal movement) portes des accusations très graves. Il prétend que «le président René impose aux Seychellois un régime marxiste». Qu'il «créé des camps de la jeunesse où les enfants sont privés de toute instruction morale ou religieuse, qu'il prône le système soviétique». Le SNM regrette que la Confédération et le Jura «aident René à réaliser ses visées marxistes au lieu de veiller à ce que la démocratie soit rétablie».

Ces accusations, graves, méritaient une vérification. C'est pourquoi nous avons rencontré le délégué à la coopération Yves Petermann et le ministre responsable François Lachat, ainsi que le Frère Imier, capucin qui a séjourné durant vingt ans dans les îles, ainsi que M. Daniel Frésard, coopérant qui était justement en vacances dans le Jura à fin août dernier.

L'AVIS D'UN COOPÉRANT

Pour ce dernier, comme pour les autorités jurassiennes, la situation n'est pas celle que décrit le SNM. Le Frère Imier conteste aussi que la religion soit bannie et sa pratique empêchée. La vingtaine de capucins restés là-bas vaquent à leurs tâches pastorales sans contrainte. On rencontre certes des soldats nord-coréens qui encadrent l'armée nouvellement créée, une innovation dont on peut discuter. Mais les camps de la jeunesse constituent bien davantage une école de préparation à la vie pratique plutôt qu'un lieu d'endoctrinement. Si mar-

xisme il y a, il serait de «cocotier» dit-on à Delémont.

Pour sa part, sur le plan pratique, Daniel Frésard relève que les deux coopérants actuels forment des jeunes gens dans une classe de mécanique et une autre d'électronique. Ils peuvent le faire dans des conditions acceptables, même si parfois l'absence de fournitures pose des problèmes. Il est certain que l'action de la Suisse et du Jura contribue à l'amélioration des conditions de vie des Seychellois, spécialement de la jeunesse. Le but fixé est donc atteint.

On doit certes souligner que, dans la mesure où le système du parti unique règne aux Seychelles, les principes démocratiques qui nous sont chers n'y ont pas cours. Mais affirmer que la jeunesse subit un endoctrinement n'est pas exact. On ne dira rien de l'aide jurassienne prévue dans l'organisation des bibliothèques, puisque c'est en fin de compte la Confédération qui a assumé cette tâche.

Sur le plan général, on relèvera que la coopération jurassienne s'inspire de l'aide humanitaire. Elle est dispensée à ce titre, de telle sorte que les autorités jurassiennes n'ont pas à s'immiscer dans les problèmes politiques seychellois, se contentant d'apporter leur aide aux autochtones, de la manière convenue.

L'opposition seychelloise évoque aussi le départ du gouvernement du Dr Ferrari qui avait lancé la coopération, pour renforcer ses critiques, affirmant qu'il a quitté le gouvernement en raison des penchants marxistes du régime. Daniel Frésard relève que les raisons du départ à l'étranger du Dr Ferrari ne lui sont pas connues. Toujours est-il que ce médecin a été nommé dans un organisme de la FAO à Nairobi, sur recommandation du gouvernement du président René.

Daniel Frésard souligne aussi que les effets de la lutte contre l'analphabétisme sont clairs et positifs. Tout enfant suit désormais l'école. De notables améliorations ont été apportées sur le plan social, comme la prévention des maladies, les soins gratuits, l'instauration d'un système de retraite un peu comparable à celui de la Suisse.

EFFETS POSITIFS

Daniel Frésard, comme le Frère Imier, sont d'avis que les effets de la coopération aux Seychelles sont très positifs pour la population. Que l'opposition exilée après le coup d'Etat puisse se plaindre de sa situation et du régime à parti unique. Mais une telle opposition ne doit pas remettre en cause les effets positifs de l'effort suisse et jurassien qui, déclare Daniel Frésard et souhaite le Frère Imier, doit être poursuivi. Ces critiques ont toutefois le mérite dirons-nous en conclusion, de montrer les dangers et aussi les difficultés de toute coopération internationale et de toute aide humanitaire. V. G.

GOUMOIS

Deux démissions

M. Germain Rich a démissionné de son poste de président des assemblées communales, alors que M. Bruno Oliboni, douanier, s'est démis de son mandat de conseiller en raison de son prochain départ de la localité pour les Hauts-Geneveys. Son successeur sera élu le 19 octobre prochain. (y)

MURIAUX

La secrétaire communale remet son mandat

Après trois ans de fonction, la secrétaire communale, Mme Rose-Marie Frésard, vient de renoncer à son mandat pour la fin de l'année. L'élection de son successeur a été fixée aux 25 et 26 octobre. (y)

BERNARD KUNZ LIQUIDATEUR SA

Bien que le personnel ait fait des efforts considérables pour maintenir active la maison de grande renommée **MOCO SA**, spécialiste de meubles et de tapis d'orient, celle-ci n'est malheureusement plus en mesure de poursuivre ses activités et est obligée de fermer ses portes.

Liquidation générale

Des pertes énormes ont poussé la direction à faire appel au liquidateur, afin de vendre la totalité du stock dans les délais les plus brefs. De plus, les locaux sont également mis en vente.

Profitez de la plus grande occasion de l'année!
Economisez, grâce à cette liquidation, plusieurs milliers de francs.

Notez à titre d'exemples quelques prix et, par de simples calculs, vous réaliserez combien cette offre vous permet d'économiser:
Magnifique **meuble de séjour** en chêne, avant Frs. 1755.- **maintenant Frs. 875.-**; le même **meuble de séjour en 6 éléments**, très beau travail d'ébéniste, avant Frs. 5150.- **prix de liquidation Frs. 2890.-**; ravissant **canapé à 3 places**, avant Frs. 890.- **maintenant Frs. 190.-**; de très belles **tables et tables basses**, dessus plateaux en pierres diverses, chaque table une pièce unique, avant Frs. 3092.- **maintenant Frs. 390.-**; ou bien avant Frs. 2480.- **maintenant Frs. 290.-**; ou bien avant Frs. 1549.- **maintenant Frs. 250.-**; ou bien avant Frs. 2937.- **maintenant Frs. 290.-** etc., etc.; **meuble de séjour**, qualité suisse, avec élément bar et vitrine, avant Frs. 3590.- **maintenant Frs. 1210.-**; très beau **salon de séjour «cocktail»**, comprenant 1 canapé à 3 places et 2 fauteuils assortis, avant Frs. 1995.- **maintenant Frs. 890.-**; **salon de séjour en cuir véritable**, facile à entretenir, comprenant 1 canapé à 3 places, 1 canapé à 2 places et 1 fauteuil, avant Frs. 4590.- **maintenant Frs. 2380.-**; le même salon, revêtu de cuir pleine fleur traité aniline de première qualité, avant Frs. 7330.- **maintenant Frs. 4390.-**; **salon de séjour avec boiseries** rustiques, très confortable, avant Frs. 4200.- **maintenant Frs. 1995.-**; etc.; **chambres à coucher** complètes, en très beau bois de différentes qualités, par exemple avant Frs. 3200.- **maintenant Frs. 1990.-** etc.; gros rabais sur les prix de tous les **matelas**, grand choix de **salles à manger** complètes ou par élément, des **tables avec rallonges**, des **banquettes d'angle**, des **chaises**, des **buffets**, des **crédences**, des **fauteuils**, des **canapés convertibles à 2 places**, des **petits meubles divers** et des **garde-robes** etc., etc. Maintenant tout cela à des prix sacrifiés!!

En plus sont mis en liquidation:
tous les **TAPIS D'ORIENT** rares et recherchés, choisis par des spécialistes dans des divers pays d'orient. Maintenant vous pouvez acquérir un tapis d'orient pour une somme nettement en dessous de sa valeur réelle. Profitez de cette occasion unique!!

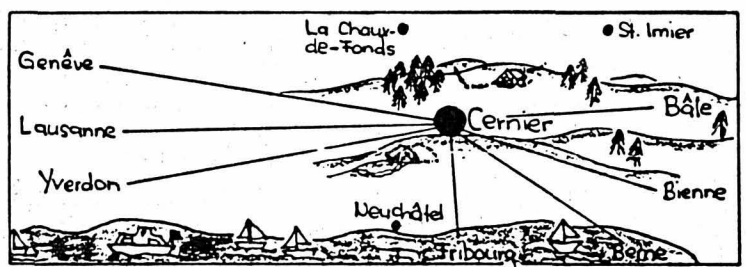
Pourquoi? payer de 15 000.- à 25 000.- francs si, grâce à cette liquidation, vous avez la possibilité de vous procurer ces mêmes meubles pour quelques milliers de francs de moins?

Stockage gratuit de vos achats pour une courte durée contre versement d'un petit acompte. **Gratuit!**

Transport! Comme auparavant, nous livrons dans toute la Suisse à peu de frais. A.A. & P.O.I.

MOCO Meubles SA, 2053 Cernier
Tél. 038 / 53 32 22 à 15 minutes de Neuchâtel et de la Chaux-de-Fonds

HORAIRE D'OUVERTURE:
Lundi: 13h30-18h30; mardi au vendredi: 09h00-12h00; 13h30-18h30; samedi: 09h00-17h00.



Venez, même si vous habitez loin, le déplacement en vaut la peine. Grand **□** gratuit. Autorisée par le départ. de police: 5.9. - 31.12.1986.

Le mandataire: **Bernard Kunz, Liquidateur SA**
Althardstrasse 238, 8105 Regensdorf, Telefon 01 / 840 14 74

LIQUIDATEUR SA



« Pourquoi pas »
le modèle spécial Colt Diego de Mitsubishi? »
- toit ouvrant panoramique électrique
- rétroviseurs extérieurs réglables électriquement
- radiocassette stéréo
- larges baguettes de protection latérale
- enjoliveurs de roues de luxe
Pourquoi pas, au prix de **Fr. 13 500.-** seulement?
COLT DIEGG
A l'avant-garde de la technologie
Garage TARDITI
Fritz-Courvoisier 95, La Chaux-de-Fonds, ☎ 039 / 28 25 28.

VITRERIE JOST
JOUR et NUIT 26 40 77

Publicité intensive
publicité par annonces

PETITES ANNONCES
A vendre

CHAMBRE À COUCHER à l'état neuf + mobilier divers. Prix à discuter. ☎ 039/28 66 57 ou 039/28 14 18, aux heures des repas.

THUYAS culture exceptionnelle et résistante. Bas prix. ☎ 022/44 00 24

UNE SALLE À MANGER Henri II, table à rallonges, 6 chaises cannées, buffet de service tête de lion sculptées. Une table Louis-Philippe. Deux fauteuils Louis XIII. Petit canapé Napoléon III. Un salon en cuir noir canapé 4 places et 2 fauteuils. Deux vitrines d'angle en pin. Un banc d'angle. Une table ronde à abattant avec 2 rallonges. ☎ 039/23 29 58.

UNE TABLE de salle à manger 125 x 85 cm, avec 2 rallonges de 45 cm + 6 chaises, Fr. 250.-, ☎ 039/23 70 85 heures des repas.

UNE CHAMBRE DE BÉBÉ état neuf, comprenant, 1 berceau + matelas, 1 armoire à habits, 1 armoire faisant office de table à langer. ☎ 039/28 38 18.

JUKE-BOX. Football National. Banc d'angle massif. Remorque de camping. ☎ 038/57 11 91.

VÉLO COURSE DAME, état de neuf. Prix à discuter. ☎ 039/26 45 45, heures de bureau.

UN POTAGER à bois. Un réfrigérateur. Deux tables de cuisine. ☎ 039/23 75 30.

1 DIVAN-COUCHE en parfait état avec matelas, Fr. 150.-; et 1 penderie de corridor, Fr. 20.-. ☎ 039/31 73 48.

Demands à acheter
FRIGO avec congélateur incorporé. ☎ 039/21 11 35, heures de bureau (int. 258).

Perdus - trouvés
TROUVÉ CHATON jaune et blanc, Joux-Pélichet, Le Locle. ☎ 039/31 41 65, SPA.

PERDU CHATTE noire et quelques taches blanches. Quartier Raya, F.W. Dubois, ☎ 039/31 81 61.

Tarif réduit
85 ct. le mot (min. Fr. 8.50)
annonces commerciales
exclues

FRANCE FRONTIÈRE

Pontarlier: pour «dénoncer le contrat Fabius» Boycottage de la vente de bois

Coup de théâtre, hier matin, à la vente de bois de Pontarlier, la plus importante de France. Les marchands de bois et scieurs ont en effet boycotté la vente, afin de dénoncer «le contrat Fabius» passé le 14 mars dernier, «deux jours avant les élections» avec une société multinationale italienne.

Ce contrat qualifié de «scandaleux» par M. Renaud, président des scieurs du Doubs et du Jura, engageait l'Etat à approvisionner cette scierie à hauteur de 65.000 m³ de bois par an, d'ici à 1990, pour un prix du

mètre cube allant de 75 francs français à 305 francs français. Selon les forestiers, ce contrat ne peut que déstabiliser le cours du bois français, déjà fortement concurrencé par les importations. Le boycottage de cette vente ne fait pas bien sûr le bonheur des communes forestières du Haut-Doubs, qui espéraient y écouler leurs résineux. (pra)

Emission commune entre Espace 2 et Radio France Besançon

Espace 2, le deuxième programme de la Radio romande, et Radio France Besançon vont émettre en commun toute la journée du 18 septembre prochain à l'occasion du 39e Festival musical de Besançon. Ce sera l'occasion pour les deux radios d'évoquer les réalités culturelles, sociales et économiques communes au Jura suisse, au Jura français et à la Franche-Comté.

Renseignement pris à la Radio romande, il ne s'agit pas exactement d'une première. Radio France et la Radio romande ont déjà émis en commun pour l'inauguration du Centre culturel suisse à Paris. Il s'agit toutefois de la première collaboration entre la Radio romande et une antenne régionale de Radio France, Besançon en l'occurrence.

Plusieurs personnalités telles qu'Edgar Faure, ancien président du Conseil des ministres en France, ou le ministre jurassien François Lachat, participeront à l'émission. Elle touchera des domaines aussi divers que la musique, Festival de Besançon oblige, les rapports transfrontaliers, la littérature ou encore l'industrie régionale.

La Radio romande prévoit de renouveler cette expérience prochainement avec la région d'Aoste en collaboration avec la RAI. (ats)

AVIS MORTUAIRES

Un soir il n'y eut plus de lumière et dans le cœur naquit le souvenir.

Madame et Monsieur Jean Seewer-Pécaut et leurs fils Olivier et Frédéric;
Monsieur et Madame Jean-Louis Pécaut-Muller et leurs enfants Gilles et Line;
Madame et Monsieur Marc Giger-Monard, leurs enfants et petits-enfants, à Reconviiler,

ainsi que les familles Pécaut, Monard, parentes et alliées ont la profonde douleur de faire part du décès de

Madame Ferdinand PÉCAUT
née **Jacqueline MONARD**

leur bien chère et regrettée maman, grand-maman, sœur, belle-sœur, tante, cousine, enlevée à leur tendre affection mardi, dans sa 71e année.

LA CHAUX-DE-FONDS, le 16 septembre 1986.

La cérémonie funèbre aura lieu jeudi 18 septembre.

Culte au Centre funéraire à 10 heures.

Le corps repose au pavillon du cimetière.

Domicile: rue du Doubs 131.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part. 21909

LES BUREAUX D'INGÉNIEURS -GHHV ING. CIV. SIA À TRAMELAN ET SAINT-BLAISE
ont le regret de faire part du décès de
Madame Jean-Pierre VAUCHER
née **Marie COCHARD**
mère de Monsieur André Vaucher. 8398

BOUDRY *J'ai combattu le bon combat, J'ai achevé ma course, J'ai gardé la foi.* 2 Tim. 4: 7.

Madame Werner Racine-Gertsch:
Madame Claudine Racine,
Mademoiselle Marielle Simonet,
Monsieur Jean-Jacques Racine,
Christine Racine,
Laurence Racine;
Les enfants, petits-enfants, arrière-petits-enfants de feu Paul-Arnold Racine-Gerber;
Les enfants, petits-enfants, arrière-petits-enfants de feu Charles Gerstch-Huguenin,
Les familles parentes et alliées,
ont le chagrin de faire part du décès de

Monsieur Werner RACINE
leur cher époux, père, grand-père, frère, oncle, cousin et ami, enlevé à leur affection le 16 septembre 1986, dans sa 81e année.

BOUDRY, le 16 septembre 1986. Rue des Lières 17.

L'incinération aura lieu à Neuchâtel jeudi 18 septembre 1986, à 15 heures.

Domicile mortuaire: Pavillon du cimetière de Beauregard, Neuchâtel.

Domicile de la famille: Madame Claudine Racine, Addoz 34, Boudry.

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part. 21874

Réception des avis mortuaires jusqu'à 22 heures

Ne manquez pas d'assister à la conférence-débat de **M. Guillaume CHENEVIÈRE** directeur du programme de la Télévision Suisse Romande, sur le thème: «Les options du programme de la Télévision Suisse Romande», le jeudi 18 septembre 1986 à 20 h 30 au Buffet de la Gare de Neuchâtel, salle du 1er étage, organisée par l'ANTA (Association Neuchâteloise des Téléspectateurs et Auditeurs). Entrée libre.

Equipe de hockey amateur cherche joueurs
☎ 039/28 33 84, dès 19 heures.

Votre journal: L'IMPARTIAL

DEMANDES D'EMPLOIS

JEUNE DAME
cherche travail sur montres quartz, tous calibres. Connaissance totale de la pièce.
Ecrire sous chiffre LP 21115 au bureau de L'Impartial.

DAME
cherche à faire heures de ménage et repassage.
☎ 039/23 49 09, de 8 à 12 heures et de 14 à 18 heures.

HORLOGER COMPLET
cherche changement de situation, 18 ans d'expérience, marié, 2 enfants, recyclage accepté. Ouvert à toutes propositions.
Ecrire sous chiffre NJ 21310 au bureau de L'Impartial.

A vendre pruneaux
Fr. 1.20 le kg.
☎ 038/42 12 82.

A vendre MAZDA 323 CD 1600 GT
année 1985, 4 portes, 22 000 km, Fr. 9 500.- à discuter.
☎ 039/53 12 33 (heures repas).

Particulier vend **timbres-poste**
CH-FL-F-D, etc., en séries ou isolés.
☎ 039/26 48 78.

CANTON DE NEUCHÂTEL

la voix
d'une région

Tribunal correctionnel du Val-de-Ruz Le violeur nie, la victime se rétracte... le tribunal condamne

Affaire à rebondissements, hier devant le Tribunal correctionnel du Val-de-Ruz. Le prévenu, J. A., né en 1954, doit répondre de viol, de séquestration, d'attentat à la pudeur avec violence et d'infractions à la loi sur la circulation routière.

La victime est plus jeune de trois ans. L'année dernière, dans une localité du Val-de-Ruz, J. A. s'en est pris à un homme qui comptait fleurette à son amie. Il déchira les habits de cette dernière avant de l'entraîner dans sa voiture, de la conduire à son domicile où, dans un état de surexcitation extrême, il l'obligea à commettre des actes contraires à la pudeur en laissant déchaîner sa violence. Des traces de brûlures de cigarettes ont été relevées par le médecin.

La jeune fille a déposé plainte, elle a fait un récit détaillé des scènes de violence, des sévices endurés. Un récit qui, dit-on, fait frémir.

Au cours de l'audience, on apprend que violeur et violée font ménage commun depuis trois ans, qu'ils se sont retrouvés dès la sortie de prison du prévenu et que, les bans étant publiés, ils se marieront dans quelques semaines...

Le prévenu nie avoir eu un comportement illégal avec sa fiancée, il admet toutefois qu'il était super-énervé et irrité. La plaignante revient sur ses déclarations signées et répétées: elle est montée volontairement dans l'automobile pour couper court à une bagarre générale, elle a été «consentante par peur» lors que J. A. l'a contrainte à des actes qu'elle réprouve elle-même. Les brûlures sur son bas-ventre? Elles provenaient peut-être d'une cigarette tombée par mégarde...

Un prévenu qui nie, une victime qui revient sur ses dires après avoir retiré sa plainte, (une plainte qui se poursuit d'office), un procureur général qui dit sa conviction que viol il y a eu mais qu'il peut guère maintenir une accusation

alors que la plaignante déclare avoir menti: les rebondissements n'ont pas manqué en cours d'audience.

La victime donne une nouvelle version: elle a déposé plainte uniquement par vengeance, n'ayant pas supporté la violence dont a fait preuve J. A. alors qu'ils se trouvaient avec des amis. La preuve de son pardon: leur prochain mariage...

L'expertise psychiatrique décrit le prévenu d'une manière peu engageante: un psychopathe hystérique qui a souvent des réactions infantiles. Il refoule sa colère, sa tension psychique grimpe et, subitement, il éclate. C'est ce qui est arrivé avec son amie qu'il a violentée et violée pendant une véritable crise d'hystérie.

Après avoir entendu les appréciations du Ministère public, représenté par M. Thierry Béguin, procureur général, J. A. était calme et confiant. Ce fut donc un coup de tonnerre pour lui lorsque le tribunal rendit son jugement.

Les délibérations terminées, le président M. Daniel Jeanneret, Mme Catherine Vaucher et M. Francis Besanec, jurés et M. Roland Zimmermann, greffier, entraient dans la salle en même temps qu'un gendarme.

Le tribunal n'a pas retenu l'enlèvement et la séquestration mais en revanche l'attentat à la pudeur avec violence et le viol. Tenant compte de l'atmosphère dans laquelle se sont déroulés les faits, il assortit d'un sursis pour une période de cinq ans la peine prononcée: quatorze mois de réclusion, dont à déduire 17 jours de détention préventive. J. A. payera les frais judiciaires par 5940 francs.

Juste-là, le prévenu avait le sourire. Hélas pour lui, il a été condamné en 1983 par le Tribunal de La Chaux-de-Fonds à sept mois d'emprisonnement pour vol. Les faits nouveaux se sont déroulés pendant le délai d'attente octroyé alors. Ce premier sursis est révoqué et c'est entre deux gendarmes que J. A. sort de la salle d'audience pour commencer à exécuter sa peine.

Le mariage aura lieu en prison ou sera retardé...

RWS

Vingt-troisième Tir cantonal des polices neuchâteloises

Récemment a eu lieu le vingt-troisième Tir cantonal des polices neuchâteloises à Bôle-Colombier, tir au pistolet à 50 mètres. La manifestation était présidée par M. Otto Luginbühl, président du comité d'organisation, aux côtés duquel se trouvaient également MM. Maurice Maillard, conseiller communal local; André Stoudmann, commandant de la gendarmerie; Laurent Brossard, commandant de la police du Locle; Robert Schafteitl, son homologue du chef-lieu; René Germanier, officier de la police cantonale; Claude Bietrix, conseiller communal de Colombier, et Jean-Pierre Lehmann, officier de la police de La Chaux-de-Fonds.

sard (cdt Le Locle) 74; 3. Jean-Pierre Gagnaux (col, chef de tir) 73.

CLASSEMENT GÉNÉRAL

1. Marcel Mermoud (NE) 172 points; 2. Juvenal Mayer (PC) 165; 3. Carlo Chiesa (PC) 164.

Résultats comptant pour l'interclubs. - Police cantonale: Juvenal Mayer 165 points, Carlo Chiesa 164, Olivier Francey 160. - **Neuchâtel:** Marcel Mermoud 172, Michel Dubois 161, Roland Messerli 154. - **Le Locle:** Roger Frésard 161, Germain Aebischer 151, Jean-Louis Bolle 142. - **La Chaux-de-Fonds:** Michel Huguenin 156, Jacques Portner 156, François Varrin 156.

LES RÉSULTATS

Attribution des challenges. - Classement individuel challenge André Brandt: 1. Marcel Mermoud (Neuchâtel) 172 points; champion cantonal, nouveau record cantonal (169 points en 1978). - **Classement inter-clubs challenge Michel Robert:** 1. Police cantonale, moyenne 153,3 points; 2. Le Locle, 151,3; 3. Neuchâtel Ville, 150,5; 4. La Chaux-de-Fonds, 150,3. - **Premier de la police cantonale challenge Petitpierre & Grisel:** 1. Juvenal Mayer, 165 points.

Classement commandants et invités (6 coups, coup par coup, 4 coups de vitesse): 1. Robert Schafteitl (cdt Neuchâtel Ville) 82 points; 2. Laurent Bros-

A la Galerie 2016 à Hauterive Mohlitz

A déguster par le menu. A savourer patiemment, détail par détail. Ces trésors de minutie que dévoile le burin de Mohlitz, graveur bordelais, sont exposés actuellement à la Galerie 2016.

Rarement la gravure n'accède au domaine de l'humour. Mohlitz, autodidacte, en fait son plat de résistance dans la grande tradition visionnaire et fantastique du 19^e siècle. Il réinvente de grand thèmes et les construit par imbrications microscopiques. Au lieu de s'y noyer, on perçoit l'image comme une fresque: vaisseaux fantômes, géants entravés parmi des présences lilliputiennes, cathédrales hantées de spectres plus hilarants qu'effrayants. Une nouvelle expression gothique, et qui fait école, avec la lumière rasante de l'ironie.

C. Ry

● Galerie 2016 à Hauterive: jusqu'au 12 octobre. Mercredi à dimanche, de 15 à 19 h. Jeudi nocturne de 20 à 22 heures.

Nouveaux visages à la Compagnie des transports du Val-de-Ruz

A la suite de la mise à la retraite de M. Roger Doerflinger, plusieurs nouveaux visages sont apparus au siège de Cernier de la compagnie des transports du Val-de-Ruz.

Tout d'abord, M. Michel Zahnd a été nommé inspecteur d'exploitation depuis le 1^{er} mai de cette année. Habitant Savagnier, le nouveau venu était auparavant conducteur à la compagnie des transports de Neuchâtel (TN).

M. Marcel Neuhaus, de Cernier a été nommé inspecteur d'exploitation adjoint. Il est employé au VR depuis 1954.

Pour le poste de chef d'exploitation, il sera occupé par M. Werner Herzig, mais son bureau restera à La Chaux-de-Fonds puisqu'il occupe la même fonction à la compagnie des transports en commun de la ville.

Honneur aux tireurs de Dombresson-Villiers

Après une brillante qualification lors des tours principaux qui se sont déroulés cet été, le groupe de tireurs de la Société de tir «Patrie», Dombresson-Villiers, a participé à la finale du championnat suisse de groupe à 300 mètres le 7 septembre à Olten.

Composé de cinq tireurs, le groupe a obtenu le troisième rang au premier tour; il a en revanche été éliminé au deuxième tour.

C'est malgré tout une fort belle prestation qui a été réalisée par MM. Willy Junod, Jean-Michel Magnenet, Laurent Jobin, Jean-Philippe Favre et Claude-André Amez-Droz puisqu'ils se sont classés au treizième rang.

Pour la carabine, Aesch-SC a enlevé la palme, suivi de Berne-Ville et de Spiez. On trouve Le Locle-Défense au neuvième rang et Yverdon-Carabiniers au seizième.

Pour le fusil d'assaut, Buchholterberg est sacré champion suisse de groupes à 300 mètres. Cornaux-Le Vignoble est septième, Dombresson-La Patrie troisième, Courrendlin vingt-deuxième.

(comm-Impar)

JURA BERNOIS

Les Fribourgeois du vallon de Saint-Imier créent une société

Elles sont plus de 200, les familles d'origine fribourgeoise résidant dans le vallon de Saint-Imier. Désireuses de se connaître et de créer des liens amicaux, elles ont fondé, avec un brin de nostalgie, la Société fribourgeoise du vallon de Saint-Imier.

A l'initiative de M. Emmanuel Auderset, plus de 40 personnes se sont retrouvées, le 29 mai dernier, en assemblée constitutive à Saint-Imier, lors de laquelle les statuts ont été adoptés et un comité élu. Il se compose de M. Emmanuel Auderset, de Saint-Imier, président - M. Jean-Marie Molleyres, de Saint-Imier, vice-président - M. Nicolas Kolly, de Courtelary, secrétaire - M. Jean-Pierre Tinguely, de Saint-Imier, caissier - Mme Myriam Pesquier, de Saint-Imier, Mme Anita Comte, de Renan, Mme Jacqueline Ruffieux, de Saint-Imier, M. Pascal Cotting, de Villeret, M. Bertrand Doutaz, de Saint-Imier, membres - M. John Buchs, de Saint-Imier, Mme Denise Meyer, de Saint-Imier, vérificateurs des comptes - M. Frédéric Eric Spack, de Saint-Imier, vérificateur suppléant.

Ils se sont retrouvés aux Bugnens, quelque 60 Fribourgeois et Fribourgeoises, le dimanche 31 août, pour un pique-nique familial. Il a fallu la tombée de la nuit pour mettre un terme à cette première fête, pleine de nouvelles rencontres, de souvenirs échangés, de jeux, de chants et d'un succulent repas préparé par M. Jean-Marie Molleyres.

Ils se retrouveront bientôt dans leurs terres d'origines pour fêter, comme il se doit, la Bénichon de la Gruyère. Toutes et tous sont en effet invités, le dimanche 12 octobre prochain; à La Roche, pour le copieux repas servi à cette occasion.

(comm)

Yverdon - Neuchâtel Déviation de plus de quatre heures après un accident

Le trafic a été perturbé durant plus de quatre heures mardi sur la route principale Yverdon - Neuchâtel à la suite d'un accident de la circulation. Un train routier, formé d'un camion et d'une remorque, s'est renversé en début d'après-midi entre les villages de Grandson et d'Onnens. Ce n'est qu'aux environs de 18 heures que le véhicule accidenté a pu être évacué. Entre-temps, la circulation a été déviée par Champagne et Bonvillars. L'accident n'a pas fait de blessés.

(ats)

NEUCHÂTEL

Cyclomotoriste hospitalisé

Un accident de la circulation s'est produit hier, à 17 h 30, rue de la Maladière. Un cyclomotoriste de Saint-Blaise, Michel Piscitello, 16 ans, est entré en collision avec la voiture conduite par M. M. D. A., de la ville, qui roulait rue de la Maladière et désirait emprunter le passage du Nid-du-Crê. Le jeune cyclomotoriste a été hospitalisé.

Dégâts

A 15 h 30, M. W. D., domicilié en Floride (USA), circulait en voiture rue du Verger-Rond quand à l'intersection de la rue des Cadolles, il est entré en collision avec le véhicule conduit par M. Y. R., de Cortaillod. Dégâts.

(comm)

VIE POLITIQUE

Théâtres professionnels de Suisse romande pour l'initiative en faveur de la culture

L'Union des théâtres romands (UTR), qui regroupe les théâtres professionnels de Suisse romande, se prononce pour le oui à l'initiative en faveur de la culture.

Certains de nos amis, se faisant peu d'illusions sur les chances de l'initiative, ont décidé de soutenir le contre-projet plus flou. Nous pensons qu'à l'orée de l'an 2000 nous pouvons faire confiance au jugement des citoyens, parfaitement conscients de l'apport de la culture, élément vital de notre vie quotidienne et de notre spécificité.

En effet, nous estimons, comme tout

un chacun, que de même que le pain, le vin, l'eau ou le sucre, la culture est indispensable à la qualité de notre vie et mérite une tribune à l'échelon fédéral.

L'UTR soutient cette initiative car: la souveraineté des communes et des cantons dans le domaine culturel est garantie; les mesures prises par la Confédération tiendront compte des intérêts particuliers des minorités et des régions du pays peu favorisées; un encouragement supplémentaire de la Confédération à la culture est indispensable.

(comm)

Les programmes radio de mercredi



20.00 Derrière les lignes
21.00 Jazz
23.00 Blue Kiss
24.00 Surprise nocturne.

Hit-Parade

13 septembre 1986
1. Image (Les démons de minuit). 2. Madonna (Papa don't preach). 3. Aphaville (Dance with me). 4. Tony Mc Kensie (Come on, come on). 5. Samantha Fox (Touch me). 6. Banarama (Venus). 7. Wham (The edge of heaven). 8. Spagna (Easy lady). 9. Madonna (Live to tell). 10. Level 42 (Lessons in love). 11. Miami Sound Machine (Bad boy). 12. M.C. Mikér «G» & D.J. Sven (Holiday rap). 13. Sandra (Innocent love). 14. Muriel Dacq (Là, où ça ?). 15. Monte Kristo (Sherry mi-sai). 16. Den Harrow (Charleston). 17. Baltimore (Juke box boy). 18. Alisha (Baby talk). 19. Jacky Graham (Set mi free). 20. Peter Gabriel (Sledgehammer).



La Première

Informations toutes les heures (sauf à 22.00 et 23.00). 9.05 5 sur 5. 10.05 Les matinées de la première. 12.30 Midi première. 13.15 Interactif. 16.05 Version originale. 16.30 Interventions en direct du Comptoir suisse. 17.05 Première édition avec Sarah Frydman. 17.35 Les gens d'ici. 19.05 L'espadrille vernie. 20.05 Résultats du concours; fair play. 22.40 Fantomas. 0.05 Couleur 3.



France musique

7.10 L'imprévu. 9.05 Le matin des musiciens. 12.10 Le temps du jazz. 12.30 Concert. 14.02 Tempo primo. 15.00 Acousmathèque. 15.30 Les après-midi de France musique. 15.30 L'école de chant italienne. 17.30 Divertissement. 19.12 Savez-vous que... 19.30 Spirales. 20.04 Jazz d'aujourd'hui. 20.30 Concert: œuvres de Debussy, Ohana, Liszt, etc. 23.00 Les soirées de France musique.



Espace 2

9.05 Séquences. 10.00 Points de repère. 10.30 Les mémoires de la musique. 11.00 Idées et rencontres. 11.30 Refrains. 11.55 Pour sortir ce soir. 12.05 Musimag. 13.35 Un sucre ou pas du tout? 14.05 Suisse musique, production DRS 1. 16.00 Silhouette. 16.30 Cadences 16/30. 17.30 Magazine 86. 18.30 JazzZ. 20.05 L'été des festivals; complément. 22.40 Démarge. 0.05 Notturmo.



Fréquence Jura

6.00 Info RSR 1. 6.10 Info JU. 6.30 L'info en bref. 7.00 Journal. 7.30 L'info en bref. 7.45 Revue de presse. 8.00 Journal. 8.30 L'info en bref. 9.00 Info en bref. 9.05 D'une heure à l'autre. 11.00 Info en bref. 11.05 L'apéro. 12.15 Info JU. 12.30 RSR 1. 17.00 Zéro de conduite. 18.00 Info RSR 1. 18.30 Info JU. 18.45 Mille-feuilles. 19.00 Fréquence jazz. 20.00 Info RSR 1. 20.05 Couleur 3.



Suisse alémanique

9.00 Palette. 11.30 Le club des enfants. 12.00 Rendez-vous. 12.30 Journal de midi. 13.15 Revue de presse. 14.00 Mosaïque; Gedankenflug. 14.30 Le coin musical. 15.00 Moderato. 16.30 Le club des enfants. 17.00 Welle eins. 18.30 Journal du soir. 19.15 Sport-télégramme; le forum du mercredi. 20.00 Spasspartout. 21.00 Sport: football. 22.15 Musicbox. 24.00 Club de nuit.



Radio Jura bernois

9.00 Musique aux 4 vents. 10.00 Nicole et Jacky. 10.30 Mercredi magazine, recette de Marianne, hit à plein tube. 12.15 Le coup de fil du Journal du Jura, Activités villageoises. 12.30 Midi première. 12.45 La bonn' occase. 13.15 Effets divers. 14.00 Musique aux 4 vents. 17.00 Théâtre de l'Atelier. 18.00 Le journal et journal des sports. 18.30 Education (disco). 20.00 Rétro-parade.

L'IMPARTIAL

Société éditrice et imprimeur:
Imprimerie Courvoisier
Journal L'Impartial SA,
La Chaux-de-Fonds.

Rédaction et administration:
L'Impartial, rue Neuve 14,
2300 La Chaux-de-Fonds.
Tél. (039) 21 11 35 - Télex 95-2114.
Tirage contrôlé (REMP) 31.516.

Rédaction:

Rédacteur en chef: Gill Bailloz.
Secrétaire général: Roland Graf.

Rédacteurs RP:

Jean-Pierre Aubry, Régionale. - Gladys Bigler, Jura. - Pierre-Henri Bonvin, Sports. - Willy Brandt, Monde. - Pascal Brandt, Régionale. - Jean-Jacques Charrara, Val-de-Travers. - Michel Dérens, Sports. - Raymond Dérens, Agriculture, Magazine et TV. - Cécile Diez, Jura bernois. - Patrick Fischer, La Chaux-de-Fonds. - Laurent Guyot, Sports. - Jacques Houriet, Régionale. - Georges Kurth, Sports. - Christiane Ory, La Chaux-de-Fonds. - Anouk Ortlieb, Littoral. - Jean-Claude Perrin, Le Locle. - Yves Petignat, Suisse. - Mario Sessa, Val-de-Ruz. - Pierre Veys, Canton de Neuchâtel.

Stagiaires:

Pierre Arlettaz, Catherine Roussey, Nicolas Chiesa.

Publicité:

La Chaux-de-Fonds, Le Locle: bureau de L'IMPARTIAL
Suisse: PUBLICITAS

mercredi

TELEVISION

Suisse romande France 1 a2 France 2 France 3 Suisse alémanique Suisse italienne

12.00 Midi-public
13.25 La préférée
13.50 Mystère, aventure et boules de gomme
 L'île au trésor - Quick et Flupke - Les Schtroumpfs - L'or des autres - Quick et Flupke - Astro le petit robot - Les légendes du monde - Quick et Flupke - 3, 2, 1... contact - Petites annonces jeunesse - Clémentine - Chok et Cher.
17.50 Téléjournal
17.55 4, 5, 6, 7... Babibouchettes
18.10 Vert pomme
 Acquacarina - L'invité - Clip - Quoi de neuf informatique - Rébus vidéo.
18.35 Mille francs par semaine
 Jeu de lettres.
18.55 Journal romand
19.10 Télécash
 Jeu de la Loterie romande.
19.15 Dodu Dodo
19.30 Téléjournal
20.10 A bon entendeur
 Un journaliste, un thème, un invité.
 Cette option «unitaire» devrait garantir une bonne homogénéité et pourrait bien intensifier encore la qualité des débats.

10.15 Antiope 1
10.45 Salut les petits loups!
11.45 La Une chez vous
12.00 Flash
12.02 Tournez... manège
13.00 Le journal de la Une
13.50 Vitamine
 L'invité - Jem - Sport en direct - Allô Loula - M^{me} Pepperpote - Cinéma - Sketches et jeux - Vitaboum - Animaux, etc.
16.25 L'étrange
Monsieur Duvallier
 Karaté-caramel.
 Au Libertador, le ministre de la Justice fait tuer et torturer ses adversaires.
17.25 Les roses de Dublin
 Décidé à se venger des frères Kavanaugh, Chris par pour l'Irlande.
18.25 Minijournal
18.40 La vie des Botes
19.10 Santa Barbara
 Peter reprend connaissance.
19.40 Cocoricocoboy
19.55 Tirage du tac-o-tac
20.00 Le journal de la Une
20.25 Football
 Coupes d'Europe.
22.20 Histoires naturelles
 Dernier épisode.
 Les coureurs des bois au Canada.
23.15 Une dernière
23.30 Rubrique information ou
20.30 Tirage du loto
20.35 Le grand môme
 Téléfilm de J. Ertaud.
 Un étrange voyageur se trouve confronté à trois tueurs fous.
21.55 Histoires naturelles

6.45 Télématin
9.00 Récré A2
 Tom Sawyer - Les mondes engloutis - Teddy - Le monde selon Georges - Quick et Flupke - C'est chouette - Le cirque Bonheur - Quick et Flupke - Les mondes engloutis - Quick et Flupke - Les maîtres de l'univers.
11.55 Météo
12.00 Midi informations
12.05 Les bas-fonds de Paris
 8^e épisode.
12.25 Flash info
12.30 L'académie des 9
13.00 Antenne 2 midi
13.50 Enquête inachevée
 Téléfilm de K. Francis.
 Deux journalistes de la télévision britannique cherchent, à travers leurs reportages, à cerner la vérité en matière politique et dénoncer la corruption.
15.30 Récré A2
 Les Schtroumpfs - Ty Uan - Silas - Flip-bouc - Cosmo-cats.
17.35 Terre des bêtes
18.05 Capitot
18.30 C'est la vie
18.45 Des chiffres et des lettres
19.05 D'accord, pas d'accord
19.15 Actualités régionales de FR3
19.40 Le nouveau théâtre de Bouvard
20.00 Le journal

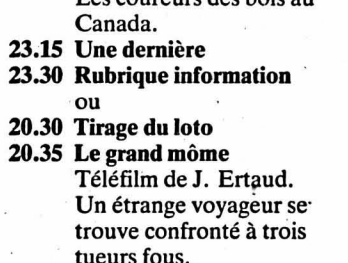
17.02 FR3 jeunesse
 Davy Crockett - Huckleberry Finn et Tom Sawyer - Croqu' soleil.
18.00 Télévision régionale
18.55 Juste ciel
19.00 Le 19-20 de l'information
19.15 Actualités régionales
19.35 Le 19-20 de l'information
19.55 Les Entrechats
20.04 Jeux de 20 heures
 Avec P. Doris, Agnès, B. Baxter.
20.35 Spécial Jane Birkin
 Emission de variétés avec C. Malavoy, R. Devos, F. Hardy, F. Ardant, A. Souchon, S. Gainsbourg, A. Turboust et Zabou, Lio, E. Daho, A. Corley, le groupe Indochine.

14.00 Les reprises
16.10 Téléjournal
16.15 Bundeshaus intern
17.00 1, 2 ou 3
17.45 Gutenacht-Geschichte
17.55 Téléjournal
18.00 Nirgendwo ist Poenichen
18.30 Karussell
19.00 Actualités régionales
19.30 Téléjournal - Sport
20.05 Vis-à-vis
21.15 Hear we go
 Rock et pop au studio 2.
22.00 Téléjournal
22.20 Sport
23.20 Filmszene Schweiz

16.05 Rue Carnot
16.30 Epices, piment de la vie
 Quincy
17.45 TSI jeunesse
18.45 Téléjournal
19.00 Le quotidien
20.00 Téléjournal
20.30 TTT
21.25 Foxfire
22.10 Téléjournal
22.20 Mercredi sport



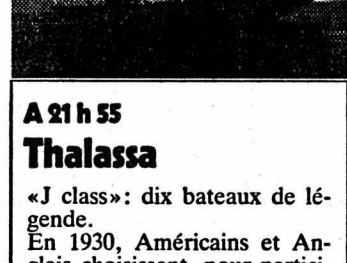
A 20 h 25
Vice à Miami
 Ah! l'amour!
 Avec Don Johnson et Philip Michael Thomas.
 Tubbs et Crockett sont replongés dans le monde interlope de la drogue et du proxénétisme. Pourtant, cette affaire n'est pas comme les autres: en enquêtant dans un bordel local, Tubbs découvre des choses étranges.
 Photo: les interprètes de cette série. (tsr)



A 22 h 45
Football
 Coupe d'Europe.
 En Coupe de l'UEFA, les Toulousains ont le plus mauvais tirage possible: ils sont opposés à Naples, emmené par Diego Maradona.
 Photo: Diego Maradona. (tfl)



A 20 h 25
Un moment d'inattention
 Téléfilm de Liliane de Kermadec, avec Anne Castry, Hippolyte Girardot, Fabienne Babé, etc.
 L'amour, la fidélité, la famille, telles sont les valeurs auxquelles croit ce jeune couple des années 90.
 Photo: quatre des interprètes de ce téléfilm. (a2)



A 21 h 55
Thalassa
 «J class»: dix bateaux de légende.
 En 1930, Américains et Anglais choisissent, pour participer à la Coupe de l'America, de concevoir un même type de bateau: les J class.
 Photo: un voilier J class. (fr3)

21.20 Téléscope
 Après Tchernobyl.
22.10 Téléjournal
22.30 Football
 Coupes d'Europe, 1^{er} tour, matches aller.
23.30 Dernières nouvelles
 Bulletin du télétexte.

23.45 Une dernière
24.00 Rubrique information

22.10 Sexy folies
23.10 Cyclisme
 Tour de l'Avenir.
23.20 Edition de la nuit

22.45 Soir 3
23.10 Montagne
 Dossier Mont-Blanc - Les enfants et la haute montagne - Les nouveaux matériaux - Rubrique actualité - Une page d'images.
23.40 Prélude à la nuit
 Romance en fa majeur pour violon et orchestre, de Beethoven, interprétée par G. Schneider et The Bamberg symphony orchestra.
Demain à la TVR
12.00 Midi-public
13.25 La préférée
14.00 Le beau Brummel, film.
15.50 A bon entendeur

16.00 Kindertränen
16.45 Stadtrallye
 A Salzburg.
17.45 Téléjournal
17.55 Programmes régionaux
20.00 Téléjournal
20.15 Mademoiselle Fifi
22.00 Point chaud
22.30 Le fait du jour
23.00 Mary and Gordy
24.00 Téléjournal

16.05 Moritz und die Staubsaugerhexe
16.35 Der Waschbär Rascal
17.00 Actualités régionales
17.15 L'illustré-télé
17.45 Urlaub auf italienisch
19.00 Informations
19.30 Hipparade im ZDF
20.15 ZDF Magazine
21.00 Rette mich, wer kann
 Film de F. Geiger.
21.45 Journal du soir
22.05 Fußball
 Coupe d'Europe.
23.35 Apropos Film

A PROPOS

Chroniques nomades
 Premier film d'une série signée Claude Herviant, consacrée aux derniers nomades de cette terre, qui peut-être demain n'existeront plus, «Maugui, onze ans peut-être» (A2) donne fortement envie de découvrir la suite de cette réflexion sur les pulsions de vie, sur les cultures, sur des gestes (lundis soirs).
 Le générique initial indique: «Un film de Claude Nerviant, réalisé par Jacques Doillon». L'animateur de la série joue le rôle de producteur. Il a choisi de faire appel à de grands cinéastes de France pour réaliser ces documents-poèmes, le doux, le timide, le discret, le rigoureux Jacques Doillon ici.
 Or voici que l'intelligence de la réalisation et la sensibilité du regard ne font plus qu'un. C'est ainsi que A2 peut offrir un splendide et rare document.
 D'abord, il n'y a pas de musique accompagnatrice, sinon quelques notes discrètes pour accompagner des déplacements, celles probablement des Lohars, ces forgerons qui continuent d'être nomades au nord de l'Inde, fidèles à leurs traditions, à ces vœux que leurs ancêtres formulèrent il y a quatre siècles, après leur défaite face à un prince mongol. Ces vœux sont rappelés par le commentaire alors que l'image en illustre un - le refus de puiser de l'eau d'un puits à l'aide d'une corde - le temps est aboli, comme il l'est quand le texte évoque les armes hier fabriquées, qui sont devenues outils pour les paysans d'aujourd'hui, forgés sous nos yeux par gestes doux et sûrs.
 L'autre approche de vie passe par la sensibilité de Magui, qui a peut-être dix ans, fiancée déjà, qui raconte sa vie, ses espoirs. Et qui est belle, mais belle, dans la fraîcheur de ses gestes.
 Point n'est alors besoin de mots pour faire comprendre que ces survivants du passé vont disparaître: le bruit d'un moteur de camion alors que la charrette avance lentement, le passage de voitures, de vélos lors d'un arrêt de la petite caravane au bord d'une route, suffisent: le «modernisme» est là...
 Freddy Landry

A VOIR

Un moment d'inattention
 L'action se situe à une époque non déterminée. Mais on s'aperçoit bien vite que l'on n'est pas bien loin de l'an 2000. Les choses ne semblent pas avoir tellement changé durant la dernière décennie de notre siècle, hormis peut-être quelques détails comme le téléphone visuel ou l'introduction d'un «Monsieur-Chômage» à côté du «Monsieur-Météo» de la télévision.
 En effet, le travail est devenu rare et doit être partagé. On travaille un mois ou deux, voire six au maximum dans l'année et le fait d'être chômeur n'est plus considéré comme honteux.
 C'est dans ce contexte que vivent Laurent et Virginie, appartenant à une génération dont les parents, enfants de mai 68, ont beaucoup travaillé, cru à l'émancipation par le travail et à la libération des mœurs. Ils ont aussi beaucoup divorcé.
 C'est pourquoi Laurent et Virginie ont eu envie d'une autre vie, plus conventionnelle et axée sur des valeurs comme l'amour, la famille et la fidélité.
 Mariés depuis huit ans, ils habitent dans une petite maison, sorte de lien entre un village et la ville moderne où vivent leurs amis. Virginie travaille à l'extérieur. Laurent est un homme au foyer. Il sait tout faire: ménage, cuisine, s'occuper du bébé... Un couple exceptionnel comme disent leurs amis.
 Seulement, ce couple ne pourra pas éviter de sombrer dans l'éternelle histoire femme-mari-maîtresse... Et c'est Catherine, la meilleure amie de Virginie, qui mettra le feu aux poudres en faisant des propositions sans équivoques à Laurent. Laurent qui va tout à coup se sentir troublé. Rapports de force, histoires d'argent et jalousie vont faire irruption dans le ménage qui va rapidement se détériorer.
 Filmé avec beaucoup de tendresse et d'humour par Liliane de Kermadec, «Un moment d'inattention» est une fable douce-amère qui nous émeut d'autant plus que les personnages dont très jeunes, piégés entre leurs désirs d'enfance et leurs responsabilités d'adultes.
 Personnage qui sont merveilleusement interprétés par une jeune distribution pleine de promesses: Anne Castry (qui fut une émouvante Blanche de la Force en 1983 dans «Le dialogue des Carmélites»), Hippolyte Girardot, Fabienne Babe et Patrick Fierry.
 (A2, 20 h 35 - ap)

Les dessous chics de Paris
 Chaque mois FR3 proposera un «Spécial variétés» consacré à une star de la chanson qui choisira ses invités et le décor dans lequel elle désire évoluer.
 Pour ce coup d'essai, Jane Birkin, première invitée d'honneur, a choisi le choc des dessous chics de Paris. C'est donc dans les égouts, les catacombes, les carrières souterraines et le Canal Saint-Martin sous la Bastille qu'elle nous entraînera ce soir à la suite de Christophe Malavoy, Alain Souchon, Raymond Devos, Françoise Hardy, Fanny Ardant, Serge Gainsbourg, Arnold Turboust et Zabou, Lio, Etienne Daho, Al Corley, le groupe Indochine et, égouts obligent, les petits rats de l'opéra!
 Jane Birkin, qui interprétera «Bebe alone», «Di dou dah», «Quoi», «Love for sale», «Fuir le bonheur avant qu'il ne se sauve», en duo avec Christophe Malavoy «Tre love» et avec Alain Souchon «Port Bail», n'est plus la femme des folles soirées parisiennes.
 La Jane Birkin 86, plus discrète, se consacre avant tout à sa carrière et à sa famille.
 Cette jolie petite anglaise débarquée sur le Continent au printemps 68 va en effet avoir 40 ans en décembre. Sa fille Kate est devenue une styliste de renom. La deuxième, Charlotte, une vedette de cinéma. Quant à Lou, la petite dernière, elle se contente - pour l'instant - d'être pouponnée par maman et papa, le cinéaste Jacques Doillon.
 Ses parents, une comédienne de théâtre londonienne et un ancien pilote de chasse, n'en reviennent pas de voir leur fille devenue une des plus grandes stars françaises. Depuis ses premiers films, tournés à la fin des années 60 (dont «Blow-up» que nous pourrions voir demain soir sur FR3) jusqu'à «La femme de ma vie» qui sortira prochainement, Jane a en effet réussi à passer des personnages d'écervelées sexy à de grands rôles dramatiques.
 Son plus grand souhait est de rejouer au théâtre (probablement dès 87) et de tourner un film avec sa fille Charlotte. Une rencontre qui ne manquera certainement pas d'intéresser!
 (FR3, 20 h 35 - ap)